LE DEVOIR

fais ce que dois

LALCO N°1 pour les PRODUITS NATURISTES
À VOTRE PORTÉE EN PHARMACIE
LA MEILLEURE QUALITÉ AU QUÉBEC

Vol. LXIX - No 276 | Neige. Risque de pluie verglaçante | Montréal, mercredi 30 novembre 1977 | Saint-André | 25 CENTS

Les logements inoccupés sont exceptionnellement nombreux

par Michel Vastel

Le nombre de logements locatifs vacants, dans la région métropolitaine de Montréal, est passé de 8,000 en octobre 1976 à 21,000 en octobre 1977. "Ceci signifie, selon le directeur régional de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), M. Pierre Brien, qu'en une seule année l'augmentation du nombre de logements inoccupés est à peu près l'équivalent d'une année entière de construction de nouveaux logements locatifs."

Cette situation préoccupe la SCHL à un point tel qu'elle sera "obligée de se montrer plus sélective dans l'approche de nouveaux projets d'habitation". En maintes occasions, a déclaré récemment M. Brien devant les constructeurs d'habitations, "de bons sites et de bons projets seront malheureusement retardés jusqu'au moment où ils pourront être absorbés convenablement sur le marché".

Selon les statistiques de la SCHL, les régions métropolitaines de Montréal et de Hull sont les plus atteintes. Pour ce qui est de la région de Montréal — importante dans la mesure où elle compte pour plus de la moitié, 54%, des mises en chantier de tout le Québec — les taux d'inoccupation, pour toutes les catégories d'habitations, ont pratiquement doublé entre octobre 1976 et octobre 1977.

- Dans les maisons unifamiliales et bifamiliales, les taux de vacance sont passés de 6.5 à 15%.
- Dans les appartements et maisons en rangées construits depuis moins de six mois, les taux d'inoccupation sont passés de 20.4% à 38.3%.
- Dans les logements locatifs terminés depuis une période de 6 à 18 mois, les taux de vacance passent de 9.3 à 16.8%.
- Enfin, M. Brien souligne que la faiblesse du marché locatif ne se limite pas aux nouveaux logements puisque, dans ceux qui datent de plus de 18 mois, les taux de vacance sont passés de 1.2% à 3.3% en octobre 1977, ce qui commence à être anormalement élevé.

Le directeur régional de la SCHL prétend d'ailleurs connaître "certains immeubles de grande taille, complètement occupés depuis nombre d'années, et qui se retrouvent aujourd'hui avec des taux d'inoccupation variant de 10 à 20%, et même davantage".

Certains avaient espéré qu'avec la forte baisse de la construction résidentielle en

Voir page 6: Les logements

Courrier et entrée par effraction

La GRC réclame plus de pouvoirs



par Lise Bissonnette

OTTAWA — Le commissaire général de la Gendarmerie royale du Canada, M. Robert Simmonds, a gagné le coeur du comité parlementaire de la Justice hier à Ottawa, en réclamant du Parlement des amendements aux lois afin de donner des pouvoirs accrus à la GRC, notamment au chapitre de l'ouverture du courrier, et des "entrées clandestines".

"Peu importe ce qui s'est passé de bon ou de mauvais autrefois, tout cela est maintenant du domaine public", de plaider M. Simmonds au moment où il était question de l'Opération dite "Cathedral", par laquelle la GRC a ouvert illégalement du courrier depuis les années 30. "Le courrier n'est plus ouvert maintenant et cela nous cause des problèmes réels, dit-il, il est temps que le Parlement agisse et apporte les amendements nécessaires".

Mis en verve par les applaudissements chaleureux de l'ensemble du comité (le seul député néo-démocrate présent avait déjà quitté la séance), M. Simmonds a également déploré la "légèreté" avec laquelle les médias traitent "d'illégaux" des actes qui, selon lui, seraient hautement défendables devant des cours de justice.

On qualifie trop facilement "d'entrées par effraction" les entrées "clandestines" de la police en certains endroits, dit-il, et rien ne prouve que ces actes soient illégaux tant qu'un juge n'aura pas statué de "l'intention criminelle" de ses auteurs.

À son avis, il est "irréaliste" de croire que les policiers peuvent éviter d'entrer ainsi chez les gens. Il cite une expédition, à laquelle il fut autrefois mêlé, par laquelle une brigade désirant prendre une bande de voleurs de banque sur le fait, s'est introduite chez eux pour mettre leurs armes hors d'état de fonctionner au moment du délit où on voulait les surprendre.

Il cite cependant l'écoute électronique. "Selon la loi amendée en 1974, un juge nous donne l'autorisation d'installer des appareils, d'écouter, puis de retirer les appareils. Nous n'allons pas frapper à la porte des suspects en demandant si nous pouvons poser nos dispositifs d'écoute".

L'ouverture du courrier, dit-il, est particulièrement importante dans les cas de trafic de stupéfiants; l'héroïne, notamment, arriverait de plus en plus souvent par voie postale.

M. Simmonds est commissaire de la GRC depuis septembre dernier seulement et c'était la deuxième fois, hier, qu'il témoignait devant le comité parlementaire de la Justice.

Les propos qu'il y a tenus ressemblaient assez à ceux qu'ont tenus également depuis l'éclatement de cette affaire le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et le solliciteur général, M. Francis Fox.

En 1969, la commission royale d'enquête sur la sécurité (Commission McKenzie) avait déjà recommandé l'adoption de certaines dispositions pour l'examen du courrier de personnes suspectes. Mais la commission recommandait qu'on se limite aux seules personnes dont on avait "raisonnablement lieu de croire" qu'elles se livraient à des activités "dangereuses pour la sécurité de l'Etat". Elle indiquait au surplus que le ministre responsable devrait émettre lui-même l'autorisation d'ouvrir le courrier, et que cette pratique devrait demeurer sous "surveillance stricte".

Le texte du rapport McKenzie semble indiquer clairement que la commission royale de 1969 avait été tenue dans l'ignorance de l'étendue de l'opération Cathedral. C'est sur cette ignorance générale, avant la sortie de M. Simmonds, qu'ont porté hier plusieurs des questions de l'opposition. Le solliciteur général était accompagné au comité par M. Simmonds, du général Michael Dare, directeur général du service de sécurité de la GRC et du colonel Robin Bourne, responsable du groupe d'analyse et de planification de la GRC au sein même du bureau du solliciteur.

Voir page 6: La GRC

Retrouvés sains et saufs

Les 14 étudiants du Collège Dawson qui étaient perdus en montagne dans le Vermont depuis dimanche ont été retrouvés sains et saufs hier par des secouristes américains. Les jeunes skieurs, huit garçons et six filles âgés entre 17 et 19 ans, ont affronté une violente tempête de neige qui les a forcés à camper. Ils n'ont souffert aucunement durant cette aventure, ayant décidé philosophiquement de ne pas braver les intempéries et d'attendre du secours, bien installés dans leurs tentes et capables de se sustenter pendant deux semaines. Mais la joie du retour est évidente dans les visages de Jody Gliserman, Simon Glanc et Cynthia Fish.

(Téléphoto AP)

au sommaire

- Le gouvernement devant le conseil national du PQ: la chronique de Pierre O'Neill — *page 2*
- L'Association des parents catholiques engage le débat sur l'école privée — *page 3*
- La FTQ en congrès: un éditorial de Claude Ryan
- L'opération italienne Ottawa-Québec: une analyse de Michel Roy
- Une commission québécoise des libérations: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — *page 4*

Le commando du Pif: six professeurs suspendus à Limoilou

par Paul Bennett

QUÉBEC — Les autorités du Cégep de Limoilou, à Québec, ont annoncé, hier, qu'elles avaient temporairement suspendu les six enseignants du département de chimie qui ont procédé avec leurs étudiants à des expériences en laboratoire pour fabriquer des explosifs.

Au cours d'une conférence de presse, le directeur général du collège, M. Yvon Hamel, a précisé que la suspension était entrée en vigueur lundi, soit le jour de la publication d'un premier article dans les journaux, et que le cas serait soumis à l'attention du Comité paritaire des relations de travail du collège, demain.

La Sûreté du Québec devait par ailleurs confirmer hier, en fin d'après-midi, qu'elle avait entrepris il y a déjà deux semaines une enquête approfondie sur toute cette affaire, en collaboration avec la Sûreté municipale de Québec.

LE DEVOIR a d'autre part appris que l'Ordre des chimistes du Québec a été saisi de ce dossier et que le syndic de l'Ordre, M. Réal Laliberté, procède actuellement à une enquête "préalable" en vue de soumettre le cas au comité de discipline de cette corporation professionnelle. Deux des six enseignants impliqués dans cette affaire sont membres de la corporation.

Au cours de la conférence de presse convoquée par les autorités du collège, le directeur général, M. Hamel, et le directeur des services pédagogiques, M. Marcel Sénéchal, ont tenté de justifier la décision qu'ils avaient prise, le 10 novembre dernier, d'autoriser la poursuite des expériences.

Celles-ci qui, selon des spécialistes de l'Université Laval, représentaient de "graves risques d'accidents" pour les étudiants qui y participaient, auraient débuté, selon les autorités du collège, le mardi 8 novembre (le 7 novembre selon les informations obtenues par LE DEVOIR).

Aussitôt prévenus par des professeurs du département du danger que constituaient de telles expériences, MM. Hamel et Sénéchal ont suspendu temporairement les séances de laboratoire et demandé, selon leurs dires, un avis à la Gendarmerie royale du Canada, ainsi qu'à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) sur les dangers de telles expériences.

Interrogé au cours de la conférence de presse, M. Hamel a admis n'avoir en sa possession aucun document écrit prouvant que de tels avis ont effectivement été demandés et reçus, mais a divulgué les noms des "personnes-ressources" consultées. Aucune d'entre elles n'a pu être rejointe hier pour confirmer ces affirmations.

Le 10 novembre, donc, après avoir procédé aux dites consultations, les autorités du collège décident de permettre la poursuite des expériences. "Les témoignages recueillis par téléphone ou par contact personnel, de dire M. Hamel, nous permettaient de croire que les dangers de ces expériences n'étaient pas aussi grands que nous pouvions le supposer".

Les expériences reprennent donc le 11, sauf celle concernant la fabrication de grenades fumigènes, parce que, souligne M. Hamel, elles auraient nécessité une permission spéciale en vertu de la loi fédérale sur les explosifs.

Elles sont toutefois de nouveau suspendues le 15 novembre, suite à une lettre du directeur général de l'enseignement collégial, M. Jean Pronovost, demandant d'interdire formellement les expériences.

Ce n'est, selon M. Hamel, que le jeudi 24 novembre que les autorités du collège entraient en possession de la lettre des spécialistes de l'Université Laval établissant sans conteste le caractère extrêmement dangereux des expériences. Et ce n'est que le lendemain que les autorités du collège interdisaient formellement leur poursuite.

Quelle était la justification pédagogique de telles expériences, a-t-on demandé à M. Hamel. Il s'agissait simplement de "susciter l'intérêt des étudiants par des expériences pouvant avoir un côté spectaculaire".

Considère-t-il que l'approche employée pour susciter cet intérêt chez les étudiants était justifiable? "La mise en situation était un peu grosse", admet-il, en ajou-

Voir page 6: Le commando

Le solliciteur général refuse de produire certains documents

par Alain Duhamel

Le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, par l'entremise de son avocat, Me Michel Robert, a refusé de transmettre au commissaire Jean Keable un certain nombre de documents, dont le rapport intégral d'une enquête interne menée l'été dernier à la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La reprise des travaux en audiences publiques de la Commission d'enquête sur la perquisition illégale à l'Agence de presse libre du Québec (APLQ) et sur d'autres actes criminels reprochés à des policiers, après une semaine d'interruption, a aussi permis d'apprendre hier que la dynamite volée pouvait être "refilée" à des groupes terroristes.

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) et la Sûreté du Québec (SQ) ont transmis les documents demandés dans les plus récentes assignations du commissaire Jean Keable, y compris les documents provenant de la GRC. Toutefois, le solliciteur général du Canada a informé la Commission de son objection à la remise de certains documents.

Il s'agit des documents relatifs au Parti québécois non directement reliés à une effraction commise en janvier 1973, des documents de l'ancien solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, approuvant des projets d'écoute électronique, du dossier de la GRC sur ses méthodes de perturbation des groupements sous surveillance, des documents relatifs à la crise d'octobre

Voir page 6: Le solliciteur

La CECO se tourne vers le "crime économique"

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui expirait à la fin du mois de décembre, sera prolongé d'au moins une autre année. Cette prolongation, dont on connaîtra tous les détails dans quelques semaines, vise principalement à attaquer de front certains aspects particuliers du crime économique.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui a annoncé la nouvelle au cours d'un entretien accordé ces derniers jours au DEVOIR, estime en effet que la CECO, en dépit de certains commentaires peu flatteurs que ses activités ont déjà suscitées, constitue un "instrument essentiel et efficace dans la lutte contre le crime organisé".

Et particulièrement à ce moment-ci, selon lui, puisqu'il s'agit maintenant de s'attaquer véritablement à ce qui constitue à ses yeux le secteur d'activités le plus exploité par le monde interlope, soit celui du crime économique.

Ainsi, la CECO, qui travaille dans l'ombre depuis quelques mois à rassembler les documents et témoignages pertinents à sa prochaine année de travail, verra-t-elle son mandat prolongé au moins une autre année, le temps de nettoyer un certain nombre de dossiers que le ministre a refusé d'identifier au cours de l'entrevue sauf de dire qu'ils concernaient des crimes commis dans l'ensemble du territoire québécois et qui affectent des milliers de citoyens.

En fait, si l'on se réfère au mandat qu'avait reçu cette commission d'enquête vers la fin du mois de juillet, quelques jours avant la remise de son dernier rapport sur "le crime organisé et le monde des affaires", le travail de la prochaine année pourrait bien se porter sur des questions touchant les faillites frauduleuses, les incendies criminels ou encore les agissements frauduleux de certaines corporations.

S'il a déjà décidé de prolonger son mandat, M. Bédard ne souhaite pas pour au-

Voir page 6: La CECO

ST-LEGER
Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

La Société d'amiante disposera d'un capital de $250 millions

par Bernard Descôteaux

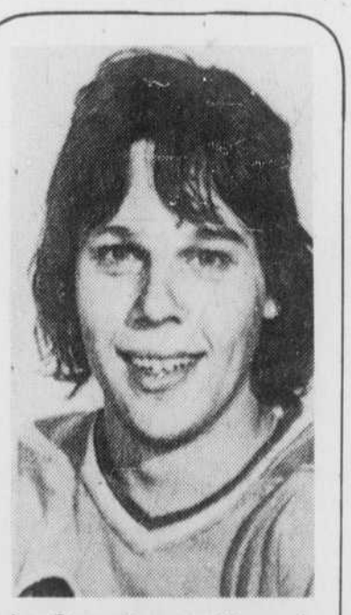
QUÉBEC — Élément essentiel de la politique d'amiante du gouvernement québécois, la Société nationale de l'amiante qui verra officiellement le jour d'ici quelques semaines sera dotée d'un capital actions de $250 millions.

Au moment où doivent commencer les négociations entre le gouvernement québécois et la Société General Dynamics pour l'achat de l'Asbestos Corporation, le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, faisait adopter hier en première lecture le projet de loi 70 créant cette Société nationale de l'amiante (SNA) qui est destinée à devenir propriétaire de l'Asbestos Corporation.

La SNA sera une société d'Etat à but industriel et commercial qui essentiellement se voit confier deux tâches: la production et la transformation de l'amiante.

La plus grande partie du capital actions de la SNA sera consacrée à la production primaire d'amiante, soit $200 millions. Cet argent servira d'une part à l'achat d'Asbestos Corporation, et d'autre part à l'exploitation de nouvelles mines. Les $50 millions restants seront consacrés à la production secondaire, soit à la création avec d'autres producteurs d'usines de transformation d'amiante au Québec.

Voir page 6: L'amiante



Le Canadien a obtenu le joueur de centre Pierre Larouche des Penguins en échange de Peter Mahovlich et Peter Lee. (Nos informations en page 29).



Le gouvernement péquiste devant les membres du conseil national

Les comtés de la région de Montréal ont d'abord demandé à l'exécutif national que le conseil national soit convoqué pour les 17 et 18 décembre mais la direction du parti a répliqué que ces délais ne pouvaient être physiquement rencontrés. Après négociations, la réunion spéciale du conseil national a finalement été fixée au 14 janvier et sera suivie le lendemain d'une réunion régulière.

Entre-temps, l'exécutif du groupement régional de Montréal-Centre, à sa réunion de dimanche dernier, a voté une sévère résolution de blâme à l'endroit du ministre du Travail et de ses amendements au projet de loi 45. Montréal-Centre rappelle au gouvernement que le conseil national de janvier 1976 à Laval, avait reproché aux six députés péquistes à l'époque de l'opposition, d'avoir appuyé une loi spéciale de Robert Bourassa qui introduisait la notion de services essentiels dans le conflit des hôpitaux et qui a permis au gouvernement libéral de poursuivre les centrales syndicales pour des millions de dollars. Ces poursuites judiciaires viennent d'être abandonnées à la demande du nouveau ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard. La réunion du conseil national du 14 janvier promet de mettre en relief les tensions entre l'aile modérée et les radicaux du Parti québécois. Malaise qui risque de s'accroître par une intervention d'urgence du gouvernement pour régler le conflit du transport en commun de Montréal.

●

Les militants du Parti québécois s'interrogent sur l'orientation de leur gouvernement. Avant même que le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, décide d'adoucir les dispositions anti-briseurs de grève du projet de loi 45, une vingtaine d'associations de comté de la région de Montréal avaient réclamé auprès de l'exécutif du parti la convocation d'une réunion spéciale du conseil national, la plus haute instance entre les congrès. Ils invoquent l'urgence de vérifier le respect du protocole régissant les relations entre le gouvernement et le parti. Depuis le dernier congrès national, les statuts du parti prévoient en effet l'obligation pour le gouvernement, à la veille de l'ouverture d'une session parlementaire, de soumettre ses grandes orientations politiques au conseil national et permettre ainsi aux représentants de la base militante de faire des recommandations.

Pierre O'Neill



La requête des militants de la région de Montréal rappelle à la direction du parti que l'été dernier, sur la suggestion même du premier ministre Lévesque, les groupements régionaux, à tour de rôle et en présence de leurs ministres, ont soumis ce qu'ils croyaient devoir être les priorités législatives. Mais la réciproque n'est jamais venue, de sorte que les militants ignorent toujours lesquelles de leurs priorités le gouvernement a finalement retenues.

●

Trois jours dans la vie d'un PM — Le premier ministre du Québec préside aujourd'hui une réunion des membres de son cabinet avec la participation volontaire du secrétaire général en titre, Guy Coulombe. Par-delà les travaux parlementaires, M. René Lévesque recevra demain matin à ses bureaux du Parlement les représentants de la Guignolée auxquels il fera un don personnel à l'intention des pauvres. D'autre part, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, est attendu demain matin à 10 heures 30 chez le chef du gouvernement québécois qui lui offrira des hot dogs et du café froid. Tous deux discuteront de la situation économique et de constitution puis M. Trudeau sera à son tour invité à faire sa part pour les pauvres québécois. Si tout se déroule sous le signe de la sérénité, de la tolérance et de la transparence, les deux chefs politiques pourraient alors convenir d'une conférence de presse conjointe devant les correspondants parlementaires.

●

Le tonneau des Danaïdes — "Le Québec publie plus de livres en langue française que la France." Cette injure à l'intelligence des Canadiens anglais paraît à la page 13 de la version du discours que le ministre fédéral de la Défense, Barney Danson, prononçait l'autre jour devant l'Empire Club de Toronto. Cette hérésie, qui visait à démontrer que la culture québécoise "est l'une des plus florissantes au monde", suggère une mise en garde en deux temps: a) si jamais le ministre de la Défense nationale annonce que le Canada a déclaré la guerre au Québec, il faudra y voir une figure de style, tout au plus de l'inflation verbale; b) les ministres anglophones du Cabinet devraient se méfier des salades que leur préparent sur le Québec les membres du groupe de travail Tellier. L'argumentation-bottine à la mode de chez nous se fond dans un même style à travers les discours que M. Banson a prononcés à Toronto et le texte que Mme Monique Bégin a donné devant la Chambre de commerce de Montréal.

●

Les vendredis de l'opposition — En vertu d'une expérience-pilote mise de l'avant par le ministre d'État à la réforme parlementaire, Robert Burns, les vendredis sont maintenant consacrés au défoulement des partis d'opposition. Pour ce vendredi-ci, l'Union nationale a invité le ministre des Affaires intergouvernementales, le père de l'étapisme, Claude Morin, à expliquer au monde et aux députés de que veut dire souveraineté-association.

●

La politique sur quatre roues — Les libéraux fédéraux du Québec ont trouvé une façon douteuse mais efficace de se faire de l'argent sur le dos de l'unité nationale. Ils projettent mettre en vente ces jours-ci une plaque immatriculée "CANADA", que les routiers québécois pourront afficher au pare-choc avant de leur voiture. En tous points semblable à celle que le ministère québécois des Transports émettra sous peu, la plaque du fédéralisme coûtera dix dollars pièce et sera diffusée par le biais des associations de comté et des groupements régionaux.

●

Quand la gauche tire sur la gauche — Le ministre québécois de l'Immigration, Jacques Couture, est du type généreux, sensible, un peu timide. A l'époque où il était ministre du Travail, les partis d'Opposition en avaient fait leur souffre-douleurs. Hautement estimé par ses adversaires politiques comme par ses collègues du gouvernement et les militants du parti, on le dit à gauche. Et c'est peu-être le seul véritable homme de gauche de cette bourgeoise équipe politique. La gauche radicale et marxiste, c'est lui seul qui a trouvé le courage de la dénoncer. Essentiellement, M. Couture trouve injuste les critiques de la gauche à l'endroit de son gouvernement. Il est faux, selon le député de Saint-Henri, de prétendre que le Parti québécois a perdu son idéal, qu'il a trahi la confiance que la population avait mise en lui et qui lui a été infidèle. M. Couture défend le comportement "prudent et responsable" de son gouvernement. Il souhaiterait que la gauche soit plus consciente du déchirement de ce gouvernement entre son idéal et les contraintes politiques. Après cette dénonciation, M. Couture sera peut-être davantage toléré par ses collègues. Et il faudra probablement attendre longtemps avant qu'un ministre de ce gouvernement trouve à son tour le courage de dénoncer la droite.

Les autobus Sabem: une grève qui dure

par Paula des Rivières

La grève des 86 employés de la compagnie "Les services d'autobus de la banlieue est de Montréal" (Sabem) risque de s'éterniser si le gouvernement ne nomme pas très rapidement un médiateur pour rapprocher les parties. C'est du moins ce qu'a déclaré hier la présidente de ce groupe, Mlle Ruth Veillet, qui a rappelé que la situation est au point mort depuis que les employés ont rejeté l'hypothèse de règlement que leur a soumise le conciliateur le 21 octobre dernier.

Les employés ont aussi demandé au gouvernement d'étudier la situation financière de Sabem et de tenter de simplifier tout le système d'allocation de contrats. "Les contrats sont alloués par la commission scolaire, laquelle est financée par le ministre des Transports, lequel est financé par le ministre de l'Éducation, lequel puise ses revenus au ministère des Finances; c'est un peu ridicule et ça complique les choses", a dit Mlle Veillet qui croit que les employés de Sabem devraient être sous la responsabilité des commissions scolaires.

La compagnie Sabem assure le transport de plus de 10,000 étudiants fréquentant les commissions scolaires de Repentigny, Le Gardeur et l'Assomption. Ils sont privés de ces services depuis le 21 octobre.

Les employés soutiennent que la compagnie leur impose des conditions de travail peu reluisantes surtout en ce qui a trait à l'entretien des véhicules dont ils ont charge, aux congés qu'ils jugent peu nombreux et au salaire.

Ce n'est pas la première fois que les grévistes demandent au gouvernement de nommer un médiateur dans ce conflit. Une demande à cet effet avait déjà été formulée le 28 octobre dernier.

Mazout à revendre

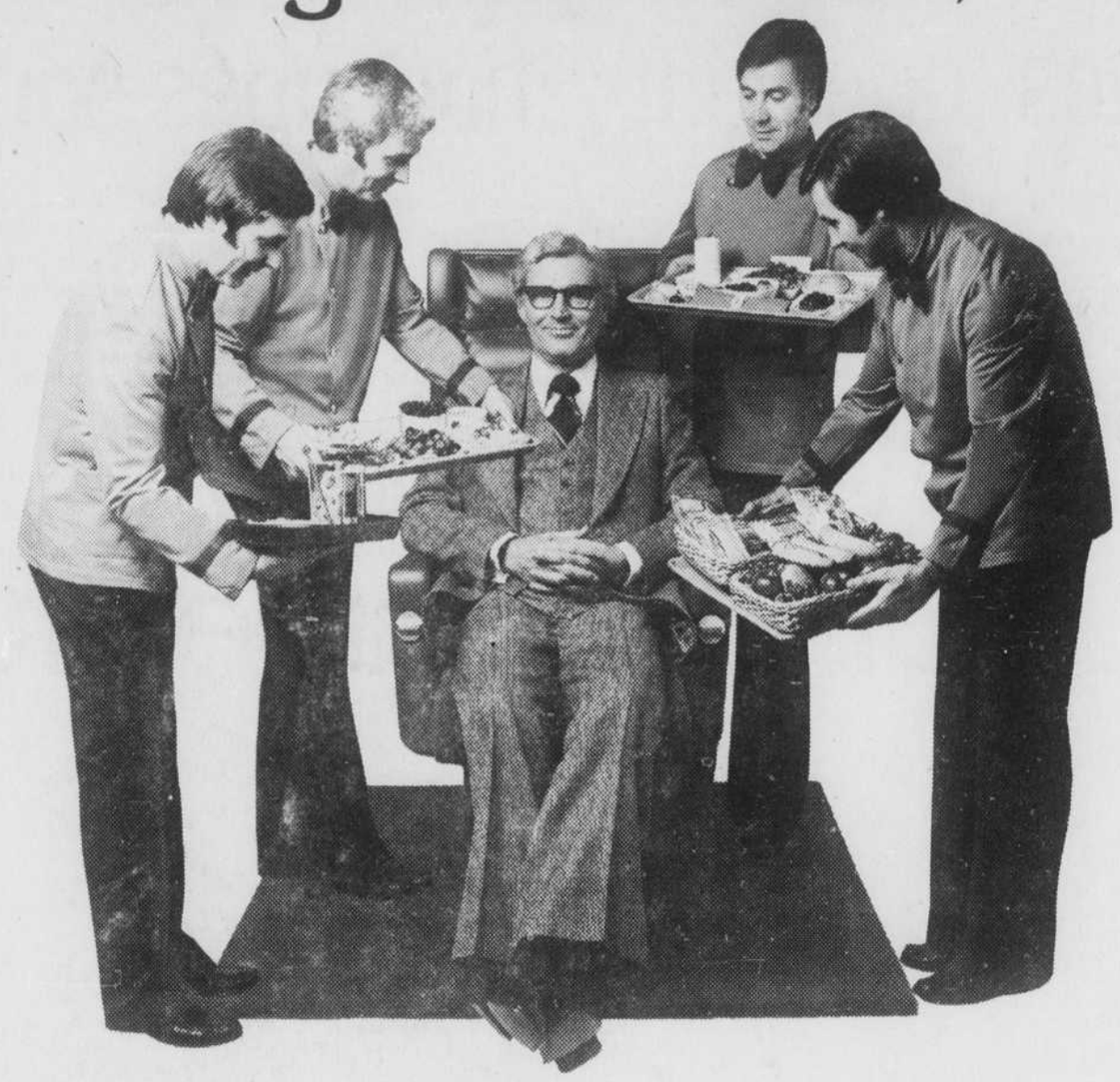
OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a révélé hier que M. Maurice Beaulieu, de Sainte-Clothilde, avait été condamné à $5,000 d'amende pour avoir fait payer à des clients du mazout qu'ils n'avaient pas reçu.

M. Beaulieu avait installé sur ses camions-citernes un mécanisme permettant à une certaine quantité de mazout passant par le compteur de retourner au camion, plutôt que d'être livré au client... qui en acquittait quand même la facture.

C'est l'amende la plus élevée qui a été imposée à une compagnie ou à un individu au cours des mois de juillet, août et septembre.

Dans son dernier rapport trimestriel, le ministère souligne qu'il y a eu ainsi 23 condamnations pour des violations aux lois de protection des consommateurs.

Le service de grande classe, ça existe encore.



Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

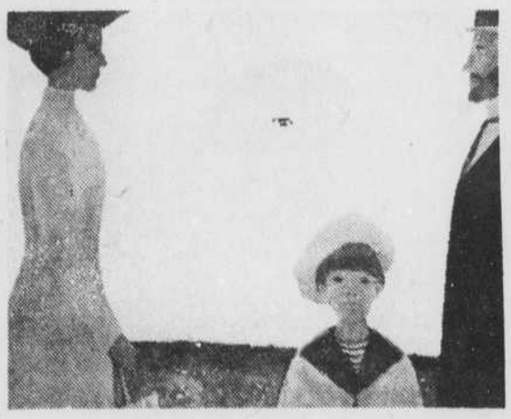
Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'oeuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York, Hôtel Toronto ou Lord Simcoe. Stationnement gratuit à la gare de Dorval.
À partir de $89.95

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.

VIA Rail Canada

JEAN-PAUL LEMIEUX



CHOIX DE 30 SUJETS

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243

NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE

atelier 66

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous – nous sommes là pour assurer votre quiétude.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Les bons vins français qui séduisent les connaisseurs sont loin d'être toujours les marques les plus connues.

Le sage—qui aime et connaît vraiment les meilleurs crus, préfère le plus souvent des vins français mis en bouteilles par des petits viticulteurs.

Ces vins sont élevés avec le plus grand soin par des artisans qui y mettent tout le temps qu'il faut. C'est souvent plus long. Mais c'est plus vrai.

En voici quatre, et des meilleurs. De véritables trouvailles. Et, chose curieuse, leur prix est plus qu'abordable.



LES TROUVAILLES DU SAGE

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, mercredi 30 novembre 1977

Remise d'une pétition au gouvernement

Les parents catholiques engagent le débat sur l'école privée

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Le débat autour du maintien de l'enseignement privé au Québec a pris une ampleur toute particulière hier quand 400 personnes, massées au Salon rouge du parlement, sont venues appuyer une pétition contenant plus d'un demi-million de signatures en faveur des écoles privées.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a lui-même tenu à assister au vibrant plaidoyer de la présidente de l'Association des parents catholiques du Québec, Mme Adéline Mathieu, de Chambly, qui a fait part des profondes inquiétudes d'une partie de la population sur le sort réservé aux institutions privées d'enseignement, surtout depuis l'avènement du Parti québécois au pouvoir.

Des représentants de tous les partis politiques ont écouté avec intérêt l'exposé de Mme Mathieu qui a reçu une ovation debout de la part des parents quand elle s'est écriée: "Je rêve d'un Québec où toute la liberté d'enseignement sera respectée, et cela au nom de tous les parents".

L'auditoire a également réservé des applaudissements nourris au premier ministre quand, à la fin de ses brèves remarques, il a assuré les gens que "ni de près, ni de loin, les droits des citoyens ne seront brimés de quelque façon que ce soit".

M. Lévesque a dû quitter le Salon rouge pour aller siéger à l'Assemblée nationale où les travaux étaient commencés depuis plusieurs minutes non sans promettre que son gouvernement tiendrait compte des arguments évoqués par les tenante de l'école privée.

Le dialogue entre le porte-parole des parents catholiques et les parlementaires s'est ensuite poursuivi pendant une heure et demie dans une atmosphère surchauffée.

Les plus ardents défenseurs de l'enseignement privé, MM. Camil Samson, Fabien Roy, André Raynauld, Raymond Garneau, Michel LeMoignan, représentant les partis de l'opposition, ont tenu des propos qui leur ont valu de fréquents applaudissements.

Par ailleurs, l'accueil a été plus nuancé lorsque le représentant du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, a répondu en des termes plus prudents au mémoire des parents catholiques.

M. Laurin, après avoir dit qu'il ne fallait pas renier l'héritage du passé, la commission Parent, s'est appliquée à mettre en parallèle les systèmes public et privé de l'enseignement, insistant sur le fait que 92% des élèves au Québec fréquentent l'école publique et qu'à cet égard, le gouvernement a une responsabilité particulière dans le développement et l'amélioration du système d'enseignement public.

Il a félicité les parents pour la qualité de leurs représentations, la contribution qu'ils apportent au débat, la réflexion qu'ils imposent au gouvernement.

Le ministre a indiqué que le ministère de l'Éducation ferait tout en son possible pour accélérer le processus de réflexion et soumettre au plus tôt une politique d'ensemble dans ce secteur.

Dans sa présentation, Mme Mathieu a évoqué brièvement les sources d'inquiétudes des tenants de l'école privée dont une résolution adoptée au dernier congrès général du PQ en mai, qui ne laissait guère de doute quant à l'intention d'éliminer, sinon la totalité, du moins la plus grande partie du secteur scolaire privé en retirant les subventions aux institutions qui refuseraient l'assimilation, selon elle.

Elle a rappelé les directives du 29 juin 1977 émanant du ministère de l'Éducation qui soumettent, pour une bonne part, a-t-elle expliqué, l'ouverture de nouvelles écoles privées au bon vouloir des commissions scolaires, après consultation du milieu.

Ces directives, a précisé Mme Mathieu, relèguent dans l'ombre le droit primordial des parents au choix de l'école et vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la loi 56.

Après avoir fait valoir le droit des parents de choisir l'école et celui des enfants à une bonne éducation, elle a soutenu que l'intérêt public commande le maintien de l'école privée.

Mme Mathieu a expliqué que le fonctionnement du système d'enseignement privé, en plus de fournir une bonne éducation, représente une économie au budget de l'État.

Le budget total du ministère de l'Education pour 75-76 se chiffrait par $2.5 milliards et moins de $95 millions, soit moins de 4%, étaient alloués au profit des institutions d'enseignement privé.

Mme Mathieu a tâché de bien faire comprendre au gouvernement que les parents catholiques qu'elle représente ne s'opposent nullement à l'amélioration du système public mais, a-t-elle ajouté, ces parents ne désirent pas non plus que l'aide gouvernementale aux écoles privées en souffre et encore moins que le principe du système de l'enseignement privé soit remis en cause.

La présidente de l'Association des parents catholiques a rejeté les propos du député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, au sujet de "l'insertion graduelle des écoles privées aux écoles publiques".

"En entendant cela, j'ai l'impression de revenir dix ans en arrière; on parlait beaucoup d'insertion il y a dix ans, des études ont été effectuées et il a été démontré que l'insertion d'un système dans l'autre est irréalisable si on veut maintenir l'autonomie des écoles privées; des expériences ont déjà été faites et on a vu ce que ça a donné", a dit Mme Mathieu.

Celle-ci a vivement reproché par ailleurs aux gouvernements, qui demandaient dans le passé au secteur privé de diversifier son enseignement, d'avoir enlevé petit à petit aux écoles privées l'enseignement spécialisé comme l'agriculture, l'enseignement aux handicapés, l'enseignement ménager, professionnel.

"Non, nous ne voulons pas recommencer ces études ni ces expériences d'insertion. Nous voulons la vraie liberté, la véritable autonomie de l'enseignement privé.

"La démocratisation de l'enseignement a voulu dire des grosses écoles. On voulait au gouvernement des grosses écoles mais nous, nous nous opposions à ces grosses écoles mais dans la plupart des cas nous n'avons pas eu gain de cause", a-t-elle dit.

Terre des hommes

Des visas gratuits à 600,000 Montréalais

par Claude Turcotte

Environ 600,000 Montréalais recevront (gratuitement si l'on peut dire) un visa pour aller à Terre des hommes l'été prochain.

C'est le maire Jean Drapeau qui a fait cette proposition-surprise au conseil municipal hier soir au terme d'un long débat sur la nouvelle façon d'administrer Terre des hommes par l'entremise d'une association récréative mise sur pied par la ville.

M. Drapeau en présentant sa notion a expliqué à juste titre que les contribuables montréalais paient de toute manière leur part pour le financement de cette exposition récréative et culturelle. Il a donc demandé à l'association d'émettre un nombre de visas correspondant au nombre de contribuables dont les noms apparaissent au rôle de valeur locative de la ville. Il y a environ 600,000 noms d'inscrits sur ce rôle. Ce sont toutes les personnes qui doivent payer la taxe d'affaire et la taxe des services (aqueduc).

Le président de l'association montréalaise d'action récréative et culturelle pour l'exploitation de Terre des hommes, M. Jacques Filion, n'a pas été pris au dépourvu par cette proposition du maire, puisque diverses modalités visant pratiquement la même fin avaient déjà été considérées par les têtes dirigeantes de l'association.

Ces Montréalais qui recevront un visa pourront donc franchir allègrement les tourniquets de Terre des hommes sans qu'il leur en coûte un sou, contrairement aux autres Montréalais, aux banlieusards et à tous ceux qui viendront de l'extérieur.

Cette annonce n'a cependant pas suscité de débat de la part de l'opposition dont l'attention était davantage retenue par le budget de $14,165,000 proposé par le comité exécutif pour la prochaine année de Terre des hommes.

Ce budget qui sera administré par l'association récréative a été voté par une majorité de conseillers, soit tous les membres du parti civique et les trois représentants indépendants de Côte-des-Neiges, MM. Auf der Maur, Normandin et Keaton.

Le RCM en bloc et l'indépendant Raymond Poulin ont voté contre la proposition du comité exécutif parce qu'ils n'acceptent pas cette formule de l'association récréative mise sur pied par l'administration Drapeau et contrôlée pour l'instant du moins par des hauts fonctionnaires municipaux qui en font partie à titre de citoyens et non de fonctionnaires.

Au nom du RCM le conseiller Paul Cliche a dénoncé vigoureusement cette solution que la ville a choisie pour assurer la permanence de Terre des hommes.

M. Cliche, reconnu jusqu'à maintenant pour ses sympathies envers le parti québécois, a servi un sérieux avertissement au gouvernement Lévesque, qui à ses yeux deviendra complice de l'administration Drapeau à moins de réagir très bientôt.

"Aucun gouvernement digne de ce nom ne saurait tolérer plus longtemps la farce grotesque que nous impose encore une fois l'administration du parti civique, surtout pas un gouvernement qui il y a un an s'est fait élire sous la bannière de l'intégrité publique. Laisser se matérialiser définitivement un projet aussi antidémocratique constituerait pour ce gouvernement, qui jusqu'ici n'a pratiquement pas bougé sur cette question, une des pires impostures et sèmerait le désarroi et le découragement dans le coeur de milliers de citoyens montréalais qui, comme moi, ont cru à la sincérité de ses hommes politiques".

C'est un fait que le gouvernement n'a pas vraiment manifesté l'intention de stopper la ville avec son projet d'association, si ce n'est de la forcer à faire approuver les budgets par la Commission municipale du Québec.

Du reste, selon M. Jacques Filion, le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Yves Duhaime, a déjà manifesté l'intérêt du gouvernement pour un pavillon dans les îles, l'été prochain.

Il n'a cependant pas encore été question de subvention à Terre des hommes de la part du gouvernement.

CTCUM: Johnson adresse des reproches aux deux parties

par Claude Turcotte

Les jeux sont faits en ce qui concerne l'étape de la médiation dans le conflit à la CTCUM. Il ne reste plus qu'à attendre le rapport des deux médiateurs, ce que tout le monde fait à Québec comme à Montréal.

MM. Bernard Crevier et Jean-Jacques Deguire ont eu une dernière réunion hier après-midi avec les représentants patronaux, puis ils ont quitté l'hôtel où depuis onze jours ils ont revu une à une toutes les clauses des deux conventions collectives de travail, celle du personnel de l'entretien et celle des employés de bureaux.

Il s'agit maintenant pour eux de préparer le rapport que le ministre du travail, M. Pierre-Marc Johnson, s'attend de recevoir jeudi soir au plus tard.

À la CTCUM comme chez les syndiqués on avait vraiment très peu de choses à dire hier, si ce n'est "nous attendons".

À l'Assemblée nationale, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, n'a guère été plus loquace sauf pour adresser certains reproches aux parties impliquées dans ce conflit:

"Ces longues séances de médiations ont donné lieu à la discussion de 292 paragraphes dont de nombreux paragraphes qui n'avaient jamais été l'objet de discussion entre les parties lors de 26 séances de négociation et de 10 séances de conciliation.

"Il est normal qu'à la lumière de ce conflit on se pose des questions sur le sérieux des négociations qui ont eu cours à la CTCUM avant l'intervention du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Je n'en blâme en aucune façon une partie ou l'autre. Je présume que le fardeau de cette responsabilité repose sur les deux parties quant à certains éléments sûrement."

Par ailleurs M. Johnson a refusé de donner quelque crédibilité que ce soit à la rumeur d'une loi spéciale qui apparamment circulait à Québec.

"Il faut donner toutes les chances possibles à ce rapport de connaître possiblement un agrément de la part des parties ou tout au moins d'être agréé en partie. À partir de ce moment, on verra", a répondu le ministre au député de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, et au chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron.

Les deux syndicats impliqués prévoient tenir une assemblée environ 24 heures après la réception du rapport pour décider de leur attitude.

On devrait donc connaître au cours du week-end la tournure que prendra ce conflit. Advenant le cas d'une poursuite de la grève, le gouvernement n'aurait pas grand recours à part une loi spéciale. M. Johnson a cependant refusé d'indiquer hier si avant l'adoption d'une telle loi il tenterait une intervention personnelle.

aujourd'hui

À 12 h au Holiday Inn à Longueuil, M. Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral du Québec, est conférencier au déjeuner de la Chambre de commerce de la Rive sud.

●

À 12 h 30 à l'hôtel Ritz Carlton, M. Louis Brunel, vice-président aux communications de l'Université du Québec, entretient les membres du club Kiwanis-Saint-Laurent de l'impact des Télécommunications sur les affaires, l'économie et l'enseignement.

●

À 18 h à l'hôtel Méridien, M. Jean Alfred, député péquiste de Papineau, est conférencier au dîner de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. M. Alfred traitera de l'intégration des néo-Québécois à la collectivité québécoise.

●

À 19 h 30 à l'école Alpha, rue de l'Académie à Rosemère, séance d'information à l'intention des comités de citoyens sur les programmes de prévention des inondations.

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Saint-Hyacinthe**, à l'Institut de technologie agricole, de 10 h à 16 h; à **Sainte-Anne-de-Bellevue**, au Cégep John Abbott, de 12 h 30 à 17 h; à **Montréal**, au Collège de Maisonneuve, de 10 h à 16 h.

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT NICKY
GRILLADES
FRUITS DE MER
Nicky
Sortie 69 de l'autoroute
Réservations: 1-228-2426

AVIS DE CONVOCATION
Le Conseil d'Administration des **Centres Marronniers Inc.** tiendra sa Séance publique d'information, **mardi, le 6 décembre 1977, à 20:00 heures** au **Centre des Marronniers, 5695, ave. des Marronniers, Montréal.**
BIENVENUE À TOUS

VENEZ PROFITER À LA
MAISON DU LAITON
des nombreuses aubaines offertes à l'occasion de notre grande vente de décembre 1977
Des lits en laiton de toutes grandeurs, lustres, horloges, miroirs, housses en fourrure, divans, lampes, tables, étagères, tableaux, patères, chevalets, matelas, antiquités, verre teinté, cadeaux et une foule d'autres objets.
La maison du laiton
Aussi, articles en laiton importés
Le lit en laiton
2105, rue de la Montagne
(entre Sherbrooke et de Maisonneuve)
844-8553



Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph, Québec — 529-5756
STATIONNEMENT GRATUIT
CARTES CHARGEX ● AMERICAN EXPRESS ● MASTER CHARGE

TOUT UN CADEAU
SUPER INTER
29 DÉCEMBRE 6 JANVIER

éditorial

La FTQ en congrès

Tandis qu'à cause de la grève du transport en commun, des centaines de milliers de citoyens souffrent depuis près de deux semaines des inconvénients à la fois pénibles et coûteux, il fait plutôt anachronique de constater que, réunie en congrès à Montréal, l'une des trois grandes centrales syndicales du Québec ne trouve rien d'autre à proposer sur le thème brûlant des relations du travail dans le secteur public qu'un voeu pieux demandant qu'à l'avenir les services essentiels (qu'on se garde bien de définir) "fassent l'objet de négociations entre les parties impliquées" et qu'à défaut d'entente entre les parties, un médiateur fasse à celles-ci une recommandation publique!

Ce voeu laisse entendre qu'en matière de services essentiels, la volonté de la partie syndicale serait en définitive souveraine, puisqu'elle ne saurait accepter dans la plus sombre des hypothèses que des recommandations dont elle resterait libre de disposer à son gré. Il laisse également entendre que, lorsque des services absolument essentiels sont impliqués, l'intérêt et les besoins du public doivent être subordonnés à l'intérêt immédiat des parties syndicale et patronale. En des termes qui se veulent polis et modérés, il entérine au fond les exemples très nombreux d'irresponsabilité dont le Québec a été témoin ces dernières années. Il montre une fois de plus que, prompt à condamner, le mouvement syndical n'admet pas encore qu'il est lui aussi devenu dans cette société un important "establishment" dont les devoirs et responsabilités doivent être soumis à la critique publique au même titre que les agissements des autres "establishments" avec qui il partage désormais le pouvoir.

A la suite des drames nombreux qui ont surgi dans le secteur public en relation avec des conflits de travail, on s'attendait à ce qu'un effort spécial de recherche soit proposé aux délégués de la FTQ réunis à Montréal sur les moyens à inventer pour que le bien commun soit moins sauvagement subordonné à des intérêts particuliers. On s'attendait à tout le moins à une résolution d'urgence demandant un règlement juste et rapide du conflit de la CTCUM, qui a déjà traîné au-delà de toute mesure raisonnable. Or, ce ne sont pas les échos timides entendus au sujet des services essentiels qui feront avancer les choses dans ce secteur. Sous cet aspect au moins, les dirigeants de la FTQ, tout comme ceux des autres centrales, paraissent fort éloignés du sentiment réel des gens ordinaires dont ils aiment tant se réclamer en d'autres circonstances.

•

Cela étant dit, il faut convenir que le président de la FTQ, M. Louis Laberge, de même que les auteurs du document "Un programme pour maintenant", qui résume les orientations actuelles de la centrale, avaient emprunté pour lancer les travaux du 15e congrès de la FTQ un accent empreint de sérieux et d'un souci de responsabilité peut-être plus marqués que les années précédentes.

Jusqu'à l'an dernier, il y avait à Québec un gouvernement marqué dans les milieux syndicaux du signe de l'anti-syndicalisme, de la collusion avec les firmes multinationales et le capitalisme. Aussi la direction de la FTQ n'éprouvait-elle aucune gêne à critiquer ce gouvernement à fond et à embrasser dans la réprobation dont elle l'enveloppait tout le régime qu'il symbolisait à ses yeux. Il y avait dans cette vision quelque chose de manichéen et de profondément injuste que l'histoire se chargera de corriger. On ne pouvait cependant rien y changer à court terme.

Or, l'élection du 15 novembre 1976 a apporté à ce sujet un changement important. On a beaucoup parlé ces derniers mois de la dimension nationale du mandat confié au PQ. Mais dans l'appui que, seule parmi les centrales syndicales, la FTQ accorda au PQ pendant la campagne électorale, la dimension sociale du projet péquiste comptait probablement davantage. Dans la vision social-démocrate du PQ, la FTQ se reconnaissait du moins en partie. D'où le choix qu'elle fit de l'appuyer ouvertement.

Un an plus tard, la FTQ tient à conserver son indépendance à l'endroit du parti au pouvoir. Elle n'hésite pas à parler à ce sujet d'"autonomie complète", de "liberté de manoeuvre totale", aussi bien dans l'action que dans la définition d'objectifs politiques à long terme. Mais fidèle à la préférence qu'elle exprimait il y a un an, la FTQ ne fait pas mine de tourner le dos au gouvernement Lévesque sous prétexte qu'il ne lui aurait pas donné entièrement satisfaction jusqu'à maintenant.

Contrairement à la CSN, qui a déjà adopté une attitude passablement agressive envers le gouvernement, la FTQ semble vouloir "assumer" ce dernier dans toute la mesure humainement possible. Envers le gouvernement Lévesque, la FTQ, explique M. Laberge, "a voulu adopter une attitude à la fois positive et critique", parce qu'il émanait d'un parti qui s'était révélé le plus proche des revendications du mouvement syndical.

Que cette attitude tienne toujours, on n'en saurait trouver de meilleure indication que dans la réaction de la FTQ devant la version modifiée du projet de loi 45. Tandis que la CEQ et la CSN y allaient toutes deux de dénonciations sévères, la FTQ au contraire maintient quant au fond son appui au projet gouvernemental. Elle émerge ainsi comme le principal allié du gouvernement Lévesque dans les milieux syndicaux, même si à plusieurs égards le socialisme que préconise la FTQ est souvent très éloigné du type beaucoup plus réservé de social-démocratie que met de l'avant le PQ.

A l'endroit du gouvernement Lévesque, la FTQ prend ainsi figure d'aiguillon sympathique mais non inconditionnel. C'est là une ligne de conduite responsable. Car il serait trop facile, après avoir désiré qu'un parti prenne le pouvoir, de refuser de l'assumer au moins partiellement sous prétexte de garder sa virginité intacte.

•

Si l'appui de la FTQ aux orientations sociales du gouvernement péquiste n'est atténué que par une certaine lenteur imputée à ce dernier, la centrale syndicale se montre toutefois plus réservée en ce qui touche l'option constitutionnelle du PQ.

"La FTQ, explique Louis Laberge, a donné un appui tactique au PQ pour des raisons sociales et économiques, sans prendre position sur le projet de souveraineté-association proposé par ce parti. Il était possible de faire cette distinction parce que la question nationale devait être réglée non par une élection mais par la tenue d'un référendum".

Mais le référendum s'en vient désormais à grands pas, et il faudra prendre position sur la grande question qui avait été mise entre parenthèses en novembre 1976. Or, dans son message inaugural, le président de la FTQ aborde cette question avec une ouverture impeccable.

M. Laberge souligne avec raison que la question constitutionnelle ne saurait être divorcée des options sociales et économiques. Pour les travailleurs surtout, les secondes sont étroitement imbriquées dans la première, et vice-versa. Le rappel constant et impitoyable de cette donnée de base pourrait être l'apport le plus décisif du mouvement syndical au débat qui s'amorce.

Non moins éloquente est l'insistance que met M. Laberge à rappeler que les Québécois devront seuls décider de leur avenir politique, sans avoir à subir l'ingérence d'aucune belle-mère, d'aucun parrain, d'aucun tuteur. On aurait aimé que soit davantage souligné l'impact qu'aura le choix des Québécois sur le sort des travailleurs du reste du pays, avec qui ils ont eu partie liée pendant plus d'un siècle. En soi, le principe invoqué par le président de la FTQ est néanmoins solide et sain.

On accueille enfin avec un vif intérêt l'assurance donnée par M. Laberge que "toute position de la FTQ sur la question nationale devra faire suite à un débat approfondi et à une vaste consultation à l'intérieur de nos rangs" et que "les diverses options possibles" seront examinées sérieusement.

L'examen se fera surtout, s'il n'en tient qu'à M. Laberge, en fonction des intérêts des membres de la FTQ et des travailleurs québécois. Vu la grande mobilité sociale et professionnelle qui existe dans notre milieu, les travailleurs eux-mêmes ne manqueront toutefois pas de s'élever à une vision plus exigeante embrassant non seulement leurs intérêts immédiats mais aussi la dimension civique et politique plus large du choix qu'ils seront appelés à faire. Et il faut souhaiter qu'en toute objectivité et honnêteté, on leur fournisse à cette fin la meilleure documentation et la plus solide information disponibles, dussent-elles émaner de sources indépendantes du mouvement syndical.

Après avoir entendu M. Laberge, on a l'assurance que l'option constitutionnelle de la FTQ, s'il doit y en avoir une, fera suite à un débat approfondi et à une vaste consultation dont on souhaite trouver l'équivalent dans nombre d'autres organisations. Pourvu que l'action des mois à venir vienne confirmer cet engagement, la valeur démocratique de l'opération-référendum en sera enrichie d'autant.

Claude RYAN

La nouvelle version du projet 45

Quand la CSN et la CEQ jouent les vierges offensées

par GHISLAIN DUFOUR

■ A son titre de vice-président exécutif du Conseil du Patronat du Québec, Ghislain Dufour nous fait tenir l'opinion que voici sur les amendements que le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, vient d'apporter au projet de loi no 45 modifiant le Code du travail.

Les raisons invoquées, principalement par les dirigeants de la CSN et de la CEQ, pour s'opposer aux amendements au projet de loi 45, sont de nature à laisser croire qu'un certain syndicalisme québécois ne désire rien d'autre que la loi de la jungle dans le domaine des relations de travail.

Les amendements proposés par le ministre Johnson ne changent pas les principes du projet de loi no 45, principes qui sont apparus à tous comme avantageant les structures syndicales. Ces amendements, en effet, n'assurent pas une meilleure démocratie syndicale, ni n'imposent des responsabilités vraies aux syndicats en contrepartie du précompte syndical obligatoire, ni ne réduisent l'intervention de l'État au moment du premier conflit de travail, ni ne protègent le droit strict qu'a une entreprise de tenter d'opérer au mieux son entreprise, même en temps de grève, selon les principes et les coutumes généralement admis en Amérique du Nord.

Au plan des principes, non seulement rien n'est changé, mais les amendements vont plus loin encore que le projet initial, et ce, à l'avantage toujours des structures syndicales. Ainsi, à propos de la démocratie syndicale, l'amendement proposé ne consiste pas, comme le demandait le patronat, à assurer la surveillance des votes de grèves, à protéger le droit de vote de tous les cotisants d'un syndicat et à établir une règle d'interprétation des votes (majorité des personnes ayant droit de vote); au contraire, l'amendement a pour effet principal de limiter le nombre de cas où s'appliquerait la règle du vote secret, comme le demandaient les syndicats. En fait, les demandes syndicales allaient plus loin: aucune règle dans aucun cas. L'amendement va quand même dans le sens de la demande syndicale: limiter le nombre de cas où s'applique la règle du vote secret, et non pas dans le sens des demandes patronales: établir des règles qui garantiraient que "le vote secret" ne sera pas seulement un simulacre de démocratie. Que vaut, en effet, un "vote secret" sans surveillance, si le résultat dépend de la majorité des personnes participant aux votes et si un syndicat peut décider seul de la façon d'organiser la réunion où se prend le vote?

Dans le cas de la négociation d'une première convention collective, l'intervention d'un arbitre dont les décisions seraient exécutoires était possible, selon le Bill no 45, s'il y avait grève ou lock-out. Selon l'amendement proposé, cette intervention est possible n'importe quand, à la demande de l'une des parties. Ainsi, l'amendement augmente l'importance de l'intervention d'un tiers, contrairement à ce que demandait le patronat.

Dans le cas des mesures anti-briseurs de grève, l'amendement principal rend ces mesures plus étanches en interdisant à un employeur de transférer ses employés d'un établissement non affecté par une grève à un établissement en grève. Cela ne va manifestement pas dans le sens des demandes patronales!

Le patronat ne peut donc que continuer à s'opposer au projet de loi 45 dans sa forme actuelle, et avec les amendements proposés. Non seulement son argumentation d'hier est-elle toujours aussi valable, au plan des principes, mais certains amendements proposés renforcent encore ses motifs d'opposition à ce projet de loi.

Où sont donc alors ces concessions au patronat dont se plaignent les dirigeants de la C.S.N. et de la C.E.Q. et certains députés péquistes? Il s'agirait selon ces personnes, des deux amendements suivants: premièrement, un amendement qui autorise une entreprise, en cas de grève, à se protéger contre la destruction de sa propriété et la détérioration grave de ses biens meubles et immeubles; deuxièmement, un amendement qui précise que l'employeur doit faire la preuve du bien-fondé de sa décision devant un arbitre dans le cas où il refuse de reprendre à son service un gréviste ayant commis des actes répréhensibles.

Voilà ce qui serait, dans l'idéologie d'un certain syndicalisme, "des concessions illégitimes au patronat". Mais le problème que posent ces amendements est le suivant: comment en sommes-nous venus, dans une société dite civilisée, à être obligés de préciser dans une loi qu'un citoyen (individu ou corporation) a le droit de se protéger contre le vandalisme grave? Nous en sommes donc rendus à admettre comme normaux, dans l'action syndicale, les cas "moins graves" de vandalisme! Et un certain syndicalisme, lui, en est donc rendu à déclarer publiquement que c'est porter atteinte à ses droits que d'interdire le vandalisme "grave"!

En cas de grève, un certain syndicalisme veut avoir le droit de détruire des propriétés, de détériorer biens meubles et immeubles, et d'intimider les personnes de n'importe quelle façon. Après cela, ce syndicalisme veut qu'un gréviste, quels que soient les actes qu'il a posés, retrouve son emploi sans avoir de compte à rendre à personne. La loi de la jungle, et rien d'autre: voilà ce que demandent la C.S.N. et la C.E.Q. "Un droit de grève sans limite et sans réglementation", selon les termes mêmes du dernier congrès de la C.S.N. La loi de la jungle!

Rendons justice à la F.T.Q. sur ce point. Les porte-parole de cette centrale ont évité de soutenir une thèse aussi outrancière.

La vérité, c'est que les deux amendements présentés comme des "concessions" ne sont que des règles élémentaires sans lesquelles il n'y aurait même plus de société civilisée. Que la société soit protégée contre le vandalisme: normalement, ç'aurait dû être l'une des préoccupations principales du projet de loi initial.

N'est-il pas étonnant d'entendre dans la bouche d'un député péquiste l'argumentation suivante:

"L'interprétation large de cet amendement pourrait permettre aux employeurs de passer outre aux dispositions anti-briseurs de grève pour **protéger leurs biens.** Donnant en exemple le récent conflit de l'Alcan, il (le député Vaillancourt) a soumis que cette compagnie aurait pu, au moment où les 6,000 travailleurs étaient en grève et que les salles de cuves étaient "gelées", engager des gens pour faire en sorte que les salles **de cuves ne soient pas détériorées et ainsi enlever aux grévistes leur principal moyen de pression".**

Pour le patronat, ces amendements au projet de loi no 45 sont élémentaires. Élémentaires à un point tel qu'on ne peut interpréter la contestation qu'en font certains, que comme une mesure de diversion pour faire oublier les véritables enjeux de ce projet de loi: un projet de loi pro-syndical qui fait fi de nombreux principes et de libertés individuelles et qui ne réglera d'aucune façon la violence dans les relations de travail.

Sur ce dernier point, la contestation de la C.S.N. et de la C.E.Q. des deux amendements ci-haut mentionnés, devient une manière de preuve de la justesse de l'argumentation patronale, à l'effet que la violence fait partie de la stratégie intouchable de certains de nos syndicats et que ceux-ci ne sauraient accepter que l'État s'intéresse, quant à nous trop timidement encore, à cette question, qu'il y ait ou pas des travailleurs substituts aux grévistes.

bloc-notes

L'opération italienne Ottawa-Québec

Ce jeudi 24 novembre, il y avait bien une soixantaine de personnes dans le salon Laval du Château Frontenac. Gens de presse, de cabinets politiques et de fonction publique. On les distingue facilement avant même qu'ils déclinent leurs qualités: les journalistes, dans l'exercice de leurs fonctions, évitent de porter vestons et cravates; il en va tout autrement dans l'entourage des hommes du pouvoir où l'on rivalise d'élégance.

M. Marc Lalonde, ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales, avait convoqué la presse pour faire "d'importantes déclarations". Il n'en fallait pas davantage pour rameuter tous les travailleurs des communications de la tribune parlementaire. On attendait rien de moins qu'une déclaration de politique constitutionnelle sur l'avenir du Québec. Les attachés de presse avaient fait transporter des caisses de documents sur les lieux.

Puis le ministre parla. "J'ose croire que c'est par inadvertance que M. Lévesque a laissé tomber ces propos. Car ils sont inexacts. J'ose croire que M. Lévesque a été tenu dans l'ignorance du détail de ce dossier. Car, autrement, je devrais conclure qu'il cherchait par ces allégations à tromper la population du Québec et ses invités italiens..."

M. Lalonde était donc venu à Québec, tambour battant, avec toute sa suite, pour réfuter les propos du premier ministre "alléguant que le gouvernement du Québec n'aurait jamais été consulté formellement par le gouvernement fédéral sur les dispositions de l'Accord de sécurité sociale entre le Canada et l'Italie signé à Ottawa" dans la semaine du 14 novembre.

Le dossier de presse est complet: texte de la déclaration de M. Lalonde; communiqué de presse résumant cette déclaration; chronologie des communications entre Ottawa et Québec au sujet de l'accord de sécurité sociale entre le Canada et l'Italie; copies d'un projet d'accord international, de lettres, mémos, télégrammes et autres communications échangées depuis janvier entre les deux gouvernements; brochure sur le "Fédéralisme et les Relations internationales", publiée à Ottawa en 1968; copie de l'accord définitif intervenu entre Rome et Ottawa sur le même sujet; et quelques autres renseignements utiles. Le tout, bien présenté et rédigé dans une langue dont la clarté et l'élégance sont bien françaises. C'est la lourdeur du procédé qui l'est moins.

Toute cette mise en scène pour souligner avec insistance que M. Lévesque s'est évidemment fourvoyé en déclarant l'autre jour, au moment où il rencontrait le premier ministre de l'Italie à Québec, que le gouvernement fédéral n'avait pas consulté le Québec au sujet de l'accord-cadre sur la sécurité sociale. Et M. Lalonde d'ajouter que le ministère des Affaires intergouvernementales agit systématiquement de manière à laisser croire que le gouvernement du Canada refuse sa collaboration au gouvernement du Québec. C'est le contraire qui est vrai, affirme le ministre qui déclare en conclusion: "On me permettra, au nom de tous les Québécois, de prier nos amis italiens d'excuser l'embarras qu'a pu leur causer l'impair de M. René Lévesque". Seulement cela.

Cette spectaculaire intervention au coeur même de la capitale ennemie perpétue l'esprit de confrontation qui inspire désormais la stratégie fédérale. La technique de l'"overkill" est à l'honneur, c'est-à-dire le recours à une riposte démesurément disproportionnée qui porte à suspecter la bonne foi de celui qui la donne, à susciter la sympathie envers celui qui la reçoit. Et, pourtant, M. Lalonde reconnaissait dans son exposé devant la presse que "l'intérêt national commande que tout désaccord entre les deux ordres de gouvernement soit résolu le plus discrètement possible".

En réalité, tout le monde sait à présent que M. Lévesque a effectivement commis l'inadvertance qu'Ottawa lui impute avec raison. Mais, derrière cet impair, se profile l'ombre du personnage que l'on brûle en effigie tous les matins, rue Sparks, dans les bureaux des relations fédérales-provinciales. Le vilain de cette histoire s'appelle, on l'a deviné, Claude Morin. Aussi, quand la délégation fédérale, apparemment ravie de l'effet produit à Québec, eut quitté le Château Frontenac, notre ministre des Affaires étrangères convoqua à son tour la presse et, avec l'incomparable humour qu'on lui connaît depuis qu'il a — par inadvertance lui aussi — comparé son chef à Mao et à Churchill, s'empressa de donner la réplique. Reconnaissons qu'il a passé aux aveux. Appelé à San Francisco dans l'exercice de ses fonctions, il avait négligé de communiquer à M. Lévesque le dossier de l'accord-cadre canado-italien. Comme le premier ministre n'était pas familier avec cette affaire, il a tout bonnement lancé qu'Ottawa n'avait pas consulté Québec. Une fois de plus ou de moins, ce n'était pas grave!

Mais au-delà de la riposte ironique et mordante du ministre, on se perd en conjectures quand vient le moment d'expliquer ce qu'il appelle sa négligence. Comment est-il seulement possible qu'un ministre des Affaires intergouvernementales, fût-il appelé à San Francisco, oublie de remettre au chef de son gouvernement un dossier qui, normalement, sera indispensable à M. Lévesque qui doit recevoir quelques jours plus tard le premier ministre de l'Italie? D'ordinaire, quand le ministre est absent, ses collaborateurs sont là pour assurer la continuité. Il n'y avait donc personne pour préparer à l'intention de M. Lévesque un aide-mémoire sur l'état de la question alors qu'il recevait chez lui M. Andreotti! Admettons que M. Morin ait oublié ce "détail"; n'y avait-il donc pas un sous-ministre ou un haut fonctionnaire habilité à le remplacer durant son absence?

A Ottawa, on a encore une fois surdramatisé alors qu'un communiqué de 15 lignes aurait suffi à rétablir la vérité. Mais, à Québec, il y a des "oublis" et des "négligences" qui laissent songeur...

Michel ROY

Une commission québécoise des libérations

Malgré la réputation "libérale" de l'administration de la justice au pays, le sort fait aux détenus reste l'un des problèmes sociaux les plus graves, les plus négligés, les moins bien connus aussi du grand public. Sans être pire au Québec que dans les autres provinces, cette situation y demeure explosive. Aussi faut-il se réjouir que le ministre de la Justice ait décidé d'intervenir, sans plus attendre les changements constitutionnels, par ailleurs souhaités, qui pourraient rendre plus cohérents et plus efficaces les programmes visant à humaniser les prisons et à "réhabiliter" les détenus.

Dans l'entrevue qu'il vient d'accorder à notre collègue Jean-Claude Picard, le ministre cite quelques expériences encourageantes qui l'incitent à entreprendre, sur une plus vaste échelle, la réinsertion sociale d'une grande partie de la population en détention provinciale, soit d'après les statistiques actuelles quelque 19,000 personnes. Le passage des expériences-pilotes aux programmes généraux de réhabilitation, cependant, ne sera pas une opération commode à concevoir ni surtout à mettre en application.

Certes, dans certains cas, la détention est déjà à elle seule un mal social pire que le crime qui a conduit le détenu derrière les barreaux. La perte d'un emploi, la désorganisation familiale qui s'ensuit, le choc et l'infamie de la prison, tout cela contribue à multiplier les problèmes sociaux et donc les facteurs "criminogènes". Le recours à des peines plus réparatrices est de nature non seulement à prévenir ces maux mais à enrayer la récidive. On ne saurait trop le favoriser.

Par contre, comment le gouvernement provincial, ayant déjà tellement de mal à trouver un emploi aux chômeurs québécois, pourra-t-il donner du travail aux milliers de détenus qui seront "libérés" des prisons où ils sèchent dans l'oisiveté? Bien plus, à supposer que l'on trouve de l'emploi aux ex-détenus, comment le ministère de la Justice va-t-il résoudre les problèmes nouveaux de chômage qui en découleront pour les "gardiens" et "agents de sécurité" des institutions provinciales?

Car il faut bien le reconnaître, l'emprisonnement est devenu une industrie dispendieuse qui fait vivre, du juge au gardien de prison, tout un personnel dont les intérêts professionnels et économiques sont devenus, dans le régime actuel, en conflit avec les intérêts des prisonniers et avec les changements qu'il faut introduire dans le système carcéral. Les détenus en sont du reste conscients qui se plaignent de plus en plus ouvertement de la "complicité" qu'entretiennent les divers agents de l'administration de la justice avec le statu quo et ses malheurs.

Le dilemme se pose plus dramatiquement dans les institutions fédérales. Dans les pénitenciers, en effet, on ne peut faire de réforme sans réduire la population carcérale; et, cercle vicieux, on ne peut réduire cette popula-

Voir page 6: Bloc-notes

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

La plainte d'un citoyen-otage

Monsieur le directeur,

Ce qui m'impressionne dans la grève actuelle du transport urbain, c'est le mépris total des grévistes en ce qui concerne les intérêts de leurs concitoyens. Que ceux-ci souffrent énormément, qu'ils tombent malades, qu'ils perdent des sommes importantes dans leur commerce les grévistes s'en fichent et pourtant c'est grâce à leurs concitoyens qu'ils gagnent leur vie dans le transport en commun! C'est comme s'il n'y avait que les employeurs et des employés.

On parle ces jours-ci des amendements au projet de loi 45. A quand l'amendement à la loi **morale** qui semble ignorée dans les coeurs durcis des "camarades syndiqués"?

Alexis KOROVAI-METELITSKY
Montréal, le 25 novembre 1977.

Les gâteaux Vachon doivent rester notre propriété

A la suite d'un article paru dans LE DEVOIR du 22 novembre, nous apprenons que le Mouvement Desjardins a reçu une offre d'achat alléchante pour ses actions de la société Culinar. Cette société de gestion regroupe Vachon Inc., les Produits Diamants Ltée et Lido Biscuits Cie. Le Mouvement Desjardins possède 79,7% des actions en circulation de Culinar.

Le Mouvement Desjardins a une occasion unique, via la Société d'Investissements Desjardins (SID), de démontrer que le mouvement coopératif populaire est vraiment profitable à nous, les Québécois. Ce n'est pas la première fois que le groupe Culinar est l'objet de la convoitise de mains étrangères. Lors de l'entrée en scène du Mouvement Desjardins, il a échappé de peu aux Américains. Si des Canadiens veulent l'acheter, c'est sans nul doute qu'il est rentable. Et si l'investissement est intéressant pour les Américains et les Canadiens, il l'est tout autant pour nous, Québécois. Ce n'est pas le temps, alors que l'entreprise est solide et qu'il ne reste qu'à assurer son expansion, de la laisser aller à des mains étrangères. Les Québécois ont aussi droit aux profits d'une entreprise bâtie par eux.

Quand une entreprise est rentable (ventes en 1976: $81,518,624; bénifices nets: $3,615,430.), on ne la vend pas. On s'efforce de la développer encore plus, comme on l'a fait avec les Caisses Populaires. Le Mouvement Desjardins saura-t-il se tenir debout devant les "étrangers" qui lui tendent quelques sous noirs dans l'espoir de récolter des dollars, beaucoup de dollars?

Si le Mouvement Desjardins laisse aller Culinar aux mains de la C.D.C. (Corporation de Développement Canadienne) ou à toute autre entreprise au lieu d'y investir elle-même, il en désillusionnera plusieurs.

Messieurs du Mouvement Desjardins, beaucoup de Québécois ont les yeux fixés sur vous.

Claude LABELLE et
Richard LAMONTAGNE
Sherbrooke, le 24 novembre 1977.

Où va-t-on avec Air Canada?

M. Jack Horner,
ministre de l'Industrie et
du Commerce du Canada.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le tourisme canadien soit déficitaire.

Depuis plusieurs années déjà, nous sommes littéralement inondés de messages publicitaires tant à la télévision, la radio et les journaux, nous vantant les bienfaits de vacances sous le soleil de la Floride et des Caraïbes, et nous exhortant à nous rendre à Los Angeles. Parmi les plus délinquants, nous retrouvons Air Canada, une société de la Couronne. Les revenus supplémentaires ont sans doute aidé cette compagnie aérienne mais à quel coût?

Imaginez à quel point nous en serions si tout cet argent avait été dépensé à promouvoir la visite du Canada et sa connaissance ainsi qu'à la relance des attraits touristiques.

A.M. VALENTI

Île-des-Soeurs, le 15 novembre 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal-H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. A l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Editions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

La nouvelle politique québécoise de l'amiante

Si on vise surtout à créer des emplois, l'achat projeté de l'Asbestos Corporation est-il le meilleur choix ?

par ROMA DAUPHIN

■ Économiste et vice-doyen de la Faculté des Arts à l'Université de Sherbrooke, Roma Dauphin a fait de nombreuses études sur des secteurs industriels qui intéressent particulièrement la région de l'Estrie. Il a notamment fait ces derniers mois une étude sur l'industrie de l'amiante, pour le compte du Centre québécois de Relations internationales de l'Université Laval, du C.D. Howe Research Institute et de la World Peace Foundation. Le texte de cette étude, à laquelle nous avons déjà fait allusion dans Le Devoir, peut être obtenu auprès du Centre québécois de Relations internationales. Dans cet article rédigé spécialement pour Le Devoir, M. Dauphin examine le projet d'acquisition du contrôle de Asbestos Corporation par le gouvernement québécois, rendu public récemment à l'occasion du dévoilement de la nouvelle politique québécoise de l'amiante.

L'acquisition projetée de l'Asbestos Corporation constitue sans doute l'élément le plus controversé de la nouvelle politique du gouvernement québécois vis-à-vis de l'industrie de l'amiante. Dans ce texte, je ferai une analyse critique de cette décision en essayant de faire ressortir les arguments qui peuvent la soustendre. Avant de procéder, je voudrais toutefois dans un premier temps démontrer la rentabilité d'une transformation au Québec de l'amiante et souligner le défaitisme actuel des entrepreneurs francophones du Québec face à cette possibilité.

Au cours des récentes décennies, il s'est produit trois changements structurels importants qui font qu'il est maintenant certain que le Québec deviendra un jour ou l'autre un important exportateur de produits d'amiante. Ces changements sont l'abaissement graduel des droits de douane des pays étrangers sur leur importation de produits d'amiante, la hausse dans les taux nominaux des salaires au Canada par rapport à ceux des États-Unis et la dépréciation impliquée du dollar canadien et, finalement, le vieillissement de la structure industrielle du Québec et son corollaire: la mise en place de politiques et l'apparition de conditions de marché permettant une reconversion industrielle.

Comment démontrer qu'il est devenu rentable aujourd'hui de transformer au Québec une partie (peut-être 20%) de l'amiante extraite ici? Prenons le cas d'un produit transformable au Québec, soit le papier-amiante à toiture. L'information donnée par la firme Sores et Little (1) sur cette industrie servira de point de départ de la démonstration. Cette firme prétend qu'il en coûte 8.6% plus cher pour une usine localisée au Québec par rapport à une usine localisée à New York pour desservir le marché américain, compte tenu des droits de douane de 4.5% des États-Unis, des coûts de transport des fibres d'amiante ($34.97) la tonne de Montréal à New York)) et du papier à toiture lui-même ($47,00 la tonne), et du fait que le coût des fibres d'amiante représente 80 à 90% de la valeur du produit. Le chiffre de 8.6% est exact, mais il s'explique par les hypothèses adoptées. En effet, la firme Sores et Little dans son rapport préliminaire a négligé de prendre en considération deux phénomènes récents qu'elle ne devrait pas ignorer dans son rapport final, car ceux-ci vont persister pour une longue période de temps, période plus longue que celle qui est généralement considérée dans la prise de décision au niveau des investissements. Il s'agit d'abord de la politique des prix instaurée depuis au moins une année par l'Asbestos Corporation. Celle-ci charge des prix qui sont 15% inférieurs au Canada et au Québec par rapport à ceux qui ont été fixés aux États-Unis. Le deuxième fait est la dévaluation du dollar canadien. Ce dernier s'et déprécié par une marge de plus de 12% depuis le sommet qu'il avait atteint en 1976. Que l'écart de 15% dans le prix des fibres soit maintenant perçu comme un phénomène permanent au niveau des investisseurs ne devrait plus faire l'objet de doute, surtout depuis que le gouvernement québécois a fait connaître sa volonté d'acheter l'Asbestos Corporation.

Quant à la valeur du dollar canadien, il est difficile de jouer aux prophètes, mais la prédiction la plus vraisemblable est qu'elle oscillera, jusqu'au début des années 90, autour d'un niveau représentant une dépréciation de 8% par rapport au niveau de parité.

La prise en compte de ces deux nouvelles conditions de marché dans les calculs de la firme Sores et Little produit des résultats qui devraient intéresser les entrepreneurs francophones du Québec: on peut vendre à New York du papier à toiture en amiante produit au Québec à un prix de 7.3% inférieur à celui des compétiteurs américains actuels. Cette conclusion vaut également dans les textiles d'amiante, les garnitures de friction, les papiers d'amiante ainsi que dans un certain nombre d'autres produits.

Le défaitisme des entrepreneurs francophones du Québec

Comment expliquer, si notre conclusion est fondée, qu'il n'y ait pas d'investissements massifs au Québec dans le secteur des produits de l'amiante? Parmi les raisons possibles, l'incertitude due au conflit politique actuel ne saurait être négligée. Toutefois, deux raisons méritent une attention particulière et se ramènent de fait à une seule et même raison! une firme multinationale verticalement intégrée, comme l'est par exemple la Johns Manville, ne jugera pas nécessaire de réduire ses coûts de production en déplaçant ses usines de transformation mal localisées si ces dernières ne sont pas complètement dépréciées et si, en retardant cette relocalisation, elle n'anticipe pas de perdre une partie de son marché, ce qui ne manquerait pas de se produire s'il y avait un niveau élevé de concurrence dans l'industrie. Dans l'industrie des produits de l'amiante, la concurrence entre les firmes américaines est beaucoup moins vive qu'on ne le souhaiterait, et il est important, dans le but d'accélérer un repatriement de ces usines, que les entrepreneurs francophones du Québec se manifestent.

Le manque de dynamisme des entrepreneurs autochtones explique donc en partie l'absence actuelle d'investissements massifs dans l'industrie québécoise des produits de l'amiante malgré qu'il serait tout à fait possible de réaliser dans ce secteur des profits importants. La validité de cette interprétation a été confirmée récemment par le président du conseil du patronat du Québec. M. Pierre DesMarais déclarait en effet qu'il ne croit pas à la possibilité de transformer sur place l'amiante québécoise parce que, déclaration pour le moins aberrante, les marchés sont situés à l'étranger. A quoi sert-il, avec une telle attitude, de répéter inlassablement, même si on a raison, que les travailleurs du Québec ne sont pas assez productifs? Il semble bien que le mal en question soit contagieux et que les entrepreneurs francophones du Québec en soient les premiers atteints. Est-ce exagérer que de demander que l'on étudie à nouveau la situation de l'amiante et que l'on considère la possibilité de fusionner des capitaux québécois et des capitaux américains dans le but de tirer profit d'une situation que nous croyons très encourageante pour le Québec?

L'achat de l'Asbestos Corporation

L'achat de l'Asbestos Corporation est sans doute l'élément le plus discutable de la politique de l'amiante du gouvernement du Québec. Comme le gouvernement justifie surtout sa décision par sa volonté de créer des emplois, nous examinerons uniquement dans cette optique la logique du raisonnement qui sous-tend la décision gouvernementale. Quelle est la politique québécoise optimale dans l'amiante si l'on vise strictement à créer des emplois? Est-ce bien l'achat de l'Asbestos Corporation? Pour répondre à cette question, il faut souligner au départ une condition nécessaire à la transformation sur place de l'amiante du Québec: il faut que le prix des fibres d'amiante soit moins élevé pour les producteurs québécois de produits d'amiante que pour les compétiteurs étrangers. Une fois cette condition assurée, une expansion de la production québécoise devrait se réaliser à moins que les autres conditions du marché ne soient modifiées et ne viennent annuler le premier avantage.

Une taxe à l'exportation est l'instrument par excellence dont dispose l'autorité politique afin de créer l'écart désiré au niveau du prix des fibres. Cet outil, cependant, n'est cependant pas à la disposition du gouvernement du Québec, pour des raisons constitutionnelles. Dans le but de contourner le problème constitutionnel, le Québec pourrait toutefois subventionner son industrie des produits de l'amiante par le truchement d'une société nationale de transformation et/ou de financement du secteur de transformation et, parallèlement, hausser les droits miniers. Ces deux mesures, prises ensemble, pourraient avoir les mêmes effets sur les prix qu'une taxe à l'exportation.

Dans l'examen du projet d'achat de l'Asbestos Corporation, il importe surtout de noter que cette compagnie avait déjà adopté publiquement, le 1er janvier 1977, et même avant cette date, selon certaines informations, une politique de prix qui produisait l'écart désiré de 15% entre les prix canadiens et les prix internationaux des fibres d'amiante. Cet écart de prix devait normalement suffire à rentabiliser une production québécoise, advernant même un retour très improbable au niveau de parité du dollar canadien.

Une première question

La première question que l'on peut poser au gouvernement est donc la suivante: pourquoi acheter l'Aspestos Corporation lorsque cette compagnie avait déjà instauré une politique de prix aussi favorable à l'économie québécoise que celle que pourrait adopter une société d'État? Est-il nécessaire de sortir des coffres de l'État plus de 100 millions pour l'achat de la compagnie et peut-être des sommes aussi importantes, qui sait, pour neutraliser l'impact sur l'économie du Québec de la démobilisation des entrepreneurs autochtones et des représailles possibles des firmes multinationales et du gouvernement américain?

L'implantation d'une entreprise d'État, surtout dans le secteur de l'amiante et compte tenu de l'écrasante force de la John Manville, ne risque-t-elle pas, soit de discréditer à jamais le recours futur à cet instrument qui, dans le passé, ne semble pas avoir produit une performance à toute épreuve, soit de conduire à une nationalisation complète de toutes les mines d'amiante du Québec, aboutissement encore plus inquiétant dans la conjoncture politique et économique actuelle du Québec? Le moins que l'on puisse dire, est que la décision du gouvernement du Québec d'acheter l'Asbestos Corporation est prématurée aussi longtemps que cette compagnie maintiendra sa politique actuelle des prix. Car ni une entreprise d'État, ni l'imposition d'une taxe à l'exportation, camouflée ou non, ne peuvent produire un environnement économique aussi favorable à la transformation au Québec de son amiante.

La coopération Québec-Ottawa

On peut essayer de justifier à posteriori la décision du gouvernement québécois en invoquant le contexte politique actuel au Québec et le manque évident de coopération entre, le gouvernement québécois, le gouvernement fédéral et le patronat québécois. Le gouvernement du Québec, advenant une modification de la politique actuelle de prix de l'Asbestos Corporation qui défavoriserait le Québec, craint peut-être de ne pouvoir intervenir dans le but de rétablir une situation aussi favorable via le moyen d'intervention suggérée tantôt. Ce moyen, comme nous l'avons dit, est une taxe à l'exportation camouflée sous la forme d'une subvention à l'industrie des produits de l'amiante et une taxe à l'extraction. Le gouvernement fédéral s'opposerait-il vraiment, pour des motifs constitutionnels, à une telle initiative du gouvernement du Québec? Une réponse à cette question permettrait de juger de la pertinence de la décision du gouvernement du Québec. Si le gouvernement fédéral donnait sa bénéfiction à une telle initiative éventuelle du gouvernement du Québec, alors la décision d'acheter Asbestos Corporation s'avérerait, à mon avis, une erreur. Si, d'autre part, le gouvernement fédéral avait des vues opposées et faisait valoir ses droits d'imposer une taxe à l'exportation, la décision de Québec deviendrait beaucoup plus compréhensible. Il y a des risques évidents qu'une taxe à l'exportation de l'amiante, imposée par le gouvernement fédéral, et, sans modification de la politique canadienne des transports dans le sens des provinces de l'Ouest, produise des effets pervers sur l'économie du Québec. Une telle mesure pourrait en effet réduire la production des mines d'amiante du Québec sans comporter l'assurance que l'industrie des produits de l'amiante s'implanterait au Québec. Dans cette hypothèse, l'achat de l'Asbestos Corporation pourrait être interprété comme un geste du gouvernement du Québec qui, conscient de la force d'attraction de l'Ontario, pourrait contraindre l'industrie à se localiser au Québec.

Dans cette brève analyse de la décision gouvernementale visant à acheter l'Asbestos Corporation, je suis très conscient qu'il y a beaucoup plus de questions que les conclusions fermes. Cette attitude découle de ma conviction qu'il est nécessaire d'instaurer une étroite collaboration entre les syndicats, le patronat et le gouvernement du Québec, de même qu'entre les deux ordres de gouvernement, afin d'accélérer une reconversion de la structure industrielle du Québec et des Cantons de l'Est. Le gouvernement fédéral, en maintenant le cours du dollar canadien à un niveau qui correspond à la force concurrentielle des industries canadiennes et de par sa stratégie aux présentes négociations du GATT, peut jouer un rôle des plus important. Le gouvernement du Québec a le devoir de s'assurer que toutes le retombées économiques se présentent au Québec. Les entrepreneurs du Québec ont là, à mon avis, une chance qu'ils ne sauraient laisser tomber, qu'au prix de conséquences graves pour l'avenir de l'économie du Québec. Finalement, les syndicats ont eux aussi des responsabilités importantes, en particulier dans l'établissement de normes de salubrité qui convaincront les travailleurs que les risques pour leur santé ne sont pas plus élevés dans cette nouvelle industrie que dans les autres industries du Québec. Sans cette coopération, l'économie du Québec pourrait sombrer dans un état dépressif et être appelée à subir éventuellement, quel que soit le parti politique au pouvoir, une médecine des plus radicale.

(1) Sores et Little, **Étude des possibilités de fabrication des produits d'amiante au Québec,** août 1977.

lettres au DEVOIR

Le débat dont ne voulaient pas les ténors du PLQ

Avant de se laisser emporter par l'euphorie de son récent congrès d'orientation, le Parti libéral du Québec devrait étudier l'observation très sobre faite par Michel Roy dans l'édition du 21 novembre du DEVOIR. Selon M. Roy, si une élection devait avoir lieu aujourd'hui, notre programme électoral serait à peu près le même que celui qui a valu la victoire aux péquistes l'automne dernier. Donc, même si nos illusions sont réconfortantes, les sondages publics ne le sont pas. Le Parti québécois remporterait cette élection hypothétique.

Malgré que les délégués aient semblé désireux d'identifier de nouvelles politiques, le PLQ ne l'a pas fait, sauf en ce qui a trait au chapitre constitutionnel. Soyons francs, à part une confiance renouvelée et notre opposition normale au Parti Québécois, quelle est notre politique? Qui sommes-nous? Pourquoi les électeurs nous choisiraient-ils?

A mon avis, notre aile parlementaire a raté une belle occasion de répondre à ces questions en refusant d'exercer le leadership nécessaire dans le domaine de la langue d'enseignement, un domaine qui est la cause de la chute des deux derniers gouvernements, et qui sera sûrement un facteur dans la défaite du gouvernement actuel et de tout gouvernement québécois éventuel qui ne solutionnerait pas ce problème à la satisfaction de tous les Québécois.

Il suffit de l'instinct politique le plus élémentaire pour réaliser pourquoi les délégués étaient si désireux de retourner au libre choix de la langue d'enseignement. Il semble que ce soit le seul moyen de donner un enseignement adéquat de l'anglais comme langue seconde à leurs enfants. Toutefois, l'establishment du Parti a découragé tout débat d'une résolution amendée et parrainée par l'Association Libérale du comté de Berthier, laquelle aurait engagé le Parti dans un enseignement tellement avancé de la langue seconde dans les écoles françaises et anglaises que les diplômés des deux systèmes scolaires pourraient s'exprimer avec facilité dans les deux langues. La législation restrictive serait alors inutile et le libre choix deviendrait possible.

Au lieu d'encourager une discussion entre gens raisonnables, nos ténors ont choisi d'intimider les délégués lors de la session plénière de dimanche en soulevant le faux problème d'un désaccord possible au sein du Parti. Les journalistes ont presque tous noté que les délégués ont hésité avant d'approuver une résolution amendée. Si les délégués avaient été conscients que ce compromis est quasi identique à ce que prône René Lévesque depuis longtemps, comment auraient-ils voté? L'union du Parti libéral se fait en imitant René Lévesque! "Les libéraux n'ont pas assez réfléchi sur leurs insuffisances passées, leur élitisme, leur éloignement du peuple, leurs tendances manipulatrices", nous dit Michel Roy.

Si nous avions eu assez d'imagination pour proposer que cette solution soit référée à un comité spécial chargé de faire des recommandations quant au contenu et à l'échéancier au prochain congrès d'orientation, non seulement aurions-nous eu l'appui en bloc des délégués, mais aussi une initiative politique sûre prouvant notre raison d'être.

Cela nous aurait permis d'étudier les résultats du programme proposé par la Commission scolaire Baldwin-Cartier de Montreal West Island où, en septembre 1978, 60% des cours des premières années de l'élémentaire dans les écoles anglaises seront donnés en **français**, permettant aux diplômés d'être le plus bilingues possible. Il va de soi, cependant, que les parents des enfants qui fréquentent les écoles françaises exigeront une amélioration considérable de l'enseignement de l'anglais langue seconde afin que leurs enfants rivalisent avec les diplômés des écoles anglaises. Sans quoi, comme le disait un délégué de Rimouski, "les Anglais continueront de nous dominer dans l'avenir, mais cette fois en français!".

Donc, si l'objectif de notre politique linguistique est d'assurer que les diplômés de nos écoles soient assez compétents en français pour participer pleinement en français dans la société québécoise, cela importerait-il vraiment que les enfants de la Commission scolaire Baldwin-Cartier fréquentent une école française ou une école anglaise?

Comme le français devient de plus en plus la langue dominante de travail, et avec des programmes semblables à celui de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, nous pourrions atteindre un équilibre au niveau scolaire qui correspondrait aux désirs et espérances des Québécois francophones.

Hélas, un tel débat n'a pas eu lieu. Avoir peur de faire un si petit pas en avant le jour même où l'impossible se produisait: le chef d'État égyptien, Anwar Sadat, reçu tel un héros à Jérusalem où il a adressé la parole au parlement israélien, un événement que personne n'aurait pu imaginer, même il y a deux semaines!

A moins que le Parti Libéral du Québec ne développe un leadership plus créateur et ne se rapproche des militants, il ne sera pas vainqueur lors de la prochaine élection provinciale.

Robert SAUVÉ
Commissaire - (quartier no 4),
La Commission des Écoles Catholiques de Montréal et,
Membre du Parti libéral du Québec - (N.D.G.)

Montréal-Ouest, le 25 novembre 1977.

martel + gagnon
MEUBLES ET OBJETS EXCLUSIFS & ORIGINAUX
Une boutique de conception novatrice qui allie :
– Des meubles et accessoires conçus par des designers québecois
– Des objets d'art
– Des antiquités et lits de cuivre
– Les services d'un designer en aménagement intérieur.
500, est Rachel, Montréal (coin Berri)
Tél.: 521-7001

POUR L'EUROPE
Louez votre Renault Simca Citroen
ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location
BILLETS AVION
toutes destinations
S.E.T.A
Tél.: 861-0200/3906
Permis 13868252-0280

INFORMATION ET ÉDUCATION
OECUMÉNIQUES
avec
RENÉ BEAUPÈRE, O.P.
éminent oecuméniste de Lyon
SAMEDI : le 3 décembre, de 9h.30 à 16h.00
GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL
2065 ouest, rue Sherbrooke
Inscription: $4.00 (lunch inclus)
Prière de s'inscrire au Centre Canadien d'Oecuménisme
(514) 937-9176

SUCO
auto-développement du tiers-Monde

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
TRIMESTRE D'HIVER 1978
Admission (nouveaux étudiants)
Inscription (anciens étudiants)
2 DÉCEMBRE
Renseignements: 343-6090

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION
La direction de la Résidence Biermans, centre d'accueil pour adultes, a le plaisir d'inviter tous les intéressés à son assemblée publique d'information, laquelle aura lieu
le mardi, 6 décembre 1977, à 17:30h
au
7905 est, rue Sherbrooke, Montréal
(salle des loisirs)

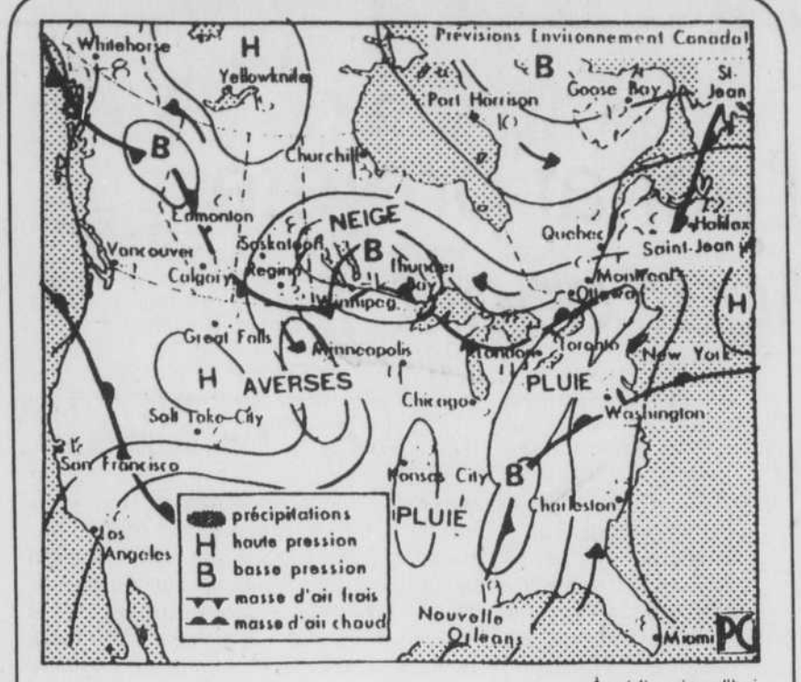
placements en
OBLIGATIONS
avec rendement défiant toute concurrence

1 an	8½%
2 ans	9%
3 ans, 4 ans	9¼%
5 ans, 6 ans	9½%
7 ans, 8 ans	9¾%
9 ans, 10 ans	10%

Les intérêts sont payables semi-annuellement
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC
Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-9681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0160
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	862-9341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Noranda	762-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531

la météo



À midi, aujourd'hui

Outaouais: nuageux en après-midi, suivi de neige intermittente et risque de pluie verglaçante. Maximum près de 1. Pluie et doux jeudi.

●

Lac-Saint-Jean: passages nuageux. Maximum près de moins 5. Neige se changeant en pluie jeudi.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: passages nuageux. Maximum près de moins 5 sur la rive nord et près de moins 2 sur la rive sud. Neige jeudi.

●

Sud des Laurentides, Québec et Trois-Rivières: passages nuageux suivis de neige et risque de pluie verglaçante. Maximum près de moins 2. Pluie et doux jeudi.

●

Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: passages nuageux. Maximum près de moins 4, sauf près de moins 2 en Abitibi. Neige ou neige mouillée jeudi.

●

Pontiac-Témiscamingue et nord des Laurentides: passages nuageux. Maximum près de moins 2. Neige se changeant en pluie jeudi.

●

Montréal et Cantons et l'Est: nuageux suivi de neige intermittente et risque de pluie verglaçante. Maximum près de 1. Pluie et doux jeudi.

suites de la première page

LES LOGEMENTS

1977, par rapport à l'année record de 1976, la situation aurait tendance à se résorber progressivement. Pour les 10 premiers mois de 1977, il ne s'est donné que $596 millions de contrats de construction résidentielle, contre $764 millions l'an dernier. Mais la construction résidentielle demeure quand même à un niveau très supérieur (plus 62%) à ce qu'il était en 1975.

Même si, à court terme, la SCHL semble vouloir mettre un frein aux nouveaux développements immobiliers, cela n'empêchera pas la situation de s'aggraver, selon M. Brien.

Le directeur régional de la SCHL souligne que les taux élevés de chômage au Québec décourageront l'immigration et on constatera, par ailleurs, une "très nette émigration à l'extérieur de la province en 1977".

M. Brien cite des données sur 90% du transport inter-provincial démontrant clairement qu'entre les neuf premiers mois de 1976 et 1977, les déménagements (calculés en poids) du Québec vers l'extérieur se sont accrus de 58%, et de 70.6% vers l'Ontario. Par contre on a assisté à une diminution des entrées vers le Québec. Ainsi, pour neuf mois, le solde net des déménagements représent pour le Québec "un déficit en augmentation de 169% avec toutes les autres provinces canadiennes, et en augmentation de 229% avec l'Ontario".

Pour lutter contre le chômage, les gouvernements n'ont donc pas la ressource d'appuyer la construction résidentielle alors que construire de nouveaux logements ne viendrait qu'alourdir un marché déjà saturé. Il est d'ailleurs remarquable que, dans le plan de "soutien de l'emploi" du gouvernement québécois, les $78.8 millions consacrés au secteur de l'habitation ne concernent pas la construction de nouveaux logements à proprement parler mais plutôt la restauration et l'isolation du parc de logements existants.

Ces statistiques de la SCHL laissent entrevoir de sombres perspectives pour l'industrie de la construction alors que les plus récentes données de l'Office d'expansion de la CUM confirment, pour les derniers mois, des tendances à la baisse dans tous les secteurs de la construction. Une légère reprise en octobre est attribuable selon la division de la recherche économique, au fait qu'en octobre 1976 l'industrie de la construction faisait face à une grève mais, comparés avec ceux de 1973, les résultats de 1977 laissent apparaître une chute de 44.3%.

En octobre, deux contrats de $10 et $6 millions ont été accordés sur le territoire de la CUM pour la rénovation de trois entrepôts dans le Vieux Montréal et la construction d'un autre sur le boulevard Timmins, ce qui améliore les résultats pour la construction commerciale.

Quant à la construction industrielle, elle n'atteint même pas $12 millions sur le territoire de la CUM au cours des 10 premiers mois, contre $55.9 millions en 1976 et $54.9 millions en 1975.

Les observateurs sont par ailleurs surpris de voir que la récession ne frappe pas la région métropolitaine de Toronto: à des baisses de 22%, 13% et 43% dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel à Montréal, il faut en effet opposer des augmentations de 37%, 59% et 14% dans la région de Toronto.

Dans la mesure où la valeur des permis de bâtir est un indicateur de l'activité future de l'industrie de la construction, l'avenir préoccupe également. Le directeur régional de la SCHL a ainsi souligné qu'à l'échelle de la province, pour les huit premiers mois de 1977, la valeur des permis de construction des secteurs industriel et commercial accuse des baisses respectives de 16% et 50% par rapport à l'année précédente. Dans les régions métropolitaines de Montréal, Québec et Hull, les baisses dans le secteur commercial sont de 41%, 63% et 92%. Quant au secteur industriel, "la baisse de 36% dans la région métropolitaine de Montréal, commente M. Pierre Brien, neutralise et de loin les hausses pourtant très importantes dans les régions métropolitaines de Québec, Hull et Chicoutimi-Jonquière".

LA GRC

MM. Dare et Bourne ont réaffirmé qu'ils ne savaient rien de ces actes illégaux révélés dernièrement et qu'ils en avaient pris connaissance en même temps que le ministre.

Ils ont continué, comme ils l'avaient fait la semaine dernière à huis clos, à informer le comité parlementaire de la nature de leurs activités. On y a appris, entre autre, que la Central Intelligence Angency (CIA) américaine ne mène pas d'opération "seule" sur le territoire canadien et que si elle y était, ce serait avec l'accord du Canada. Ou encore que le service de sécurité de la GRC s'occupe de "renseignements" au Canada mais pas à l'étranger, autrement dit qu'il n'a pas de réseau d'espions à travers le monde.

M. Simmonds a reconnu que certains responsables de ce que la presse appelle des "activités illégales" étaient encore au sein de la GRC, mais qu'il convenait d'attendre les résultats des travaux de la commission royale d'enquête McDonald, créée en juillet, pour établir clairement leur niveau de responsabilité.

A une question du député de Vancouver-Kingsway, Mme Simma Holt, qui considère que tout mouvement séparatiste est une menace à la "sécurité de la nation", le général Dare a refusé "d'identifier" les cibles des activités de "surveillance" de son service de sécurité. "Toutes nos opérations se déroulent conformément à la loi", a-t-il cependant ajouté.

MM. Dare et Bourne ont fermement nié que la GRC ait systématiquement surveillé un ou des campus universitaires canadiens, comme l'ont fait, à certains moments, les services de sécurité des Forces armées.

Théoriquement, le comité parlementaire de la Justice doit étudier cette semaine le budget du solliciteur général, mais il tend évidemment à se transformer en commission d'enquête à son tour. Avant que tout le monde se réconcilie autour des déclarations de M. Simmonds, on a assisté hier à une lutte de "points d'ordre", les conservateurs cherchant à parfaire leurs connaissances, les libéraux les invitant à aller le faire ailleurs et à cesser de "salir la GRC".

Grand défenseur du corps policier pour l'heure, le député de Longueuil, M. Jacques Olivier, a multiplié les rappels à l'ordre et au respect des réputations. Il s'est posé lui-même en modèle en arguant qu'il pourrait bien dire par exemple que "le député péquiste de Verchères, celui qui a écrit "La filière canadienne", est un agent double de la GRC". Mais on ne devrait jamais dire ainsi n'importe quoi, selon M. Olivier, et la réputation de M. Jean-Pierre Charbonneau est donc restée sauve.

LE SOLLICITEUR

1970 qui ont justifié la mention de ces événements dans un rapport du commissaire de la GRC et du rapport du surintendant Nolan chargé de mener une enquête interne à la GRC.

Me Robert a indiqué que le solliciteur général consentirait à dévoiler les parties de ce rapport ayant trait aux quatre actes criminels décrits dans le mandat de la Commission d'enquête. Il s'agit de la perquisition dans les locaux de l'APLQ, de l'entrée par effraction en vue de s'approprier des documents du PQ, du vol de dynamite et de l'incendie d'une grange.

Le rapport du surintendant Nolan porte non seulement sur les actes criminels connus, mais aussi sur d'autres pratiques douteuses de la GRC utilisées au Québec et ailleurs au Canada. Me Robert a parlé d'autres actes "illégaux, illicites ou non autorisés".

Les procureurs de la Commission d'enquête demandent toutes les parties de ce rapport ayant trait à des actes survenus sur le territoire du Québec.

Le litige entre le commissaire Keable et M. Fox fera l'objet d'un examen du juge James Hugessen, de la Cour supérieure, la semaine prochaine. Ce dernier entendra en effet une requête en évocation dans le but de faire déclarer inconstitutionnel et ultra vires le mandat de la Commission d'enquête. La semaine dernière, le juge Hugessen a refusé d'interrompre les travaux de la Commission jusqu'à ce qu'il se prononce sur la requête en évocation.

Me Robert a souligné que le solliciteur général avait transmis le rapport du surintendant Nolan et tous les documents, notamment les dépositions des policiers interrogés, à la commission fédérale d'enquête le 6 novembre dernier. Il semble que le solliciteur général du Canada n'a informé le ministre de la Justice du Québec d'aucun autre acte criminel commis par des policiers de la GRC.

M. Fox serait disposé, selon Me Robert, à déposer un nouvel affidavit si le commissaire Keable insiste pour obtenir les approbations de projets d'écoute électronique. Selon Me Robert, le solliciteur général estime qu'il n'est pas dans l'intérêt public de divulguer ces approbations.

Le débat sur les objections du solliciteur général doit se poursuivre aujourd'hui. M. Keable se propose de rendre une décision avant la fin de la semaine.

Par ailleurs, le témoignage du sergent Henri Pelletier, de la GRC, a révélé que la dynamite volée devait servir à des "sources humaines" infiltrées dans des groupes terroristes. "La dynamite aurait été requise pour la remettre à une source afin de la valoriser dans le milieu", a dit le témoin.

Le sergent Pelletier relatait alors une conversation qu'il avait eue avec le gendarme Bernard Dubuc lequel, sous les ordres du sergent Don McCleery, responsable d'un groupe d'interventions préventives, avait participé à l'incendie d'une grange et au vol de dynamite.

Rappelons que lors de son témoignage, le sergent Claude Brodeur, affecté au groupe "G-2" (et non "G-4" comme il avait été déclaré), a admis qu'il s'était débarrassé de 14 bâtons de dynamite. Le sergent Brodeur n'avait pu dire à la Commission ce qu'il était advenu d'une quarantaine d'autres bâtons volés dans la région de Rougemont.

Le sergent Pelletier n'a pas informé ses supérieurs, vers 1972, des confidences que lui a faites le gendarme Dubuc. Cette responsabilité ne lui revenait pas, estime-t-il, et, à son avis, il n'aurait pas dû connaître ces faits.

Le témoin a indiqué que la GRC pouvait détenir d'autres documents établissant une relation entre l'APLQ et les felquistes exilés à Cuba. Il s'agirait de télégrammes dont le contenu pouvait être connu grâce à une source infiltrée à l'intérieur de la Société canadienne des télécommunications transmarines ou de toute autre société de transmission des messages internationaux.

Le sergent Pelletier a maintenu que la lettre de Cuba avait bel et bien été retrouvée dans la bourse de Louise Vandelac, oubliée dans les locaux de l'APLQ. La note écrite de sa main sur un rapport manuscrit de l'agent Robert Samson ne fait pas allusion à une opération policière. Il s'agirait, selon le témoignage, d'une affirmation de Louise Vandelac pour éviter les reproches de ses compagnons de l'APLQ.

Dès le 12 octobre 1972, cinq jours après la perquisition, la GRC ouvrait un dossier particulier sur l'opération bricole. "Le dossier de l'APLQ serait suceptible d'être vu par plusieurs personnes. On a voulu sortir l'opération du dossier de l'APLQ. C'est normal dans un dossier délicat", a dit le sergent Pelletier.

La GRC aurait suivi la même procédure dans le cas de "L'opération Ham", nom de code donné à l'effraction dans un local de Montréal en vue de s'approprier des documents du Parti québécois, en janvier 1973.

En mars 1976, à la suite des révélations de l'agent Samson, le sergent Pelletier a participé à la rédaction d'un rapport sur l'opération Bricole. Ce rapport destiné au directeur du service de sécurité, M. R. Dare, démontre que l'opération avait pour but de rendre inopérante l'APLQ, de donner le coup de grâce au Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec (MDPPQ) et par conséquent, de ruiner la commune juridique de l'avocat Robert Lemieux. La collecte de renseignements ne constituait que le but secondaire de l'opération.

Le rapport affirme aussi que l'agent Robert Samson a probablement entraîné la GRC dans une aventure sans que ses supérieurs aient pu apporter toute l'attention désirable à cette opération. "En regardant cette opération, nous croyons que, en nous plaçant dans le contexte d'octobre 1972, les objectifs demeurent valables, l'opération a été bien exécutée et nous avons atteint nos objectifs. Il devient évident, toutefois, que nous nous retrouvons dans une position embarrassante: parce que nous n'étions pas au courant du moment de l'opération, nous nous sommes retrouvés face au choix d'annuler tout le projet ou de donner notre immédiate approbation. Nous pensons que l'agent Samson est probablement responsable de cette situation. Comme nous n'étions pas informés que l'opération devait se dérouler la fin de semaine du 6 octobre, l'inspecteur Vermette et le surintendant Forest étaient en vacances et l'inspecteur Cobb remplaçait le surintendant Forest."

LE COMMANDO

tant: "Je crois que ce fut une erreur."

On sait que la "mise en situation" dont parle M. Hamel, qui était exposée de long en large dans le feuillet de laboratoire servant aux expériences, le "Commando du pif", prévoyait l'utilisation éventuelle des explosifs ainsi fabriqués pour une occupation de l'établissement par les étudiants.

M. Hamel dit n'avoir jamais pris au sérieux cette "situation tout à fait hypothétique", qu'il considère simplement comme un moyen, discutable, de "susciter l'intérêt des étudiants".

M. Hamel a par ailleurs révélé qu'à sa connaissance environ 175 étudiants sur 300 avaient effectivement participé aux séances de laboratoire en question, soulignant qu'il n'y avait finalement eu aucun accident.

Ni M. Hamel ni le directeur des services pédagogiques, M. Sénéchal, ne peuvent dire toutefois combien d'explosifs ont été fabriqués, ni ce qu'il en est advenu, puisqu'aucun contrôle n'était exercé par l'administration sur ces séances de laboratoire. M. Sénéchal prétend que ce n'est pas son rôle, comme coordonnateur de la vie étudiante, de surveiller les labs de chimie.

D'autre part, aucune question n'a été posée sur cette affaire, hier à l'Assemblée natinale, au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui avait pourtant sa réponse toute prête. Les membres de l'opposition qui devaient poser ces questions étaient, semble-t-il, retenus ailleurs. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que l'on connaîtra probablement la réaction officielle de M. Morin.

LA CECO

tant que la CECO devienne un organisme permanent. Il désire plutôt que la commission travaille à partir de mandats ad hoc, limités dans le temps. Cette formule permettrait d'effectuer certains changements au sein des commissaires ou encore des procureurs et des enquêteurs au rythme des dossiers qui seront abordés.

De plus, les diverses modalités de fonctionnement de la commission (audiences publiques, séances télévisées, etc...) sont actuellement d'un certain nombre de consultations que les autorités du ministère de la Justice mènent auprès de ceux qui ont jusqu'ici été associés aux travaux de la CECO et seront soumises, au cours du mois de décembre, à une réunion des membres de la commission parlementaire de la Justice de manière à ce que des représentants de tous les partis politiques soient appelés à donner leurs commentaires sur la question.

Bien que, pour sa part, M. Bédard se soit montré fort discret sur ce que lui-même souhaite à ce sujet, il a tout de même laissé entendre qu'il désirait que la commission soit un peu moins tapageuse à l'avenir, notamment au chapitre des séances télévisées. "On peut se poser un certain nombre de questions sur l'utilité de telles séances maintenant que le grend public est beaucoup mieux sensibilisé qu'il y a quelques années au monde du crime organisé", a-t-il dit.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de retenir pour l'instant, c'est que le ministre de la Justice entend se servir de la CECO comme instrument privilégié de lutte contre le crime économique. Il désire au surplus, devait-il ajouter au cours

30 novembre

par la Presse Canadienne

Il y a aujourd'hui 195 ans, en 1782, un traité de paix intérimaire était signé entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, mettant ainsi fin à la Guerre révolutionnaire américaine. Cette guerre prit virtuellement fin en octobre 1781 lorsque le major-général Charles Cornwallis capitula à Yorktown, Virginie. Le traité de paix formel fut conclu le 3 septembre 1783 à Charleston, en Caroline du Sud.

Principaux anniversaires historiques:

1946 — Levée des contrôles sur les prix et les salaires imposés au Canada durant la Seconde Guerre mondiale.

1936 — Destruction par le feu du Crystal Palace de Londres.

1900 — Oscar Wilde, auteur anglais, meurt.

1521 — Le pape Léon X meurt sans avoir reçu les derniers sacrements.

1292 — John Balliol est couronné roi d'Écosse.



Marc-André Bédard

de l'entrevue, augmenter sensiblement les effectifs de la Sûreté du Québec et de la police de la Communauté urbaine consacrés à la lutte contre ce type de crimes.

Il souhaite d'ailleurs que ces deux corps policiers, qui constituent le coeur de la force policière du Québec, si on exclut la GRC, spécialisent davantage leurs activités à un moment dira-t-il où "les criminels deviennent de plus en plus spécialisés".

Pour l'instant cependant, et si on excepte les importantes modifications effectuées il y a quelques mois à la direction et aux structures policières de l'île de Montréal, M. Bédard n'envisage aucun changement majeur chez les corps policiers avant d'avoir reçu le rapport du groupe de travail présidé par M. Lucien Saulnier.

On sait que ce groupe, qui a été constitué le printemps dernier, doit revoir l'ensemble des problèmes liés à l'administration et à la gestion des forces policières sur l'ensemble du territoire et proposer le cas échéant une réorganisation d'importance de tout ce secteur. Son rapport doit être déposé au cours des prochains mois.

"Les deux prochaines années vont donner lieu à beaucoup de discussions et de consultations sur cette question de l'organisation du travail policier dans l'ensemble de la province", de dire le ministre.

M. Bédard refuse toutefois d'indiquer le sens des réformes qu'il souhaite apporter dans ce secteur, précisant cependant que le type de changements intervenus au niveau de la police de la CUM constitue un indice certain de la direction générale qu'il entend donner à toutes ces modifications.

Direction où, indiquera-t-il, il entend faire en sorte que les élus, municipaux, supramunicipaux et provinciaux seront de plus en plus appelés à donner les orientations générales mais où les divers corps policiers devront de plus en plus apprendre à s'autogérer en termes administratifs.

Par ailleurs, le ministre a déjà annoncé qu'il entendait soumettre au contrôle de la commission de police les activités québécoises de la Gendarmerie royale, un organisme qui échappe complètement aux autorités du Québec. Il devra, pour ce faire, soumettre à l'Assemblée nationale un amendement à la loi de la Commission de police.

De plus, M. Bédard affirme ne pas avoir renoncé à obtenir du gouvernement fédéral la compensation financière reliée au fait que le Québec a son propre corps policier. On se souviendra que cette compensation avait été réclamée une première fois par l'ancien titulaire de la Justice, M. Jérôme Choquette.

À l'époque, M. Choquette réclamait environ $300 millions, mais depuis ce temps, la note a augmenté et atteindrait maintenant $700 millions, de dire M. Bédard.

En fait, le ministre québécois semble conserver peu d'espoir de récupérer ce montant plus qu'appréciable mais estime qu'il faut quand même laisser le débat ouvert, surtout au moment où les municipalités recontrent autant de difficultés à maintenir leurs corps policiers.

L'AMIANTE

La création de la SNA avait été annoncée par le premier ministre à Thetford-Mines à la fin du mois d'octobre alors qu'il rendait publique la politique québécoise de l'amiante ainsi que l'intention du gouvernement de se porter acquéreur de la Société Asbestos Corporation propriété à 54% de la compagnie américaine General Dynamics. La SNA est l'élément central de cette politique puisque elle en sera le principal exécutant.

La nouvelle société aura pour objet, liton dans le projet de loi, "la recherche, le développement et l'exploitation de gisements d'amiante, y compris la mise en marché de la production; toute activité de nature industrielle, manufacturière ou commerciale reliée directement ou indirectement à la transformation de la fibre d'amiante". La société, ou les filiales qu'elle créerait, pourra conclure des accords de participation ou acquérir des entreprises poursuivant les mêmes fins.

C'est le ministre des Finances qui sera l'unique actionnaire de la SNA, tandis que le ministre tuteur sera le ministre des Richesses naturelles. Elle sera dirigée par un conseil d'administration d'au moins sept membres. Les administrateurs seront nommés par le gouvernement et liés à la société par un contrat d'une durée variant entre deux et cinq ans. D'autre part, le ministre des Richesses naturelles aura le pouvoir d'émettre des directives à la SNA, mais devra les déposer devant l'Assemblée nationale.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, a indiqué hier au cours d'une conférence de presse que le gouvernement voulait voir adopter ce projet de loi avant la fin de la session. Ce projet a une importance certaine puisque la SNA devra être sur pied au moment où la transaction avec General Dynamics sera complétée. Même si les négociations avec cette compagnie américaine n'ont pas véritablement commencé, les préparatifs vont bon train de part et d'autre, chacun ayant entrepris de faire l'évaluation de l'Asbestos Corporation. Cette semaine General Dynamics a annoncé ses couleurs en disant que pour sa part elle jugeait que $60 l'action serait le prix minimum qui pourrait être exigée tandis que M. Bérubé hier soulignait que cela lui apparaissait comme un prix maximum.

En même temps qu'il déposait le projet de loi 70, M. Bérubé a annoncé la formation au sein de son ministère du Bureau de l'amiante. Cet organisme qui aura un mandat de deux ans se voit confier trois responsabilités principales: préparation des lois et règlements nécessaires à l'application de la politique d'amiante; négociation des ententes de développement avec les sociétés productrices d'amiante; et aide au démarage de la SNA.

Au chapitre des ententes de développement, le Bureau de l'amiante aura notamment à mettre sur pied avec l'industrie un Centre de recherche et de développement de l'amiante, à évaluer et diriger les intentions d'investissements dans la transformation de l'amiante, à déterminer les principaux marchés extérieurs pour les produits fabriqués au Québec, et à collaborer aux études de développement et de mise en valeur de nouveaux gisements d'amiante, dont le gisement d'Amiante-Abitibi dans la région d'Amos.

Le bureau sera dirigé par M. Daniel Perlstein, qui est présentement sous-ministre par interim aux Richesses naturelles depuis le mois de juillet dernier.

Enfin M. Bérubé a annoncé hier l'adjudication de huit contrats de recherche sur l'amiante, totalisant un peu plus de $380,000. L'Université de Sherbrooke reçoit cinq de ces contrats tandis que les trois autres vont au Centre de recherche industrielle du Québec.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

tion rendue encore plus "dangereuse" par les conditions internes de détention. Avant d'entreprendre de relever pareil défi, si jamais Ottawa lui cède sa juridiction, le gouvernement de Québec serait prudent en mettant d'abord à l'épreuve les lois et les programmes qu'il envisage pour les détenus des prisons provinciales.

Entre-temps, il faut souhaiter que le public soit saisi des expériences positives en cours et du dossier sur lequel le ministre doit fonder la législation qu'il entend présenter sous peu à l'Assemblée nationale. Sans un changement de mentalité dans le grand public, en effet, les réformes risquent de tourner court et d'avoir un effet de boomerang contre le ministère, au premier "accident" un tant soit peu spectaculaire dans les mesures envisagées.

DÉCÈS

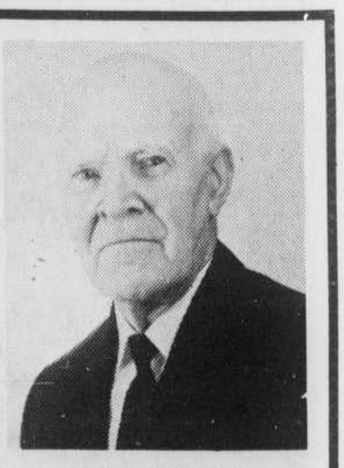
CHAREST, Georgette. — À Sillery, le 19 novembre 1977, est décédée, Georgette Charest, ex-infirmière à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal. Fille de feu Georges Charest et de feu Eugénie Darisse, Rivière-du-Loup. Elle laisse dans le deuil sa soeur Rollande (épouse de Charles Bilodeau). Les funérailles ont eu lieu le 21 novembre, en l'église Saint-François-Xavier, Rivière-du-Loup, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

DUSSAULT Fernand Dr. — À l'Hôpital Royal Victoria, le 27 novembre 1977, est décédé, Dr. Fernand Dussault, époux bien-aimé de Simone Hert. Père de Michèle (Mme C. Deguise) et Serge (époux de Hélène Sabourin). Aussi lui survivent 3 petites-filles: Claude, Anne et Hélène Deguise. Des funérailles privées ont eu lieu mardi, le 29 novembre 1977. Direction: Wray-Walton-Wray, 1459 rue Towers, Montréal.

LAJOIE, Jeanne. — À l'Hôpital St-Luc, le 27 novembre 1977, est décédée, Jeanne Henrichon, épouse de feu J. Alphonse Lajoie. Elle laisse deux soeurs: Mme Anna Cummings et Mlle Lilia Henrichon. Les funérailles auront lieu mercredi 30 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Clarke, MacGillivray, White No 5580 rue Sherbrooke ouest, pour se rendre à l'église St. Augustine of Canterbury où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière catholique de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND, Majorie Mlle. — À Montréal, le 28 novembre 1977, est décédée, Mlle Majorie C. Marchand, fille de feu Majorique Marchand et de feu Corine Demers. Elle laisse dans le deuil une soeur Madeleine (Mme Jean D. Baril) et un beau-frère Jean D. Baril. Les funérailles auront lieu jeudi 1er décembre. Le convoi funèbre partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée No 5650 chemin Côtes-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU, Fernande. — À Montréal, le 24 novembre 1977, est décédée, Mme Fernande Viau, née Bourassa. Elle laisse son époux Roger Viau, son fils Robert (époux de Madeleine Ouellette) et sa fille Nicole (Mme René Doucet) ses petits-enfants: Jacques Viau, Michel Doucet, Danièle Doucet et Anick Doucet. Les funérailles ont eu samedi le 26 novembre en l'église St-Viateur d'Outremont.



DEUIL CHEZ LES FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

Frère Chrysophore (Germain LÉVÊNES) est décédé à St-Bruno le 28 novembre 1977 à l'âge de 91 ans et 2 mois.

Né en France (Quimper) de Jean LÉVÊNES et de Corentine TOUHASTEL, il est entré au Noviciat Saint-Gabriel à Péruwelz en Belgique le 23 décembre 1907. Le Frère Chrysophore est arrivé au Canada en 1909 et il a été éducateur-enseignant presque toute sa vie.

Il a enseigné à Ste-Thérèse-de-Blainville, Ste-Rose et St-Martin (Laval), St-Tite (C. Laviolette), St-Henri de Mascouche, Montréal-Est, et Orphelinat St-Arsène (Montréal). En 1972, il se retira à la Villa Grand-Coteau à St-Bruno.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er décembre 1977. Le convoi funèbre partira des Salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église de LA VISITATION (boul. Gouin), où les funérailles seront célébrées à 10 h 00 et, de là, au cimetière de la Communauté à Saint-Bruno, lieu de la sépulture. Parents, anciens élèves et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

au fil des mots

Le genre des noms

par Louis-Paul Béguin

Une question que les lecteurs m'ont souvent posée est la suivante: Qu'est-ce qui détermine le genre d'un nom?

Ce n'est pas toujours facile de déterminer le genre d'un nom. On dit une table, mais un câble, un volume, mais une plume. Comme le mot plume vient d'un mot latin féminin, il a gardé son genre en français. Et volume vient d'un neutre latin, et comme les neutres latins sont en général des masculins français, on trouve vite la raison. Le genre d'un mot français est souvent celui de l'étymon. Naturellement, comme toute règle qui se respecte, il y a de nombreuses exceptions.

Bien des mots ont été mis par erreur au féminin, parce qu'ils se terminaient par la voyelle "e", qui marque le féminin en français la plupart du temps. C'est le cas de: idole, énigme. D'autre part, le genre des noms a changé au cours des ans. Voici quelques mots qui furent jadis du genre féminin et qui sont aujourd'hui employés au masculin: âge, doute, mensonge, navire, négoce, orage. C'est l'usage qui a fait changer le genre des mots. L'Académie, plus tard, dut en tenir compte. On a dit longtemps un entre-côte, parce qu'il s'agissait d'un "morceau entre les côtes". Perdant son trait d'union, le nom devint féminin, puisque côte était féminin.

En général, les grammaires nous le disent, les noms terminés par les suffixes: age, ard, as, at, ateur, eau, ement, er, ier, et, in, isme, oir, on, sont du genre masculin. Sont du genre féminin, en général, les noms finissant par: ade, aie, aille, ailles, aine, aison, ance, asse, ée, elle, ence, esse, ette, ie, ille, ison, té, tion, ure.

Attention: vermicelle est du masculin (de l'italien) mais étincelle (du latin) est féminin. Il faut dire un libelle.

On fait au Québec et dans les provinces françaises, l'erreur de mettre au féminin des mots commençant par une voyelle. Cela tient au fait qu'il est difficile, l'article étant souvent élidé, de savoir le genre par l'expérience: comme on dit l'autobus, l'avion, on se trompe dans d'autres cas: une belle autobus et une belle avion. Attention aux mots suivants, tous du masculin: hôtel, autobus, avion, argent, ascenseur, évier (et non le lévier, autre faute).

Les mots nouveaux, pour ce qui est de leur genre, se soumettent aux règles établies selon leur origine, leur formation, leur suffixe: le logiciel, le libre service, les grands média, ce dernier nom étant du masculin plusiel, médium étant masculin. Je persiste à dire que média est la meilleure orthographe. Pas besoin d'ajouter un "s".

des quatre coins du PAYS

Vers un sommet économique

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, convoquera prochainement les premiers ministres des provinces pour discuter de la situation économique. Il en a parlé avec M. William Davis, de l'Ontario, et il doit prendre une décision après avoir causé également avec M. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, M. Sterling Lyon, du Manitoba, et M. René Lévesque, du Québec. Dans une interview après sa rencontre avec M. Trudeau, lundi, M. Davis a dit que cette conférence aura probablement lieu en février.

Deux types de chasseurs

Le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, a indiqué hier que le Canada fera probablement l'acquisition de deux types de chasseurs pour les Forces canadiennes afin de remplir ses obligations envers l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et NORAD. Au cours d'une conférence de presse à la base de Chilliwack, en Colombie-Britannique, M. Danson a précisé que les besoins différents des deux organismes de défense rendaient trop coûteuse l'acquisition d'un seul avion pour répondre à tous les besoins.

Mme Bégin parlera financement

Mme Monique Bégin espère rencontrer dans deux ou trois semaines ses homologues provinciaux, les ministres de la Santé et du Bien-être social, pour discuter de financement fixe selon un projet rendu public en septembre dernier. En vertu de ce projet, les provinces recevraient du pouvoir central une somme globale pour des services sociaux administrés par elles. L'adjoint parlementaire de Mme Bégin a expliqué à M. Walter Dinsdale (PC-Brandon-Souris) que Mme Bégin voulait une approbation de principe de chaque province avant de convoquer une conférence.

Publicité trompeuse, dit le CTC

La publicité du gouvernement fédéral sur l'assurance-chômage est trompeuse, estime le Congrès du travail du Canada. Les annonces dénoncées par le CTC expliquent qu'à partir du 4 décembre prochain, les prestataires d'assurance-chômage devront travailler au moins 10 semaines dans les régions où le chômage est élevé, et au moins 14 semaines dans les autres, pour avoir droit aux prestations. Selon le président du CRC, M. Joe Morris, ces changements vont éliminer des milliers de prestataires et réduire le total des montants dus à plusieurs autres milliers.

Boum des libertés civiles

L'Association canadienne des libertés civiles est inondée d'argent et de demandes d'adhésion depuis que le premier ministre, M. Trudeau, a défendu les actes illégaux de la GRC, dit M. Alan Borovcy, avocat de l'Association. "Au cours des trois ou quatre premiers jours de la semaine dernière, a dit M. Borovcy à un colloque à l'Université d'Ottawa, nous avons accueilli plus de cent nouveaux membres; les déclarations de M. Trudeau furent si outrageantes que nous nous en servons pour solliciter des fonds." M. Borovcy a déclaré à la presse que M. Trudeau traitait le vol de rubans d'ordinateur du Parti québécois comme s'il s'agissait de simples infractions au code de la route.

Mgr Gilles Ouellet, président

Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, a été élu président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) lors de l'assemblée plénière des évêques maintenant réunis à Ottawa jusqu'au 2 décembre. Vice-président de la CECC de 1975 à 1977, Mgr Ouellet succède à Mgr G. Emmett Carter, évêque de London, en Ontario. Il accède à ce poste neuf ans après son ordination épiscopale. D'abord consacré évêque du diocèse de Gaspé, il fut nommé archevêque de l'archidiocèse de Rimouski le 9 mai 1973. Âgé de 55 ans, Mgr Ouellet a exercé dans le passé plusieurs fonctions comme prêtre des missions étrangères. Pour sa part, Mgr Joseph N. MacNeil, archevêque d'Edmonton, en Alberta, a été élu vice-président de la CECC par ses collègues évêques.

Lalonde: Québec paraît prêt à collaborer

OTTAWA (PC) — Des fonctionnaires fédéraux rencontrent discrètement leurs homologues du Québec depuis un mois pour faire en sorte que soit aussi harmonieuse que possible la rencontre de vendredi entre les premiers ministres Trudeau et Lévesque.

Dans une interview, hier, un fonctionnaire du bureau de M. Trudeau a dit que les conversations porteront surtout sur les questions économiques.

Les questions plus explosives de l'unité nationale et de la réforme constitutionnelle, qui donnent lieu à beaucoup de polémiques depuis plus d'un an, seront probablement reléguées au second plan.

A la suite des rencontres de fonctionnaires, M. Marc Lalonde, ministre des Relations fédérales-provinciales, dit que l'atmosphère est telle que le gouvernement du Québec semble disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral en matière d'économie.

Les discussions préliminaires ont atteint le niveau ministériel la semaine dernière quand M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Finances, a rencontré son homologue du Québec, M. Jacques Parizeau.

M. Lalonde attribue ce qu'il appelle un nouveau désir de collaboration à "des sondages récents qui indiquent un haut degré de mécontentement des Québécois devant la façon dont leur gouvernement s'est acquitté de ses tâches économiques depuis un an".

Alors que l'économie du Québec a souffert du chômage, de la baisse des investissements et de la nervosité des financiers, l'économie canadienne, dans son ensemble, ne s'est pas portée beaucoup mieux.

Si la rencontre Trudeau-Lévesque était harmonieuse et fructueuse, elle pourrait marquer un nouveau départ des relations fédérales-provinciales, souvent comparables, au dire de M. Robert Stanfield, ancien chef du Parti progressiste-conservateur, à un débat oratoire entre les deux hommes.

La rencontre fera suite à celles que M. Trudeau a déjà eues avec sept premiers ministres sur l'économie et l'unité nationale.

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A. O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

VENTE DE COMPLETS D'AVANT NOËL

Pour préparer l'arrivée prochaine des fêtes de fin d'année, Tip Top vous offre une magnifique sélection de complets de qualité...avec des rabais qui vous combleront de joie.

Confection soignée, tissus en pure laine et en laine et polyester. Vestes entièrement doublées et ornées de piqûres contrastantes.

Tons unis, carreaux mode et rayures élégantes. Joli choix de couleurs: bleu marine, brun, havane, bleu moyen, gris moyen et vert. Ce sont des complets de qualité Tip Top dont la valeur d'origine est de jusqu'à $185.00. Pour vous aider à préparer les fêtes, nous vous donnons la chance d'économiser jusqu'à $85.00. De quoi se réjouir!



DYLEX

LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VETEMENTS REDUITS DE ⅓ OU PLUS.

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, MasterCharge et Chargex.

FAIRVIEW CENTRE POINTE CLAIRE • CENTRE LAVAL • CAVENDISH MALL • LE CARREFOUR LAVAL • PLAZA CÔTE DES NEIGES • ALEXIS NIHON PLAZA
PLACE VERTU • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • DORVAL GARDENS SHOPPING CENTRE • PLACE LONGUEUIL • CHÂTEAUGUAY MALL
LES GALERIES RIVE NORD (REPENTIGNY) • CHAMPLAIN MALL (BROSSARD) • LES GALERIES NORMANDIE (DE SALABERRY BLVD.)

Garon rendra une visite de "courtoisie" aux agriculteurs

par André Tardif

QUÉBEC — La présence traditionnelle du ministre québécois de l'Agriculture au congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles semble loin d'être acquise cette année. M. Jean Garon aurait promis de rencontrer les délégués mais plus par courtoisie qu'officiellement.

M. Paul Couture, président de l'UPA, a expliqué hier, lors d'une conférence de presse signalant le début de quatre jours de délibérations, que M. Garon avait signifié son intention d'assister à un souper en commun ce soir. On avait plutôt prévu sa visite pour demain matin, à l'occasion d'une séance plénière, mais le ministre aurait prétexté un engagement antérieur.

Que M. Garon soit quelque peu réticent à affronter les délégués n'a rien de trop surprenant. Il ne s'agit pas d'une guerre ouverte, mais on est à tout le moins à couteaux tirés, surtout depuis que Terre de chez-nous, l'organe officiel de l'UPA, a sévèrement semoncé le ministre il y a quelques mois, le sommant d'agir au lieu de constamment étudier ses dossiers.

M. Couture a discrètement jeté quelques gouttes d'eau sur le feu hier, déclarant que le gouvernement — lire le ministère de l'Agriculture — faisait preuve d'incohérence dans ses politiques agricoles.

"On devrait s'y montrer aussi cohérent que pour la plupart des autres dossiers, qui ont tous droit à un livre blanc."

Il a particulièrement reproché au gouvernement d'ignorer les agriculteurs dans la préparation de sa loi-cadre sur le zonage agricole.

"En matière d'aménagement, de zonage, de protection de l'environnement et d'enseignement, les agriculteurs québécois ont longtemps été les seuls à réfléchir et à agir, et ils ne voient pas pourquoi ils ne pourraient plus, à l'avenir, assumer un rôle d'agent privilégié."

M. Couture a également attaqué la décision récente du MAQ, via la Régie des marchés agricoles, d'imposer un plan conjoint aux producteurs de porc qui négligerait "la compétence et la responsabilité du syndicalisme agricole, pourtant légalement reconnues".

"Après plus d'un demi-siècle de travail collectif, les agriculteurs québécois se sont donnés des outils et ils ont adopté des politiques qui leur permettent d'exiger la reconnaissance de leur compétence, de leur responsabilité et de leur droit. Ils savent quel type de mise en marché convient le mieux à l'agriculture québécoise. A partir de leur prore expérience, ils ont développé les formules du plan conjoint et de la coopération qu'ils ont appris à appliquer."

Il a ajouté qu'ils connaissaient mieux que quiconque les conditions économiques dans lesquelles ils sont appelés à vivre et les correctifs qu'on devrait y apporter. "Beaucoup plus que les économistes des grands systèmes étrangers, ils sont capables de mettre au point les mécanismes susceptibles de maintenir une agriculture dynamique au Québec."

Le président de l'UPA s'est également étonné du grand nombre de personnes, groupes et corporations se découvrant soudain une vocation de défenseurs de l'agriculture québécoise. Il a dit qu'au sein même de son organisme, on retrouvait des éléments au statut douteux et aux intérêts mal avoués.

"Le temps est venu pour les agriculteurs québécois de définir quel type de producteurs le Québec a besoin et quels sont ceux qui méritent d'être soutenus par les politiques gouvernementales."

En guise d'avertissement, M. Couture a conclu en disant que les agriculteurs ont toujours occupé la première place dans le développement de l'agriculture québécoise, et qu'ils entendaient prendre les moyens pour le conserver.

Le Hansard contredit Yanakis

Le Hansard, compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes en période de session, peut non seulement constituer une excellente source de renseignements pour les Canadiens, mais peut également être fort embêtant pour un député, à l'occasion.

Et c'est ce qui s'est produit hier devant le juge Rhéal Brunet, alors que se poursuivait le contre-interrogatoire du député de Berthier-Maskinongé, Antonio Yanakis, qui est accusé de corruption et d'abus de confiance, dans l'exercice de ses fonctions. En acceptant notamment $5,990 en pots-de-vin, de l'urbaniste conseil Roger Gagnon.

Devant une lettre portant apparemment sa signature et adressée au ministre provincial des Affaires municipales du temps, M. Victor C. Goldbloom, le prévenu a déclaré que ce n'était pas lui qui avait adressé cette missive d'intervention en faveur de Gagnon.

Et sa signature, qui semblait apparaître au bas de la lettre?

Eh bien ce ne devait être qu'une estampille qui avait été apposée là par sa secrétaire, ou quelqu'un d'autre.

Puis le témoin a déclaré avoir une excellente raison de faire cette dénégation.

C'est que, les 30 et 31 août 1973, (cette dernière date étant celle de l'expédition de la lettre), il ne se trouvait tout simplement pas dans la capitale fédérale.

Quelques minutes plus tard, toutefois, Me Fernand Côté, le procureur de la Couronne, lui exhibait des copies du Hansard, pour ces deux dates précises, et on pouvait y lire que Yanakis avait été appelé à deux reprises à la Chambre, pour enregistrer son vote, et que, chaque fois, il l'avait fait.

— Etiez-vous à Ottawa, le 31 août? lui a alors demandé Me Côté.

Pour obtenir évidemment, cette fois, une réponse affirmative.

Plus tôt dans la journée, il avait affirmé également qu'à un certain moment, soit le 7 juin 1974, il avait refusé que Gagnon défraie le coût d'un dépliant publicitaire qui pourrait servir à sa campagne électorale.

"Cela aurait pu coûter $2,000, dit-il, et je trouvais que cet homme était définitivement trop philantrophique qu'il avait déjà amplement versé à ma caisse électorale.

Peu après, toutefois, le procureur de la Couronne rapplique avec une autre lettre, adressée trois jours plus tôt à ce même philantrophe, et dans laquelle il lui rappelait qu'un dîner-bénéfice à $200 allait être incessamment tenu pour sustenter sa même caisse électorale, et lui faisait remarquer que 75% de cette contribution additionnelle pourrait être déductible de l'impôt.

Cette fois, le témoin commence par dire que la missive avait tout l'air d'une lettre circulaire, que l'on envoie, comme çà, pour ensuite reconnaître que la lettre à Gagnon commençait différemment des autres.

En fin d'audience, le procureur de l'accusé, Me Gabriel Lapointe, a obtenu un ajournement au 12 décembre, à cause d'autres engagements d'ici là.

Cette date lui a été accordée, même si elle insérera la dernière partie du procès de l'accusé, entre quelques séances du procès de l'ex-maire d'Anjou, Ernest Crépeault, qui est lui aussi accusé de délits du même genre.

Peine d'une journée élevée à deux ans

Un jeune homme de 26 ans, qui avait été condamné à une journée de prison et à $500 d'amende pour avoir vendu dix capsule de morphine, évaluées à $120, à un agent de la GRC, n'aura pas à payer l'amende imposée.

Mais, par contre, c'est deux années qu'il devra passer au pénitencier.

C'est ce que vient de décider la Cour d'appel dans le cas de Thomas Di Sensi, qui, selon son procureur, avait été plus ou moins "victime" des méthodes de travail de la police fédérale.

Dans de très nombreux cas, en effet, ce corps de police n'arrête pas immédiatement ceux qu'elle prend ainsi en défaut, dans le milieu du "détail" de la drogue.

Elle préfère attendre d'avoir effectué plusieurs achats de diverses personnes, dans un groupe particulier afin de ne pas éveiller de soupçons chez les autres "pushers", et même chez les grossistes.

Dans le cas de Di Sensi, la vente faite par ce dernier avait été effectuée le 20 août, mais ce n'est que le 18 février suivant qu'un mandat avait été émis contre le prévenu. Et il avait été exécuté huit jours plus tard.

Tout en déclarant que, dans ce cas précis, aucun préjudice ne semble avoir été effectivement été causé au prévenu, la Cour d'appel se dit d'avis qu'on devrait tenter tout au moins de protéger les suspects, si suspects qu'il soient, contre des "abus" possibles.

Le tribunal se dit par ailleurs peu impressionné par le fait que le jeune homme, qui n'a finalement été condamné que trente mois après son crime, ait eu une excellente conduite entre-temps.

Agir autrement, dans son cas, aurait été idiot.

Et cette bonne conduite n'efface pas, selon la Cour d'appel, les chances répétées dont il avait bénéficié pour des délits divers (dont deux relatifs aux narcotiques) et dont il n'a pas su tirer profit.

Cette fois, donc, il était temps de sévir.

Et en lieux et places du premier juge, qui ne l'a pas fait, le plus haut tribunal du Québec a imposé une peine de deux ans.



MARTELL, LE COGNAC LE PLUS VENDU EN FRANCE *Martell*

MAISON DE BEAUJEU



DÉJEUNERS D'AFFAIRES

LE MIDI
SUR SEMAINE

320 est, rue notre dame
861-0876

SOUFFREZ-VOUS DE
"RÉUNIONITE"?



UTILISEZ NOS
PILULES DE
CRÉATIVITÉ (G.R.I.P.S.
BRAINSTORMING,
SYNECTIQUE.)
QUI NEUTRALISENT
69 FOIS L'INÉFFICACITÉ
DU TRAVAIL EN COMITÉ

Pour de plus amples informations écrire à:
GROUPE CRÉATIVITÉ
4389 MADISON Montréal H4B 2V3
486-9334

Premier essai !

L'annuaire officiel de la Ligue Canadienne de Football. 160 pages de photos.



14.95 ch.

Yards. L'annuaire officiel de la LCF.

Plusieurs photographies des équipes de la Ligue Canadienne de Football au jeu ont été prises au cours des années. Curieusement, personne n'avait entrepris la tâche de publier un album annuel où on retrouverait notamment les photos illustrant les faits saillants des joutes que se disputent chaque année les 9 équipes de la ligue. Ce vide est maintenant comblé grâce à la collaboration de Yards Publishing Ltd. et des dirigeants de la LCF.



Rencontrez *Peter Dalla Riva,* le célèbre ailier rapproché qui vient de compléter une dixième saison avec les Alouettes. *Samedi prochain,* le 3 décembre, au rayon des livres de Eaton Centre-ville. *Peter Dalla Riva* donnera des autographes de *13 à 15 h.*

Venez ou téléphonez 842-9211. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy. (205).

EATON

$9.95 PREMIERE JOURNÉE



On loue des voitures GM et autre marques de qualité

SANS FRAIS DE MILLAGE
N'IMPORTE QUELLE VOITURE

CHAQUE JOURNÉE ADDITIONNELLE AU PRIX REGULIER. VOUS PAYEZ POUR L'ESSENCE CONSOMMÉ. MINIMUM 3 JOURS DE LOCATION.

Budget®
LOCATION D'AUTOS

Reservez Maintenant!

1460 Guy St.	
Central Station	937-9121
5008 Decarie	482-4040
9255 St. Laurent Blvd.	389-2623
680 Michel-Jasmin St., Dorval	636-8700
7229 LaJeunesse	273-9996
4876 Sources Rd., Dollard	683-5560
Aéroport de Dorval	636-0052
Aéroport de Mirabel	476-3964

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts.

participaction
Marchez. Dès aujourd'hui.

La FTQ propose trois amendements au bill 45

par
Louis-Gilles Francoeur

Le 15e congrès de la FTQ a demandé hier au gouvernement provincial par voie de résolution d'adopter d'ici les Fêtes le projet de loi 45 tout en lui suggérant trois modifications.

Ces suggestions, qui n'ont rien d'un appui conditionnel sauf dans un cas, réaffirment d'abord l'opposition de la FTQ au maintien des dispositions de la loi 253, régissant la définition des services essentiels, à l'intérieur du code du travail. À ce sujet, la FTQ précise que "la responsabilité des services essentiels soit laissée au syndicat concerné, qui devront en répondre devant l'opinion publique".

Le premier texte suggéré par le comité des résolutions de la FTQ admettait le principe de la "négociation" de ces services essentiels. Mais devant l'opposition des syndiqués de l'Hydro-Québec et du Syndicat canadien de la fonction publique, qui va déposer son mémoire sous peu devant la commission Martin, chargée de réévaluer les mécanismes de négociation dans les secteurs public et parapublic, le congrès a finalement adopté ce qui sera de toute évidence la position du front commun des trois centrales dans ce domaine.

Le congrès de la FTQ a par ailleurs décidé de ne pas s'opposer à ce que l'article 97c du projet de loi 45 "permette à l'employeur de protéger ses biens contre la destruction ou la détérioration grave". Il y met toutefois deux conditions. D'une part, il demande que cet amendement interdise toute "continuation de production" et d'autre part, il exige l'interruption complète de "l'expédition de biens et des services produits en temps normal".

Plusieurs délégués se sont opposés à ce que la FTQ donne son accord sur ce point du gouvernement et, comme on le répète du côté de la CSN et de la CEQ, ils ont prédit que cette partie de la loi ouvrirait la porte à de nombreux abus de la part des employeurs. Un délégué a notamment souligné que l'introduction de l'injonction dans les relations de travail, à l'époque du gouvernement Lesage, devait en principe se limiter aux cas "graves" comme le dit actuellement le projet de loi mais que la pratique a évolué vers une utilisation massive de ce recours en cas de grève.

D'autre part, la FTQ a demandé au gouvernement d'instaurer une présomption d'atteinte aux droits syndicaux contre les employeurs, qui pourront grâce au nouveau projet de loi, référer à un arbitre les cas d'employés qu'ils refusent de reprendre à l'issue d'un conflit de travail. Le code du travail prévoit actuellement une telle présomption contre les employeurs qui congédient un employé "pour activités syndicales" en période d'accréditation.

L'appui massif du congrès de la FTQ à l'endroit du projet de loi 45 écarte définitivement la possibilité d'une participation de cette centrale aux Etats généraux de la CSN dimanche. En effet, toute participation à ce sommet syndical aurait normalement dû être discutée dans le cadre de cette résolution.

Les délégués, qui sont massivement sympathiques au Parti québécois, ont d'autre part adopté plusieurs énoncés politiques contenus dans le rapport du président, M. Louis Laberge. C'est ainsi que le congrès a conclu que "le gouvernement du PQ a adopté une série de mesures fort positives."

Par contre, ils ont évalué que "le gouvernement Lévesque manque de détermination dans le domaine économqiue, notamment en ce qui concerne le chômage et les fermetures d'usines; il est beaucoup trop sensible au chantage exercé par le patronat et le milieu financier, et ne devrait pas hésiter à proposer des solutions énergiques dans l'intérêt de la majorité."

Cet appui "critique", qui a été dénoncé comme de "l'à-plat-ventrisme" par les plus radicaux et notamment des membres de groupuscules politiques d'obédience marxiste-léniniste, a failli empêcher par contre l'adoption d'une résolution autorisant la FTQ à participer à d'autres sommets économiques. La résolution sera toutefois difficilement "utilisable", comme le prédisait un délégué en marge du congrès, car elle n'a recueillie qu'une faible majorité de 52.7% des voix exprimées.

Le débat sur cette question a toutefois donné lieu à une interrogation beaucoup plus "syndicale" que ce ne fut le cas au dernier congrès de la CSN, à la veille du sommet économique du printemps, où ce débat avait donné lieu à un barrage d'artillerie entre les radicaux et les groupuscules d'une part et les modérés de cette centrale d'autre part. Ce clivage n'étant pas aussi net à l'intérieur de la FTQ et l'opposition entre les deux groupes n'étant pas aussi critique, c'est en termes "d'effets positifs" que le problème a été analysé. Il faut dire ici que les délégués avaient un bon six mois de recul, ce qui a permis à plusieurs d'expliquer notamment que ce type de rencontre avait permis surtout aux employeurs d'endormir la combativité des syndiqués de la Wayagamak, qui a été récemment fermée.

Même s'ils ont finalement adopté le principe de ces rencontres, les délégués ont imputé dans une autre résolution au "tripartisme" du CTC la démobilisation de leurs troupes à l'endroit de la loi fédérale anti-inflation. De l'avis général, les travailleurs ont préféré attendre les solutions envisagées au niveau des états-majors au lieu de se mobiliser, et ils récoltent aujourd'hui de cette concertation au sommet un prolongement des contrôles et une période de décontrôle fort insatisfaisante de leur point de vue.

Le gouvernement fédéral est fort assez mal en point de l'analyse de son mandat à ce congrès, et c'est à la quasi unanimité que les délégués ont accepté la suggestion de tout mettre en oeuvre pour le battre aux prochaines élections.

De cette avalanche de résolutions à forte teneur politique, deux ont tranché par leur aspect à la fois concret et l'ir sistance de l'état-major syndical à les faire approuver. Il s'agit de deux résolutions qui érigent en priorités absolues la nécessité d'une réforme du code du travail de façon à permettre "l'accréditation multipatronale" et à consacrer le maximum d'efforts à la "syndicalisation des non-syndiqués".

L'administration n'entend pas "tolérer" de délai pour la rénovation de Fleury

par Marie Laurier

Médecine de corridor systématisée à l'urgence, trop froid l'hiver, chaleur torride l'été, risques d'incendie dans un vieil immeuble adjacent et désaffecté, personnel administratif forcément logé ailleurs faute d'espace: la liste des doléances pourrait encore s'allonger. Bref, la situation est devenue intenable pour tout le monde à l'hôpital général Fleury qui dessert une population de 160,000 résidents dans le nord est de la ville.

Et le Conseil d'administration a pris l'initiative hier de prévenir publiquement les autorités qu'il ne saura plus tolérer de délai dans la mise en force des travaux d'agrandissement et de rénovation prévus dans cette institution qui étouffe. Le ministère des Affaires sociales est d'ailleurs bien au fait de ces problèmes, puisqu'il a jugé dans son échéancier les besoins de l'hôpital Fleury hautement "prioritaires", en 1975. A ce moment, les coûts des travaux étaient évalués à $3 millions mais ils s'élèvent aujourd'hui à $3.8 millions.

Dans la salle exiguë où se tenait la séance d'information destinée à tout le personnel cadre et syndiqué de l'hôpital, ainsi qu'aux journalistes, les représentants du conseil d'administration, du corps médical, du personnel infirmier et des employés généraux, ont tour à tour témoigné des problèmes quotidiens qu'ils vivent à l'hôpital Fleury. Le diagnostic est formel: ça ne peut plus continuer ainsi et c'est la qualité des soins qui risque d'être compromise à la longue. De plus, les dirigeants et les travailleurs estiment qu'ils ne peuvent plus fonctionner dans des conditions aussi déplorables. Le président du Conseil d'administration, M. Jean-Pierre Roy, a démontré que la "priorité des priorités" touche la salle d'urgence et une brève visite effectuée par les observateurs peut en confirmer.

Cet hôpital de 250 lits construit en 1964 près de l'ancienne institution érigée elle en 1947 et désaffectée depuis en raison des risques d'incendie, reçoit en effet 1,000 cas d'urgence par semaine. Ce nombre dépasse largement la capacité d'accueil de Fleury dans les conditions présentes tout au moins, par manque d'espace physique pour traiter convenablement les patients et respecter leur dignité d'êtres humains. A titre d'exemple, durant les heures d'achalandage, des blessés ou des malades qui viennent à l'urgence, n'ont aucune place pour se dévêtir et doivent le faire en utilisant des tours de magie pour transporter ensuite leurs vêtements dans des sacs de plastique d'une salle à l'autre pour se faire examiner.

Autre exemple: les médecins consultants en psychiatrie et en toxicomanie n'ont pas de local privé pour recevoir la clientèle et doivent donc emprunter les bureaux de leurs collègues pour procéder aux entrevues. La nomenclature des griefs ne s'achève pas là mais une chose est certaine: le MAS doit procéder "de toute urgence à la nomination d'experts pour tracer le programme fonctionnel et technique susceptible de corriger la situation misérable de ce centre hospitalier.

Le Conseil d'administration a remis à la presse un dossier que témoigne de ses nombreuses rencontres avec les représentants du MAS, des promesses qui ont été faites, de l'échange de correspondance entre les parties depuis un an et demi. La dernière communication officielle du MAS promettant de s'occuper de ce problème remonte au 10 janvier 1975 alors que l'on convenait de commencer les travaux de rénovation "autour du 10 juillet" de la même année. Rien n'est apparu à l'horizon.

Un an et demi s'est écoulé depuis et une autre "promesse" vient d'être faite par le MAS: celle de déposer d'ici le 15 décembre un programme formel de réaménagement de l'hôpital Fleury. C'est le dernier "délai" que le Conseil d'administration entend tolérer. "Et en cela nous ne faisons que prendre nos responsabilités d'administrateurs", a commenté M. Jean-Pierre Roy.

Coeur: pas de cigarettes et des exercices violents

MIAMI (Reuter) — Pas de cigarettes mais une intense activité sportive, telle semble la recette pour éviter la crise cardiaque.

Selon une enquête rendue publique à la conférence de l'Association des cardiologues américains, qui se tient à Miami, la pratique d'exercices légers comme le golf ou la bicyclette ne semble pas avoir d'effets bénéfiques. Ceux qui s'y livrent n'ont guère moins de crises cardiaques que les personnes totalement inactives, indique l'enquête qui a porté à dix ans d'intervalle sur 17,000 anciens étudiants de Harvard.

La prévention contre les affections cardiaques passe au contraire par des exercices violents jusqu'à trois heures par semaine, estime le Dr Ralph Paffenbarger, de l'Université de Californie, qui a dirigé l'enquête.

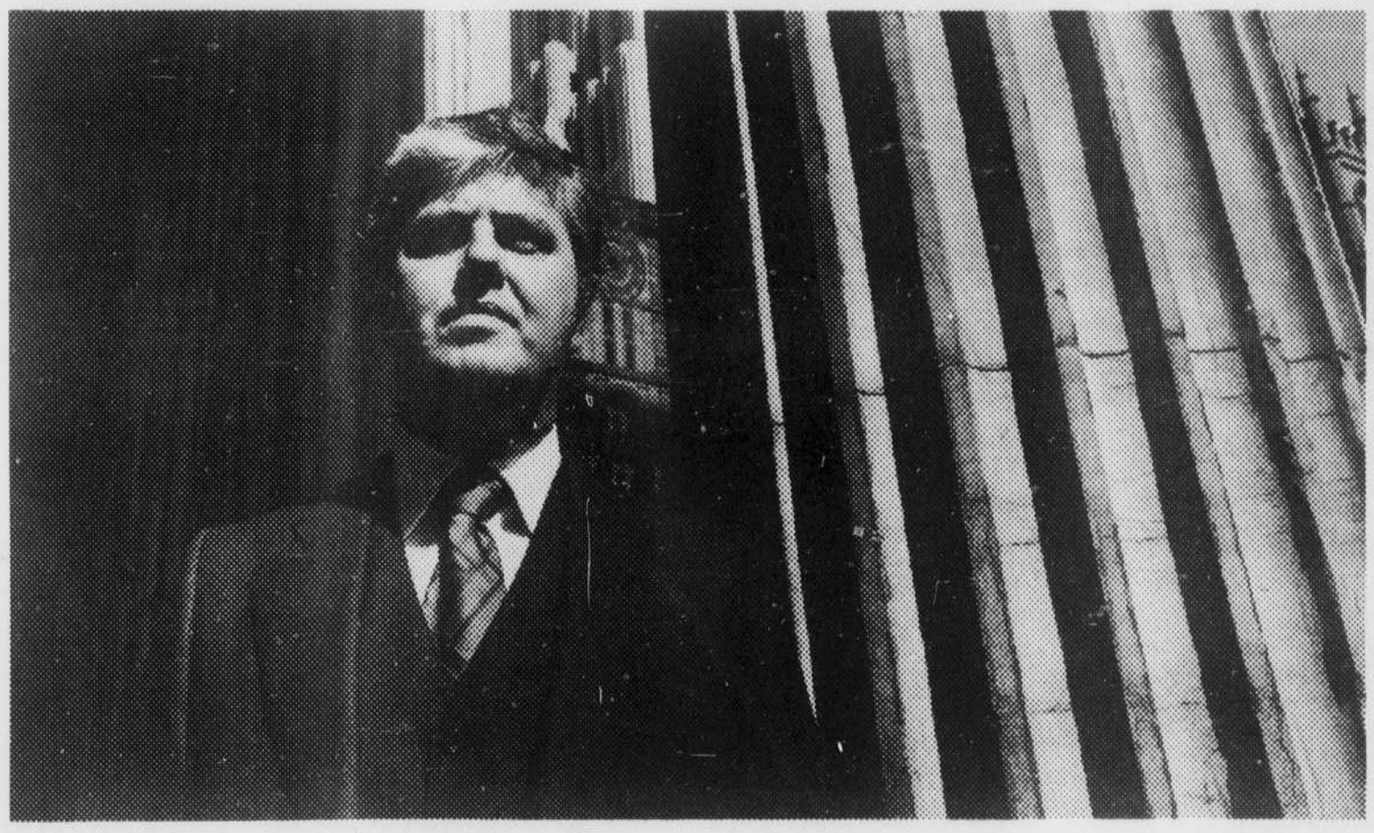
Les participants à la conférence ont lancé d'autre part une mise en garde contre la cigarette, responsable de la mort de 325,000 Américains chaque année.

Selon un document de l'Association, le fait de fumer cause plus d'affections cardiaques mortelles que de cancers du poumon.

MEUBLES en PIN
BOUTIQUE COLONIALE
J.G. ROGER LTEE 272-1323
7950 St-Hubert, Mtl.

ABAT-JOUR
créés sur commande
Personnalisez vos lampes modernes ou anciennes
"Nous effectuons des réparations de toutes sortes"
"Établi depuis 1948"
LAMPART REG'd.
1360 Avenue Greene
Westmount
932-3991

Gestion
revue internationale de gestion



Près de 60% des abonnés de Gestion sont PDG ou cadres supérieurs.

Abonnez-vous. Gestion se tient à la pointe du développement des techniques nord-américaines dans les dix domaines suivants: marketing, finance, gestion internationale, méthodes quantitatives et production, environnement de l'entreprise, contrôle comptabilité, politiques générales d'administration, management des organisations, sciences du comportement et gestion des ressources humaines.

Collectionnez les sommaires de Gestion:
un jour, vous aurez besoin de consulter un article.

▶▶ **À lire absolument dans le numéro de novembre l'article de René Doucet intitulé "le projet de loi 45".**

Gestion est publiée 4 fois l'an.

Pour abonnement découper et retourner à Revue internationale de gestion, 674 Place publique, Ste-Dorothée, Laval, Québec, Canada H7X 1G1.

Je désire m'abonner à Gestion et recevoir les quatre prochains numéros.

☐ Abonnement à servir au Canada $15.00 ☐ Abonnement à servir à l'étranger $20.00

Nom _____

Adresse _____

Pays _____ code postal _____ *Adresse bureau* ☐ *domicile* ☐

Employeur: _____ poste occupé: _____

Genre d'entreprise: _____

Inclure un chèque fait à l'ordre de Revue internationale de Gestion.



la psychanalyse prise au mot

Une nouvelle collection Aubier-Montaigne dirigée par René Major

rêver l'autre
De René Major, suite d'essais très personnels sur l'expérience analytique dans son sens le plus large.

le maternel singulier
Ilse Barande éclaire de façon neuve, par la figure de la Mère, la rencontre entre Freud et Léonard de Vinci.

comment l'interprétation vient au psychanalyste
Colloque Confrontation 1976. Pour la première fois, des psychanalystes des différentes écoles participent à une rencontre où ils sont invités à confronter leurs points de vue.

En vente dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion LTEE

Le Manitoba allégera le fardeau fiscal des particuliers et de la petite entreprise

WINNIPEG (PC) — Le Manitoba réduira l'impôt sur le revenu des particuliers et des petites entreprises par deux points de pourcentage à compter du 1er janvier prochain.

La nouvelle a été annoncée hier à Winnipeg par le ministre manitobain des Finances, M. Donald Craik.

L'impôt sur le revenu des particuliers sera réduit de 56 à 54 pour cent tandis que celui des petites entreprises tombera de 13 à 11 pour cent.

Ces réductions constituaient une des principales promesses électorales du Parti progressiste-conservateur durant la campagne en vue du scrutin du 11 octobre dernier. M. Craik a affirmé que ces réductions d'impôt susciteront une augmentation des dépenses et des investissements et aideront au développement de l'économie.

Le ministre a précisé que les contribuables sauveront quelque $16.1 millions lorsqu'ils soumettront leurs déclarations d'impôts sur le revenu au printemps 1979. Quant aux petites entreprises, elles épargneront $2.6 millions durant l'année fiscale 1978.

Le projet de loi modifiant le mode de taxation manitobain sera soumis à la Législature de Winnipeg lors de la session du printemps prochain.

M. Craik n'a pas laissé entendre non plus qu'il accroîtrait certaines autres taxes pour compenser les pertes de revenu du gouvernement. Interrogé par l'opposition, il a révélé toutefois que le nouveau gouvernement maintiendra deux programmes de stimulants fiscaux instaurés par l'ex-gouvernement néo-démocrate.

L'ex-ministre des Finances du NPD, M. Saul Miller, a pour sa part laissé entendre que les réductions d'impôt annoncées par M. Craik bénéficieront surtout aux Manitobains les plus riches.

"Je doute réellement que ces réductions bénéficient à la majorité des salariés du Manitoba", a-t-il dit.

M. Miller a expliqué que cette réduction de deux points de pourcentage représente une épargne de $58 par année pour une famille au revenu de $20,000. Une famille bénéficiant d'un revenu annuel de $75,000, par ailleurs, épargnera ainsi $330.

"En tenant compte du fait que 80 pour cent des maisons d'affaires, au Manitoba, sont considérées comme des petites entreprises en vertu de la Loi de l'impôt, il est évident que ces réductions fiscales bénéficieront à l'un des principaux secteurs de notre économie", a toutefois ajouté M. Miller.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, le taux de taxation manitobain est parmi les plus élevés du Canada. Le taux de 56 pour cent avait été établi plus tôt cette année quand le Manitoba et les autres provinces avaient haussé leurs impôts en vertu des nouveaux partages fiscaux négociés avec le gouvernement fédéral.

Le gouvernement manitobain a amorcé une campagne d'austérité dans ses dépenses. Il estime à $129 millions le déficit fiscal qu'il devra subir durant le présent exercice.

La GRC fera enquête sur l'affaire Rooney

OTTAWA (PC) — Le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, a demandé, hier, à la Gendarmerie royale du Canada d'enquêter sur les allégations voulant qu'un député libéral de Terre-Neuve, M. David Rooney, ait fait mauvais usage des fonds publics.

M. Jerome a expliqué aux Communes qu'il avait fait appel à la GRC, notamment parce que "les pratiques irrégulières dont on accuse le député de Bonavista-Trinity-Conception ont rapport avec des questions administratives qui sont de ma responsabilité".

Dans son édition de mardi, le quotidien torontois The Globe and Mail prétend que deux anciens organisateurs de M. Rooney, MM. Thomas Singleton et Roderick Moores, touchent un salaire de la Chambre des Communes en retour de faveurs à l'endroit de M. Rooney.

Le quotidien ajoute que MM. Singleton et Moores ont affirmé sous serment qu'ils doivent verser de $100 à $150 par mois au député Rooney pour avoir droit à leur salaire de la Chambre des Communes.

De plus, ajoute le quotidien, M. Rooney aurait engagé son épouse comme première secrétaire à son bureau du Parlement à un salaire annuel de $15,000.

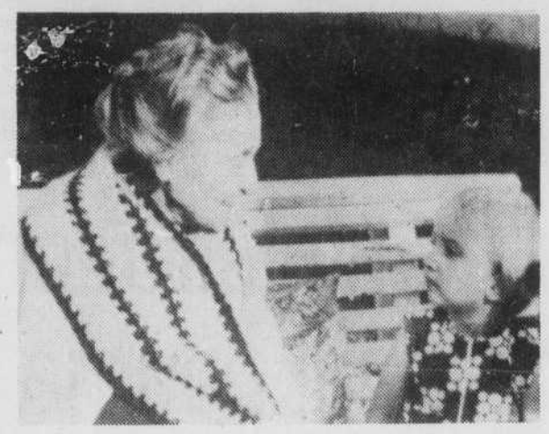
M. Rooney n'était pas présent aux Communes au moment où le président a annoncé qu'il avait demandé qu'on fasse enquête sur la manière dont le député a fait usage de son allocation.

M. Jerome a indiqué qu'il avait tenté, en vain, de communiquer avec lui par téléphone au cours de la matinée.

Plus tôt, M. Rooney a affirmé au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne qu'il est faux de prétendre qu'il a reçu des ristournes pour avoir engagé les deux personnes en question.

"Je ne fais pas seulement que le nier, mais je peux prouver que c'est faux", a-t-il dit.

M. Rooney a par ailleurs ajouté que son épouse reçoit un salaire de la Chambre des Communes, mais qu'il est faux de prétendre qu'il s'agit de $15,000.



Un réveillon de noël	$10.00
Une fin de semaine à la campagne	20.00
Une réparation de télévision	30.00
Le chauffage pour un mois d'hiver	40.00
Un transport en ambulance	45.00
Un abonnement à un journal quotidien	50.00
Une semaine de vacances	70.00
Le téléphone pour un an	100.00

Ce sont de simples exemples.

Selon vos moyens, vous pouvez contribuer à transformer l'existence de nos vieux amis.

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
4624, rue Garnier MONTRÉAL, QUÉ.
H2J 3S7
Téléphone: 523-3634, 523-4142

Le bâtonnier lance un défi à Lévesque : un vote libre sur l'assurance-automobile

Le bâtonnier du Québec a mis le premier ministre Lévesque au défi de permettre le vote libre à l'Assemblée nationale sur le projet de loi 67 modifiant le régime d'assurance-automobile au Québec.

S'adressant hier à la Chambre de commerce de Montréal, Me Viateur Bergeron a souligné que l'abandon total de la notion de responsabilité, tel que le propose la réforme Payette, en matière de dommage corporel, est une question "qui touche aux fibres les plus intimes de notre civilisation, comme la peine de mort et l'avortement. Je demande instamment, a déclaré le bâtonnier du Québec, au premier ministre Lévesque, dans l'intérêt de la population et de la démocratie, que le vote soit libre sur le projet de loi 67 concernant l'assurance-automobile, que chaque député vote selon sa conscience, sans égard aux politiques ou aux promesses de son parti ou de son chef".

Me Bergeron a fait un tour d'horizon du rôle du Barreau du Québec face à la législation. Soulignant les nombreuses interventions du Barreau au cours des dernières années pour proposer des lois ou des modifications à des projets de loi provinciaux ou fédéraux, le bâtonnier a motivé une telle politique par le souci fondamental de protéger l'intérêt public et la saine administration de la justice. "Le Barreau du Québec ne mène pas une lutte politique partisane", a-t-il insisté, et ne favorise ni le gouvernement au pouvoir ni aucun des partis d'opposition. Le Barreau intervient dans des dossiers qui concernent l'intérêt public ou l'administration de la justice, la protection des libertés individuelles, la protection des droits fondamentaux des personnes, la question de justice sociale et, en somme de droits et des libertés."

Pour Me Bergeron les interventions du Barreau sont faites dans un état d'esprit positif pour tenter d'améliorer, toujours, la situation pour l'ensemble de la population.

Le bâtonnier du Québec a énuméré un certain nombre de dossiers dans lesquels le Barreau est intervenu, insistat plus particulièrement sur l'assurance-automobile et le Livre blanc sur le référendum, et également sur le processus législatif lui-même.

Dans ce dernier cas, Me Bergeron a fait remarquer à son auditoire les détestables et dangereuses tendances des gouvernements à légiférer par réglementation. Il a aussi parlé du problème fréquent que pose la rétroactivité des lois, spécifiant les cas récents des immeubles Val-Morin, et des amendements à la charte de la Ville de Montréal. "Aux caprices des législateurs et au gré des influences, on risque de créer des situations d'incertitude totale pour beaucoup de citoyens", a-t-il dit.

Le bâtonnier du Québec poursuit actuellement sa tournée du Québec pour alerter la population aux dangers que pose la réforme Payette de l'assurance-automobile.

La régie donnera aujourd'hui une réponse finale aux courtiers

QUÉBEC (PC) — L'avenir des quelque 4,500 courtiers québécois se joue présentement entre les mains de M. Robert de Coster, président de la régie de l'assurance-automobile.

Celui-ci doit rencontrer aujourd'hui les porte-parole de la fédération des courtiers d'assurance du Québec pour leur donner une réponse finale sur les demandes déjà formulées et visant substantiellement à associer l'ensemble des courtiers au nouveau régime proposé par le ministre des institutions financières, Mme Lise Payette.

Cependant, nous avons appris de sources fiables que les courtiers devront tôt ou tard s'en remettre à Mme Payette pour tenter d'avoir gain de cause, étant donné le mandat plutôt restreint confié à M. de Coster dans cette ronde de négociations qui dure depuis plusieurs semaines.

Le président de la régie, en effet, n'est mandaté que pour négocier deux aspects de la question: le règlement des sinistres, ce qui ne semble pas poser de problème particulier de part et d'autre, ainsi que la reconnaissance éventuelle par la loi d'un cadre juridique au bénéfice des courtiers.

Ce dernier sujet n'aurait pas encore fait l'objet d'une entente et c'est principalement là-dessus que doit se prononcer aujourd'hui M. de Coster.

Mais sur la revendication majeure des courtiers, il est incapable, en vertu de son mandat, de laisser percer le moindre espoir aux yeux de ceux qui se veulent indispensables et des assurés. Il s'agit de la mise en vente de l'assurance-automobile.

Il est d'ores et déjà acquis que la mise en vente de l'assurance-automobile, pour ce qui a trait aux dommages corporels, sera confiée au réseau des caisses populaires, conformément à une entente intervenue récemment entre M. Alfred Rouleau et le gouvernement.

Comme l'a confirmé la semaine dernière le ministre, à l'occasion d'une conférence de presse, la partie étatique du nouveau régime sera financée à même la vente des plaques d'immatriculation par les caisses "pop" et à même les revenus découlant de l'émission des permis de conduire par les bureaux de véhicules automobiles.

C'est précisément la responsabilité que voudraient assumer les courtiers et qu'ils tentent, vainement, de négocier avec M. de Coster, même si la question est déjà tranchée.

A moins qu'on ne leur accorde un statut juridique, ce qui semble encore loin d'être accepté, et qu'on ne leur ménage une place privilégiée dans le règlement des sinistres, ils devront donc s'adresser, dans une démarche ultime, à Mme Payette en personne.

Les courtiers tiennent particulièrement à la mise en vente de l'assurance-automobile, de façon à pouvoir vraiment obliger tous les automobilistes à s'assurer pour les dommages matériels. Cette partie de l'assurance, désormais obligatoire, continuera d'être la responsabilité de l'entreprise privée et chacun aura à s'assurer selon un régime sans égard à la responsabilité.

Les représentants des courtiers persistent à croire que beaucoup d'automobilistes — il y en a actuellement environ vingt pour cent — réussiront à détourner la nouvelle loi et ne seront, par conséquent, pas couverts pour les dommages matériels.

Dans le régime Payette, les assurés n'auront qu'à attester par écrit auprès des caisses "pop" qu'ils sont couverts, quant aux dommages matériels, pour prendre livraison de leurs plaques à raison de $85 pour les véhicules de promenade.

"Rien ne les empêchera par la suite d'annuler leur prime auprès de leur assureur, pour cette partie des dommages matériels, après avoir acheté leurs plaques. Et avant qu'on ne découvre le subterfuge, il se sera passé plusieurs mois", de confier hier un négociateur des courtiers.

Entre-temps, la commission parlementaire essaie, tant bien que mal, d'entreprendre l'étude détaillée, article par article, du projet de loi de Mme Payette, mais une fois de plus, les ministériels se sont butés à une opposition systématique dirigée hier par les députés libéraux André Raynauld, Noël Saint-Germain et Fernand Lalonde, ainsi que par le député unioniste Michel Lemoignan et le pénépiste Fabien Roy.

Deux heures de longs palabres ont paralysé en matinée les travaux de cette commission.

McGill

Conférence

L'Economie Chinoise et le Commerce Sino-Canadien

Le but de la conférence, qui aura lieu sous les auspices de l'université McGill et des importantes corporations canadiennes, est d'accroître le commerce du Canada avec la Chine et d'encourager l'étude de ce domaine puissant, souvent méconnu, mais qui joue un rôle prépondérant dans le monde. Cette conférence sera d'une valeur inestimable pour les importateurs éventuels et les exportateurs "en puissance".

Des allocutions seront prononcées par des représentants de la République Populaire de Chine; le professeur Paul T.K. Lin, Université McGill; M. P.A. Timberlake, Editeur, China Trade and Economic Newsletter (Londres); M. C.T. Charland, Sous-ministre adjoint, Département de l'industrie et du commerce; l'Honorable Chester Ronning, ancien diplomate du Canada en Chine; Professeur Ho Ping-ti, Université de Chicago; Dr. Louis Bloomfield, Bloomfield & Bloomfield. Il y aura des débats sur l'exportation, l'importation et la finance par des spécialistes qui ont fait du commerce avec la Chine. Parmi les présidents il y aura notamment M. Paul Desmarais, Power Corporation; M. Calvert Knudsen, MacMillan Bloedel Ltée, et le Dr. Maurice F. Strong, Pétro Canada.

Jeudi 1er décembre 1977
Vendredi 2 décembre 1977
Droits d'inscription: $250

Le Quatre Saisons
1050 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, PQ

Renseignements:
Mme. Lois Lomasney
Faculté de gestion
Université McGill
1001 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, PQ, H3A 1G5
Téléphone: (514) 392-5999

$100 LANGELIER-VALIQUETTE VOUS OFFRE $100.00 de réduction à l'achat d'un orgue ou d'un piano neuf. $100

De plus, chaque achat vous donne droit à trois mois de cours d'orgue en groupe, pour lesquels vous n'aurez que les frais de matériel à payer. (permis no. 749839) Pour en bénéficier, présentez-vous à l'un de nos magasins.

Langelier Valiquette LTÉE

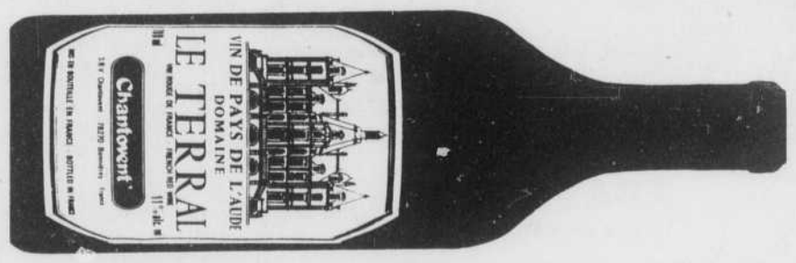
- L'offre est valable seulement sur présentation de ce coupon.
- Un seul coupon de réduction par achat.
- En vigueur jusqu'au 31 décembre 1977.
- Applicable sur tous les modèles à prix régulier.

$100

MONTRÉAL 510 est, rue Sainte-Catherine 842-8811
VILLE LASALLE Centre Le Cavalier 363-7421
SAINT-LÉONARD Centre Langelier 254-6096
LAVAL Centre Laval 681-6457

$100

On vous félicitera de leur qualité. Vous vous féliciterez de leur prix.



DOMAINE LE TERRAL 626-D $2.55



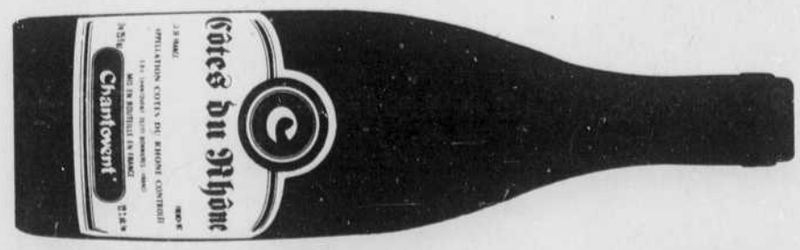
CORBIÈRES V.D.Q.S. 626-B $2.65



CHÂTEAU DE GOURGAZAUD V.D.Q.S. 626-F $2.90



FITOU A.O.C. 525-I $3.05



CÔTES DU RHONE A.O.C. 670-C $3.45

Chantovent

Charron dépose un bilan positif de la première année de la RIO

par Gilles St-Jean

"On n'a qu'à se féliciter du bilan de la première année complète d'opération de la Régie des installations olympiques." C'est ce qu'a déclaré hier le ministre responsable de la RIO, M. Claude Charron, lors de la présentation de ce bilan.

"Nous avons atteint notre objectif, a expliqué le ministre, et ce malgré les paramètres un peu contradictoires que nous nous étions fixés il y a un an. Nous avons réussi à rentabiliser les installations olympiques, tout en parvenant à remettre ces édifices coûteux à leurs véritables propriétaires, les Montréalais."

M. Charron a révélé que la RIO avait réalisé des profits d'ensemble de $1 million ce qui, selon lui, est un véritable tour de force, "compte tenu de l'état où nous avons pris le parc olympique en main".

Le ministre a expliqué que les $10 millions octroyés par le gouvernement provincial en subventions de toutes sortes avaient été utilisés. Il a d'autre part indiqué que l'on ne connaîtra que le printemps prochain le montant accordé par Québec en subventions pour 1978-1979.

Par ailleurs, la RIO a dû dépenser $31 millions cette année en améliorations et en constructions afférentes aux installations. "Certains édifices devaient être rénovés après une seule année d'existence, et nous avons dû compléter la construction de certains autres, qui n'auraient pu servir sans ces améliorations," a indiqué M. Charron.

"Nous devrons dépenser encore $25 millions l'an prochain pour compléter certains travaux, a ajouté le ministre, et cela ne tient même pas compte du mât et du toit."

A ce sujet, le ministre a rappelé les trois solutions envisagées: on pourrait adopter la solution préconisée par l'architecte Jean-Claude Marsan, et construire un toit fixe ou mobile selon des plans différents de ceux du concepteur, M. Roger Taillibert, à un coût ne dépassant pas $40 millions. On pourrait par ailleurs adopter la solution préconisée par MM. Aimé Desautels et Jean Gérin-Lajoie, les deux autres membres du comité Marsan, et terminer la construction du stade selon les plans Taillibert, à un coût estimé à environ $66 millions. La dernière solution, venant de M. Marsan, serait de laisser le stade tel qu'il est, si les travaux de construction du toit devaient coûter plus de $15 millions.

M. Charron, dans la deuxième partie de son rapport, a mentionné les détails de la "remise aux Montréalais de leurs installations". "Le Parc olympique a été occupé durant 10,000 heures cette année, a-t-il indiqué. Cela signifie qu'il a fallu que les Montréalais "apprivoisent" les installations. La population a manifesté son intérêt pour tout ce qui touchait les installations. Ainsi, 141,000 personnes ont participé aux activités socio-culturelles organisées au Parc cet été, et quelque 100,000 autres ont participé ou assisté aux activités sportives du Vélodrome, des piscines et sur le terrain du Parc.

"Devant ces succès, a ajouté M. Charron, nous avons décidé d'ajouter des programmes et d'étendre l'accès des installations au plus grand nombre de personnes pour le moins cher possible.

"Dès le 22 décembre, a annoncé le ministre, nous allons mettre à la disposition de tous les amateurs une patinoire de 400 mètres sur la piste du stade olympique. Nous l'avons voulue la moins chère possible, de sorte que les adultes pourront y patiner pour $1 et les enfants pour 50 cents. Le tout se fera dans une musique et un éclairage d'atmosphère. C'est aussi sur cette patinoire, a ajouté M. Charron, qu'aura lieu au début de février une compétition internationale de patinage de vitesse. Nous attendons des concurrents d'une vingtaine de pays. On sait, a ajouté le ministre, que les Québécois s'améliorent constamment dans cette discipline.

"D'autre part, une piste de ski de fond partant de la station de métro Pie IX sera ouverte — du moins quand le métro reprendra son service — et conduira jusqu'au parc municipal Maisonneuve, où cinq kilomètres de piste skiable sont ouverts. Les skieurs pourront endosser leur équipement dans la rotonde de la station de métro, qui nous appartient, et pourront s'ils le désirent skier autour des édifices de la RIO.

"Dans le domaine du sport scolaire, a d'autre part annoncé M. Charron, nous allons débuter cet hiver un programme de sports intérieurs dans nos bâtiments. Nous pourrons recevoir quelque 700 élèves d'écoles élémentaires de la région à chaque jour. Ils pourront pratiquer les sports qu'ils préfèrent sous la direction de moniteurs compétents. Ce programme s'intitule "Le Parc olympique: la plus grande cour de récréation au Québec". D'autre part, a déclaré le ministre, nous poursuivrons notre école de cyclisme et de natation.

"Tout ceci, a conclu M. Charron, nous permet d'affirmer que nous avons atteint nos objectifs pour 1976-1977. N'oublions pas que rien n'était prêt l'an dernier, en vue d'une "démocratisation" des installations olympiques. Le programme que nous avons offert cette année a été élaboré en moins de six mois, et il faut reconnaître que le tout a bien fonctionné.

"Quand nous avons pris la RIO en mains l'an dernier, a expliqué le ministre, c'est tout juste s'il y avait deux feuillets d'explications sur la vocation post-olympique des installations. C'est pourquoi nous devons adresser de sincères félicitations aux personnes qui ont mis les activités sur pied."

La SAQ choisit le Beaujolais Village

par Renée Rowan

Le Beaujolais nouveau qui sera mis en vente dès 10 h ce matin aux Maisons des vins de Montréal, Québec et Hull compte parmi les bons. Il s'agit en effet d'un Beaujolais Village primeur de la maison David et Foillard retenu à cause de sa qualité supérieure au Beaujolais primeur, souligne M. Jean-Claude Faucher, vice-président de la Société des alcools.

Vendu depuis vendredi en France, ce petit vin léger dont l'apparition, concurremment aux prix littéraires, est un des événements de l'automne non seulement à Paris mais également ici depuis trois ans, retient de nouveau l'attention des oenophiles.

Les premières années, quelques heures à peine après leur mise en vente, il ne restait plus aucune bouteille sur les tablettes. Cette année, la Société des alcools du Québec a pu obtenir près de 2,000 caisses de vin nouveau, dont une nouveauté ici, la Côte du Rhône primeur, de la maison Sarrau, que l'on dit très bon. De ce nombre, 500 caisses sont réservées pour les restaurateurs.

Le prix du Beaujolais Village primeur est de $5.95 la bouteille tandis que le Côte du Rhône primeur est de $4.75. Ces deux vins nouveaux ont été choisis par un panel de 14 dégustateurs dont huit venant de l'extérieur de la Société des alcools: il s'agissait de chroniqueurs gastronomiques de différents journaux et magazines de la métropole.

"C'est ce qui explique, souligne M. Faucher, que nous ayons choisi de préférence le Beaujolais Village primeur au Beaujolais primeur. Il sera également intéressant pour le consommateur de faire la différence entre le primeur Beaujolais Village et le primeur Côte du Rhône; ces deux vins sont très différents, les cépages n'étant pas les mêmes, ni les périodes d'ensoleillement les deux venant de régions différentes."

La Maison des vins remettra à tous les acheteurs de vin nouveau un questionnaire accompagné d'une enveloppe affranchie. "Nous espérons ainsi recueillir leurs impressions sur ces deux vins et leurs commentaires sur le rapport qualité-prix entre le Beaujolais Village primeur et le Côte du Rhône primeur. Cela nous aidera, l'an prochain, dans nos choix."

1978 sera l'année des OVNI

NATIONS UNIES (Reuter) — 1978 sera l'année des Objets volants non identifiés (OVNI). Du moins si l'assemblée générale des Nations-Unies adopte la résolution présentée lundi par le premier ministre de Grenade, M. Eric Gairy.

Fervent partisan de l'étude des soucoupes et autres OVNI le premier ministre de l'île des Caraïbes a demandé au comité politique spécial de l'assemblée la création d'une agence à cet effet.

Si la résolution de M. Gairy est approuvée, le gouvernement de Grenade et l'ONU émettront des timbres spéciaux lors du deuxième congrès international des OVNI qui doit se tenir dans l'île dans le courant de l'année prochaine.

Canon a incorporé des idées dynamiques dans un nouveau copieur. Si votre bureau n'emploie pas trop de photocopies, lisez ce qui suit:

Le nouveau copieur est le Canon NP-50. Fabriqué avec les techniques employées dans l'industrie de l'aérospace — où l'exactitude et la certitude sont de rigueur, il est compact et peut s'employer partout où requis... il y a des machines sur le marché qui occuperaient tout le bureau!

Le Canon NP-50 produit des copies claires et lisibles sur format lettre, légal et état de compte, employant du papier ordinaire sur lequel l'on peut écrire immédiatement. Il copie aussi sur transparences et sur du papier colorié ordinaire.

Le Canon NP-50 remplace des photocopieurs du même calibre qui emploient du papier spécial et donne un résultat meilleur.

Le Canon NP50 est toujours prêt à l'emploi, il réduit vos coûts d'opération et vous épargnera des centaines et même des milliers de dollars.

Seulement

$77.85 par mois (60 mois)

Pour $2,995, c'est la plus belle aubaine dans l'histoire du copieur à papier ordinaire



Canon
Canon NP50

Canon a un photocopieur à papier ordinaire qui conviendra à tous vos besoins !

CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
5990 Côte de Liesse, Montréal, H4T 1V7
Salles d'exposition: 600 Ouest Lagauchetière.

Appelez Angie ext. 273

GE
342-5151

Portez des
"Perles et entourez-les d'or"
Quel achat !

Les perles ne sont pas réelles et les chaînes en or non plus, mais portez-les toutes les deux ensemble et vous obtiendrez une nouvelle apparence très éblouissante.

Collier imitation perle
$12.50.

Grosse chaîne 30"
$8.50.

Petite chaîne 30"
$6.50.

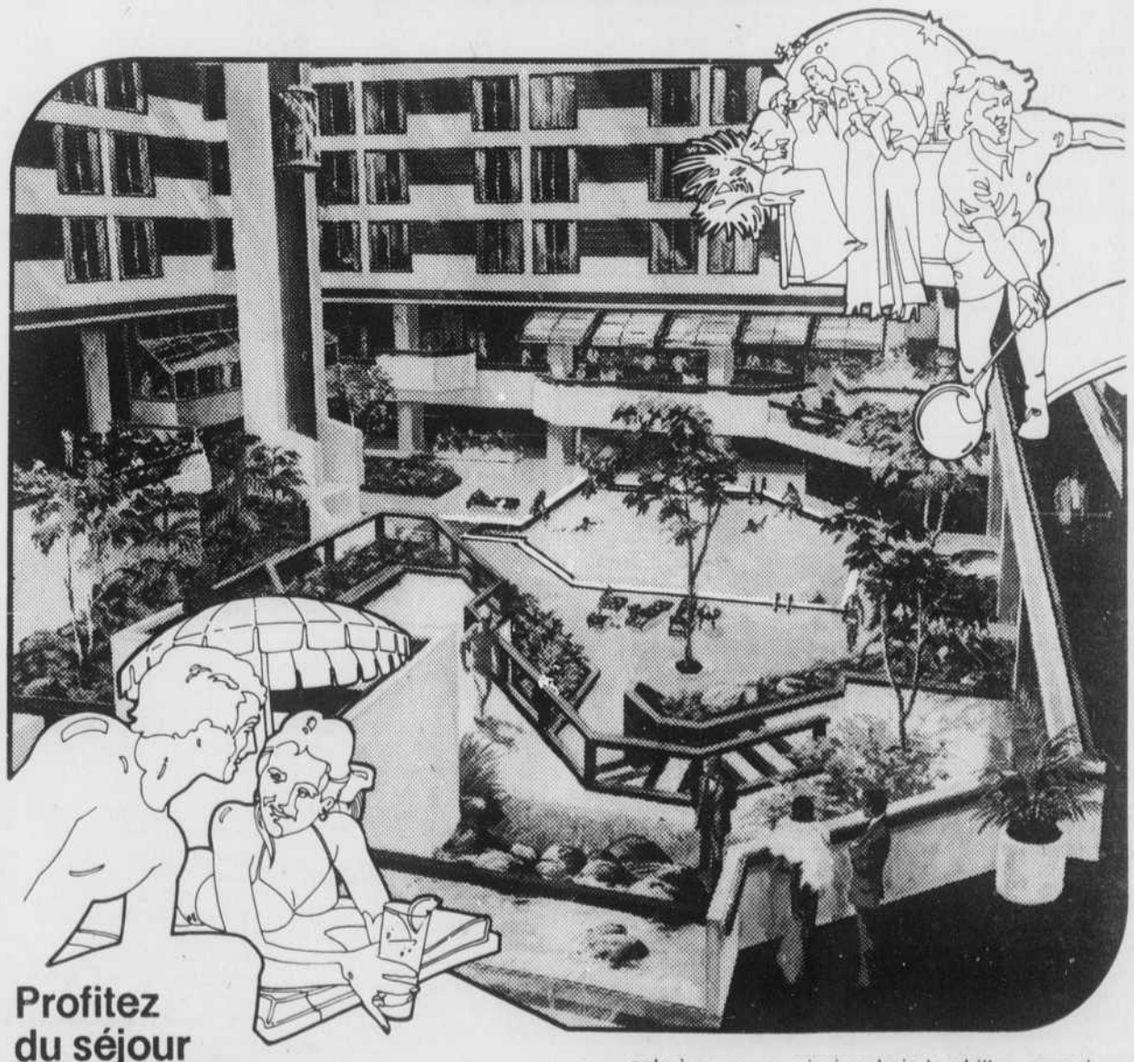
BIRKS
JOAILLIERS

choyez vos amis offrez leur une prunelle
Védrenne



LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.
MONTRÉAL, QUÉBEC

Des mini-vacances à Mirabel?



Profitez du séjour "Mini-vacances" à l'aéroport international de Montréal, Mirabel, à seulement $11 par nuit par personne, 2 personnes par chambre.*

Au nouveau Château de l'Aéroport, les chambres sont vastes, luxueuses et complètement insonorisées. Venez profiter de nos superbes restaurants et de toutes sortes de divertissements et d'activités: solarium, sauna, piscine, bain-tourbillon, squash... Venez danser à notre discothèque dont l'un des murs vous permet de voir—sous l'eau—les nageurs dans la piscine. Vous pouvez aussi obtenir, dans la région, des prix spéciaux pour le ski, le curling ou l'équitation.

Pour les voyageurs: La veille de votre départ, pour être sûr de ne pas rater votre avion, ou lors de votre retour, logez à Mirabel et découvrez les plaisirs du Château de l'Aéroport.

*Pour réservations, appelez **1-800-261-9420** ou communiquez avec votre agent de voyages.*

**3 jours et 2 nuits, taxes non comprises. Séjour minimum de deux nuits consécutives. Aucuns frais supplémentaires pour les enfants partageant la même chambre que les parents. Stationnement gratuit. Les réservations sont nécessaires. Cette offre est en vigueur jusqu'au 1er mai 1978 et ne s'applique pas aux groupes.*

CP Hôtels
Le Château de l'Aéroport
Case postale 60, Aéroport international de Montréal, Mirabel J7N 1A2 Tél.: 476-1611

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 13, 14 et 15

Notre service d'

ANNONCES CLASSÉES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS A LOUER

EXCEPTIONNEL !
"Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur.
Toutes les commodités
LA CITADELLE
2125 ST-MARC, 935-4673
1-12-77

OUTREMONT
(adjacent au chemin de la Côte Ste-Catherine)
LE 95 McNIDER
Luxueux immeuble neuf. 46 appartements. Chauffage électrique. Buanderie à chaque étage. Service de concierge.
4½ - 1½ salle bain $450.
5½ - 2 salles de bains $575.
et plus
OCCUPATION IMMÉDIATE
342-5401
1-12-77

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069 J.N.O.

VILLE LASALLE
IMMEUBLES APPARTEMENTS LUXUEUX
3½-4½-5½, TAPIS MUR À MUR, DRAPERIES COMPRISES, SALON SUN-KEN, AIR CONDITIONNÉ CENTRAL, THERMOSTAT INDIVIDUEL, PISCINE, SAUNA, DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT, TOUTES TAXES COMPRISES. 364-4443.
8-12-77

Très grand 4½ à louer ou sous-louer libre 1-12-77 NDG chauffage compris, concierge, possibilité garage, 484-0568. 1-12-77

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal, $245. par mois 3½ rénové, libre immédiatement 526-9300 23-12-77

Centre ville 4½ sous-location, chauffé, éclairé, lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, espace laveuse-sécheuse, climatisé, garage, piscine, sauna $400. soir 937-1176. 3-12-77

RIDGEWOOD 3235, tout près Côte-des-Neiges, 3½ meublé, ascenseur, balcon, tapis, $220. et aussi non meublé $205. Taxe d'eau incluse. 737-8913. 29-11-77

Côte-des-Neiges 2½ très propre, poêle et frigidaire, chauffé, 1er décembre, 2800 rue Goyer #2 $140 par mois 332-9569. 1-12-77

Vieux Longueuil grand 4½ chauffé tapis garage piscine sauna près Pont jour Jeanne 281-1766 soir 674-1267 4-12-77

Rosemont 6730 25e avenue 3-1½, 2-1½ meublés, chauffés 374-5053. 3-11-77

CTE-DES-NEIGES: Queen Mary, appartements meublés, 3 pièces, $225. garage, $35. Bail un an, 457-5513. 3-12-77

4224 Rue Gascon, 4 pièces pas chauffés libre immédiatement redécorée $110 par mois appeler Mme Lalonde 524-2471 2-12-77

LONGUEUIL, à sous-louer, grand 4½ moderne, face au centre d'achat Jacques-Cartier, poêle et réfrigérateur à très bas prix si désiré. 674-8601 le soir ou demander Hélène au travail à 866-3944, poste 227. 5-12-77

APPARTEMENTS A LOUER

LAVAL
Nouveaux appartements non meublés
Boni d'ouverture
3 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
Appelez:
663-4534
30-11-77

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

* **PIERREFONDS** *
BONUS SPÉCIAL D'AVANT NOËL
Déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, Réfrigérateur, cuisinière.
APPELEZ 620-3333
* 1-12-77 *

7085 VIAU
Entre Jean Talon et Bélanger 1½ à 4½ tout équipé piscine stationnement meublé ou non $144.00 à $235.00 **Tél: 729-6502.** 12-12-77

BROSSARD, 2½ meublée, $155.00 par mois, pas de bail. Tél.: 671-6133

LONGUEUIL bachelor, grand 4 1/2, dans duplex tout neuf, entrée laveuse et sécheuse, chauffage électrique, près de la CUM de Montréal. 651-1998. 2-12-77

OUTREMONT Bernard coin McEachan grand 4½ chauffé, avec poêle et réfrigérateur, nouvellement redécoré $300 par mois après 5 h et fin de semaine 733-0474. 5-12-77

COTE-DES-NEIGES, 3115 #1 Boul. Edouard Montpetit, 3½ pièces, ½ modernes, $175. mois. Immédiatement 342-1961 5-11-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-12-77 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 local 232. JNO

N.D.G. grand 3½ repeint, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, balcon, $195. 488-9723, 486-1890. 12-12-77

N.D.G. Monkland, longue sous-location, grand 4½ impeccable tranquille, tout compris immédiat. $265. 489-9589, 481-1401. 3-12-77

OUTREMONT, 3½ à sous-louer, chauffé, propre, tranquille, $175. 279-6270, 845-0181 extension 1353. 1-12-77

Près Métro Joliette 2½, 3½ chauffés meublés ou non $135 à $170. 521-6955. 5-12-77

Boul. St-Joseph 3010 est 1½ chauffé meublé ou non $125 à $135 information #24 523-9250. 5-12-77

5½ -4406 Drolet appelez 626-8639 Mr. Babin. 5-12-77

Centre-ville à sous-louer, décembre à juillet, luxueux 3½, piscine et sauna, $285., meublé si désiré. 382-1160 après 6 heures. 1-12-77

Ile-des-Soeurs, Studio à $177. Stationnement inclus. À quelques minutes du centre-ville en autobus. CTCUM. 769-8513. 1-12-77

APPARTEMENTS A LOUER

DES VACANCES AUX ÎLES À L'ANNÉE LONGUE



POURQUOI ALLER AUX ILES LORSQUE VOUS Y DEMEUREZ A L'ANNEE LONGUE. LA PECHE, LA VOILE, LE TENNIS, TOUT EST LA A LA PROMENADE DES ILES. VOUS Y TROUVEREZ TOUT POUR ENSOLEILLER VOS HIVERS, UNE PISCINE INTERIEURE, DES SAUNAS, UNE SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.

Des appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher avec:
- Tapis mur à mur ou marqueterie
- Contrôle individuel pour le chauffage et l'air climatisé
- Système d'alarme antivol
- Circuit fermé de télévision sécuritaire au rez-de-chaussée

Tout cela tout près des écoles, des églises, des centres d'achat et des facilités de transport.

PROMENADE DES ILES
2555 HAVRE DES ILES
LAVAL, QUEBEC

APPELEZ
687-1622
Directions: L'autoroute Mirabel jusquau boul. Samson E, tournez à droite sur Carleton jusqu'au boul. Lévesque, tournez à gauche à Promenade des Iles, tournez à droite.
1-12-77

* *
WEST ISLAND Bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière. Appeler 620-3333.
* 1-12-77 *

Montréal Trust
ST-LÉONARD
Grand 4½ chauffé $200.00 mois. Entrée laveuse/sécheuse dans salle de bain. Jour 254-2257, soir 254-1696, 521-5151.
courtier
5-12-77

* *
PIERREFONDS: Meublés, bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière. 620-3337
* 1-12-77 *

ACHATS — VENTES

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, Architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livre illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390 1-12-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

SET DE CHAMBRE en chêne, set de salon en érable après 6 heures. 526-1810 1-12-77

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00 grand sofa et fauteuils $189.00 sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext.. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

À vendre cause départ ameublement complet de style canadien. État neuf. Information 468-1460 1-12-77

Set de salle à dîner, set de chambre en bois de teck. Tél.: 384-0555. 5-12-77

EN ÉTATS NEUFS grande table en chêne avec panneaux, bureau commodore avec chaise bicyclette Glider 5 vitesses. Prix à discuter 937-7660 entre 10 h et 15 h. 6-12-77

ANIMAUX À VENDRE

DOBERMAN Chiots enregistrés $100.00 tél.: 438-2596. 9-12-77

Braque de Weimar, magnifiques chiots, enregistrés, vaccinés. 277-6034. 1-12-77

AIREDALE, chiots 6 semaines, père champion canadien, 254-1515 après 5 heures. 3-12-77

ANTIQUITES A VENDRE

Achetons, antiquités de toutes sortes, meubles, vaisselles, porcelaines, argenteries, tableaux, sculptures. Galerie des Ancêtres, 4670 St-Denis, 843-6106. 1-12-77

Set de salle à dîner 75 ans ou plus 9 morceaux, propre, particulier, 387-7552. 1-12-77

Une table et 4 chaises de style Victorien, $135. 524-2960 ou 733-1478 jour ou soir. André. 5-12-77

SUPERBES antiquités canadiennes à vendre, 1 armoire, 1 buffet et 1 table, set de chambres Louis XVI, noyer et érable piqué information 372-5998 ou 819-567-2265. 1-12-77

ANTIQUITES A VENDRE

COFFRE EN PIN 3 BERCEUSES (1 Victorienne 2 Québecoises). Tél.: 677-1004. 1-12-77

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet faux deux-quart, buffet-base, commodes, tables, chaises, armoires à sceaux, armoire à tartes, coffres, divans, 659-2651. 7-11-77

Mobilier de salon Victorien, 4 morceaux renovés, avant 4 heures P.M. 382-3347 5-12-77

ARTICLES A VENDRE

UNE armoire à pointe de diamants 5 pieds,5 pouces, hauteur. 323-3074 3-12-77

PUPITRES (Bureaux) bois, métal, 5 ou 6 tiroirs. Tables de dessinateur ou de conférence, tables à dactylo ou à calculatrice, classeurs (filières) usagés, divers usages et formats: classeurs 2 tiroirs et serrure, neufs, etc. 842-1895. (Comité de conservation de Montréal). 6-12-77

Violoncelle grandeur 3/4 fabrication allemande cordes garguars usage 2 ans archet et enveloppe $295. 482-6089. 1-12-77

Grandes aubaines pour les fêtes, robes, manteaux, etc. 10 à 11 ans. 332-9372. 8-12-77

SKI-PRIX, neufs-usagés, échanges. 998 ouest Gouin. 336-4797. 12-12-77

Machine à souder Hobart 450 ampères jour 653-1561 demandez Pierre Rochon soir 649-1365. 3-12-77

Photocopieur NASHVA modèle 1220 S avec cabinet, dactylo IBM électrique et dictaphone. À liquider rapidement succession. 632-1602. 1-12-77

AUTOS À VENDRE

SUBURBAN SIERA CLASSIC
1975-42,000
Moteur 454, différentiel barré, suspension H.D. Transmission H.D., trailer hitch H.D., vitres teintées rallye wheel, tilt steering, vitre arrière électrique, finition intérieure de luxe, radio AM/FM, jack hydraulique, cruise control, 2 pneus radiaux hiver, 4 pneus radiaux été, couleur 2 tons. **670-4846.**
2-12-77

Corvette 77, 15,000 milles, automatique, am/fm, air, vitres électriques, intérieur custom, 4 pneus d'hiver, rails pour ski, 324-9291. 2-12-77

Dodge dart 76, spécial édition, luxueux, 6 cylindres, 30,000 milles radio AM/FM servo-freins, direction parfaite condition voiture de dame. $3,900. 667-6487 30-11-77

FURY Sport 1975, rouge vin, sièges baquets, 318 automatique, pneus Michelin, excellente condition, $2,900. 653-6855 5-12-77

RENAULT 17 1975, toit amovible, couleur jaune, radio AM/FM, cassette, pneus Michelin, prête pour l'hiver, excellente condition, demander Claire au 931-5617. 8-12-77

PACER: 75 rouge bourgogne, un propriétaire. Peinture neuve, servo-frein, direction, dégivreur, essuie-glace, arrière, radio-stéréo AM-FM. Très propre. Financement disponible $2000. 747-7196, 227-2907. 2-12-77

Mercedez 250-1970 automatique, 4 portes option toit ouvrant, radio AM-FM, pneus michelin très propre, mécanique Al après 6 h. 670-2601. 2-12-77

Thunderbird 1974 excellente condition, toute équipée avec air climatisé 484-2319. 7-12-77

Volksvagen super B 71, marche-pied solide, Blaupunk AM-FM $550. 388-6607. 1-12-77

MAVERICK 1974, auto de dame, 26,000 milles, bonne condition, appelez après 4:00 P.M. 489-3351 ou 489-7159. 3-12-77

DELTA 88,66, radio, air conditionné, pneus neufs, hiver/été, excellente condition, presque neuf, $500. 279-0878 après 18 hrs. 3-12-77

Oldsmobile delta 88 1973 excellente condition 450 p.c. AM/FM stéréo air climatisé batterie neuve, pneus radiaux. $1950. 748-6378 de 9 à 5 heures. 3-12-77

AUTOS À VENDRE

Toyota 73 station wagon 46,000 milles très propre 669-3081 ou 687-1642. 1-12-77

RENAULT 5, GTL 1976, radio AM/FM, bas millage parfaite condition, particulier, 488-0735. 3-12-77

Gremlin 76 manuelle 6 cylindres 37,000 milles $1400 Mme Aline Emond jour 668-1010 soir 488-0155. 5-12-77

AVIS

Cherchons investisseurs dans un nouveau développement le long de la Transcanadienne avec franchise internationale, 514-826-3496. 1-12-77

Perdue chatte noire tâche blanche sur l'estomac près des pattes de derrière voisinage Roslyn. Récompense. 486-1817. 1-12-77

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE
Bureaux attrayants, **500 à 40,000 pieds,** près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix coupés. **G.C. Gagnon: F.R.I. 861-8395**
GAGNON INC. *courtier*
1-12-77

Bureaux (4 fermés), 3ème étage, 760 pi. ca. ou 600 pi. ca. édifice caisse POP N.D. des Neiges, coin côte des Neiges et Édouard-Montpetit. Sous-location $6.00 pi. ca. S'adresser à C. Dumont entre 9 et 18 hres au 342-3136. 12-12-77

Bureau médecin à sous-louer, centre Bois de Boulogne, 1575 ouest, Henri-Bourassa. 331-1133. 5-12-77

364, est Sherbrooke, St-Denis. Rez-de-chaussée, chauffé, $90. 684-6957. 2-12-77

DE LA MONTAGNE 2000p.c., bureaux attrayants, architecte conviendrait à professionnels $5.00 p.c. J.C. Gagnon, GAGNON INC. COURTIER. 861-8395. 1-12-77

CHALETS A LOUER

CHALET suisse à St-Sauveur, 4 chambres à coucher, près du Mont Habitant, foyer, Mtl. 388-3138 ou 389-4689 5-12-77

BROMONT luxueux 5½, sur pente de ski, décembre 77 à avril 78 678-4472 ou 1-534-2102. 5-11-77

Luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

Domanie vallée Orford Eastman, chalets neufs centre de ski, près autoroute, sortie 106. Semaine: 563-7456 et fin de semaine: 1-297-2714. 3-12-77.

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

ST-DAMIEN DE BRANDON: Chalet hiver été électricité bord de l'eau meublé occupation immédiate. 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL COURTIER 1-12-77

Mont Rolland, luxueux chalet 6 pièces, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, chauffage électrique, 3 déc. au 15 jan. $900. 667-6487. 2-12-77

VAL-MORIN face Bel-Neige, 3 chambres, foyer, grand salon, tout compris, saison. Semaine: 334-3560, fin de semaine: 819-322-2073. 3-12-77

ST-DONAT, 6 pièces, foyer, deuxième, près ski Mont-Garceau, saison $2,000. — 337-1517 2-12-77

Ste-Agathe, chalet et appartements meublés, libre à partir 23 décembre, 819-326-3370 après 5 hres p.m. 12-12-77

STE-MARGUERITE du Lac Masson, 2 à 5 chambres, foyer, 217 Boul. Masson, $1,500. et plus 667-6431 5-12-77

Cantons de l'Est, Mont Écho, 3 chambres, foyer, décembre-avril $1600. soir 332-0043 5-12-77

Bromont pour la saison de ski près de Mont Gale 5 pièces chauffé foyer naturel près autoroute 273-0198. 3-12-77

CHALETS A VENDRE

À LIRE !
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un **authentique chalet suisse** de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que $29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation:
430-0430
ou
1-(819)-326-5922
J.O.N.

Cantons de l'est chalet à louer pour l'hiver idéal pour ski randonnée et ski alpin. Prix à discuter après 5 h. 684-0281. 1-12-77

CHALETS A LOUER

QUÉBEC- Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

St-SAUVEUR, chalet 2 et 3 Chambres. Le jour Franco à 288-8711. 2-12-77

CHALETS À VENDRE OU À LOUER

VAL DAVID Chalet neuf luxueux, foyer, bain, sauna, 3 chambres à coucher 665-2540, 661-7144. 5-12-77

CHAMBRES À LOUER

Boul. St-Joseph 305 est, neuf, métro Laurier, poêle et réfrigérateur individuel 845-7532. 1-12-77

Belle, meublée, réfrigérateur, poêle, $20. par semaine, 738-6832. 3-12-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tel.: 376-7689. 3-12-77

PRÈS métro Préfontaine, chambre à louer à personnes distinguée avec références. 525-4109 soir. 1-12-77

OUTREMONT, grande chambre à louer, près du collège Stanislas, 272-0229 ou 483-1740 2-12-77

Ville St-Laurent chambre tout confort, cuisine, frigidaire 337-5351 2-12-77

Belle, meublée, frigidaire, poêle $20 semaine 738-6832 12-12-77

COMMERCES A VENDRE

COMPLEXE DE SALLE À DÎNER
F.O.B. SARNIA - Complexe de salle à dîner pouvant accommoder 600 personnes, complètement équipée, chauffé à l'électricité et air climatisé. Convenable pour re-louer et utiliser comme une seule unité. Nouveau prix d'achat de ATCO 1976, disponible en janvier 1978. Pour plus amples informations, contacter: **le gérant AINKE-JIG Limited. R.R. # 4, Sarnia, Ontario, N7T 7H5, (519) 336-2888.**
3-12-77

COMMERCES À VENDRE
Dépanneur - tabagie - variétés, quartier Nord, rue Bélanger Est. Concessionnaire Loto-Québec. Billets d'autobus. Volume de $3,500. par an. $20,000 comptant. Balance de vente à 10%. **Lucien St-Pierre à 489-3138 et 735-2761.**
LE PERMANENT,
Courtier
1-12-77

IDÉAL POUR JEUNE COUPLE: Boucherie chevaline. Produits importés Épicerie fine. Magasin exclusif à St-Jérôme. Équipement complet. Vendrait édifice et commerce. Cause: Transfert. Aimé Thibault 735-2501 Montréal, 432-4312. St-Jérôme. Trust royal, courtier 1-12-77

MONT-ROYAL: (DELORMIER) Site de dépanneur, comptant minimum $10,000. LÉO GAUTHIER 866-9641 (b) ou 522-7433 (r) TRUST GENERAL COURTIER 1-12-77

RICHELIEU: Bâtisse commerciale, brique et ciment, superficie de 1,970 pi. ca. terrain 14,250 pi. ca. Occupation immédiate. LOUISE DUGUAY 656-0660 ou 658-0778. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 1-12-77

COMMERCE de pièces d'autos très lucratif, situé à Longueuil, jour 670-6340, soir 649-5067. 12-12-77

Dépanneur cause 3 commerces $150 000 annuel loyer $110 $8500 comptant près centre ville prix $17500 845-5046 2-12-77

RIVE-SUD: quincaillerie, Handy-Handy, établie 22 ans, rentabilité assurée. Occasion exceptionnelle pour acheteur sérieux seulement. Comptant requis $75,000.00 Exclusif Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168. Probitec Courtier 1-12-77

AUBAINES, dépanneur licencié, 5 pièces arrière libre, bail de 5 ans, affaires $2,500. et plus par semaine. 274-6910 272-7724 2-12-77

Petit commerce profitable à vendre. Librairie d'occasion près de l'université de Montréal 738-1263, 739-5433. 2-12-77

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES
CANADA — ÉTATS-UNIS
Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile.
Envoyez $1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.
OMNIPHILA
(Dépt. D.) C.P. 729
station OUTREMONT
H2V 4N9
1-12-77

COURS PRIVÉS

Cours de piano, professeur diplômé, appelez 272-5203 1-12-77

CONDOMINIUM À VENDRE

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublé, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

DEMANDES D'EMPLOI

Prendrais travail de dactylographie chez moi. 667-4931. 2-12-77

Prendrais travail de dactylo à la maison, expérience en droit et thèse universitaire. 527-4675. 1-12-77

J'exécute en haute lisse votre carton de tapisserie. L. Mercier 270-6925 8-12-77

Comptabilité; tenue de livre, payroll, et rapports fiscaux. Communiquez avec René 729-1568 2-12-77

PERSONNE responsable ferait travaux de peinture pour particuliers, dans Cartierville ou Ville St-Laurent. 334-1361 1-12-77

DIVERS

Abaissement 10¼ première, deuxième hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour et soir: 729-4333 1-12-77

Bois de vieille grange à vendre, poutres de toutes dimensions, de 8 à 40 pied de long, planche pour finition intérieure, vieille brique pour foyer, tôle, livraison gratuite pour $200. et plus, appeler (514) 263-3674. 1-12-77

Terrier Kerry Blue, perdu environ secteur Outremont. Appeler 276-0670 2-12-77

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

ÉBÉNISTE, dessin et exécution de meubles modernes. Restauration de meubles anciens. **Jean Gilbert Jozon: atelier. 486-4377; résidence: 488-5545.** 30-11-77

Rénovation tous genres, peinture, décoration, électricité, spécialité finition sous-sol, estimation, ouvrage garanti: 363-5962 - 766-0887 5-12-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol.
326-0368
15-12-77

Menuisier particulier ferait réparations, appartements, cuisines, sous-sol, 521-9180 ou 523-6273. 2-12-77

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, garnisseur en sièges, confection et réparation de tenture. Travail garanti, prix concurrentiel, Jean-Guy Enregistré 866-7067, 272-8061, 465-4437 9-12-77

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

place du parc
OFFRE FANTASTIQUE
ESPACE A BUREAUX AMENAGE SELON VOS EXIGENCES
$5.95 le pi. ca. dans un édifice neuf, climatisé et de toute première catégorie.
5253 ave. du Parc,
près de Fairmount
près du parc du Mont-Royal, à 5 minutes du centre-ville.
Appelez: Ralph Welik
270-7141
Courtiers protégés
1-12-77

Notaires, médecins, dentistes. Espace à bureaux. Très bonne location. St-Denis/Crémazie, 1,500 pi. ca. premier plancher. Près du métro. Stationnement. A.T. Wilson F.R.I. 735-2502. Trust Royal, courtier 1-12-77

FERMES À VENDRE

Verchères ferme 138 arpents comptant $5000 balance sur hypothèque 655-6877. 1-12-77

STE-BEATRIX: 128 arpents, vieille maison, grange, porcherie, 140x40, garage, $58,000. Secteur paisible idéal pour skieurs. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

FOURRURES

Étole de vison naturel comme neuve et manteau de mouton de perse noir, col vison, taille 14-16 ans. Aubaine 465-2813 après 5 h 1-12-77

Manteau de loup comme neuf avec chapeau pour homme grandeur 42 prix à discuter après 6 h 672-7587 5-12-77

GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE d'autos pour l'hiver, chauffé 6965 Chabot, appartement 25 327-3300, soir 376-1889. 3-12-77

HYPOTHÈQUES

REFUGE FISCAL: 9 à 130 unités, hypothèques conventionnelles avec ou sans subsides & prêts SCHL. Comptant à partir de $25,000. Dépréciation 10%. LOUIS R. GAUMOND 332-5308 281-1515 DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 1-12-77

HYPOTHÈQUES

B.A.L.M.R.
Le meilleur abri fiscal au Canada.
Programme détaillé de récupération fiscale disponible aux investisseurs sérieux désirant différer leurs impôts ainsi que d'excellent placements par la même occasion, par l'entremise de l'investissement immobilier.
Appelez-nous et demandez à parler à notre spécialiste en fiscalité immobilière.
DES ROSIERS
LE MAÎTRE COURTIER
651-1904
1-12-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

Ensemble de batterie neuf, de marque "Ludwig". Prix régulier $3,000. abandonnerais pour $2,300. Tél: Gary (particulier) 636-0053. 5-12-77

LOGEMENTS À LOUER

MONTRÉAL NORD
5½ 1er étage cour fermée stationnement privé disponible 1er janvier $235. 6070 Renoir # 3.
326-6971
5-12-77

Longueuil: 5½, chauffé, moderne, frais peint, grenier près de métro et CTCUM $225.00. 463-2457. 1-12-77

Brossard, bas duplex 5½ garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

Outremont, avenue North, 7½, bas de duplex repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure $525.00, paisible, immédiat 731-9990, 849-4136. 5-12-77

BROSSARD, 5 ½ chauffé, bas de duplex, cour, garage, près service, décembre gratuit. 671-5029 1-12-77

3½, $125. par mois, semi-chauffé, 5240 St-Denis 279-4294. 29-11-77

Bien-Etre accepté, 6½ bas, $250. métro Crémazie aussi 7½ bas, $275. St-Denis près Bélanger, libre, enfant accepté: cour, mois gratuit. 277-3466 3-12-77.

Laval: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de $170. à $250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

MONTRÉAL-NORD, grand 5 1/2 chauffé, appeler après 6 heures, 325-8614. 5-12-77

MONTRÉAL-NORD, 5½, $195.00, chauffé, 2e étage, duplex, entrée privée, connection laveuse, sécheuse, cour, châssis aluminium, mois grault, près boul. Léger et Lacordaire, 277-3466. 5-12-77

Brossard, bas duplex 5½, garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

AHUNTSIC, 5 pièces, près du métro, chauffage électrique, stationnement, très luxueux. Pour information 523-8988, 522-8497 ou 381-2097. 5-12-77

7 pièces, 5 minutes Centre-Ville pour renseignement 932-6288. 1-12-77

Rosemont 6105 28e avenue 4½, chauffé, eau chaude, thermostat individuel, propre, $175 libre 259-6359 ou 323-7408. 1-12-77

Boul. St-Joseph près métro affaire et résidentiel, 4½ 388-0478. 2-12-77

Avenue St-Thimothée 1242, vacant, 6 bas 220 $100. 351-3838, 625-4671. 2-12-77

CARTIERVILLE 4½, nouveau haut de duplex, bon voisinage, téléphonez à: 332-9317 ou 334-3817. 7-12-77

Décoratrice aimerait partager son appartement. 525-1486. 3-12-77

4½ $170. par mois, 1er plancher, stationnement privé. Appelez après 6 heures. 327-2556. 8-12-77

N.D.G. haut duplex, style stuart 7 pièces, 2 salles de bains complètes, foyer, chauffé, entreposage, garage au sous-sol. Tél: Mme Nancy Newton 481-1800 ou Louis Amos 487-9560, courtiers. 12-12-77

CÔTE DES NEIGES (Ridgewood) grand 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, équipé, 2 garages, chauffés, aubaine si désiré sur tapis, draperies et lave vaisselle, $475. par mois jour M. Daigneault 288-1204 soir 737-3561. 3-12-77

Ahuntsic 3½ meublé à sous-louer $125. par mois près métro toutes commodités. Pour informations supplémentaires: 279-0414. 3-12-77

N.D.G. Western, haut duplex ensoleillé, non-meublé, 6 pièces, face au parc, redécoré, foyer naturel plancher de chêne, transport excellent, chauffé $385. par mois. Tél.: 489-5885. 5-12-77.

Rosemont 4 pièces fermées 2e étage, propre fournaise fournie libre 1er décembre. Référence 722-9571. 1-12-77

Grand 4½ neuf $150. par mois, près du chemin Chambly, 656-1725. 1-12-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 12, 13 et 15

MAGASINS À LOUER

4000 pieds carés à louer dans secteur commercial recherché ave. Greene, construction d'immeuble prendrait en considération besoin du locataire. 935-9116. 10-12-77

FLEURY coin Delaroche, 2e étage pour boutique, bureau ou magasin, 482-1569. 12-12-77

MAISONS À LOUER

Ville Mont-Royal: 12 pièces cottage $655. système de chauffage 7 chambres, 3 bains, cuisine grand terrain, garage libre bon pour résidence et bureau. 227-3466. 3-12-77.

Maison moderne à louer 97 Courcelette Outremont $675 par mois chauffage inclus libre à compter du 15 décembre 276-7287. JNO

REPENTIGNY: Bungalow 5 pièces, garage, foyer, terrain boisé 17,390 p.c. $325.00 BENJAMIN BRASSARD 585-0884. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC COURTIER 581-0220 1-12-77

Région de Cartierville 3 chambres à coucher 2½ salles de bains, sous-sol fini $500. par mois tél: 336-6845 après 4 h. 2-12-77

Maison ancienne à louer, près des Plaines et du Parlement sur l'avenue du Parc à Québec, 8 pièces 2 salles de bains entièrement meublés $600 par mois à compter du 1-1-78 683-8259 1-12-77

OUTREMONT: Beau duplex 2x7½, un loué à $455. par mois sous-sol 5 pièces loué $250. Garage double bien situé au pied de l'Université de Montréal, NICOLE VIENS 254-4566 ou 620-4863. TRUST GENERAL COURTIER. 1-12-77

5½, 8152 Nice, St-Léonard 376-8040. 5-12-77

LA CITIÈRE, exclusif La Prairie, maison neuve, 4 chambres, 2½ salles de bains, cuisine équipée, salle à manger, salon, foyer, 2 garages, tapis, lave-vaisselle, presse-déchets, laveuse-sécheuse, 15 min. centre-ville. Tél.: 588-5136, 678-1833. 5-12-77

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

POMPINO Beach, voisinage exclusif, piscine, air climatisé, 3 chambres à coucher, salle à dîner, complètement fournie incluant lingerie et coutellerie, disponible déc. 1er à avril 30. Tél.: (613) 237-4468 5-12-77

MAISONS À VENDRE

STE-JULIE domaine haut bois Split level 4 chambres, sous-sol fini, salon avec foyer garage piscine terrain boisé 11,700 p.c. Prix $62,000. 649-0469 5-12-77

ST-CONSTANT: maison à vendre rapidement succession 6 pièces. Fraîche peinte. 632-1602. 1-12-77

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Maison de pierres à louer à Calixa Lavallée $425. par mois poêle, frigidaire, laveuse à vaisselle, laveuse-sécheuse fournies, possibilités d'autres meubles. 10 pièces, piscine creusée à l'arrière. Contactez 279-3606 à Montréal. 8-12-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHERCHE PLUSIEURS DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES 18% intérêt avec garantie personnelle $4000 Laval $6000 Pierrefonds $8000 Hochelaga $10,000 Montréal Nord $12,000 St-Denis $14,000 Viau. Téléphonez 277-3466. 15-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
RECHERCHE
RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION CLIENTÈLE

Expérience similaire requise. Âge minimum 26 ans. Niveau Cégep. Sens des responsabilités. Connaissance parfaite de l'anglais et du français. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. P. SCOTTO
ÉDITIONS SOCARDIS INC.
4721 Boul. Couture
St-Léonard, Québec
H1R 3H7

5-12-77

Secrétaire de notaire avec expérience, sténo, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 282-8620, 621-4166. 1-12-77

DÉLÉGUÉ(e) INFORMATEUR(TRICE) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 hres à 4 hres, revenu à discuter, pour information, 387-6447 JNO.

Couple de concierge, fiable, 4½, téléphonez 486-4853. 3-12-77

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES
PLACE BEACONSFIELD
695-2740
1-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

DONOHUE ST-FÉLICIEN INC.

La Compagnie Donohue St-Félicien est à la recherche de personnel pour former les équipes de production et d'entretien de son usine de St-Félicien.

St-Félicien est une municipalité d'environ 8,000 âmes, à proximité du lac St-Jean. Elle offre des services remarquables aux points de vue religieux, scolaire, municipal, récréatif et domestique.

Les postes à combler dans un avenir prochain sont les suivants:

PRODUCTION

PULPERIE: OPÉRATEUR LESSIVEUR KAMYR; OPÉRATEUR ADJOINT OPÉRATEUR BLANCHIMENT; OPÉRATEUR ADJOINT
SÉCHEUSE À PÂTE: CONDUCTEURS; CONDUCTEUR ADJOINT
RECAUSTIFICATION: OPÉRATEUR; OPÉRATEUR ADJOINT
VAPEUR & RÉCUPÉRATION: OPÉRATEUR DE CONTRÔLE; OPÉRATEUR ADJOINT - CHAUDIÈRE DE RÉCUPÉRATION; OPÉRATEUR ADJOINT - CHAUDIÈRE DE PUISSANCE; HOMMES D'UTILITÉ: ÉVAPORATEURS, CUVES.

ENTRETIEN

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN; TUYAUTEURS; HUILEURS; ÉLECTRICIENS; MÉCANICIENS EN INSTRUMENTATION ET MACHINISTES.

Si vous répondez aux exigences requises par les postes énumérés et avec l'expérience nécessaire pour vous acquitter avec grand succès des responsabilités qui s'y rattachent, nous vous prions donc de faire parvenir votre Curriculum Vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL, DONOHUE ST-FÉLICIEN INC.,
Rang St-Eusèbe, St-Félicien, P. Qué. G0W 2N0

Nous invitons la candidature des personnes de la région du Lac St-Jean, principalement des municipalités de Roberval, St-Félicien, Dolbeau et toutes les municipalités avoisinantes.

OPÉRATEUR DE LOCOMOTIVE
SERRE-FREINS
OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE
CHAUFFEURS DE CAMION
MAÇONS
ÉLECTRICIENS INDUSTRIELS
SOUDEURS
MÉCANICIENS D'ENTRETIEN
TUYAUTEURS
MACHINISTES
HUILEURS
PEINTRES
MÉCANICIENS EN INSTRUMENTATION.

Nous serons aussi, dans les mois qui viennent, à la recherche d'autres candidats pour les emplois dans les départements suivants:

PRODUCTION

PULPERIE
SÉCHEUSE À PÂTE
VAPEUR ET RÉCUPÉRATION,
MANUTENTION DES MATÉRIAUX

Les candidats pour ces postes devront posséder une instruction au niveau du Secondaire IV ou l'équivalence; la préférence sera accordée aux candidats ayant au moins trois ans d'expérience dans un emploi similaire.

Si vous répondez aux exigences requises pour les postes énumérés, nous vous prions de faire parvenir votre Curriculum Vitae ou obtenir la formule de demande d'emploi de la compagnie au **Centre de la Main-d'oeuvre du Canada, Bureau de Roberval ou Dolbeau ou au Centre de travail du Québec, bureau de Roberval ou Dolbeau.**

1-12-77

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Téléglobe Canada, société d'avant-garde responsable des télécommunications internationales du Canada, est à la recherche d'une personne compétente pour occuper un poste de secrétaire de vice-président au siège social de la Société situé au centre-ville de Montréal.

Les candidats(es) doivent être bilingues, connaître la sténographie française et anglaise, avoir le sens de l'organisation et compter au moins 5 ans d'expérience à titre de secrétaire de direction.

Téléglobe offre un salaire intéressant, de nombreux avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail.

Les candidats(es) intéresses sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Mme Audrey Lepine
Agent de planification
et de dotation en personnel
11e étage

Téléglobe Canada
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H3A 2S4



SECRÉTAIRE BILINGUE

(anglais/français)

Classification: Clerk Steno III (université de l'Alberta)
Endroit: Collège Universitaire Saint-Jean, Bureau du Doyen
Salaire: $8,652 à $10,524 (échelle 1977-78)
Exigences: Équivalent du Cégep et deux ans d'expérience. Connaissance supérieure du français. Bonne connaissance de l'anglais. Dactylographie (50 mots/minute). Expérience de dictaphone.

Ecrire: **Mlle Jacqueline Lemieux**
Adjointe à l'Administration
Collège Universitaire Saint-Jean
8406, 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

14-12-77

GÉRANT DE PRODUCTION
POUR UNE INDUSTRIE SITUÉE À MONTRÉAL

Pour diriger, département de plastique. La personne devrait avoir une bonne expérience dans la supervision du Personnel et des machines à moulage par injection. Pour entrevue écrire à **C.P. 117, Brossard, Dossier A-128.**

5-12-77

AIGLE D'OR CIE CANADA LTÉE
SECRÉTAIRE

Une société pétrolière en pleine expansion recherche une secrétaire bilingue (avec sténo anglaise) possédant quelques années d'expérience pour son service d'informatique. Les candidates intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel, Cie Aigle D'Or, Canada Ltée. 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal H3B 2K1.

1-12-77

COORDONNATEUR(TRICE) DU SERVICE DE NUIT fonctions: coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats qualifications, détenir un D.E.C. professionnel en techniques infirmières ou l'équivalent. Salaire selon les qualifications et les normes du Ministère des affaires sociales. Service du Personnel, pavillon Charleroix. Boyer 4535 rue Charleroi Montréal Nord Qué. 326-3025. 5-12-77

K

SECRÉTAIRE BILINGUE
$12,000 +

Nous avons besoin de 2 secrétaires qui sont entièrement bilingue pour être entrainées comme secrétaires légales. Dans les deux cas, vous travaillerez avec un avocat seulement. Sténo en français et anglais est requise plus une grande habitude de la dactylographie de documents. Les 2 bureaux sont d'immenses bureaux. Centre-ville.

ASSUREUR AUX LIGNES COMMERCIALES
$16,000.00

Bilingue, minimum de 5 ans d'expérience dans les risques commerciaux, avancement illimité. Appelez Claire Pearson.

SECRÉTAIRE BILINGUE
$11,500.00

Sténo anglaise seulement, mais capable de parler complètement et aussi dactylographier et relever les erreurs de français. Aidera à la Xerox. Faire les liste de malles, avis, etc... Dans le département des relations publiques d'une corporation internationnale. Immenses bénéfices Centre-ville.

DACTYLO BILINGUE

Nous avons besoin de 2 dactylos entièrement bilingues pour apprendre à opérer un dactylo de carte mag. Vous serez entrainées par la Compagnie. La vitesse doit être de 50 mots minutes. Excellente firme professionnelle.

COMMIS COMPTABLE

Doit être bilingue et avoir de l'expérience dans l'assurance pour travailler avec courtier. Bénéfices excellents. Appelez Clair Pearson.

Laker & Kavanagh Ltd.
1118 Ste-Catherine Ouest
Suite 401
871-9484

1-12-77

MAISON D'ÉDITION RECHERCHE SECRÉTAIRE POUR LE SERVICE DU MARKETING

Sténo-dacty'o, 2 ans d'expérience, dynamique et sens des responsabilités, travail intéressant, salaire de départ selon compétence et expérience, bon avenir. Pour entrevue, communiquez avec **Johanne Ste-Marie. Éditions du Renouveau Pédagogique, 8955 Boul. St-Laurent (près métropolitain) Mtl. 384-8760.**

2-12-77

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION vente postale, recherche un responsable des stocks. Âge minimum 28 ans, sens de l'organisation. Sérieux, expérience similaire requise, téléphoner 327-4920 Mr. Scotto. 5-11-77

Assistante dentaire avec expérience connaissant la réception et le travail à la chaîne demandée pour travailler dans un bureau de dentiste situé à Montréal Nord. Emploi nécessitant de travailler en soirée. Pour information appeler à 326-7800. 1-12-77

Contremaître pour être en charge d'un département dans une manufacture de métal, doit être bilingue, écrire à: 186 Sutton Place Beaconsfield, Boîte 252 1-12-77

MÉCANICIEN QUALIFIÉ
CUMMINS ET G.M.

Mécanicien demandé immédiatement par une Compagnie de Vancouver et Calgary.

Salaire maximum plus excellents bénéfices marginaux, incluant les dépenses de déménagements.

S.V.P. faire application en écrivant à la main, votre curriculum vitae et les renseignements concernant vos emplois antérieurs et votre expérience.

Tous les applicants recevront une réponse à leur demande indiquant l'heure et l'endroit de l'entrevue.

S.V.P. envoyez votre demande à:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 2088
VANCOUVER B.C.
V6B 3T3

5-12-77

SIEMENS

VENDEURS

Nous avons une ouverture immédiate pour un vendeur dans notre département de composants électroniques avec 2-3 ans d'expérience de commandes de bureau ou en relations avec l'industrie de l'électronique.

Le candidat idéal va prendre toutes les entrées de commandes et les faire parvenir à travers le système. Etre en contact par téléphone avec tous clients pour entretenir de bonnes relations de ventes.

Etant une compagnie progressive, Siemens offre de bonnes opportunités d'avancement, bénéfices marginaux et conditions de travail plaisantes.

S'il vous plaît, écrire à la main curriculum vitae, éducation antérieure, expérience et salaire demandé à:

Département du personnel,
Siemens Electric Limited
7300 Trans Canada Highway
Pointe Claire, Québec,
H9R 1C7.

2-12-77

POSTE AU PERSONNEL

Un poste de Commis principal est vacant au Service du personnel du Groupe Électronucléaire-Montréal de l'EACL.

Les fonctions consistent à seconder l'Agent du personnel dans le domaine des tâches qui se rapportent à l'embauche.

Ce poste fait appel à des personnes diplômées du CEGEP ou l'équivalent ayant au moins deux ans d'expérience dans le personnel ou bien graduées d'une école secondaire et/ou commerciale ou l'équivalent avec une plus grande expérience. La connaissance du français et de l'anglais est nécessaire. L'habileté à dactylographier serait un avantage. Ce poste sera tout particulièrement attrayant pour une personne recherchant un emploi permanent et stable avec de très bons avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae ou en obtenant un formulaire de demande d'emploi au ***Bureau du personnel, L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, 2001, rue Université, 9ème étage, Montréal, P.Q. H3A 2N2.***

1-12-77

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

SECRÉTAIRE LÉGALE

FONCTIONS:
— Sténographie, dactylographie et prépare des documents légaux, contrats, procédures judiciaires et correspondance.
— Reçoit les appels téléphoniques, les visiteurs.
— Répond aux demandes de renseignements.

CANDIDATE:
— Avoir complété le cours secondaire, option secrétariat légal.
— Posséder un minimum de 3 ans d'expérience dans un bureau d'avocat.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire intéressant, avantages sociaux complets, possibilités de carrière.

LIEU DE TRAVAIL:
— QUÉBEC

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 12 décembre 1977, à la:

DIRECTION DU PERSONNEL
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
C.P. 2027, TERMINUS POSTAL, QUÉBEC G1K 7N3

N.B. (Toutes les demandes seront traitées confidentiellement).

1-12-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Secrétaire juridique: avec expérience en droit civil pour bureau au centre ville. **281-1811.**

3-12-77

Gens mariés, êtes vous payés pour ce que vous valez? Si non téléphonez de 3 heures à 7 heures P.M. 651-2172. 2-12-77

Commis comptable système One Write pour étude légale pouvant dactylographier. Demandez Mme Bérubé 381-3981. 8-12-77

SECRÉTAIRE BILINGUE, bureau légal centre-ville expérience nécessaire. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 5-12-77

COMMIS DACTYLO
$10,000.00

Firme du Centre-ville, cherche un candidat bilingue pour assister un homme. Dactylographie excellente est nécessaire, dans une atmosphère dynamique. Possibilité d'avancement. Bons bénéfices. S.V.P. téléphoner **Lynn Gervais (514) 878-1122.**

DICTA-DACTYLO
$9,000

Éminente firme recherche candidate avec excellente dactylo et compétence commé au dictaphone, bilingue. Possibilité d'avancement et excellents bénéfices sont offerts. S.V.P. Téléphoner: **Nancy Lemay à (514) 878-1122.**

1-12-77

SOUSCRIPTEUR D'ASSURANCE
BILINGUE

Une excellente compagnie d'assurances du Centre ville est à la recherche présentement de candidat(e) ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine résidentiel incendie. Excellents bénéfices offerts et salaire dépendant de l'expérience. Pour plus de détails, appelez **Nicole Tellier, Marie Selick et associés, 871-1600.**

1-12-77

AGENCE DE PUBLICITÉ
Dactylo-Réceptioniste,
Tél.: 937-4257
J.N.O.

FILLE DE COMPTOIR pour plan de nettoyage moderne bilingue 334-8838. 2-12-77

SECRÉTAIRE LÉGALE: Centre-Ville. Anglais 1 aout, salaire suivant expérience. 871-1443. 5-12-77

CHEF D'ÉQUIPE: chef d'équipe demandé par manifacture d'appareils électroniques. Les candidats doivent avoir un minimum de 3 ans expérience en tant que chef s'occupant du personnel de production doit être très familier avec le fillage (Gun waping) et l'assemblage de circuit imprimé doit être bilingue. Situé au rond point Décarie Les industries Postitron 731-3715 1-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

DESSINATEUR ET CONSTRUCTEUR DE MOULES DE PLASTIQUE

par injection demandé par industrie située à Mtl. La personne devra avoir une très grande expérience et être capable de supervisé une équipe de constructeurs de moules. Pour entrevue écrire à **C.P. 117 Brossard J4Z 3S1. Dossier A 129.**

5-12-77

SECRÉTAIRE

Un poste intéressant pour une secrétaire bilingue ayant quelques années d'expérience. Salaire avantageux. Communiquez avec **Yolande Legault, 878-2691.**

3-12-77

VENDEURS(SES) AVEC EXPÉRIENCE

Spécialistes en appareils électroménagers pour grand magasin situé à Laval — salaire intéressant et avantages sociaux. S'adresser : **Clermont de la Plaza Raymond Simard au 382-6870.**

2-12-77

ATELIER DE DESIGN ET ARCHITECTURE

Cherche secrétaire temps plein 2/3 ans d'expérience, dactylo précise, tenue de livres, salaire à négocier. **Jean-Louis Robillard et Associés Inc. 284-0701.**

2-12-77

BONNETTERIE PARIS-STAR

Personne demandée comme marqueur dans département de coupe de chandails. Contactez **Barbara à 844-3481.**

1-12-77

COIFFEUR(SE)

Pour hommes, demandés avec expérience, salon de coiffure Odette Armand, situé à l'hôtel des quatres saisons. 288-5067/68.

2-12-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, sténo pour avocat sénior. Bons avantages 8 à 5 heures. **281-1766.**

4-12-77

Secrétaire juridique expérience requise en droit litigieux et dans le domaine de l'assurance. Bonnes conditions de travail. Communiquez avec M. François Cousineau 842-9841 2-12-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence es lettres. Tél.: 524-3852, Hull: 777-2865. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Ski de fond, raquette, fins de semaines, vacances, gîte et couvert, chalet en bois rond, pistes et guides site sauvage et très beau, 80 milles de Montréal. Prix fin de semaine et abonnement. Tél: Trappe-Québec 332-4193. 7-12-77

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. $149. Tél.: 388-2532. 8300 Drolet. 1-12-77

TERRES À VENDRE

Montréal Trust

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Terre de 124 arpents, située près de la route 329 et 600' de façade sur le Lac Long, site extraordinaire. **Norman Flanagan 661-9030, 585-1256.**

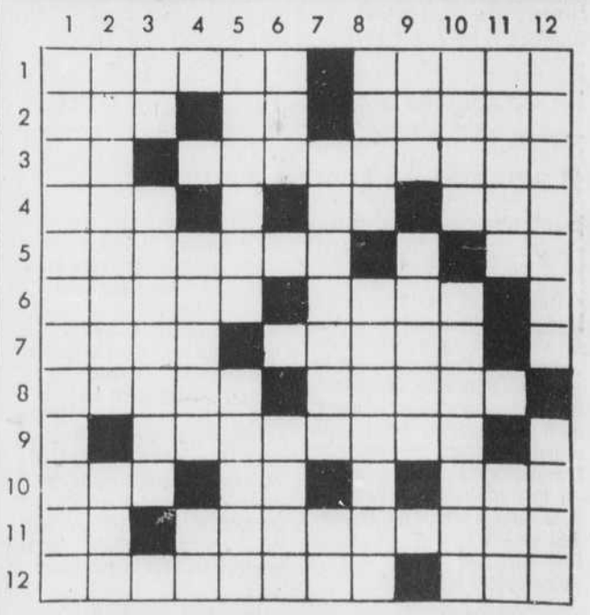
ST-ADOLPHE D'HOWARD: Terrain de 3 acres, avec maison style ranch de 5 pièces. Vue magnifique; coin très tranquille. **Norman Flanagan 661-9030, 585-1256.**

COURTIERS

1-12-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Verticalement

1—Enlever les obstacles qui isolent certaines activités les unes des autres.
2—Rendre plus lent. — Affirmation.
3—Or. — De Tchécoslovaquie.
4—Contraction partielle et permanente de certains muscles — Île de l'Atlantique.
5—Qui a un goût délicieux. — Mathématicien suisse, né à Bâle (1707-1783).
6—Ancien bouclier. — Exhala de la fumée.
7—Importuner. — Bismuth.
8—Ardeur, enthousiasme. — Partie du bas de la jambe du cheval.
9—Grain du chapelet. — Mesurai ras à l'aide d'une règle qu'on passe sur les bords d'une mesure.
10—Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas. — Flairera.
11—Interurbain — Éclat de voix.
12—Où travaille un artiste. — Bile.

Horizontalement

1—Amande recouverte de sucre durci. — Plante tropicale.
2—Pluie. — Quatre-vingt-dix. — Narine des cétacés.
3—Chlore. — Os.
4—Terme de tennis. — Venu au monde. — Condiment.
5—Cérémonie qui consiste à appliquer de l'huile sur une personne pour la consacrer. — D'un verbe gai.
6—Terme ancien désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. — Arbre de Malaisie.
7—À lui — Idée métaphysique de la dualité, chez les anciens philosophes grecs.
8—Autre nom de l'épaulard. — Étendue d'eau stagnante.
9—Jouissance du revenu d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre.
10—Patriarche biblique. — Parcouru des yeux. — Pas ailleurs.
11—Obtenu. — Garni d'une matière plus ou moins compressible.
12—Qui habite le long d'une rivière. — Sorte d'oignon.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	E	N	T	A	T	I	O	N	
2	U	N	A	N	I	M	I	S	T	E		M
3	N	A	T	T	E		G	U	E	U	L	A
4	A	C	I	E	R	E	R		M	Y	I	I
5	T	O	N		A	V	I	S		R	N	
6	I	L	E	T		E	S	T	H	E	T	E
7	Q	U	E	U	E		S	A	U	R	E	R
8	U	T		I	N	G	E	R	E		A	S
9	E	H		L	E		M	O	R	D	U	
10		E	X	E	R	C	E	S		O		I
11	T			A	V	A	N	T	B	R	A	S
12	C	O	Q	U	E		T	E	R	T	I	O

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 12, 14 et 15

TERRAINS À VENDRE

SUPERAUBAINE STE-ADÈLE
20 terrains boisés 25,000 p.c. ou plus au bord de la rivière du Nord.
Toutes offres sérieusement considérées par le propriétaire. Plan des terrains disponible. **Rivenor Inc. après 6 h. 933-5109.**
5-12-77

DOLLARDS DES ORMEAUX, près école pour 1,800 élèves, pente de ski, patinoire, piscine municipale, intérieure, lac artificiel (7 fois le lac des Castors). Prêt à construire, services existants, vente commerciale et résidentielle 100,000 p.c. 861-6630 M. Maurice 1-12-77

CHOMEDEY: Terrain avec service. 50 c. du pied aubaine de l'année. PIERRE CHAMPOUX 254-4566 TRUST GENERAL COURTIER. 1-12-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPÉCIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 16-12-77

1ère et 2e hypothèques sur immeuble ou bungalow tél. 453-5942 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardin paysagé avec terrain, libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. carrés. Le tout pour $165,000. Appelez 937-1494. 1-12-77

REPENTIGNY: Joli cottage 10 pièces. Secteur boisé près hôpital, chauffage électriqué, foyer, sous-sol fini, bureau, salle de séjour, $67,000. Comptant à discuter. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Près hôpital, secteur boisé, bungalow 1967, brique. 5½ pièces, sous-sol fini, salle avec foyer, chambre. Garage, piscine 13x29, terrassement remarquable, $85,000.00 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Style espagnol impeccable 5½ pièces agencées avec goût, sous-sol fini, garage double, piscine, près aréna, école, centre d'achat, $69,500. Comptant à discuter. YVAN VERRET 581-8411 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Superbe résidence style méditerranéen, 9 pièces, foyer, chauffage radiant, garage double, terrain paysagé 15,000 p.c. Piscine creusée, $185,000.00. Comptant $50,000.00. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Maison luxueuse 30 x 66, construite 1977, pierre de marbre et brique. Chauffage électrique, foyer naturel, sous-sol fini, salle, chambre, bureau etc. Garage double, $125,000.00, comptant $60,000.00. BENJAMIN BRASSARD 585-0884 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER, 581-0220. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust National

BOUCHERVILLE: Coquet bungalow sur Marie-Victorin, face au fleuve. Terrain magnifique. On demande $46,000. À voir. MLS. **Judith Barrette, 655-9400, 583-3745.**

MONTRÉAL-NORD: Magnifique duplex pierres-briques avec bachelor et salle de jeux au sous-sol. Beau secteur résidentiel. EXCL. **Antoine Thomas 655-9400, 322-6108.**

ROSEMONT: duplex attaché 2x 5½ avec garage. Prix $29,500. **L. Cournoyer, 655-9400, 336-3124.**

RIVIÈRE DES PRAIRIES: Cottage brique semi-détaché, sous-sol fini avec toilette, salle lavage. Maison bien décorée. MLS. **A. Thomas 655-9400, 322-6108.**

RIVE-SUD: triplex rénové, grand terrain, se paie seul. MLS. **Lise Plourde 655-9400, 653-3931.**

LONGUEUIL: Près métro, bâtisse 1 logement, 2 locaux commerciaux. MLS. **Lise Plourde, 655-9400, 653-3931.**

LONGUEUIL: Bâtisse pierre-brique, 2 commerces 26x39. Logement 6 pièces. MLS. **M. Charron 655-9400, 655-0870.**

PROPRIÉTÉS REVENU LONGUEUIL: 1976, près métro. **Paulette Filion, 655-9400, 655-5501. MLS.**

MONTRÉAL NORD: 8 logements brique, tous loués, 6x4½, 2x3½, investissement sûr pour acheteur sérieux. EXCL. **A. Thomas. 655-9400, 322-6108.**

MONTRÉAL-NORD: Propriétés à revenus, très bien situées, toutes louées, excl. **L. Cournoyer, 655-9400, 336-3124.**

MONTRÉAL NORD: 6x4½ sur Lacordaire. **Linda Shanks, 655-9400, 655-7838.**

VILLE D'ESTÉREL: Terrain $32,500 p.c. face au lac du Nord. %7000. **P. Filion 655-9400, 655-5501.**

ÉPICERIE licenciée, idéale pour couple. MLS. **Marcelle T. Huard, 655-9400, 353-8444, rés.**

LONGUEUIL: Variété-dépanneur. MLS. **Paulette Filion, 655-9400, 655-5501.**

courtier
1-12-77

LORRAINE: Résidence prestigieuse dans secteur boisé et très en demande, 9 pièces, foyer au sous-sol, garage, près des grandes routes. MLS GUY CARON 661-2839 ou 667-3333. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: occasion bâtisse industrielle, construction béton, acier, 35,200 p.c. hauteur 23 pieds. 4 ponts roulants, équipée pour fabrication acier. Equipement de bureau et salle de dessin. Terrain 176,000 p.c. adjacent à voie ferrée. G.A. CHAMPAGNE OU J.M. LAMOUREUX 651-1904 DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

ROSEMÈRE: Bungalow, 3 chambres, foyer, abri d'auto, chauffage électrique, terrain 14,000 pi. ca. bord de l'eau vue magnifique. MLS PASCAL GOULON 621-0710, 621-8792. FIDUCIAIRES COURTIERS TRUST BANQUE D'ÉPARGNE. 1-12-77

ST-LAMBERT, 322 Alexandra, bungalow, 6½ pièces, 18 ans, largement rénovée, très propre, peut être libéré rapidement, pas d'agent. Prix $49,500.00. 672-1822. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

ST-JOSEPH-DU-LAC. Style Ranch, 3 chambres, foyer pierre, garage, grand terrain. EXCL. **Murielle Brutsch 472-2752, 621-6100.**

ST-EUSTACHE: Bord de l'eau, split level pierre, 10 pièces, garage double, 2 foyers, piscine intérieure, 14,000 pi.ca. Impeccable MLS. **Murielle Brutsch 472-2752, 621-6100.**

ROSEMÈRE: 6 pièces avec foyer naturel, en très bonne condition, entièrement rénové. **Viateur Grondin, 687-1840.**

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT: Secteur boisé et choisi. Maison canadienne, pierre naturelles, briques et déclin, toit en bardeaux de cèdre, 8 pièces, foyer, garage double, salle à dîner, sous-sol fini avec bar, 4 chambres. Terrain au delà de 13,000 pi. ca. **MLS. Adrien Rouleau 430-5225, 621-6100.**

LAVAL DES RAPIDES: duplex brique, fenêtres aluminium, 2 x 5½, rez-de-chaussée occupé par propriétaire, armoires de cuisine en coeur de noyer, sous-sol avec grande salle de séjour, possibilité de transformer en bachelor. **B. Grondin 687-1840.**

DUVERNAY: cottage détaché, 6½ pièces, 4 chambres, 1½ salle de bain, garage, piscine en surface, secteur paisible. **Mme Joan d'Aoust 661-6660, 669-0746.**

DUVERNAY EST: bungalow, 5 pièces, 3 chambres, tapis mur à mur, salle de jeux et 4ème chambre au sous-sol, garage, impeccable. **Mme Joan d'Aoust 661-6660, 669-0746.**

ANJOU: split level absolument impeccable, 5 pièces, portes patio plus salle de jeux, 4ème chambre, garage, piscine creusée, chauffée, grand terrain bien paysagé. **Thérèse Coté, 351-9625.**

ANJOU: split level, excellent secteur, 5 pièces, salle de jeux, avec foyer, comptant environ $10,000. **MLS. Rolande Royer, 354-0360, 352-6178.**

ST-MICHEL: Aubaine joli cottage détaché, 6½ pièces, sous-sol fini, garage, secteur de choix. Comptant $6,000. **Richard Raffa 353-9960, 321-4110.**

ST-LÉONARD: duplex de luxe avec bachelor, 2 x 8, 1 x 3½, cuisine en marbre, sous-sol fini avec wet-bar, foyer, chambre froide, garage. **Michel Rahal 353-9960.**

NOUVEAU ROSEMONT: triplex avec bachelor, 1 x 6½, 3 x 4½, très grandes pièces, foyer en pierres, garage double. **MLS. Lise St-André, 687-1840, 738-3372.**

MONTRÉAL NORD: Magnifique duplex semi-détaché, 1970, bachelor et garage. Impeccable. Comptant $10,000. **Richard Raffa 353-9960, 321-4110.**

OUTREMONT: duplex, façade pierre, salon foyer, salle à dîner, 2 chambres, salle de jeux, près Université. **Mme F. Sicotte 735-2681, 342-3737.**

OUTREMONT: cottage 3 chambres, 2 salles bain, salon, salle à dîner séparés, cuisine, sous-sol avec foyer, garage, jardin, **Micheline Coderre, 735-2681, 274-3239.**

SNOWDON: Près Hypermarché. Bijou, duplex 4½-5½, face au parc, sous-sol fini, grand jardin, $4500 comptant, pour régler succession. **MLS. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.**

C.D.N. (près Outremont) duplex deLuxe, 5½-6½-4½, 6 salles bain, 2 garages, jardin, cuisine moderne. Occupez R.D.C. et profitez de $550. de revenu. Près Université de Montréal, centre d'achats. **MLS. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.**

BAS WESTMOUNT: Cottage victorien 4 chambres à coucher. Jardin profond. Parfait pour couple travaillant ou co-propriété. MLS. **Joan Samuels 769-0968, 489-5321.**

QUARTIER MONT-ROYAL: duplex de qualité de Michel Bibaud. 2½ salles de bain en bas. En excellent condition, cuisine moderne, garage double. EXCL. $110,000. **Brian & Joan McGuigan 932-1112, 489-7150.**

NDG.: Jolie townhouse, 4 chambres à coucher, cheminée, système de chauffage neuf. Boiseries etc... **Marie DesForges, 484-2465, 487-3400.**

NDG. nombreux choix de duplex et cottage de $32,000 à $59,000. Pour plus de détails appeler: **Marie Desforges 484-2465, 487-3400.**

NDG. Propriété impeccablement propre, style Cape Cod, avec garage au niveau de rue. 1½ salle de bain. Salle de jeux. Près des transports. **Andy Schaapman 487-9560, 489-1771.**

VILLE MONT-ROYAL: Spacieux, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, garages, jardin. Bon financement. Excellentes conditions. Nouveau. **MLS. $145,000. Nicole Powel 932-1112, 935-4387.**

VILLE MONT ROYAL: Condominium 68. Partir sans souci ! Deux chambres, 2 salles de bain, appareils neufs, garage, piscine. Occupation immédiate. **MLS. $44,000. Louise Généreux 932-1112, 935-5761.**

AHUNTSIC: 8 pièces chauffées, beau coin sur Prieur, à vendre $90,000. **Nora Griffin, 735-2681, 744-6190.**

GREENFIELD PARK: Seulement $28,500. bungalow 5 pièces, plus garage double (2 portes). Idéal pour mécanicien d'auto ou autre, grand terrain paysagé. **MLS. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.**

BROSSARD: Triplex pierre et brique, très grand, 6½, 5½, 3½ pièces, salle familiale avec bar, garage, bien situé, excellents revenus. **MLS. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.**

BROSSARD: Bungalow 5½ pièces, sous-sol fini avec 4ème chambres à coucher, foyer naturel, garage, terrain avec arbres adultes, piscine creusée, transfert. $41,500. **MLS. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.**

BROSSARD: Bungalow de 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, très beau secteur. MLS. **Marie-France Nadeau, 672-0235, 678-3782.**

BROSSARD: 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale et bar, clôturé et paysagé, patio, près de tout. **EXCL. Marie-France Nadeau 672-0235, 678-3782.**

VIEUX LONGUEUIL: Entouré d'arbres. Joli cottage, 10 pièces, 4 chambres, foyer au salon. Bachelor sous-sol. Transfert. Faites une offre. **Rita Lahaise 651-4900, 677-3168.**

VIEUX LONGUEUIL: Secteur de Normandie, cottage 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Parfaite condition. Beau terrain. **Denis Leclair 651-4900, 653-5151.**

LONGEUIL: A quelques pas du Cégep, de CTCUM. Contactez immédiatement **Monique Patenaude 671-4325, 651-4900.**

LONGUEUIL: Professionnels. Bungalow. Rien à faire à l'intérieur ou à l'extérieur. Hypothèque à 7¾% fixe. Garage chauffé. Foyer sous-sol. Clôture Frost. Haie. Secteur de choix. **Claudette Tourigny 651-4900, 651-2499.**

LONGUEUIL: 4 logements, grand 6½ libre., salle familiale avec foyer, chauffage électrique, très bon revenu. **D. Barrette 672-6020.**

LONGUEUIL: Domaine de Normandie, superbe split level, 6 chambres à coucher, 4 salles de bain, 2 foyers, garage. Piscine creusée. Secteur de choix. **Denis Leclair 651-4900, 653-5151.**

LONGUEUIL: Superbe bungalow très propre et décoré avec goût. Sous-sol fini céramique. À voir. **Labib Ziade 651-4900, 272-9459.**

LONGUEUIL: triplex avec foyers et bon revenu. Près de tout. Très propre. Faites une offre. **Labib Ziadé 651-4900, 272-9459.**

LONGUEUIL: Nouvelle inscription. Magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol, salle familiale. Proximité école, centre d'achats. Plusieurs extras. Impeccable. **Rita Lahaise 651-4900, 677-3168.**

LONGUEUIL: Bungalow brique, quartier résidentiel. Près autobus, écoles, centre d'achat. Charme particulier, 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Magnifique terrain, piscine creusée. Prix intéressant. **Claudya Kutowsky 651-4900, 651-5064.**

BOUCHERVILLE: La Seigneurie, Bungalow, 3 chambres, sous-sol entièrement fini. Propriété impeccable. **Monique Patenaude 651-4900, 671-4325.**

ST-HUBERT: Bungalow, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer en brique, impeccable. inclus piscine hors-terre. MLS. **Marie-France Nadeau, 672-0235, 678-3782.**

ST-HUBERT: Nouveau secteur, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, salle familiale, tapis mur à mur, 4 pièces finies, 5ème à finir, intérieur impeccable. **MLS. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.**

BELOEIL: deux triplex près du Centre d'achat, construction 1967, tout brique, logements de 4½ pièces. **Berthe Caron 653-1576, 653-7063.**

STE-JULIE: Split level, décor superbe, salon, foyer brique, immense patio de pierre, grand terrain boisé. Garage. **Yolaine Fournier 653-1576, 653-6897.**

ST-BRUNO: Idéale pour grande famille, bungalow, brique et pierre, 10 pièces, 5 chambres à coucher, foyer, piscine, abri, grand terrain boisé, arbres de fruits, impeccable. $65,000.00. **Aline Bertrand 463-3731, 653-6438.**

ROXBORO: $41,900. Près du train. Piscine creusée. 2ème étage. Bien entretenu. Belle décoration. Plusieurs extras. Terrains avec de gros arbres. **MLS. Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.**

CHÂTEAUGUAY: Bungalow/brique, 3 chambres, sous-sol fini, salle de jeux et chambre à coucher, terrain 60 x 200, piscine. **MLS. Marcel Galipeau, 427-2947, 691-5955.**

CHÂTEAUGUAY: Bungalow/clapboard, 3 chambres, terrain 80 x 100. $2000. comptant. **MLS. Marcel Galipeau, 427-2947, 691-5955.**

CHÂTEAUGUAY: Bungalow, 3 chambres, grande cuisine, abri d'auto, sous-sol fini, quartier résidentiel, près des écoles, magasins, etc... $31,500. **EXCL. Bob Michels 692-8908, 691-5955.**

1-12-77

VAL MORIN: cottage 8 pièces, foyer, terrain 31,477 pi. ca. échangeralt. Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 3-12-77

ÉGLISE: (rénovée) près Parc Lafontaine, grandes salles, Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 3-12-77

ST-HUBERT (La Flèche) semi-détaché à vendre, pierres des champs et briques, porte patio, 2 chambres de bains céramique, près de toutes les commodités. 676-6313. 5-12-77

Maison québécoise centenaire, rénovée, au bord du lac St-Louis, grand terrain boisé, $47,000. Tél.: 694-3104. 2-12-77

Split level de luxe 1977, $55,000.00, près église, école, 656-1725. 1-12-77

MIAMI BEACH, Floride, bungalow meublé à vendre ou à louer, mois ou année, deux chambres, 2 salles de bain, 2 cuisines, 2 minutes de la mer, idéale pour 2 couples. 342-4432. 5-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust National

agents d'immeubles

Nous sommes en pleine expansion et recherchons pour nos bureaux de ventes d'immeubles de la région métropolitaine plusieurs vendeurs avec ou sans expérience.

NOUS OFFRONS:
- Un entraînement professionnel complet
- Une échelle de commission aux très avantageuse.
- Des avances sur commissions aux personnes qualifiées.
- L'assistance d'un directeur des ventes.
- De très bonnes possibilités d'avancement
- Assurance-vie, assurance vie-accident, assurance santé, assurance-salaire.
- Référence de tous nos bureaux de ventes au Québec et dans le reste du Canada.
- Financement hypothécaire par notre compagnie.

Si vous désirez un avenir intéressant et la sécurité, appelez l'un de nos directeurs de vente.

• Boucherville: Mme P. Parisot	655-9400	• Placourt: E. Flynn	453-1900
• Brossard: P. Robillard	656-7770	• Pointe-Claire: J. Smith	697-5110
• St-Bruno: Mme M. Bernier	653-7841	• Dorval: J. Smith	697-5110
• Longueuil: R. Gaudet	463-2521	• Mail Cavendish: J. Vallerand	482-8531
• V.M.R.: R. Soudre	281-1573		

30-11-77

RABAIS DE TAXE

Édifice, appartement à Jardin demandant un minimum d'administration.

À VENDRE

à personnes ayant besoin de 10% de dépréciation sur les impôts personnels.

Pour de plus amples informations appelez Mme M. Taylor 684-5520 entre 9-12, 1-5 sur semaine.

;1-12-77

Montréal Trust

ST-BRUNO ST-BASILE

RABAIS FÉDÉRAL pour occupation maintenant ou 1978. 3 modèles bungalow 5 pièces, très modernes, chauffage électrique. Seulement $32,400. 200 verges gazon inclus.

CONTEMPORAIN: attrayant bungalow 4 chambres à coucher. Près toutes les commodités. Arbres matures. Terrain clôturé. $35,900. Toute offre sera considérée.

SANTA CRUZ DE LUXE: Faut voir. 9 pièces, foyer, tapis m/m, garage double, terrain 8,413 p.c. Idéal pour client ayant bon goût.

STYLE QUÉBÉCOIS, disponible, 1978, 6 grandes pièces, seulement, $38,300.

POUR SERVICES PROFESSIONNELS:
Michel-M. Lafontaine: 653-2496
Monique Prévost 653-0583

ST-HILAIRE
La rivière comme voisin

Cottage 9 pièces chaudes et spacieuses, 3 ou 4 chambres double. Construit 1941, sur terrain double de 92,000 p.c., aussi disponible sur terrain d'environ 45-50,000 p.c. Prix discutable. **Jeff Thornton: 653-2496.**

courtiers
1-12-77

CHOMEDEY RENAUD, split-level de haute qualité. Secteur prestigieux, 4 chambres à coucher, salle à dîner, salle familiale. Salle de jeux, foyer, bar, garage $84,000. **MLS. John Ferko: 687-1010, 681-3946.**

HAMPSTEAD LARGE UPPER, nouvellement décoré, 3 chambres, 2 salles de bain, coin à déjeuner, salon avec OFP. **Appelez Pauline Vickers: 935-8541, rés.: 937-7993.**

A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
1-12-77

Montréal Trust

ST-HYACINTHE

Cottage de prestige 3 chambres, paysagé près transports. Urgent transfert. Occupation immédiate. **Marie Bigras, 651-1000, 653-9595.**

LONGUEUIL

Magnifique duplex & bachelor. Garage double. Piscine creusée. Environ $10,000 comptant. Appelez **Lucie Robinson, 651-1000, 674-6668, 674-6060.** Grand cottage bien aéré, salle à dîner, foyer, quartier agréable. Prix raisonnable. Appelez **Lucie Robinson, 651-1000, 675-6668, 674-6060.**

"Domaine Bellerive". Solide bungalow brique. Chauffage électrique. Décoration rustique. Foyer. Magnifique terrain. Visitez avec **Lucie Robinson, 651-1000, 674-6668, 674-6060.**

ST-ANTOINE

Belle terre, 45 arpents. 30 milles de Montréal, par autoroute 30. **Pierre de La Rue, 651-1000, 787-5707.**

COURTIER
1-12-77

Lefebvre

SECTEUR OUEST VILLE ST-LAURENT

Près de toutes commodités. "Split Level" admirablement bien entretenu, convenant professionnel. 4è chambre au niveau du sol avec 3ème salle de bains suivie d'une belle salle familiale avec porte privée. Sous-sol fini avec armoire en cèdre. Plusieurs autres extras. Venez donc voir par vous-même. **Nadine Zaizal 457-3888.**

COURTIERS
1-12-77

Montréal Trust

Attention professionnel, la fin de l'année approche. Pensez à vos impôts. 6-8-12 logements et plus de classe 32. Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

ST-HUBERT - Bungalow brique et aluminium. $28,500.00 Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 6 logements brique, chauffage électrique payé par locataires. Très bien situé, près du Métro. Demandez **Robert Vivian 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 23 logements briques. Revenus $55,380.00. Très bien situé. Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 12 logements brique. Bons revenus, on demande $165,000.00. **Robert Vivian 651-5300, 670-9991.**

courtier
1-12-77

OUTREMONT

Résidence luxueuse en pierre sur terrain de 24,000 p.c., vestibule, plancher de marbre, très grand hall, powder-room, salon avec foyer ouvrant sur boudoir, salle à dîner avec foyer ouvrant sur serre chauffée. Chambre principale avec foyer, salle de bain, 6 autres chambres, 3 salles de bains, salle de séjour avec foyer, garage 3 autos. Occupation immédiate. **MLS.**

ST-LAURENT

Grand duplex semi-détaché sur Deguire bâtis 1967. 5½, 5½ pièces plus sous-sol fini avec foyer naturel, garage rez-de-chaussée, et sous-sol seront libre à 90 jours pour l'acheteur.
Prix $85,000. Yvan Versailles 731-5283, 849-4553.

Sherbrooke Trust
courtier
1-12-77

Montréal Trust

CHAMBLY, split-level, brique pierre, 7 grandes pièces, piscine creusée, garage, 12,700 pieds terrain. **Albert Houle: 467-1120, 658-7272.**

BELOEIL, superbe bungalow 5 pièces, chauffage électrique, sous-sol partiellement divisé, isolé, base de foyer, terrain tourbé, prix intéressant, transfert, faut vendre. **Appelez Fernand Balade: 467-1120, 464-1262.**

courtiers
1-12-77

OUTREMONT: Maison de pierre, rénovée, cuisine exceptionnelle, 6 chambres, salle de séjour et salle de jeux, 2 foyers. Prix réduit. Françoise Armstrong 672-7959 ou 651-1904. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE. Beau bungalow 1976, 3 chambres, air climatisé central, maison impeccable dans "Jardins Sabrevois". MLS. Marie Claude Morin 655-3060, 655-7986. Probitec, courtier. 1-12-77

STE-JULIE (Haut-Bois) Magnifique bungalow, vaste entrée, grand salon, salle à dîner, base de foyer, très beau secteur. Prix demandé $41,500.00. Doit absolument être vendue. MLS. Murielle Cyr. 655-3060, 655-1536. 1-12-77

DUVERNAY: Bungalow, 8 pièces, 4 chambres, piscine creusée, air climatisé central, situé sur un croissant, occupation Mai 1978. Exclusivité, THÉRÈSE LANIEL 667-0902 ou 667-3333 DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

DOLLARD-DES-ORMEAUX: Farview village quartier tranquille, façade sur parc, Bungalow élevé, briques et cèdre 5 chambres, salon, salle à manger, portes patio, salle familiale avec foyer, 1½ salle de bains, cour clôturée, garage, laveuse à vaisselle plus autres extras dont part dans piscine, hypothèque 6¼, jour 694-3950 poste 20, soir 626-0848. 5-12-77

OUTREMONT: TRÈS TRÈS BELLE! Cuisine des plus attrayantes, très beau jardin, entrée séparée pour bureau. FRANCOISE ARMSTRONG 672-7959 ou 651-1904. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

VIEUX MONTRÉAL: Notre-Dame (Place d'Armes) 3,000 p/c par plancher, chauffage et gicleurs, $1.25 pi. ca. LÉO GAUTHIER 866-9641 (b) ou 522-7433 (r) TRUST GENERAL COURTIER. 1-12-77

ST-EUSTACHE: Ferme 42 arpents, complètement cultivée, 2 arpents boisés, possibilité d'une plus grande surface, $1,100.00 l'arpent. Très bien située. MLS. Murielle Brutsch 472-2752, 621-6100. Trust Royal, courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE. Cottage brique. Salle à dîner, lave-vaisselle. Tapis et céramique, près de $75,000. Louis Bertrand 651-5710, 670-4823. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

LONGUEUIL: Beau secteur tranquille, 8 pièces, 4 chambres. Foyer pierre, piscine, très très propre. On demande seulement $42,000. G. Roy 651-5710, 651-7699 Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

PIERREFONDS, proximité de tout, joli bungalow très ensoleillé, intérieur impeccable, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol style studio, garage. 620-3906. 1-12-77

le bridge

Il a plusieurs cordes à son arc

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Beaucoup de mains de bridge sembleraient se réaliser selon plusieurs plans, mais ce n'est que du mirage pour le joueur débutant ou mal avisé. On dit souvent d'un joueur qu'il joue bien ses cartes car il réussit toujours ses contrats. L'arme capitale de ce joueur est qu'il a une vision forte de la technique idéale qui le conduit vers le succès.

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A 6 3
♥ D 10 2
♦ R 10 8 6 2
♣ R 7

OUEST
♠ D 9 7
♥ 8 5 3
♦ D V 9 5
♣ D 10 9

EST
♠ V 10 8 5
♥ 6 4
♦ 7 4 3
♣ A V 8 5

SUD
♠ R 4 2
♥ A R V 9 7
♦ A
♣ 6 4 3 2

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	2 ♦	passe
2 ♥	passe	3 ♥	passe
4 ♥	fin		

Entame: le 8 de coeur par Ouest.

Observons le joueur habile qui cherche par plus d'un moyen à faire le compte de 10 levées afin de réaliser son contrat.

Lorsque l'opportunité d'exécuter un certain plan est perdue par le jeu des premières cartes adverses, le déclarant doit être souple et planifier une autre technique pour rapporter le nombre de levées nécessaires à accomplir son contrat.

Les enchères sont normales et le nombre de points de l'équipe Nord-Sud plus que suffisant pour la réalisation du contrat. Cependant, l'entame du 8 d'atout fut nocive pour le déclarant qui n'avait qu'une ligne de conduite dans l'esprit pour l'exécution de son plan, soit de faire couper un trèfle et ainsi de n'en perdre que trois. Il persiste à jouer trèfle et les défenseurs continuent à jouer atout tant et si bien que le quatrième trèfle ne peut être coupé ou établi et le contrat est raté d'une levée.

Réalisant l'entame défavorable en atout, le joueur aurait dû améliorer ses chances de succès en établissant un carreau pour se défausser d'un trèfle; ainsi il n'aurait perdu que 3 trèfles et aurait réalisé son contrat.

Ce 8 de coeur étant pris par le Valet du déclarant, celui-ci aurait joué son As de carreau dès la deuxième levée et alors il aurait tenté immédiatement l'impasse indirecte du Roi de trèfle. Celle-ci ne réussissant pas, les adversaires jouent atout pour une deuxième fois; le mort s'empare de la main, joue le Roi de carreau pour éliminer 1 pique perdant et coupe un troisième carreau avec l'As de coeur. Ayant la main, Sud joue un troisième atout vers la Dame du mort qui offre alors un quatrième carreau lequel est coupé par Sud, ce qui laisse dans la main de Nord le cinquième carreau affranchi. L'As de pique étant toujours au mort, le déclarant l'utilise pour lui donner la main et lui faire jouer ce cinquième carreau maître. Cette levée permet l'écart du quatrième trèfle et ainsi les pertes n'auront été que de 3 trèfles et le contrat sera réalisé.

Le palais des congrès

2) Sur un emplacement écarté en juillet

par Alain Duhamel

Dans une étude commandée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le groupe Lavalin et la firme d'architectes Desnoyers, Mercure, Gagnon, Sheppard et Laliberté concluent que l'usage des droits aériens au-dessus de l'autoroute Ville-Marie ne constitue pas un lieu propice à la construction d'un Palais des congrès.

A leur avis, cet emplacement comporte de grandes contraintes, notamment en ce qui a trait à la structure de l'immeuble et aux espaces de stationnement. "Quoique l'usage des droits aériens des autoroutes en milieu urbain soit extrêmement souhaitable, d'autres fonctions que celles d'un centre des congrès, ayant des exigences moins grandes en termes de structure et de stationnement, seraient beaucoup plus appropriées", peut-on lire dans cette étude portant sur 14 emplacements possibles dans le centre de Montréal.

Depuis juillet dernier, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a néanmoins poursuivi ses études sur cet emplacement et l'a, finalement, retenu.

Deux événements ont incité le ministre du Tourisme à jeter un regard nouveau sur cet emplacement. Dans un mémoire au Conseil des ministres, dont LE DEVOIR a obtenu copie, M. Yves Duhaime, cite la décision du gouvernement fédéral de mettre en chantier le complexe Guy-Favreau et la proposition, tardive, de la Corporation immobilière Place Desjardins.

L'emplacement du Complexe Guy-Favreau, immédiatement au Sud du complexe Desjardins, était le seul pour lequel les experts n'avaient noté aucune contrainte significative. En décidant de mettre en chantier, le gouvernement fédéral éliminait de ce fait la possibilité d'utiliser son terrain pour le Palais des congrès.

La Corporation immobilière Place Desjardins (CIPD) disposait tout de même de trois autres emplacements dans son voisinage. La proposition qu'elle a transmise au gouvernement québécois analysait particulièrement l'emplacement au-dessus de l'autoroute.

"L'étude plus poussée pour l'aménagement du site, telle que présentée par la CIPD, nous permet de récupérer des volumes importants à l'intérieur de la structure de longue portée qui devra enjamber l'autoroute. Dans ces volumes, on pourra y aménager des espaces commerciaux et des espaces répondant à certaines vocations du Palais des congrès, en particulier une partie du lobby", écrit le ministre. Et il ajoute: "Compte tenu que la voie sud de l'autoroute va en dépression, il y a possibilité de récupérer des volumes pour fins de stationnement".

On estime à environ $7 millions le coût supplémentaire des structures de longue portée au-dessus de l'autoroute. "Les coûts élevés seront en bonne partie compensés d'abord par une réduction importante dans les coûts d'excavation et en second lieu, par le fait qu'il n'y a pas d'acquisition de terrain à payer", poursuit le ministre du Tourisme.

La proposition de la CIPD a convaincu le gouvernement québécois qu'il pouvait surmonter les difficultés techniques et économiques sur un tel emplacement. De plus, en joignant son chantier à celui du gouvernement fédéral, à quelques centaines de pieds, le ministre du Tourisme entrevoit la possibilité de combler un axe urbain et de multiplier les retombées immédiates.

"Nous croyons qu'il est de notre devoir de manifester notre volonté d'infléchir la dynamique urbaine dans ce sens en démontrant l'utilisation rationnelle des droits aériens de l'autoroute et en ouvrant la voie à ceux qui investiront dans le centre-ville pour nous aider à combler le vide entre les deux grands axes du centre-ville de Montréal", souligne M. Duhaime.

Le choix de cet emplacement offre, selon le ministre, d'autres intéressantes possibilités. On pourra, éventuellement, lui joindre le centre de commerce international. Il favorisera la construction souterraine d'un réseau piétonnier concurrent de celui de la Place Ville-Marie et reliant les deux lignes du métro.

Le ministre du Tourisme a même des visions d'avenir. Si l'expérience tentée à l'occasion du Palais des congrès devait réussir, le gouvernement québécois songerait à louer d'autres espaces au-dessus des autoroutes.

"Cette première construction utilisant les droits aériens de l'autoroute pourra avoir un effet d'entraînement tel que le gouvernement puisse, dans l'avenir, louer des droits aériens à d'autres endroits le long de l'autoroute, particulièrement au carrefour des autoroutes Ville-Marie et Bonaventure où déjà le ministère des Transports a investi dans les infrastructures des sommes importantes afin de permettre la construction d'édifices dans le corridor aérien."

Le ministre a la conviction que cet emplacement, en plus de faciliter la relance de l'arrondissement historique de Montréal, contribue à la relève de l'industrie hôtelière. "Par ailleurs, le site de l'autoroute Ville-Marie aura certes une influence sur le marché de l'hôtellerie et même sur le parachèvement de l'hôtel en construction..." (celui de la société S.B. McLaughlin, l'ancien Holiday Inn, angle Dorchester et Drummond).

On sait que ce n'est pas l'avis des grands hôteliers de Montréal du pôle ouest du centre-ville. La société S.B. McLaughlin et Associés, dans sa proposition au gouvernement québécois, jugeait essentielle la construction du Palais des congrès dans son voisinage pour la poursuite de son hôtel où elle avait déjà investi près de $30 millions.

Dans son mémoire, M. Duhaime admet que l'emplacement proposé par S.B. McLaughlin a l'avantage d'être situé près des hôtels. À moins de cinq minutes de marche, les congressistes trouveraient 3,546 chambres d'hôtel; à moins de 10 minutes, ils trouveraient 6,420 chambres, à moins de 15 minutes, 7,120 chambres et à moins de 20 minutes, 8,573 chambres. Il faudrait marcher 20 minutes pour trouver plus de chambres d'hôtel à partir de l'autoroute Ville-Marie. L'hôtel le plus rapproché se trouve à 1,500 pieds, dans le complexe Desjardins. À 10 minutes de marche, les congressistes ne trouveraient que 1,815 chambres d'hôtel à partir de cet emplacement; à 15 minutes, 4,688 chambres et à 20 minutes, 8,573 chambres.

De plus, selon l'étude des experts, la marche dans cette partie du centre-ville n'offre aucun attrait particulier et la circulation automobile constitue un grave inconvénient. Le ministre du Tourisme croit possible d'aménager entre les principaux hôtels et le Palais des congrès des réseaux piétonniers en surface agréables. On estime qu'une marche d'une vingtaine de minutes équivaut, en taxi, à une course de deux dollars. Manifestement, le ministre du Tourisme compte sur le métro pour relier rapidement les hôtels et les Palais des congrès.

Bien que les grands hôteliers ne soient pas satisfaits du choix du cabinet des ministres, M. Duhaime croit que la construction du Palais des congrès au-dessus de l'autoroute suscitera un accroissement d'au moins 6 pour cent du taux d'occupation des hôtels.

La Presse présentera des offres "définitives" à ses 19 syndicats

par Paule des Rivières

La direction de La Presse doit présenter la semaine prochaine des projets de convention collective aux 19 syndicats d'employés de La Presse et du Montréal-Matin.

C'est ce qu'annonçait au début de la semaine le négociateur patronal M. Fernand Roy qui a précisé hier que le dépôt serait global et définitif, et qui a souhaité que les employés se prononcent en assemblées générales sur ces projets lorsqu'ils seront déposés.

En annonçant cette décision, M. Roy a expliqué qu'il jugeait suffisantes les discussions qui ont eu lieu ces dernières semaines à la table de négociation. Selon M. Roy, il a été possible au cours de ces rencontres de faire le tour de la presque totalité des clauses devant conduire à la signature des contrats.

Par ailleurs, l'employeur a quelque peu nuancé sa position quant aux avis de mise à pied envoyées le 6 octobre à 180 employés affectés à la production du Montréal-Matin et qui doivent entrer en vigueur au début de décembre. M. Roy a précisé que 30 personnes seront vraisemblablement mises à pied à la suite d'une décision de ne plus publier le Montréal-Matin sept jours mais bien six, mais que les autres pourraient peut-être demeurer à l'emploi de La Presse. "Nous devons confirmer ou infirmer ces avis mais d'abord nous verrons comment les événements se dérouleront", a dit M. Roy.

Le conflit qui oppose les employés de La Presse et du Montréal-Matin dure depuis le 6 octobre, date à laquelle les 200 journalistes de La Presse débrayaient pour appuyer leurs revendications syndicales en vue du renouvellement de leur convention collective. Tous les contrats de travail des employés sont échus depuis le 30 décembre.

Des porte-parole pour les journalistes des deux quotidiens devaient pour leur part affirmer que plusieurs points majeurs n'avaient pas été sérieusement discutés à la table de négociation, notamment la survie du Montréal-Matin, la sécurité d'emploi et la plancher des effectifs pour le Montréal-Matin et certaines clauses professionnelles ainsi que d'autres ayant trait aux libertés syndicales pour La Presse.

Semaine de la sécurité routière

La Semaine de la sécurité routière aura lieu du 1er au 7 décembre, a indiqué lundi la Sûreté du Québec.

Durant cette semaine, les agents de la SQ uniront leurs efforts à ceux des corps policiers municipaux, du Conseil des ports nationaux et de l'Office des autoroutes afin de sensibiliser la population aux divers aspects de la prudence en matière de circulation automobile.

1.5 million d'arbres de Noël sur le marché

QUEBEC — Les producteurs d'arbres de Noël du Québec mettront cette année sur le marché environ 1.5 million d'arbres de Noël dont la vente devrait rapporter quelque $6.5 millions, révèle le ministère québécois des Terres et Forêts.

La mise en marche de sapins baumiers et de pins sylvestres, les deux principales essences utilisées en tant qu'arbres de Noël, subira ainsi une légère augmentation par rapport à l'an dernier, alors que 1.4 million d'arbres de Noël avaient été écoulés.

Le marché québécois, qu'on tente de plus en plus d'alimenter en arbres de Noël cultivés absorbera environ 950,000 pins et sapins alors que 550,000 arbres seront écoulés aux États-Unis, au Mexique et même au Venezuela.

Cette saison, les plantations d'arbres de Noël, qu'on retrouve surtout dans les Cantons de l'Est, fourniront environ 300,000 arbres cultivés. Ces arbres sont les plus beaux. Ils proviennent de plants sélectionnés qui ont été soumis à une véritable culture pendant plusieurs années. On les a taillés et fertilisés à tous les ans. Ils ont aussi été protégés, contre les ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et de plusieurs autres insectes grâce aux insecticides.

Par ailleurs, quelque 500,000 arbres sortiront des plantations naturelles. Ces arbres ont aussi été soumis à une taille sévère, mais n'ont pas les qualités esthétiques des premiers.

Enfin, 700,000 arbres n'ayant subi aucun traitement originent des boisés privés. Cette catégorie est de moins en moins populaire auprès de l'acheteur, la préférence allant indéniablement à l'arbre cultivé. Voilà pourquoi un nombre toujours plus élevé de producteurs ne se contentent plus de couper des sauvageons, mais s'appliquent véritablement à cultiver l'arbre de Noël.

Pour sa part, le ministère des Terres et Forêts vient en aide aux producteurs en leur assurant les conseils de spécialistes et en leur fournissant certains équipements servant à l'application des herbicides et des insecticides de même que des plants de reboisement.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 12, 13 et 14

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
OUTREMONT
(4 logements)
Duplex luxueux dégagé, face à un parc magnifique boiseries cuisine modernisée, très bons revenus, logement du rez-de-chaussée libre à l'acheteur. **Anne Marie Larue: 935-8541, rés.: 342-4173.**
Résidence élégante, grand salon avec foyer, 3 chambres à coucher avec salle d'étude 2ième salon avec foyer, garage double. Prix $110,000. **Terri Brault: 935-8541, rés.: 931-6914.**
VILLE MONT-ROYAL: unique cottage détaché de 5 chambres à coucher, salon et salle à dîner séparés. Magnifique "den" au premier plancher avec foyer, cuisine moderne. Immense terrain. Faites une offre. **Janet Magurn: 336-3442, 342-9671.**
1-12-77

OUTREMONT
Face au parc Joyce, beau cottage semi-détaché, 8 grandes pièces, 2 garages et foyer naturel. Maison très bien entretenue, magnifique pèce au sous-sol. Exclusif. **Mme L.-C. Simard: 738-8575; Mme M.-D. Préfontaine, 731-3158; Immeubles Tremblay Inc. 735-5588.**
courtier
1-12-77

Montréal Trust
AHUNTSIC, bord de l'eau, duplex âgé, 2 x 6½, bachelor, garage, grand terrain paysager. Faut voir. **Marianna Moraru: 661-9030, 661-0545.**
courtiers
1-12-77

BOUCHERVILLE: Split montagnard très joli. Foyer, garage, 2 portes patio, ou échangerait pour bungalow plus petit. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

MONTRÉAL NORD: Custom built split level à 4 paliers. Foyer, garage intérieur et extérieur, 10 pièces. Bien situé, 11,600 p.c. terrain. Magnifique vue de la rivière. Prix demandé $129,000. Daniel Brissette 651-5710, 679-8061. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

Il est plus que temps de vous procurer une propriété à revenus. J'ai 16 logements à Montréal-nord. Très bonne qualité. Bien situé. Bon revenu. J'ai également d'autres propriétés neuves avec formule 32. Roger Lefebvre 651-5710, 677-3593. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Duplex magnifique, chemin Ste-Catherine, 1 x 6, 1 x 7, sous-sol fini. Entrée séparée. Près Ste-Justine et Université de Montréal.
Inf.: Guy Martineau 737-8163
IMMEUBLES TREMBLAY INC.
courtier
735-5588
1-12-77

STE-JULIE DOMAINE DES HAUTS BOIS
Maison canadienne typique, toit en métal, grand salon 25 pieds x 14 pieds, foyer 3 chambres à coucher magnifique terrain boisé 80 x 125 pieds $59,000. **649-0693.**
1-12-77

OUTREMONT
Magnifique cottage de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles bains complètes. 1 "powder-room", sous-sol très bien fini. À proximité du Collège Stanislas. Propriété entièrement rénovée. MLS. **Stella Mongeau 849-4553, 342-5757.**
Sherbrooke Trust,
Courtier
3-12-77

REPENTIGNY: Coquet bungalow 1975 près route 40. Beau terrain clôturé, grande cuisine, armoires en chêne, très propre. Bas prix. Jacqueline Gervais 871-8481, 655-9532. Immeubles Beaudry inc., courtier. 1-12-77

A 15 minutes du Centre ville. Joli ranch bungalow avec foyer, sous-sol fini, beaucoup de rangement, bar avec lavabo, grand terrain 19,000 p.c. et plus, garage. Il faut le voir pour y croire. Pas cher. Roger Lefebvre 651-5710, 677-3593. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

STE-JULIE: Très beau bungalow, nombreux extras, chambre froide, grande galerie, patio en béton. Base de foyer. MLS. Murielle Cyr 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 1-12-77

AHUNTSIC, près Christophe-Colomb, duplex 2-5 pièces moderne, installation laveuse-sécheuse, pas cher, $45,000. comptant raisonnable. 388-5193. 2-12-77

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle de sjour avec foyer, salle à manger, cuisine, dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureaux, pour exécutif ou professionnel: 672-9960. 10-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ÉPARGNE D'IMPÔTS
DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR
10% dépréciation. Rabais du Gouvernement. 6 immeubles de 16 logements chacun. Nous pouvons aussi faire l'administration.
843-8833.
5-12-77

OUTREMONT, nouveau sur le marché — Duplex 2 x 7½ — 4 chambres à coucher ensoleillé — sous-sol fini — garage double — jardin bien situé. **Yvonne Leblanc: 733-8713, Trust General: 739-3265.**
TRUST GENERAL
courtier
1-12-77

LAVAL CENTRE, luxueux bungalow pierre, 7 spacieuses pièces, foyer, garage double, beaucoup d'extras. Faut voir. **R. Potvin: 337-4641.**
FIDUCIE du QUÉBEC
courtier
1-12-77

BROSSARD: Coquet bungalow tout brique, 7 pièces, beau foyer naturel, garage double, arbres matures. Taxes totales $893.34 une visite vous convaincra. Louise Perron, 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Split level, garage, foyer, salle familiale, secteur Champs des Papillons. Prix très raisonnable pour une propriété de 7 pièces. Environnement agréable. Jocelyne Hébert, 655-3756 ou 655-6226. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BROSSARD: De fort potentiel ce bungalow tout brique, 8 pièces, situé dans un croissant, terrain paysagé, piscine creusée, tout clôturé, plusieurs extras. Louise Perron, 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

LONGUEUIL: Magnifique triplex, 2x5½ et 1x3½; garage intérieur. Très bien situé. Bon prix, il faut faire une offre avant 31 décembre. Lina Castonguay, 674-1375 ou 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Bord du fleuve. Cottage canadien, 10 grandes pièces, 4 chambres, salle à dîner, salle familiale et foyer au rez-de-chaussée, multiples extras. Site extraordinaire. MLS Johanne Roy 655-3060, 655-5269. Probitec Courtier. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal Courtier

DORVAL, 2 bâtisses à revenu, 76 appartements de 2½, 3½, 4½. Revenu $169,000. Piscine et garage. **Marcel Rahal: 353-9960.**
MONTRÉAL-NORD: bloc appartement bien entretenu, classe de locataires choisie avec rendement appréciable. J'ai un 14 x 4½ appartements non meublés à vous offrir dans un beau secteur. **André F. Forest: 353-9960, 665-0838.**
MONTRÉAL-NORD: Propriété de 18 logements détaché, très bons revenus, bon stationnement service de laveuse et sécheuse. MLS. **Paul Norbert: 354-0360, 353-9017.**
WESTMOUNT: Construction professionnelle. Excellent investissement. Bien situé. Information **Mrs. Georgette Strous. MLS. $99,000. 932-1112, 487-2907.**
ROSEMONT: 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu $55,328. Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bas prix. **J.C. Côté 735-2501.**
POUR PROFESSIONNELS 32, 8 et 16 logements neufs dans différents, secteurs, revenus $22,00 à $45,000. comptant $30,000 à $60,000. Grosse économie d'impôts si transaction notariée avant le 31 décembre 1977. **Étienne Brun: 363-5100.**
LONGUEUIL: Joli 6 logements 5½ détaché, chauffage électrique locataire. Construit 1977. Entrée individuelle chaque locataire. Tous loués jusqu'au 1-07-78. Revenu $18,000 par année. **Claudette Tourigny: 651-4900, 651-2499.**
LONGUEUIL: Triplex brique de 4 logements, très bons revenus. 2 autobus à la porte. MLS. **Labib Ziadé: 651-4900, 272-9459.**
VIEUX LONGUEUIL: Propriété semi-commerciale face à la Place Longueuil, près métro, stationnement 20 autos. Idéal pour bureau professionnel ou clinique médicale. **MLS. Denis Leclair: 651-4900, 653-5151.**
1-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHOMEDEY: Ouest Havre des Iles. Nous considérons toutes les offres... Bungalow neuf, 3 chambres, porte-patio, sous-sol fini 2ème chambre de bains, garage. District très exclusif. Denyse Dubois, 625-6977. Immeubles Supérieurs, courtier. 1-12-77

STE-THÉRÈSE EN HAUT: Magnifique bungalow 6 pièces, salle jeux, foyer pierre, beaucoup d'extras. Garage double, grand terrain. MLS, THÉRÈSE MARTIN, 354-2950, 352-7164. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

SITE OLYMPIQUE: Duplex pierre brique, 2x5½, revenu du haut $225. non chauffé. Prix intéressant, près toutes commodités. MLS, JACQUES CHARBONNEAU, 354-2950, 472-5474. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

BORDEAUX: 4 logements cold flat, très propre, prix $33,900. Comptant $3,000. MLS, THÉRÈSE LEFEBVRE, 354-2950, 323-9802. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

ST-MATHIAS: Sur le bord du Richelieu, ancien cottage déclin de bois, 6 pièces, terrain de 11,360 pi. ca. À proximité de l'Eglise et des magasins. Louise Duguay, 658-0778 ou 656-0660. DES ROSIERS, Maître Courtier. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Repentigny bungalow 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer $42,500. 581-9438 ou 581-0371. 4-12-77

BOUCHERVILLE: cottage style canadien 1966, secteur Seigneurie, 8 pièces, 4 chambres, foyer, SCHL 6¾%, patio, arbres, $59,000. pas d'agent, 655-0326. 5-12-77

ROSEMONT: 9ème avenue et boul. Rosemont, 6x4 non chauffé 220V. Fenêtres aluminium, revenu $7,440. Prix demandé $40,000. Roger Roy, 331-7582 soir, 331-7275. Société Nationale, courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Vendrais ou louerais près du golf. Sous-sol fini. Garage $400 par mois. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Splitlevel avec garage. $44,000. seulement. Terrain 12,000 pi. ca. plusieurs arbres fruitiers. Comptant $3,000. Mensualité $387;00 Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Prestigieux splitlevel près du golf. Foyer dans salle familiale, garage, construction 1977. Doit vendre 10 jours. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust
ST-DENIS ONTARIO: Faites un bon investissement en prévision de l'avenir près de l'Université du Québec, immeuble de 22 logements en très bon état, prix 4 fois le revenu. INFORMEZ-VOUS: **JACQUES DAMOURETTE 661-9030, 473-1491.**
COURTIER
1-12-77

Montréal Trust
ST-BASILE LE GRAND
7 unités, 4 x 4½, 1 x 3½, 2 x 2½, tous loués. Plus garage loué également. Au pied du Mont Bruno. Près autobus, dépanneur. C.N. etc... Bon rendement. Monique Béliveau Petit. **653-2496, 653-2639.**
courtier
1-12-77

ABRI FISCAL
Vous pouvez vous prévaloir des avantages fiscaux que vous confère la loi pour 1977 et les années futures, si vous investissez maintenant dans les édifices à appartements dûment approuvés. Pour information:
MARIUS GENDREAU,
Courtier
195 Bd. Grébier
Chambre 205
Gatineau, Québec
(819) 568-0772
1-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Particulier 1973, 6 logements (2-5½ 4-4½) très propre coin de rue face parc 8140 Tellier, 341-4076. 3-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Bungalow impeccable, grand salon, salle à dîner, belle cuisine, magnifique terrain privé. MLS. Murielle Cyr 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 1-12-77

OUTREMONT: Cottage 7 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne, sous-sol fini, garage double. Information M. Savoie 273-3653. Audette & Audette, courtier. 1-12-77

DUPLEX semi-détaché, Snowdon N.D.G. 6½-5½, garage double, petit comptant. Réal Gouin 866-9641 (b) ou 489-9543 (r) Trust General Courtier 5-12-77

Triplex près Université McGill 2 fois 5½, 4½ avec sous-sol façade en pierres, stationnement, occupation arrangée, vente privée, $60,000, comptant $25,000. Len Birmie 845-6887 ou 625-3395. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust
ROSEMONT
Très bon investissement 16 appartements 4½-2½. Revenu $31,500. Construction 10 ans. Comptant $35,000. Propre. Secteur de choix. Offres considérées. MLS $185,000. **Jacky Ouaknine: 735-2281, 681-9423.**
courtiers
1-12-77

Montréal Trust
LONGUEUIL: 12 logements en béton, près des autobus. Rapporte $25,330.00. **Serge Lacaille: 651-5300, 656-3542.**
courtiers
1-12-77

Montréal Trust
LONGUEUIL: 12 logements, prix demandé $165,000.00. Revenus $29,000. Contactez **Johanne Paquet 651-5300.**
COURTIERS
1-12-77

SUCCESSION 2 bâtisses d'appartements, 5235, 5245 Chemin Côte Ste-Catherine, 14 appartements, 4914 Descarie, 7 appartements hypothèque 8 personnes. 487-1142, 487-0819 5-12-77

ROSEMONT: Bon sixplex, 6x4½, cold flat, prix $41,500. comptant $3,000. MLS THÉRÈSE LEFEBVRE 354-2950, 323-9802. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

CASGRAIN: Sixplex 6x4½, cold flat, prix $39,700. Comptant $3,000. MLS THÉRÈSE LEFEBVRE 354-2950, 323-9802. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

CENTRE EST: 8 logements, brique, toit refait, revenu annuel $7,524. 3 garages. MLS LILI DAIGLE 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 1-12-77

MONTRÉAL NORD: 8 logements. Très bon revenu. Formule 32. René Lafrenière 651-5710. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

LASALLE: 13 unités (4½ et 5½), construction de 15 ans, brique et pierre. Excellents revenus. SERGE KOZLOVSKI 672-0530. IMMEUBLES TAPIS ROUGE COURTIER. 1-12-77

RACHEL coin St-Christophe, bâtisse comprenant 1 restaurant et 7 chambres, revenu $9840. Prix réduit $33,000. MLS. Roger Roy 331-7582, soir 331-7275. Société Nationale courtier. 1-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CÔTE DES NEIGES, immeuble 15 revenus, près Université moins de 6 fois le revenu comptant requis $30,000. Exclusif. **C. Senécal: 747-7591, 331-1988.**
LE PERMANENT
courtier
1-12-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS
Valeur plus de 2 Millions
Montréal Centre
Hautes rentabilités - pas d'agent.
Tél.: 481-1131
19-12-77

VERCHÈRES
Secteur les jardins, bungalow 3 chambres 1976, chauffage électrique, style ranch, pas d'agent. Doit vendre, libre immédiatement. **583-6540.**
1-12-77

MONTRÉAL: Centre-Est, propriétés à revenus de 5, 6 et 9 logements. Prix demandés variant de $27,000. à $53,000. Comptant minimum requis de $2,000. à $4,000. RAYMOND STONGE 672-0530. IMMEUBLES TAPIS ROUGE COURTIER. 1-12-77

LONGUEUIL: 16 logements brique 73. Revenu $41,448. Bien situé. Bon placement. Daniel Brissette, 651-5710, 679-8061. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

LONGUEUIL. 23 unités brique 73. Revenu garanti $60,000. Près de tout. Daniel Brissette 651-5710, 679-8061. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 1-12-77

P.A.T.: Construction neuve face à l'aréna polyvalente 2x24 logements 1x36 logements. Chauffage électrique payé par locataire. Clause 32 À QUI LA CHANCE! J'attends votre offre. A. DESJEAN 254-4566 TRUST GENERAL COURTIER. 1-12-77

ROSEMONT: Bâtisse de vingt logements dans très bon secteur excellent placement. PIERRE CHAMPOUX 254-4566. TRUST GENERAL COURTIER. 1-12-77

LONGUEUIL: 6x3½ construit 1975. Électrique. Rapporte $13,800 avec baux. Comptant $15,000. Rendement 15% 1ère année. G. Roy 651-5710, 651-7699, Immeubles Beaudry, courtier. 1-12-77

STE-THÉRÈSE: Nous avons plusieurs 6-12 logements, construction 1967 à 1977. Nous vous assurons une excellente rentabilité. Pour de plus amples renseignements communiquez avec Denyse Dubois. 625-6977. Immeubles supérieurs, courtier. 1-12-77

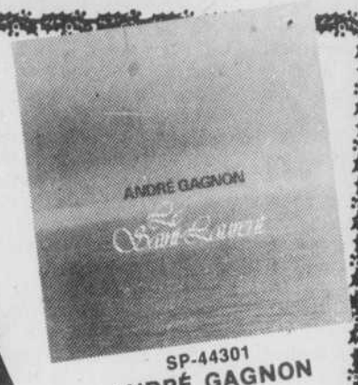
PIE IX: Près Métropolitain, 3 étages, édifice brique et pierre, semi-commercial, 2 commerces et 14 appartements. Comptant minime. Revenus plus élevés que la moyenne. SERGE KOZLOVSKI 672-0530. IMMEUBLES TAPIS ROUGE COURTIER. 1-12-77

Vente de DISQUES chez Archambault musique
avant les fêtes • TOUS NOS DISQUES A PRIX RÉDUITS



3.99

BEAU DOMMAGE
Vol. 4

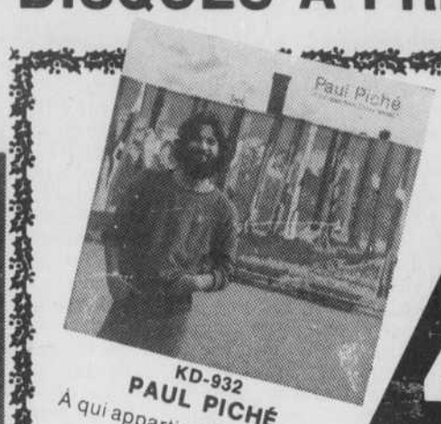


SP-44301
ANDRÉ GAGNON
"Le St-Laurent"

jusqu'au 10 décembre



GVN-1008/9
GILLES VIGNEAULT
à bobino
2 disques



KD-932
PAUL PICHÉ
À qui appartient l'beau temps

chacun 4.49



KD-921
JIM ET BERTRAND
"La Tête en Gigue"



MCA 15024
BING CROSBY
White Christmas



KGL-1-0251
RAOUL JOBIN
Avec les Disciples de Massenet

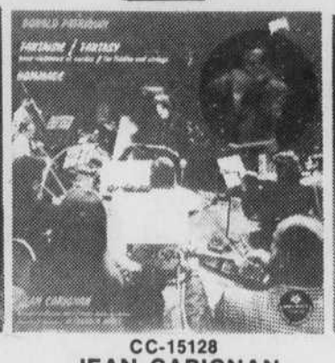


S-398226
MATHE ALTERY
Les plus beaux chants de Noël

6.99



ST-4813
SANTA ESMERALDA
Don't Let Me Be Misunderstood"



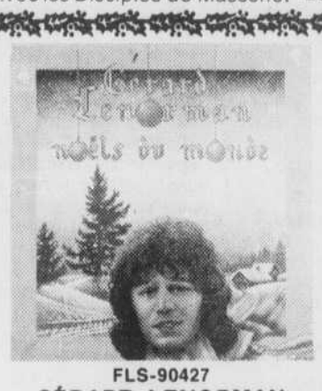
CC-15128
JEAN CARIGNAN
Fantaisie pour violoneux et cordes



ML-13001
MICHEL LOUVAIN
La dame en ble



2424164
MIREILLE MATHIEU
"Sentimentalement Vôtre"

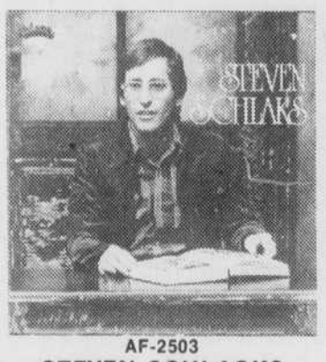


FLS-90427
GÉRARD LENORMAN
"Noëls du monde"

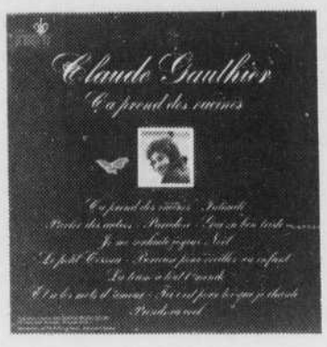


2424-166
ALAN STIVELL
Before Landing

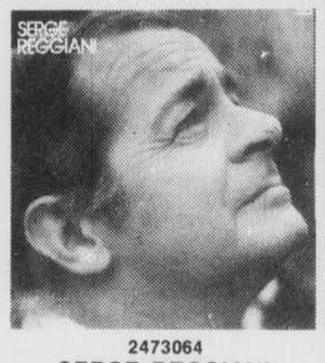
4.99



AF-2503
STEVEN SCHLACKS
"Blue Dolphin"



PE-7506
CLAUDE GAUTHIER
"Ça prend des racines"



2473064
SERGE REGGIANI



SZS-5507
THE SALSOUL ORCHESTRA
"Christmas Jollies"

5.49



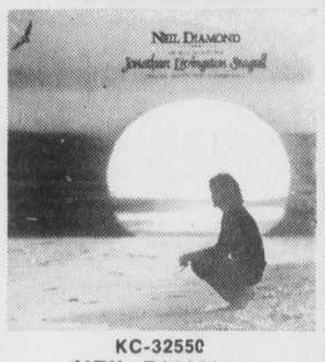
AE-1509
"DANGER"



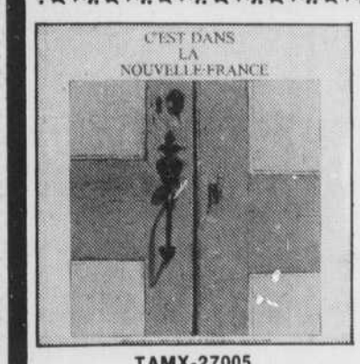


XDEF-145
BANDE ORIGINALE DU FILM "BILITIS"

5.49



KC-32550
NEIL DIAMOND
Jonathan Livingston Seagull"



TAMX-27005
"C'EST DANS LA NOUVELLE FRANCE"
Archives de l'Université Laval



PP-7507
JEAN-GUY MOREAU
"Mon cher René"



TAM-27009
LE RÊVE DU DIABLE
"Rivière Jaune"



ST-70054
RAOUL DUGUAY
"M"

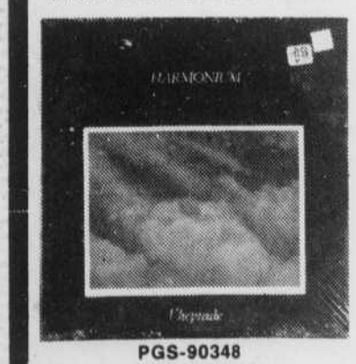
4.99 ch.



M-16204
BEAUREGARD, VIOLETTI, STE-CLAIRE



AE-1508
BRETON-CYR
Les mots impossibles à oublier



PGS-90348
HARMONIUM
L'Heptade - 2 lps

6.49 chacun



ST-70053
MICHEL RIVARD
Méfiez-vous du grand amour



SP-4634
SUPERTRAMP
"Even In The Quietest Moments"

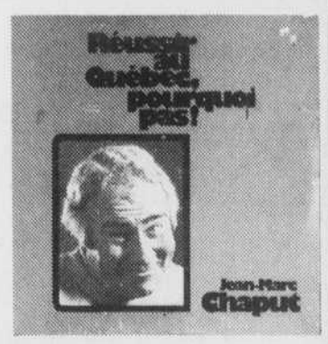


ST-11696
GENTLE GIANT
"The Missing Piece



FI-2001
JEAN CARIGNAN

5.49 ch.



AE-1504
JEAN-MARC CHAPUT
Réussir au Québec, pourquoi pas !



FR-51001
CLÉMENCE DESROCHERS
"Mon dernier show" - 2 lps

6.99 ch.



KD-928/9
LA VEILLÉE DES VEILLEES
2 lps

4.99 ch.



NBLP-7069
ROBERTA KELLY
"Zodiac Lady"



KKL-1-0252
B.L. ORCHESTRA
"Once Upon A Time"



2371-405
FISCHER CHOIR
"Merry Christmas"



M-7604
TOULOUSE
Boule Noire - Potion Magique

Catalogue complet

DISQUES CLASSIQUES

"Angel"

Prix suggéré 8.98

SPÉCIAL **4.99** chacun

4,000 cahiers

MUSIQUE POPULAIRE

Valeurs de 4.95 à 9.95

Prix réduits à partir de **2.95**

TOUS NOS COURS DE LANGUES "ASSIMIL" À PRIX RÉDUITS

Ed Archambault INC.
500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201

DISQUES 45 tours .99 ch.

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, mercredi 30 novembre 1977

Les États-Unis et l'ONU iront à la conférence du Caire

(d'après Reuter et AFP) — Après Israël, les États-Unis et les Nations unies ont accepté hier de participer à la conférence convoquée au Caire par le président Sadate pour préparer Genève.

Israël sera représenté par deux hauts fonctionnaires. Les États-Unis n'ont pas encore désigné leur représentant mais ce pourrait être l'un des adjoints de Cyrus Vance. Les Nations unies ont choisi le général Ensio Siilasvuo, commandant des forces de l'ONU au Proche-Orient.

Également invitées à cette conférence, qui s'ouvrira dimanche au plus tôt, la Syrie et l'OLP ont dit non, la Jordanie a fait savoir que sa participation était liée à la présence de toutes les parties intéressées, l'Union soviétique, hostile aux initiatives du chef de l'État égyptien, a informé hier l'ONU qu'elle ne participera pas à la conférence du Caire. M. Oleg Troianovski, représentant de l'URSS, a fait part de la décision de son gouvernement à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qu'il a rencontré dans la journée, apprend-on de source généralement digne de foi.

Faisant observer que "la réunion du Caire aura une participation, probablement limitée," M. Waldheim a proposé de la prolonger, quelques semaines plus tard, aux Nations unies ou ailleurs avec, cette fois, les représentants de toutes les parties qui ont décliné l'invitation du président Sadate.

L'agence libyenne de presse a confirmé la tenue, à Tripoli, d'un sommet auquel sont invités Algérie, Syrie, Irak, Libye, Yémen du Sud et OLP, tous hostiles aux initiatives prises par le président Sadate.

Un sommet réunissant les mêmes participants est convoqué, la semaine prochaine, à Bagdad, par l'Irak. La Syrie a confirmé sa présence à Tripoli mais sa participation au sommet de Bagdad est généralement exclue. L'Algérie, Yasser Arafat, président de l'OLP, et les dirigeants du Front palestinien du refus s'efforcent de faire revenir l'Irak sur sa décision, a-t-on appris de source informée à Beyrouth.

D'Alger, on a appris que la Libye proposait également, la semaine prochaine, une réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères pour préparer un sommet arabe. L'Algérie a accepté. Le prochain sommet est prévu le 15 février à Tripoli mais la Libye souhaite qu'il se tienne à une date rapprochée.

Le prince héritier Fahd Ibn Abdulaziz a rencontré hier une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine, conduite par M. Abdul Mohsen Abou Maizar, membre du comité exécutif de l'OLP, et lui a déclaré que l'Arabie séoudite n'a pas modifié son attitude: elle continuera à soutenir les droits légitimes des Palestiniens, rapporte Radio Riad.

L'Arabie séoudite est désireuse de sauvegarder l'unité des rangs arabes et de raccommoder les divisions actuelles, a ajouté le prince Fahd.

À son retour dans la journée à Damas, M. Abou Maizar a affirmé quant à lui que le prince Fahd a dit que son pays n'était aucunement lié à la récente visite du président Sadate à Jérusalem. "L'Arabie séoudite considère que cette initiative et ses résultats comportent un danger menaçant l'ensemble de la nation arabe", aurait précisé le prince Fahd.

Il aurait aussi dit à la délégation palestinienne, toujours d'après M. Arou Maizar, que l'Arabie Séoudite a accepté l'invitation de participer à la conférence au sommet de Tripoli, convoquée par les pays de la ligne "dure".

— L'initiative du secrétaire général de l'ONU, qui a annoncé l'envoi d'un représentant à la conférence du Caire, mais a proposé de la prolonger aux Nations unies ou ailleurs, avec les représentants de toutes les parties qui ont décliné l'invitation du président Sadate, a été favorablement accueillie en général dans les milieux arabes de New York.

M. Abbas Hilmi, représentant de la Ligue arabe, a déclaré que M. Waldheim a ouvert une porte, et qu'il reste maintenant à voir qui acceptera d'y passer. Un représentant des pays du Golfe a prédit pour sa part que la conférence de Tripoli, proposée par le gouvernement libyen, s'avérerait être un échec. Il a dit que M. Waldheim a offert une alternative viable.

Cependant la proposition de M. Waldheim a été accueillie avec froideur par le département d'Etat. Le porte-parole du département a déclaré que les Etats-Unis la prendront en considération, et verront ce que les consultations de M. Waldheim avec d'autres pays donneront.

Dans les milieux autorisés, on souligne que le secrétaire général n'a pas consulté les États-Unis au sujet de sa proposition. On ajoute que la proposition n'émane pas initialement des Etats-Unis, et qu'ils ne l'ont pas encouragée.

"Nous pensons que la présence de l'ONU contribuera au succès de la conférence du Caire", a déclaré cependant le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, "ont encouragé" M. Waldheim à accepter l'invitation du président Sadate.

Il ne fait aucun doute, estime-t-on, que dans l'optique américaine, la présence aux débats du Caire d'un représentant de l'organisation mondiale est extrêmement précieuse. Grâce à un tel patronage, la conférence voulue par M. Sadate ne peut plus en effet apparaître comme une simple affaire bilatérale israélo-égyptienne, supervisée par Washington, même si aucune autre partie ne répond à l'invitation du chef de l'Etat égyptien.

Les Etats-Unis se retrouvent du même coup en bien meilleure position pour poursuivre leur rôle d'intermédiaire entre toutes les parties et préserver les chances de reconvocation de la conférence de Genève.

En même temps, l'administration Carter exhorte l'Union soviétique à participer elle aussi à la conférence ou tout au moins à ne pas la torpiller. Le département d'Etat et l'ambassade soviétique à Washington sont en contact quasi-permanent et l'ambassadeur, M. Anatoli Dobrynine, a été reçu hier pour le second jour consécutif par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat.

Le porte-parole du département d'État a toutefois expressément déclaré que si le Kremlin renonçait au rendez-vous du Caire, les États-Unis étaient parfaitement habilités à participer à la conférence sans pour autant violer la lettre ou l'esprit du communiqué américano-soviétique du 1er octobre dernier.

Il a également estimé qu'une conférence ne réunissant, l'ONU mise à part, que l'Égypte, Israël et les États-Unis, était "théoriquement possible".

Le niveau de la représentation américaine n'a pas encore été fixé mais il se situera à celui "des experts". Les noms de MM. Philip Habib, sous-secrétaire d'État aux affaires politiques et Roy Atherton, secrétaire d'État adjoint pour le Proche-Orient, sont les plus fréquemment cités comme pouvant diriger la délégation américaine.

Soucieux de préserver leur position de simple arbitre, les États-Unis envisagent d'adopter "un profil bas" pendant les travaux de la conférence et de laisser la direction des débats à l'Égypte, Israël ou à tout autre pays de la région qui serait présent. C'est ce qu'a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, en soulignant bien que la délégation américaine "n'avait aucun désir d'imposer un ordre du jour" et abandonnerait cette tâche "aux pays qui ont pris l'initiative" de réunir la conférence.

De son côté, M. Andrei Gromyko a affirmé que l'URSS "ne s'oppose pas aux tentatives de résoudre le problème du Proche-Orient, mais elle s'oppose à ce qu'un seul pays parle au nom des Arabes et lèse leurs intérêts".

Au cours d'un déjeuner donné à Moscou en l'honneur de son homologue syrien Abdel Halim Khaddam, le ministre Soviétique des Affaires étrangères, cité par l'agence Tass, a estimé "qu'aujourd'hui la situation dans cette région est plus compliquée qu'hier", tout en réaffirmant les positions de principe de l'URSS sur ce problème.

Le vice-premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères s'est déclaré convaincu pour sa part que "les dernières démarches au Proche-Orient visaient à éloigner les perspectives de paix dans cette région, à faire échouer la conférence de Genève et entraver l'application des résolutions de l'ONU".

Après avoir souligné l'aide apportée par l'URSS à la Syrie, M. Abdel Halim Khaddam a affirmé en conclusion qu'aucune "tentative de provocation et de pression ne pourra ruiner les relations entre l'URSS et la Syrie".

La Corée du sud voulait soudoyer le personnel de la Maison-Blanche

WASHINGTON (AFP) — La Corée du Sud a envisagé en 1975 de soudoyer des employés de la Maison-Blanche, du département d'État, du Pentagone, de la CIA et du Congrès pour obtenir des informations, a révélé un document publié hier par une sous-commission de la Chambre des représentants.

Ce document de 23 pages est un plan approuvé en décembre 1975 par le directeur de la KCIA (Korean Central Intelligence Agency). L'agence de renseignement sud-coréenne y prévoyait d'implanter un réseau d'informateurs à Washington.

Des paiements mensuels de cent dollars étaient prévus pour rétribuer au moins quatorze employés de la Maison-Blanche, du département d'État, du département de la Défense et de la CIA.

Selon le plan, trois "collaborateurs" rénumérés 500 dollars par mois devaient être recrutés au Congrès. Il prévoyait également que les Agents Sud-Coréens s'efforceraient d'obtenir un soutien pour Séoul auprès des journalistes, notamment ceux du New York Times, du Christian Science Monitor et du Washington Post.

La sous-commission n'a pas précisé comment elle avait obtenu ce document. Dans les milieux informés, on estime cependant qu'il provient probablement de M. Sohn Ho Young, ancien chef de station de la KCIA à New York, aujourd'hui réfugié aux États-Unis.

Le plan sud-coréen a été révélé lors de la première d'une série d'auditions consacrées par la sous-commission à l'activité des services de renseignement sud-coréens aux États-Unis. Le président de la sous-commission, M. Donald Fraser, a accusé la KCIA de "subversion caractérisée". Il a estimé qu'elle disposait en 1976 d'un budget de 750,000 dollars pour influencer parlementaires, fonctionnaires, journalistes et universitaires.

Pour sa part, un membre de la sous-commission, M. William Godling, a déclaré que le plan établi en 1975 par la KCIA, n'avait jamais été mené à bien, en partie parce que le scandale des pots-de-vin versés à certains parlementaires américains, avait déjà éclaté.

Hausse de prix en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les consommateurs soviétiques devront bientôt payer plus cher un certain nombre de produits tels que les chaussures et les vêtements, apprend-on à Moscou de source bien informée.

L'objectif de ces augmentations, précise-t-on de même source, est d'encourager les entreprises gérées par l'État à miser davantage sur la qualité que sur la quantité.

Cette prochaine hausse des prix sera loin d'être la première: en l'espace d'un an, les montants des courses en taxis ainsi que les tarifs postaux aériens en direction de l'Occident ont doublé, tandis que les prix des billets d'avions ont augmenté de 20 pour cent. Les hausses ont également touché les vêtements sur mesure, les tapis, la soie, le verre taillé, les livres de luxe et de nombreux jouranux et périodiques.

Parallèlement, les salaires les plus bas ont été augmentés de 18 pour cent, et les prix de certains biens de consommation de moindre qualité ont été réduits.

Les détails des nouvelles hausses ne sont pas encore connus, mais un article publié, la semaine dernière par l'organe du gouvernement, les Izvestia, donne au public une idée de ce qui l'attend. A l'heure actuelle, précisait le quotidien, une paire de souliers d'homme coûte quelque 40 roubles et un costume de qualité environ trois fois plus.

Accrochage maroco-sahraoui

RABAT (AFP) — Un accrochage s'est produit dimanche, pour la première fois depuis six mois, dans la région d'El Ayoun, au Sahara marocain, entre une colonne du Front Plisario venant de Tindouf et les forces armées royales, apprend-on de source autorisée hier à Rabat.

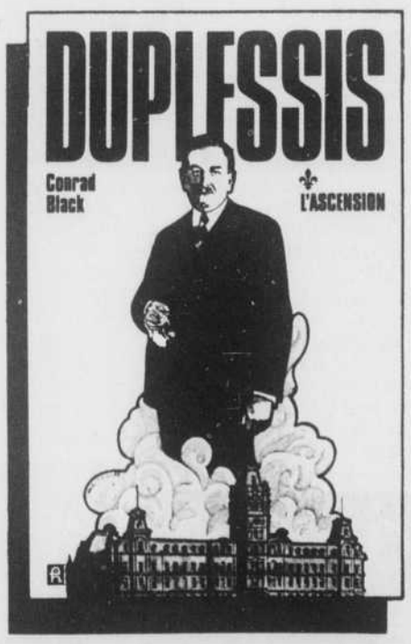
L'affrontement a fait deux morts et plusieurs blessés dans les rangs des maquisards, tandis que sept militaires marocains étaient blessés. Il a eu lieu à une quarantaine de kilomètres d'El-Ayoun, alors que la colonne du Polisario se dirigeait vers cette ville.

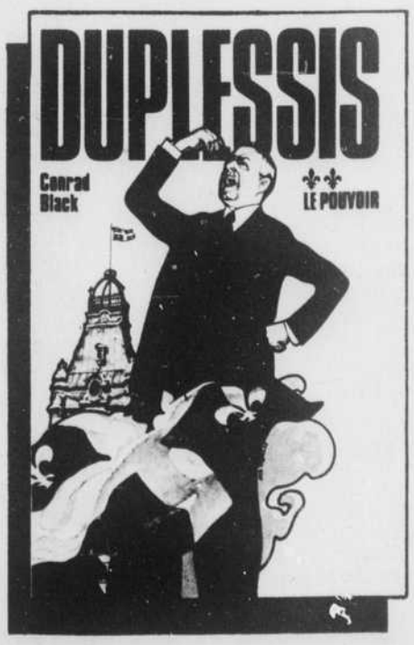
Sept véhicules du Polisario ont été atteints par les tirs maricaons, apprend-on de même source. L'un, chargé de munitions, a explosé. Une jeep, un lance-roquette, une mitrailleuse, un fusil-mitrailleur et deux fusils Kalachnikov ont été récupérés par l'armée royale.

LE BEST-SELLER DE L'AUTOMNE

DUPLESSIS, UN HOMME, UNE ÉPOQUE

Une biographie qui se lit comme un roman!





- 1000 pages
- Plus de 200 photos et documents d'époque
- La biographie la mieux documentée et la plus complète
- Une grande fresque historique
- Misères et grandeurs de l'ère duplessiste
- Un document important qui aide à mieux comprendre l'évolution politique du Québec et certaines de ses revendications actuelles.
- L'auteur Conrad Black est qualifié par Robert Rumilly d'autorité en ce qui concerne Duplessis.
- ... Conrad Black ... tout en étant franchement sympathique à Duplessis a su conserver ses distances critiques envers son héros... (Claude Ryan, *Le Devoir.*)

Offrez un demi siècle d'histoire du Québec en deux tomes séparés ou en coffret-cadeau.

VOUS POUVEZ LES RECEVOIR CHEZ VOUS! REMPLISSEZ SEULEMENT CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À ▶ Editions de l'homme* 955, rue Amherst, Montréal, H2L 3K4

☐ Duplessis t.1 l'Ascension, Conrad Black $12.95
☐ Duplessis t.2 Le Pouvoir, Conrad Black $13.95
☐ Duplessis, les deux tomes — Coffret cadeau $26.90

☐ CHÈQUE ☐ MANDAT-POSTE ci-joint la somme de $.....
EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR PRÉFÉRÉ

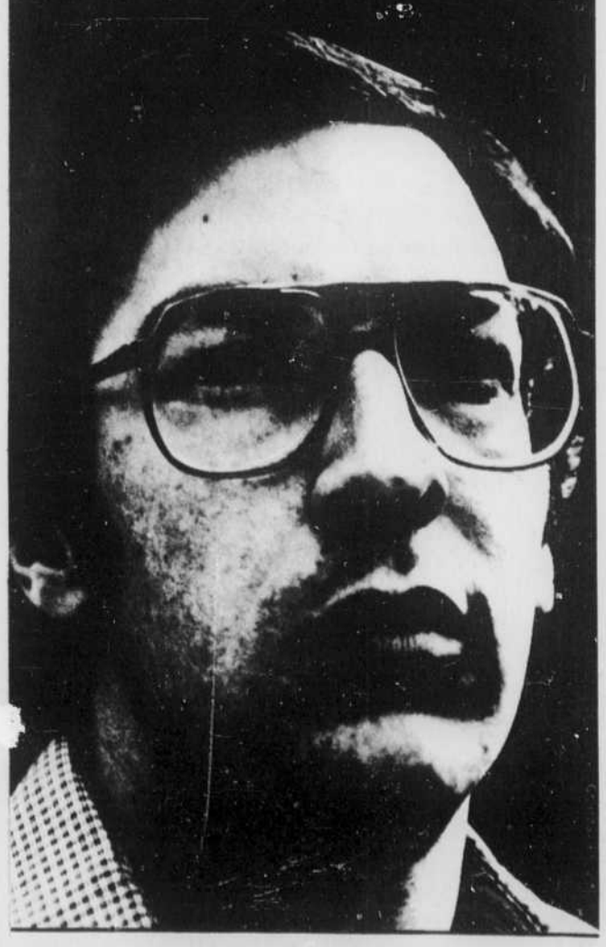
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉL.: .....

* Filiale du groupe Sogides

Les Éditions de l'homme

Lit de Plumes
VOUS INVITE À VENIR DÉCOUVRIR SA COLLECTION DE DOUILLETTES EXCLUSIVES PROVENANT D'EUROPE
LIT DE PLUMES
1460, rue Crescent
849-0024
OUVERT MAINTENANT
Mar., merc. de 11 à 18h
jeu., vend. de 11 à 21h
Sam. de 11 à 17h
fermé le lundi

SEUIL
PRIX GONCOURT
Didier Decoin
John l'enfer
roman



Vorster est assuré de l'emporter contre une opposition en mutation

JOHANNESBURG (Reuter) — Les Blancs d'Afrique du Sud qui élisent aujourd'hui leurs représentants à la Chambre des députés, apporteront sans doute un soutien massif à la politique de fermeté du premier ministre John Vorster.

A en croire les derniers sondages, le parti national de M. Vorster pourrait augmenter sa majorité (qui est de 69 sièges) de 10 à 17 nouveaux sièges, sur les 165 que compte l'Assemblée. M. Vorster a fait campagne sur le thème du défi à "l'ingérence étrangère" et de la nécessité de prendre des mesures sévères pour mettre fin aux troubles qui agitent la population noire (18 millions d'habitants).

L'hostilité de l'opinion publique mondiale et l'embargo voté récemment par les Nations-Unies sur les armes à destination de l'Afrique du Sud ont contribué à assurer au Parti national le soutien d'un nombre croissant de Blancs.

Le parti national — au pouvoir depuis 1948 — étant assuré de remporter la victoire, plus intéressant est de savoir quelle sorte d'opposition se dessinera après la disparition du "parti unifié" en juin. Soutenu par les anglophones de la communauté blanche (4.2 millions d'habitants) ce parti avait remporté plus de 30 pour cent des voix en 1974. Lors de sa dissolution, en raison de tensions internes, 10 de ses représentants au Parlement ont rejoint le Parti progressiste fédéral (PPF-libéral), qui espère devenir le nouveau parti d'opposition.

Plus à droite sur l'échiquier politique, le parti d'Afrique du Sud cherche également à recueillir les suffrages de l'opposition, de même que le parti national de la République, successeur du parti unifié, qui constituait le plus important groupe de l'opposition dans l'assemblée sortante, avec 23 députés.

M. Vorster, qui s'apprête à entamer son quatrième mandat de Premier ministre, n'a pas ménagé ses critiques à l'égard de l'opposition: voter pour le PPF, a-t-il dit, serait voter pour le gouvernement de la majorité noire.

Au milieu des acclamations, il a déclaré au cours d'une réunion électorale: "Nous n'avons besoin des armes de personne pour combattre tout ce qui est Africain". "Les armes dont nous aurions eu besoin seraient pour combattre la Russie communiste. Ils (les Occidentaux) nous en ont privés", a-t-il déclaré.

"Que le monde sache ce soir et une fois pour toutes que si petits que nous soyons, nous nous battrons jusqu'au bout avec ce que nous avons" s'est écrié M. Vorster, tout en affirmant qu'il continuerait sa "recherche de la paix".

Les bureaux de vote ouvriront à 7 heures pour les élections à la Chambre des députés et à quatre conseils régionaux. On n'attend pas le résultat final avant demain après-midi.

Majoritaires à l'assemblée avec 116 sièges, les nationalistes détiennent trois des quatre conseils de province et menacent d'emporter le contrôle du quatrième.

Un facteur inconnu susceptible d'apporter des surprises est le nombre exact des électeurs. Depuis les dernières inscriptions sur les listes électorales, en 1974, près de 30 pour cent des électeurs ont déménagé et plus de la moitié d'entre eux n'ont pas laissé d'adresse.

Sur les 2,209,223 électeurs recensés, 548.676 ne pourront pas voter car ils sont inscrits dans des circonscriptions dans lesquelles il n'y a pas de candidats d'opposition, ou bien dans celle de Springs, près de Johannesburg, où l'élection a été reportée en raison du meurtre la semaine dernière, du candidat nationaliste Robert Smit, et de sa femme.

En tout, 44 sièges ne feront pas l'objet d'une élection. Il reste aux électeurs une liste de 275 candidats parmi lesquels ils devront en choisir 220.

L'élection se disputera entre quatre candidats dans quatre circonscriptions, entre trois candidats dans 27 d'entre elles et entre deux candidats dans 89 autres. Plus de la moitié des duels opposeront le parti national au parti d'extrême-droite Herstigte, dont on pense généralement qu'il n'a aucune chance d'obtenir le moindre siège.

Certains s'attendent à une faible participation qui favoriserait l'opposition. Une circonscription test sera celle de Musgrave, dans la province du Natal, où le chef du parti national de la république, M. Radclyffe Carman, affronte M. Ray Swart, une personnalité du parti libéral.

L'issue de ce scrutin, qui devrait être connue assez tôt, permettra d'indiquer, si le PPF a des chances de devenir le principal parti d'opposition.

Un proche de Teng ministre de la Sûreté

PÉKIN (Reuter) — M. Chao Tsang-pi, que l'on dit très proche du vice-premier ministre Teng Hsiao-ping et originaire comme lui de la province de Seutchouan, est le nouveau ministre de la Sûreté publique, confirme-t-on à Pékin de source chinoise.

Sa nomination n'a toujours pas été annoncée officiellement mais on précise de même source qu'il a pris ses fonctions il y a plusieurs mois. Le portefeuille relevait officiellement des attributions du président Hua Kuo-feng depuis janvier 1975.

M. Chao a été élu au comité central lors du onzième congrès du parti, en août. De source diplomatique, on précise qu'il a servi dans la deuxième armée chinoise, sous les ordres de M. Teng, à l'époque de la victoire des communistes en 1949. Il aurait également été gouverneur adjoint et secrétaire du parti communiste de la province de Seutchouan dans les années 1950 et 1960. Après une éclipse, pendant la Révolution culturelle, il avait fait sa réapparition en 1972 comme secrétaire provincial du parti dans le Seutchouan et il y aurait détenu un poste important dans les services de sécurité avant d'être nommé ministre.

L'agence Chine nouvelle a diffusé hier un long article écrit pour le Quotidien du peuple par le groupe d'études théoriques du ministère de la sûreté publique. La "bande des quatre" y est accusée d'avoir voulu "se servir des services de la sûreté publique pour exercer une dictature fasciste sur les cadres supérieurs du parti, du gouvernement et de l'armée".

Ils ont ainsi tenté de renverser un grand nombre de cadres aux échelons central et local qui s'en tenaient à la ligne révolutionnaire de Mao Tsé Toung.

Selon Mao, est-il précisé, "seuls quelques-uns doivent être châtiés, la majorité doit être éduquée et réformée afin de désintégrer les rangs ennemis".

"Lorsque nous parlons de dictature sur les classes réactionnaires, cela ne signifie pas leur annihilation physique. Au contraire, cela signifie l'adoption de politiques et méthodes correctes pou réformer la vaste majorité d'entre eux et en faire de nouveaux êtres".

Toujours selon Mao, cité par les auteurs de l'article, il ne doit y avoir ni arrestations, ni exécutions dans les cas marginaux et même les condamnés à mort doivent obtenir "une dernière chance de se repentir".

Les forces rhodésiennes ont massacré des réfugiés (Muzorewa)

SALISBURY (d'après Reuter et AFP) — Lors de leur récente incursion au Mozambique, les forces rhodésiennes ont massacré des réfugiés pour la plupart, a déclaré hier le président du Conseil national africain unifié de Rhodésie (UANC), Mgr Abel Muzorewa, en annonçant que l'UANC proclamait une semaine de deuil national.

Il s'agit en majorité "d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont fui leur sol natal pour chercher asile au Mozambique," a-t-il dit. Il s'est abstenu de dire si l'action de l'armée rhodésienne compromettra les pourparlers prévus cette semaine en vue d'un règlement intérieur fondé sur le principe du suffrage universel pour la Rhodésie.

Mais un porte-parole du Conseil national africain, mouvement également engagé dans le projet de pourparlers, et dirigé par le révérend Ndabaningi Sithole, a déclaré qu'à son avis le raid au Mozambique, "quoique très décourageant", ne sonnera pas le glas des négociations envisagées.

Le camp de guérilla situé près de Chimoio, au centre du Moazambique, attaqué et détruit par les bombardiers et les hélicoptères rhodésiens, ne disposait que d'un canon anti-aérien et d'une mitrailleuse, déclare un envoyé spécial du journal Rand Daily Mail qui a interrogé les survivants.

Selon les Mozambicains, 1,000 personnes, dont cent enfants, ont été tuées au cours de l'attaque, dans ce camp, principale base de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) de M. Robert Mugabe, qui abritait environ 2,500 personnes. Le correspondant précise que plus de 600 personnes ont été soignées à l'hôpital de la petite ville mozambicaine de Chimoio, épargnée par l'attaque, tandis que 70 blessés graves ont été évacués sur Beira, le grand port mozambicain.

Selon les survivants, l'attaque a été effectuée par surprise mercredi à l'aube, alors que les guérilleros étaient à l'entrainement. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient jamais reçu de formation pour faire face à une telle attaque aérienne. Nous ne savions pas ce que nous devions faire, sinon nous enfuir, dit l'un d'entre eux. J'ai couru, à découvert, pour aller me cacher dans la brousse, ajoute-t-il. Les bombardiers Canberra et les jets Hunter sont revenus le jour suivant, accompagnés cette fois d'hélicoptères armés.

Le journaliste indique qu'un camp de réfugiés rhodésiens abritant 18,000 personnes se trouvant à 50 kms du site de l'attaque a été épargné, mais que les réfugiés se sont néanmoins dispersés dans les environs de crainte de bombardements.

De son côté, le commandement militaire rhodésien a annoncé lundi que 1,200 guérilleros avaient été tués lors de deux raids séparés contre deux camps de guérilleros, dans le centre et le nord du Mozambique. Il a démenti que des enfants aient pu être tués au cours des attaques.

A Londres, le gouvernement britannique a déploré les affrontements meurtriers issus du problème de la colonie sécessionniste. Se référant au raid de l'armée rhodésienne au Mozambique, le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, a déclaré que "cette atteinte à l'intégrité territoirale du Mozambique souligne la nécessité d'un réglement internationalement acceptable ainsi que le danger d'élargir le conflit au reste de l'Afrique australe."

Selon l'armée rhodésienne, son opération militaire au Mozambique, qui a duré cinq jours, a fait au moins 1,200 morts dans les rangs des maquisards nationalistes.

A Washington, le porte-parole du département d'État a déclaré que les États-Unis condamnent les attaques rhodésiennes en Mozambique. Il a dit qu'elles portent atteinte aux perspectives de paix en Afrique australe.

Les combats font rage à la périphérie de Harrar

DJIBOUTI (d'après Reuter et AFP) — La bataille pour le contrôle de Harrar se poursuit entre les troupe somalies et l'armée éthiopienne, apprend-on de bonne source à Djibouti.

Le front s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres et des combats font rage dans la périphérie de la ville, atteignant parfois l'agglomération elle-même.

Selon des milieux informés, les Éthiopiens auraient perdu plus de trente chars au cours de la dernière semaine. La moitié d'entre eux auraient été détruits lors du raid mené par les unités éthiopiennes le long de la voie ferrée menant à Djibouti. Les mêmes milieux précisent que les Somalis ont reçu d'importantes livraisons d'armes anti-char en provenance de Chine populaire.

Par ailleurs, on indique qu'un véritable pont aérien a été établi entre Addis Abeba et Dire Dawa afin d'acheminer armes, munitions et renforts pour l'armée éthiopienne.

A Moscou, l'ambassade d'Éthiopie a déclaré que des accrochages se poursuivent aux alentours d'Harrar. Mais les forces éthiopiennes gardent le contrôle de la situation, ajoute-t-on.

M. Girma Alemu, conseiller à l'ambassade, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les comptes rendus somaliens sur la guerre de l'Ogaden sont déformés, et parfois volontairement falsifiés.

"Il y a encore des combats, de petits accrochages çà et là, mais l'attaque a déjà été repoussée, et les forces éthiopiennes contrôlent la région", a déclaré le porte-parole.

M. Alemu a dit que l'aide soviétique à son pays était "absolument satisfaisante". Mais il a démenti que l'URSS ou Cuba aient envoyé des conseillers militaires, ou que des Éthiopiens reçoivent un entraînement militaire en URSS.

A Bonn, le général Hussein Kulmie, vice-président de la république de Somalie, est arrivé hier pour y avoir des conversations avec le chancelier Helmut Schmidt et le ministre de la Coopération Maria Schlei. La RFA a indiqué qu'elle était prête à accorder une aide généreuse à la Somalie, après que celle-ci ait contribué à la libération des otages du Boeing de la Lufthansa détourné sur Mogadiscio.

D'autre part, le président soudanais Gaafar Nimeiry et son homologue somalien, Mohammed Siad Barré, arrivé hier à Khartoum pour une courte visite impromptue, ont accusé l'Union soviétique d'exercer une constante menace sur la corne de l'Afrique et l'ensemble du continent.

Au cours des conversations qui ont débuté dès l'arrivée à Khartoum du président Siad Barré, les deux chefs d'État ont évoqué l'influence de l'URSS sur le continent africain et estimé que ses manoeuvres visent à imposer la domination soviétique aux peuples africains, indique-t-on de source officielle dans la capitale soudanaise.

Les observateurs notent à ce propos que les deux présidents ont expulsés les experts soviétiques de leurs pays. La situation de la "révolution érythréenne et de ses victoires" ainsi que celle du monde arabe après le voyage à Jérusalem du président Sadate ont aussi figuré au centre de l'entretien. Les deux hommes se sont également félicités de l'état des relations bilatérales existant entre leurs deux pays. Le président somalien venait du Caire et il se rendra, après sa courte escale soudanaise, en Arabie séoudite, dernière étape de son voyage.



Service de transfusion sanguine

Callaghan ne fera pas de faveur aux pompiers

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a révélé sans fard hier les contradictions de sa politique en exposant l'attitude de son gouvernement à l'égard des pompiers, en grève totale depuis plus de quinze jours.

M. Callaghan, qui s'est entretenu hier matin sans résultat avec les leaders syndicaux des soldats du feu, a fait part aux députés de sa grande sympathie pour les revendications des pompiers. Mais il a aussitôt fait remarquer qu'il n'était pas possible de faire en leur faveur une exception aux règles salariales. Dans les circonstances actuelles, a déclaré le premier ministre, il n'est pas possible de s'écarter de la règle limitant la hausse des salaires à dix pour cent par an.

M. Callaghan, mieux que quiconque, est à même d'apprécier la valeur des revendications des pompiers dont les salaires se situent en dessous de la moyenne nationale des rémunérations dans l'industrie. Mais, engagé dans un effort tenace pour maîtriser l'inflation par une politique de déflation des plus classiques, il ne peut prendre le risque de voir d'autres syndicats tirer parti d'avantages accordés à une catégorie particulière pour remettre en cause une politique salariale déjà très contestée.

En réalité, M. Callaghan ne peut faire autrement que de justifier implicitement les critiques des membres de son aile gauche qui l'accusent d'agir comme le ferait un premier ministre conservateur, au moment même où le parti conservateur demande que les pompiers, mais aussi les policiers et les militaires, soient considérés comme des cas particuliers.

Ce n'est pas la seule contradiction à laquelle le premier ministre doit faire face. Pro-Européen assez tiède, le pacte d'alliance qu'il a conclu en mars dernier avec le petit parti libéral, dont le soutien parlementaire lui est indispensable, l'a contraint à avoir recours aux voix de l'opposition pour faire passer en seconde lecture le projet de loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Toujours sous la pression des libéraux, il doit maintenant convaincre l'aile gauche de son parti, farouchement anti-européenne, de voter massivement pour le scrutin proportionnel en vue du choix des députés à l'Assemblée européenne. La base du parti libéral, contre l'avis du leader du parti, M. David Steel, a exigé qu'une majorité substantielle de députés travaillistes se prononcent pour la proportionnelle, faute de quoi l'alliance sera dénoncée et les jours du gouvernement seront comptés.

Marcos rouvre le procès Aquino

MANILLE (AFP) — Le président Ferdinand Marcos a ordonné hier la réouverture du procès du leader de l'opposition philippin, M. Benigno Aquino, condamné à mort vendredi par une cour militaire.

Cette décision a été prise pour permettre à M. Aquino de présenter sa défense, précise-t-on à Manille. Le leader de l'opposition, 45 ans, avait été, avec deux dirigeants de la guérilla communiste, condamné à mort pour subversion, meurtre et détention d'armes prohibées après que la cour militaire eut rejeté sa demande de suspension du procès.

M. Aquino, ancien sénateur et principal adversaire politique du président Marcos, avait contesté la juridiction de la cour militaire et refusé de présenter sa défense. Ses avocats avaient déclaré à l'issue du procès qu'ils allaient demander à la Cour suprême, chargée de ratifier la condamnation, d'annuler toute la procédure.

La décision du président Marcos concerne également l'ancien commandant en chef de la "Nouvelle armée populaire", Bernabe Buscayno, alias "commandant Dante", et l'ancien lieutenant Victor Corpuz, condamnés à mort par la cour militaire le même jour que M. Aquino.

Le président a fait connaître sa décision par une lettre à son secrétaire à la défense. Il a ordonné la réouverture du procès des trois hommes, précise-t-il dans cette lettre, car ceux-ci ont affirmé que leurs droits n'avaient pas été respectés au cours du procès. Ce nouveau procès, a ajouté le président philippin, donnera aux trois inculpés "une nouvelle chance", "dans l'intérêt de la justice".

La décision de M. Marcos fait suite, remarque-t-on, aux informations en provenance de Washington selon lesquelles le département d'État américain était "préoccupé" par le verdict de la cour militaire.

Nord-Sud: Brandt forme sa commission

BONN (Reuter) — L'ancien chancelier allemand Willy Brandt a rendu publique hier la composition de la commission que le président de la Banque mondiale, Robert McNamara, l'a chargé de constituer pour étudier et améliorer les relations entre nations industrialisées et pays en voie de développement.

Parmi les 16 membres, se trouvent quatre anciens chefs de gouvernements: le britannique Edward Heath, le Français Pierre Mendès-France, le Suédois Olof Palme et le chilien Eduardo Frei.

Les autres personnalités qui composent la commission sont: Antoine Dakouré, ancien ministre de la planification de Haute-Volta, Mme Katherine Graham, propriétaire du journal américain Washington Post, Abdlatif Hamad, directeur général du Fonds koweitien pour le développement économique arabe, Amir Jamal, ancien ministre des Finances de Tanzanie, Laksmi Jha, gouverneur des États indiens de Jammu et du Cachemire, Adam Malik, ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, Rodrigo Montoya, ancien ministre colombien des Finances, Joe Morris, président du Congrès du travail du Canada, Peter Peterson, ancien secrétaire américain au Commerce, Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, Nobuhiko Ushiba, ministre japonais sans portefeuille, et Layachi Yaker, vice-président de l'assemblée populaire nationale algérienne.

M. Brandt a indiqué que l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger avait été invité à faire partie de la commission, mais qu'il avait dû refuser en raison de ses autres engagements. Il a toutefois accepté de servir de conseiller à la commission.

Celle-ci tiendra sa session inaugurale du 9 au 11 décembre, à Bonn, sur l'invitation du gouvernement ouest-allemand. Elle aura un secrétaire permanent à Genève, placé sous la direction du professeur Goeran Ohlin, de l'université d'Uppsala, en Suède.

La commission, a précisé l'ancien chancelier, sera indépendante des gouvernements. Ses fonds, qui devront être d'environ $2,5 millions, proviendront de donations volontaires. Ainsi, les Pays-Bas ont déjà offert une importante contribution financière. Les membres du secrétariat, environ une quinzaine, seront salariés, tandis que les membres de la commission ne percevront aucun traitement. Ces derniers se réuniront quatre fois l'année prochaine, dans différentes parties du monde, pour examiner les résultats du travail fourni par le secrétariat. Au bout de quelque 18 mois, ils présenteront un rapport sur les moyens d'améliorer les relations économiques entre pays riches et pays en voie de développement, notamment dans le domaine des matières premières et de l'énergie.

M. Brandt espère obtenir la coopération d'experts d'Europe de l'Est, même si aucun ne fait partie de la commission.

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC Alfa
BOTTES DE SKIS DE FOND DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

En '78, moi j'la loue! Thunderbird
2 portes, moteur 302 po. cu., 8 cylindres, transmission automatique, pneus radiaux flancs blancs, dégivreur électrique de lunette arrière, servo-freins, servo-direction, radio AM.
36 mois: $159.92 (taxe en sus)
FORTIER AUTO MONTREAL LTEE — DIVISION LOCATION — LOCATION A LONG TERME
7000, boul. Louis-Hippolyte Lafontaine (entre les Galeries d'Anjou et la rue Beaubien) 353-9821

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
9¼%
Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum $500).
Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Echéances de 30 jours à 10 ans.
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria
MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
FONDÉ EN 1880

Baron Otard Le Cognac V.S.O.P.

L'Aristocrate du Château de Cognac
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos MEUBLES et MACHINES DE BUREAU sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC. 7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC.
COURTIER EN IMMEUBLES
Spécialistes en location Commerciale
Vente et gestion de propriétés à revenus
861-8395

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula INC.
ameublement modulaire commercial

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Le lait augmenterait de 4¢ en janvier

Si la Fédération des producteurs de lait et les laiteries obtenaient gain de cause auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec, le consommateur québécois verrait le prix du litre de lait augmenter de 7 cents dès le 1er janvier 1978. Mais il semble plus vraisemblable, toutefois, si on se fie aux expériences passées, que l'augmentation ne soit que de 4 cents le litre, ce qui représente encore une hausse qui fera mal à bien du monde, le lait étant un aliment de base.

"Cette augmentation est devenue indispensable. Dans les conditions actuelles, nous perdons de l'argent", a affirmé hier le secrétaire de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Henri Dorval.

Actuellement, selon l'ordonnance de la Régie, les producteurs de lait ne peuvent demander aux laiteries que $12.75 les cent livres de lait. "Pour le premier trimestre de 1977, nos coûts de production étaient de $15.34. Nous sommes toujours deux ou trois trimestres en retard", a noté M. Dorval au cours d'une entrevue téléphonique.

le panier à provisions

par RENÉE ROWAN



Les producteurs n'ont pas encore dévoilé l'ordre de grandeur de l'augmentation réclamée, mais on croit que cela pourra être entre $2.00 et $2.50 par cent livres de lait de classe I. La Régie des marchés agricoles entendra la requête des producteurs de lait et des laiteries au cours des audiences publiques qui se tiendront le 8 décembre, au Holiday Inn de Longueuil.

Essentiellement, la Fédération des producteurs de lait base ses demandes sur la formule détaillée du calcul du coût de production établi par les économistes de l'Union des producteurs agricoles (UPA); en d'autres mots, sur ce qu'il en coûte pour obtenir le produit livré aux laiteries, alors que la Régie des marchés agricoles utilise la formule "Gervais", qui est celle du ministère de l'Agriculture. Cette formule tient également compte des coûts, mais aussi du fait que le marché est limité. Ce qui explique que les demandes d'augmentation de la Fédération des producteurs de lait et du Conseil de l'industrie laitière (environ 2 cents le litre pour couvrir les coûts de production au cours de la dernière année), si on se fie aux expériences antérieures, pourraient bien être ramenées de 7 cents à environ 4 cents de plus le litre.

La dernière augmentation du prix du lait au Québec remonte au 1er novembre 1976.

les bons achats

À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre:

A & P: cuisses de poulet frais, 89 cents; poitrines de poulet frais, $1.09; dinde Butterball, 10 à 16 livres, congelées, ainsi que 20 livres et plus, 98 cents; porc haché, 98 cents. Poisson: filet d'aiglefin congelé, $1.49. Fruits et légumes: céleri de Cal., gros. 24, 49 cents; concombre de la Cal., de bonne grosseur, deux pour 29 cents (prix très avantageux); poires d'Anjou, 39 cents; carottes, cello de cinq livres, 59 cents: rutabagas (navets) du Québec, 10 cents; choux de Bruxelles de Cal., cello de 10 onces, 69 cents.

AVA: porc haché frais, 89 cents; pattes de porc, jarret court, 45 cents; jambon dans l'épaule, désossé, roulé, type "Midget", $1.69. Fruits et légumes: oranges de Cal., "navel", moyenne grosseur, sans pépin, 69 cents la douz., tomates rouges de Flor., deux livres pour $1.09; pommes "Spartan" importées des E.-U., trois livres pour 99 cents.

Cooprix (prix réguliers considérés comme de "bons achats" cette semaine): dinde, cat. A, congelée, produit du Québec, de cinq à 26 livres, 78 cents la livre pour tout le mois de décembre, à moins d'une diminution du prix au niveau du gros qui sera alors passée aux consommateurs; boeuf haché, mi-maigre, 77 cents; coupe de boeuf inflation, 87 cents. Fruits et légumes: pommes de terre du Qué., sac de 10 livres, 59 cents — sac de 20 livres, $1.09 — sac de 50 livres, $2.69; tomates rouges de Flor., gros. 77, 49 cents; pommes "Bencraft" du Québec (nouvelle variété qui est un croisement entre la Délicieuse et la Lobo — pommes de dessert), cello de cinq livres, 89 cents; bananes, 20 cents; petites oranges de Cal., "navel", gros. 163, 72 cents la douzaine.

Dominion: boeuf haché, mi-maigre, 98 cents; porc haché, 87 cents; veau haché, 97 cents; fesse de porc, $1.18. Fruits et légumes: brocoli de Cal., gros 14, 69 cents; bananes, 23 cents; pommes de terre lavées, 10 livres pour 59 cents; laitue romaine, 49 cents.

Hypermarché: poulet frais, cat. A, trois à quatre livres, 59 cents; quart de poulet frais, portion de la cuisse, 78 cents; portion de la poitrine, 88 cents. Poisson: petit saumon rose du Pacifique, $1.89; filet de perche frais, $1.69; morue fraîche tranchée ou en morceau, 79 cents. Fruits et légumes: pommes de terre du Qué., sac de 20 livres, 85 cents; mandarines du Japon, 69 cents la livre, céleri de la Cal., gros. 24, 49 cents.

IGA et Boniprix: poulet congelé du Québec, cat. A, de cinq à sept livres, 77 cents; poitrines de poulet frais, $1.08; cuisses de poulet frais, 88 cents. Poisson: filet de perche congelé, $1.59; flétan congelé, tranché ou en morceau, $2.49. Fruits et légumes: pommes McIntosh du Québec, cat. fantaisie, cello de cinq livres, 89 cents; champignons, culture canadienne, ½ livre, 69 cents; mandarines du Japon, 69 cents la livre.

Métro: rosbif de palette, coupe régulière, 68 cents, rosbif de côtes croisées, cat. A, 88 cents; porc haché, produit décongelé, 88 cents; épaule de porc fumé, genre "picnic", Mérite, cinq à sept livres, 79 cents. Fruits et légumes: grosses bananes, 19 cents; céleri de Cal., gros. 24, 48 cents chacun; poires Anjou, produit des E.-U. 33 cents; champignons blancs du Qué., ½ livre, 79 cents; radis, produit des E.-U, cello d'une livre, 37 cents.

Provibec: poulet à rôtir du Qué., surgelé, trois à quatre livres, cat. A, 67 cents; côtes levées de porc frais, $1.29; bacon Provigo, $1.35. Fruits et légumes: mandarines de Flor., gros. 210, 49 cents la douz; pommes de terre du Québec, sac de 10 livres, 59 cents; chou vert du Québec, 10 cents.

Provigain: cuisses de poulet frais, 79 cents; poitrines de poulet frais, 99 cents; jambon "midget" Provigo, $1.69. Poisson: truite arc-en-ciel congelée, élevée en eau froide de source, produit du Qué., $2.89. Fruits et légumes: bananes Dole, 19 cents; oranges à jus de Flor., gros. 125, 18 pour $1.09; tomates rouges de Flor., deux livres pour $1.09.

Richelieu et Sélect: longes de porc, bout des côtes, environ trois livres, 83 cents; bout du filet, environ trois livres, $1.03; morceau coupe du centre, $1.73; hauts de patte de porc, congelés, 43 cents; porc haché, produit décongelé, 88 cents. Fruits et légumes: grosses bananes, 19 cents; pommes de terre de l'I.-du-P.-E., sac de 20 livres, 98 cents; piments verts, gros. large, 45 cents; pommes rouges "Délicieuse", produit du Qué., sac de trois livres, 99 cents; choux verts, moyens, produit du Qué., 12 cents.

Steinberg: fesse de veau désossée, surgelée, $1.59; foie de porc, produit décongelé, 29 cents; porc ou veau haché, produits décongelés, 87 cents; jarret de porc, produit décongelé, 47 cents. Poisson: truite arc-en-ciel, surgelée, 10 onces, $1.59. Fruits et légumes: bananes, 19 cents; oranges de Flor., gros 80, $1.29 ladouz.; raisins rouges "Empereur", 59 cents; aubergine, 29 cents chacune (excellente aubaine); noix de Grenoble de la Cal., 89 cents; épinards, cello de 10 onces, 58 cents.

Quoi faire avec une aubergine?

Peu de gens connaissent ce délicieux légume de couleur pourpre à l'extérieur, crème à l'intérieur, souvent écarté du panier à provisions parce que, tout simplement, on ne sait pas comment le préparer. "C'est bon marché, commentait une cliente à une autre, l'autre jour, dans un supermarché, mais je ne sais pas quoi faire avec." Pourtant, c'est peu compliqué: il suffit de peler l'aubergine, de la couper dans le sens de la longueur en tranches d'environ ¼ de pouce d'épaisseur, de saler pour laisser dégorger (c'est-à-dire débarrasser de son eau), de passer légèrement à la farine et de faire frire dans de la margarine.

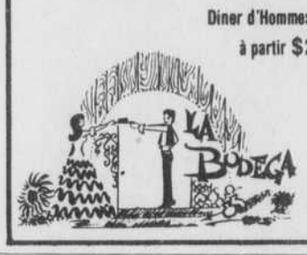
C'est également excellent en ratatouille (voir dans un livre de recettes) en saison, mais à cette époque-ci de l'année, nous vous suggérons plutôt la "moussaka", un délicieux plat d'inspiration grec. A 29 cents pièce, cette semaine, chez Steinberg, il y a peu de légumes qui soient aussi bon marché.

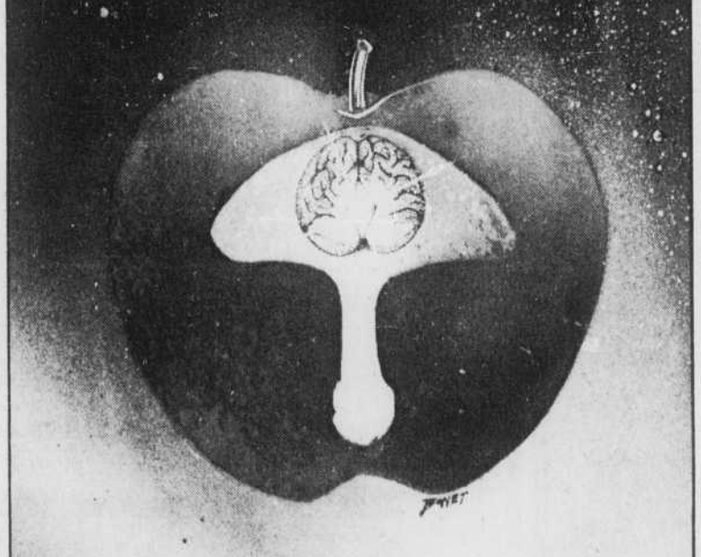
Moussaka

Les ingrédients: ¾ livre de boeuf haché maigre ou de veau haché; ¾ once de margarine; 1½ once d'oignons hachés; ½ tasse de sauce tomate (en conserve ou faite à la maison); trois aubergines; ½ tasse d'eau; ¼ tasse de chapelure; ½ tasse de fromage râpé; 1 c. à table de persil frais, haché; ½ tasse de vin blanc (facultatif); muscade, sel et poivre.

Mode de préparation: faire revenir les oignons dans de la margarine ou du beurre; ajouter la viande hachée en brassant constamment jusqu'à consistance granuleuse. Ajouter la sauce tomate, le vin (si vous retranchez cet ingrédient, portez la quantité de sauce tomate à ¾ de tasse et l'eau à ¾ de tasse), le poivre, le persil, l'eau et la muscade. Couvrir la casserole et cuire une heure à feu doux. Pendant ce temps, couper les aubergines dans le sens de la longueur en tranches d'un quart de pouce; saler, égoutter et frire. Préparer une sauce blanche épaisse (béchamelle) avec 3 c. à table de margarine, 3 c. à table de beurre, 1 tasse de lait. Ajouter un oeuf bien battu. Placer la moitié des aubergines dans un plat à four peu profond avec un peu de chapelure. Retirer la viande du feu, ajouter la moitié du fromage râpé et un peu de chapelure. Entendre sur les aubergines. Ajouter le reste des aubergines et couvrir avec la béchamelle. Saupoudrer avec le reste du fromage et de la chapelure. Cuire au four, à 350°F, une trentaine de minutes ou jusqu'à coloration dorée.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
SAQ 2131 $8.70

Café Restaurant LA BODEGA
Le Restaurant Espagnol par excellence !
Diner d'Hommes d'Affaires
à partir $2.25

Table d'hôtes le soir
Sa nouvelle salle à manger
Accomodation pour groupes
3456 Ave. du Parc
Rés: 849-2030

"L'âme d'un peuple"
Répertoire québécois des outils planétaires

Mainmise / Flammarion

"Une bible pour le mieux-vivre des Québécois." *Perspectives*

"A la fois une mini-encyclopédie, un ouvrage de références précieux, un livre de contes... C'est l'oeuvre d'un peuple, c'est l'âme d'un peuple." **Jocelyne Hébert**

"Colossal et génial!" *Mastigosh*

"Un rayon impressionnant d'outils planétaires dans la grande tradition contre-culturelle... Un ouvrage accessible à tous ceux qui se préoccupent de nourrir leur cerveau..." **Jean-Eudes Landry,** *Loisir Plus*

"Un précieux livre-orchestre... A posséder... S'adresse aux représentants de la race humaine qui sont encore ouverts, perméables, à l'écoute... Une mine inépuisable de renseignements, de commentaires et d'informations... Félicitations..." **Micheline Roberge,** *Le Jour*

"Un catalogue, un grand rêve, un univers." **Louise Cousineau,** *La Presse*

"Une oeuvre magistrale... Premier véritable macroscope québécois... Un Répertoire à se procurer absolument!" *Québec Science*

"Une réussite visuelle remarquable." **Jean Basile,** *Le Devoir*

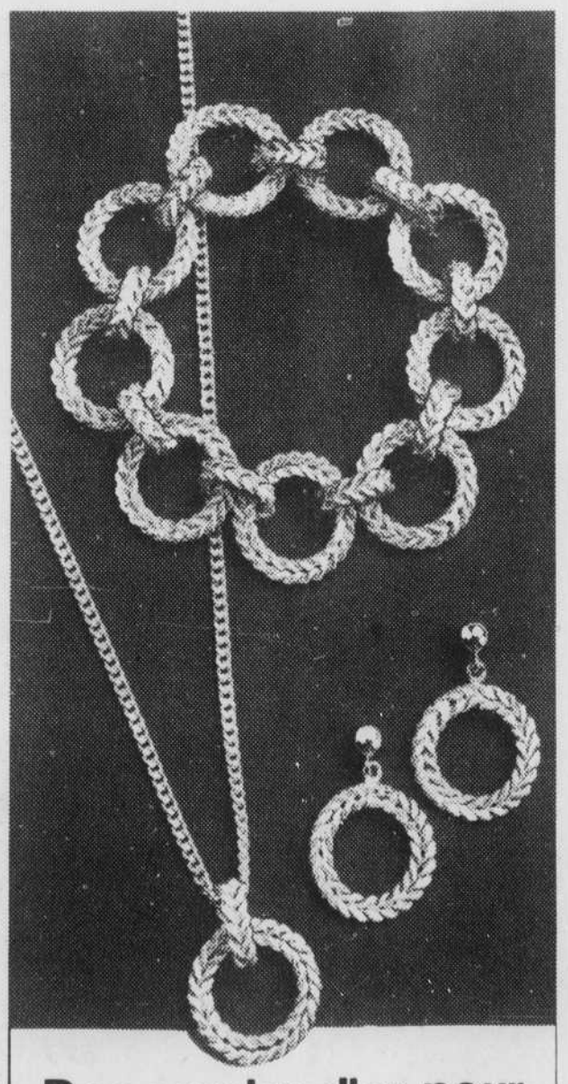
"Le Répertoire comblera d'aise tous les curieux de la vie." **Jean Royer,** *Le Soleil*

"De la culture à l'état sauvage... Une réussite exceptionnelle." **Paule Lebrun,** *Châtelaine*

"Il comble un besoin indispensable." *Décormag*

"Beaucoup de choses formidablement intéressantes." **François Piazza,** *Montréal-Matin*

flammarion LTÉE



Des cercles d'or pour une charmante dame

Cette année pourquoi ne pas lui donner comme cadeau, un bijou en or qui reflétera toute la chaleur, l'affection et la reconnaissance, et qui la touchera vraiment ?

Dans ces trois créations, nous avons des cercles d'or, 14 carats, or jaune, dans un modèle de câble à mèche, formant un bracelet, pendentif et paire de boucles d'oreilles. Tous aussi jolis.

Bracelet **$525.**
Paire de boucles d'oreilles **$100.**
Pendentif avec chaîne **$115.**

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

Le Ranchman's Silver Coach est distillé trois fois.

C'est notre meilleure façon de réussir un meilleur gin.



Le Ranchman's Silver Coach est un gin exceptionnellement sec. Sa triple distillation y est pour beaucoup. Pensez-y un peu. Si avec un gin vous faites un bon martini, avec un gin distillé deux fois vous en ferez un meilleur. Donc, avec un gin distillé trois fois, vous aurez le parfait martini. Par conséquent, vous pouvez réussir aussi de sensationnels gin-tonic, des super-gin-fizz, ainsi que tout un choix d'excellentes boissons d'été.

De plus, le Ranchman's Silver Coach s'est refait une beauté, avec une nouvelle étiquette et une bouteille flambant neuve. On ne fait pas les choses à moitié pour un gin distillé trois fois.

Gin Ranchman's Silver Coach.
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

L'ATLANTIDE
ET SON HERITAGE



Présenté par Denis Robert

Les 30 NOV. 1-2-3-4 DEC. à 20h30

AU PLATEAU

Les billets sont en vente à l'ÉZOTÉRIK, 1707 St-Denis
Entrée: $3.50 Tel: 844-7117

5e MOIS À MONTRÉAL !

"Jonathan Livingston le goéland"

PLUS

Harold et Maude

RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

POUR TOUS

1.00, 4.20, 7.20

"Harold & Maude" En anglais avec sous-titres français

Concerts & Artistes Canadiens Inc.,

présente

LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE

LUNDI, 5 DÉCEMBRE, 7:30 P.M.

Billets $9, $8, $7, $5, $4.
En vente: Place des Arts et Montréal Trust PVM.
Enfants 30% d'escompte sur billets de $8.
Commandes Postales:
Concerts & Artistes Canadiens Inc.,
2090 Sherbrooke ouest, Suite 5, Montréal H3H 1G5.
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Intermezzo

Ce soir à 17h30

L'ENSEMBLE DU SAINT-LAURENT

Pierre Rolland, hautbois
René Masino, basson
Armas Maiste, piano

Oeuvres de: Haendel, Cimarosa, Besozzi, Beethoven, Poulenc.

ENTRÉE: $2.25

Une production de la Régie de la Place des Arts commanditée par La Banque Provinciale du Canada.

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

RYAN O'NEAL dans le Chef-d'Oeuvre de STANLEY KUBRICK

POUR TOUS



4 OSCARS HOLLYWOOD

BARRY LYNDON

Un Superbe Spectacle de 3 Heures !

1.30 - 4.45
8.00

st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

POUR TOUS

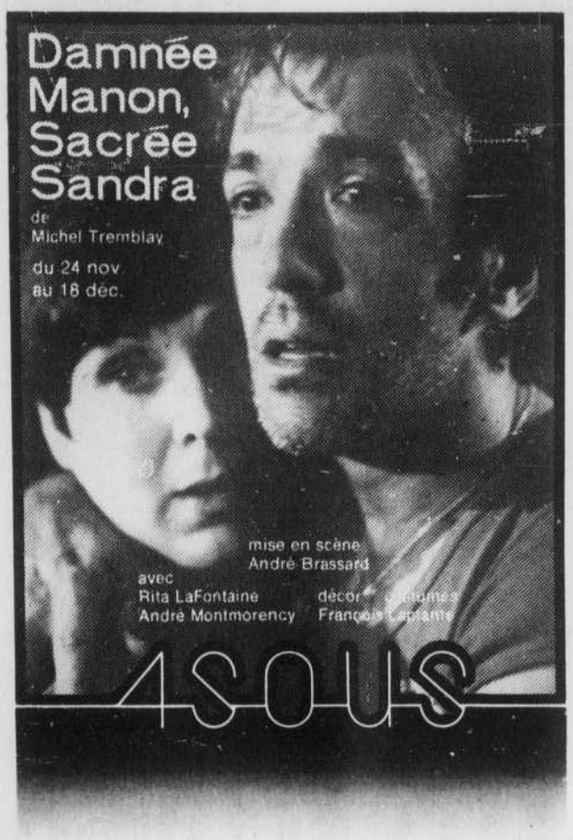


La Dentellière

un film de CLAUDE GORETTA

Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060



THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS GUICHET 845-7277

JAMES CAAN
GENEVIEVE BUJOLD
dans une grande histoire d'Amour
de **CLAUDE LELOUCH**

14 ANS



UN AUTRE HOMME UNE AUTRE CHANCE

GREENFIELD PARK 3 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Le PARISIEN 1 — 486 ST-CATHERINE W. 866-3856

AUX 4 CINÉS !

"La production conserve la qualité de cette pièce exigeante"
A. Gruslin, Le Devoir

tnm

Daniel Gadouas
Louise Marleau

de tennessee williams

mise en scène JEAN SALVY
décor guy neveu
costumes sylvaine ouellet
traduction JEAN LOUIS ROUX

Moins de 25 ans, plus de 60 ans: billets demi-prix en vente 1 2 hre. avant le spectacle

PIÈCE À DEUX

861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

Il est encore temps de s'abonner à la série RÉPERTOIRE: 861-0563.

RENÉ MALO présente



5e SEMAINE !

Le PARISIEN 4 — 486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

AUSSI: GEORGES (Ste-Thérèse)

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...

18 ANS Adultes



Elles se prêtent à tout...

on les appelle
LES FILLES DE
Madame Claude

8e semaine !

LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 — 486 STE-CATHERINE O 866-3856
CHATEAU 2 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

AUSSI: CAPITOL (Beauharnois) DORION (Dorion)

POUR TOUS

Montand Laure

un film de Alain Corneau

LA MENACE

4e SEMAINE !

LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829

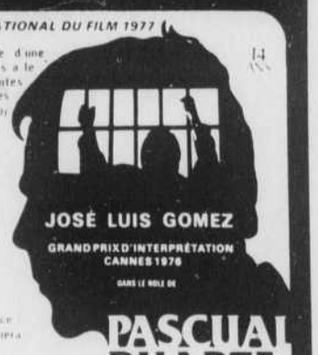
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
PAPINEAU 2 — PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977

14 ANS Adultes



Film d'une violence presque insoutenable, d'une grande beauté plastique, je n'hésite pas à le dire, c'est l'oeuvre la plus forte de toutes celles que j'ai vues au festival de Cannes.
MICHEL MOHRT (LE FIGARO)

Ricardo Franco a du souffle, son film a le poids des pierres, l'odeur de la terre et du sang.
JEAN DE BARONCELLI (LE MONDE)

La mise en scène de Ricardo Franco témoigne d'un immense talent.
GENE MOSKOWITZ (VARIETY)

Au Festival International du film 1977, le film a surpris par sa violence sauvage primaire. C'est là un film d'une implacable beauté totalement imprégné de ce paysage austère et stérile que la caméra aime à balayer.
JEAN PIERRE TADROS (LE DEVOIR)

La réussite la plus éclatante, la plus juste et la plus signifiante du jeune cinéma actuel.
PAUL VECCHIALI (LA REVUE DU CINEMA)

PASCUAL DUARTE

un film de Ricardo Franco

SALLE 1 12 15 - 2 05 - 3 55 5 45 - 7 35 - 9 25

JEUDI

LE PROGRAMME DOUBLE

Voici une toute nouvelle initiative du Nouveau Réseau:
le programme double des jeudis!

Ça se passe à Montréal
au St-Denis 2 - 1590, rue St-Denis
et à La Boîte à Films
1313 est, Bélanger

À Longueuil, Le Charlot
182, rue St-Charles

Le programme double des jeudis, un programme à ne pas manquer!

---

2 SPECTACLES À NE PAS MANQUER
un événement !

Les Réjouissances

avec
Beausoleil Broussard
Michel Garneau
Alain Lamontagne
Québreizh
Le Rêve Du Diable



LE TAMANOIR et CIEL-MF présentent une production SMC

Ven.-Sam. 2-3 Déc. à 8h30

prix des billets $5.00 seulement

billets en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil) à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)

AU OUTREMONT

1248 Bernard (Métro Bonaventure et autobus 160) 277-4145, 277-2001

LE SOMMET DE L'ANGOISSE...

18 ANS Adultes



Alice, Douce Alice

avec LINDA MILLER, MILDRED CLINTON, PAULA SHEPPARD, LILLIAN ROTH
écrit et réalisé par ALFRED SOLE, produit par RICHARD ROSENBERG, musique de STEPHEN LAWRENCE

BERRI 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.35
MERCIER - LAVAL - BROSSARD SEM 7.30 - 9.35

BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN — BOUL. TASCHEREAU 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ — BOUL. ST-MARTIN MAROIS 667-5207
BERRI — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
MERCIER — STE-CATHERINE PIE IX 255-8224
Sorel-SOREL
La boite à films-ST-JEAN
Montenach-BELOEIL

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977

POUR TOUS



La jour de la Saint-Valentin un groupe de collégiennes s'en allait pique-niquer à Hanging Rock.

Pique-nique à Hanging Rock

.. Quelques unes ne reviennent jamais!

SALLE 2 12 10 - 2 25 - 4 40 - 6 55 - 9 10

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus...

POUR TOUS

Mon Oncle!



JACQUES TATI

SALLE 3 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.10

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. SPECTACLE 2

Tant que durera l'interruption complète du service du métro, la Compagnie Jean Duceppe réduira d'un dollar ($1.00) le prix de tous les billets pour vous permettre de payer le taxi ou le stationnement.

un jour dans la mort de joe egg

de PETER NICHOLS

Mise en scène de Gaétan Labrèche

LA CRITIQUE

"C'est un spectacle poignant sans aucun doute qu'a réglé le metteur en scène Gaétan Labrèche. (...); les différents jeux des comédiens permettent une production rigoureuse."
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Une comédie drôle et déchirante! Avec cette pièce, Jean Duceppe poursuit la mission qu'il s'est fixée: offrir au public des ouvrages de qualité..."
André Roche, Télé-Spec

"Une pièce qui fera certes époque."
Huguette Proulx, Télé-Spec

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

CE SOIR 20h30

$1.00 de réduction sur présentation du LIVRET-THÉÂTRE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

---

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!



18 ANS Adultes

L'étrange et tendre saison des premiers amours...

Bilitis

un film de DAVID HAMILTON
musique de FRANCIS LAI

CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
ÉTAGE MODES 931-3313

CRÉMAZIE-ATWATER: 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25.
BROSSARD: SEM. 6.15 - 8.00 - 9.45 - SAM.-DIM. 12.55 - 2.40 - 4.30 - 6.15 - 8.00 - 9.45.

BROSSARD 2
MAIL CHAMPLAIN
BOUL. TASCHEREAU 465-5906

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES PRÉSENTE

LES HAUTS ET LES BAS D'LA VIE D'UNE DIVA

AVEC
NICOLE LEBLANC et GASTON BRISSON



À LA SALLE DE THÉÂTRE DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
LES 2-3-4-9-10-11 DEC. À 20 h 30
BILLETS EN VENTE À COMPTER DU 22 NOV.
255 EST, RUE ONTARIO METRO BERRI RÉSERVATIONS 284-7284

Mouvement
communication culture
de **montréal**

Les Ateliers MCCM
Session décembre à mars

- Atelier de clown
- Exploration vocale
- Improvisation avec le masque
- Exploration rythmique et sonore
- Atelier d'écriture (collectif-théâtre)
- Formation de l'acteur
- Tai Chi
- Guitare (janvier)

Inscriptions dès maintenant
4828 St-Denis (Métro Laurier)
tél: 849-8224

SI NOTRE BUREAU EST FERMÉ, LAISSEZ VOTRE MESSAGE AU RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE

DERNIÈRES SEMAINES

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCES DU FESTIVAL DE CANNES.
JEAN de BARONCELLI • LE MONDE



18 ANS Adultes

L'EMPIRE DES SENS

(In the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

4e mois

SALLE 4 1 10 - 3 10 - 5 10 - 7 10 - 9 15

"Quintet" réunira six super-vedettes

Altman tournera son 13e film ici

par Jean-Pierre Tadros

Robert Altman tournera son 13e film à Montréal. C'est ce qu'il a tenu lui-même à annoncer, hier après-midi dans un hôtel de la ville, lors d'une conférence de presse qui visait surtout à "dissiper les rumeurs". Le réalisateur s'est refusé à préciser de quelles rumeurs il s'agissait au juste sinon pour dire qu'il voulait avant tout clarifier les raisons de sa présence à Montréal.

C'est ainsi que Robert Altman a pris grand soin de préciser que le film qu'il tournera à Montréal, et dont le budget est estimé à $5 millions, est financé entièrement par des capitaux américains. "Il n'y a pas d'argent canadien dans le film et nous n'avons pas demandé d'aide financière au gouvernement canadien, a-t-il déclaré. Nous sommes à Montréal parce qu'il nous fallait tourner ce film dans un endroit très froid. Et puis, contrairement à ce que l'on peut penser aux États-Unis et en Europe, il est très facile et agréable de tourner au Canada. On trouve ici une grande coopération, aussi bien du côté des syndicats que du gouvernement. Il est donc faux de prétendre, comme le font certains, qu'il est difficile de trouver des techniciens compétents et que les coûts sont plus élevés ici. Ceux qui prétendent cela sont ceux qui essayent de trouver du financement canadien, particulièrement auprès du gouvernement canadien; il est alors normal qu'on leur demande en retour certaines choses, et ils ne veulent pas l'accepter."

Le film qui sera tourné ici s'intitule *Quintet*. "Une histoire à six personnages, fera remarquer le réalisateur avec un petit sourire, comme *Three Woman* était un film sur deux femmes" (ce qui n'est pas tout à fait vrai). Et c'est pratiquement tout ce qu'il consentira à dire sur ce film qui utilisera "un concept nouveau" et ne sera pas "une comédie". Mais "quintet" est le nom d'un jeu, que peut-être seront amenés à jouer les six personnages principaux de ce film, c'est-à-dire Paul Newman, Bibi Anderson, Vittorio Gassman, Fernando Rey, Brigitte Fossey, Nina van Pallandt et Alexandra Stewart. Une brochette d'acteurs d'origines très différentes pour un film qui parlera anglais, mais à l'occasion "avec un accent", souligne Robert Altman.

Quintet sera tourné à Montréal et dans les environs. Des décors ont déjà commencé à être construits à Terre des Hommes. Le choix de Terre des Hommes peut paraître surprenant; en fait, il ne sera jamais question de Terre des Hommes et jamais dans le film on aura l'impression d'être là. Il semble cependant que la construction des décors était plus facile à cet endroit; et surtout, c'est un lieu, en cette période de l'année, à l'abri du public et des curieux. Robert Altman a annoncé lors de cette conférence de presse qu'il n'était pas question d'inviter la presse étrangère pendant ce tournage et que pour ce qui est de la presse locale il était question de la maintenir aussi loin que possible du plateau de tournage.

"Nous ne tenons pas tellement à faire parler de nous avant la sortie du film."

Le tournage commencera à la mi-janvier et se poursuivra pendant 10 semaines. La plupart des acteurs seront là pendant toute la durée de ce tournage. Robert Altman utilisera un nouveau filtre qui l'obligera à modifier sa composition des scènes et d'être plus prudent; mais de ce côté également c'est une surprise qu'il veut nous réserver.

Le directeur de la photographie sera Jean Boffety. Trois scénaristes travaillent avec lui. A l'origine, nous a révélé Altman, il avait engagé un Canadien, Lionel Chetwynd (qui vient d'ailleurs de terminer le tournage de *Two Solitudes*). Mais il n'en garde pas un très bon souvenir: "Il a reçu beaucoup d'argent et a effectué très peu de travail", lancera le réalisateur.

Après *Quintet*, Robert Altman s'en ira en Californie préparer le tournage de *Romance*. Et pour le moment, il termine le montage de son 12e film, *A Wedding*.

Quintet est le quatrième film qu'il tourne au Canada (après *That Cold Day in the Park*, *McCabe and Mrs Miller* et *Buffalo Bill and the Indians*), mais le premier qu'il tournera au Québec.

Prix du roman policier

PARIS (ACP) — Le 30ème Grand prix de littérature policière a été attribué hier à l'écrivain américain Herbert Lieberman pour son roman "Nécropolis", dont la traduction française par Maurice Rambaud a été publiée aux Editions du Seuil.

Lieberman a obtenu 6 voix contre 2 à Robert Rosenblum pour "Que ta main gauche ignore" (Éditions Opta), 1 voix à James Cain pour "La belle de la Nouvelle-Orléans" (Éditions Guenaud) et 1 voix à Roderick MacLeisch pour "L'homme qui n'était pas là" (Fayard).

Le jury était composé notamment de Pierre Boileau, Claude Aveline, Claude Chabrol, Maurice Bentrebe, Thomas Narcejac et Robert Beckers.

BEAU DOMMAGE
8 au 14 décembre 20h30

Les Productions Geant Beaupre et Beau Bec
Une presentation CKOI

THEATRE Le Saint-Denis 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente maintenant
87 ouest, St-Charles à Longueuil
et aux guichets du Théâtre de midi à 21h.
Berri Demontigny

LE PROGRAMME DOUBLE $2.50 Jeudi soir seulement
LES ORDRES un film de Michel Brault
2e FILM JACQUES TATI JOUR de FÊTE DANS LE CHEF D'OEUVRE DU CINEMA COMIQUE
st-denis 2 (chevalier) 1590 RUE ST DENIS 845 3222
LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE UN FILM DE GILLES GARLE
2e FILM LES GUICHETS DU LOUVRE
la boîte à films 1313 BÉLANGER EST 272-5290

POUR TOUS
Julie pot-de Colle
un film de PHILIPPE DE BROCA
Marlène JOBERT
7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

"Plus enrichissant, meilleur performance que sur la scène ! Possibilité d'un oscar !" Los Angeles, Times
ELLIOTT KASTNER and LESTER PERSKY present
RICHARD BURTON in "EQUUS" 14 ANS
PETER FIRTH · COLIN BLAKELY
JOAN PLOWRIGHT · HARRY ANDREWS
EILEEN ATKINS and JENNY AGUTTER
Screenplay by PETER SHAFFER · Based upon the stage play by PETER SHAFFER
Music by RICHARD RODNEY BENNETT · Produced by LESTER PERSKY and ELLIOTT KASTNER
Directed by SIDNEY LUMET
United Artists
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644
12.20, 3.05, 5.50, 8.35

ÉLYSÉE 1 35 MILTON/842-6053
SEM. 7.30, 9.30 POUR TOUS
"A MOURIR DE RIRE"
Ordinateur + Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait
L'ordinateur des pompes funèbres
Jean-Louis Trintignant
Mireille Darc
Bernadette Lafont
un film de GERARD PIRES
ÉLYSÉE 2 35 MILTON/842-6053
5e SEMAINE SEM 7.15, 9.30 TOUS
"UN FILM QUI NOUS REMUE AU PLUS PROFOND DE NOUS MÊME... UN FILM INOUBLIABLE"
PHILIPPE NOIRET
L'Horloger de Saint-Paul
un film de BERTRAND TAVERNIER V.O. avec s-t anglais

Le Théâtre de St-Sauveur présente
Le trio PAUL et PAUL les 1er-2-3 déc.
À VENIR
Clémence Desrochers les 8-9-10 décembre
Tex Lecor les 15-16-17 déc.
Robert Lussier chanteur fantaisiste les 22-23-24 déc.
Jeudi et ven. 20 h 30
Samedi 7 h 30 et 10 h 30 p.m.
Ligne directe 861-6652
local: 227-3747

LE PATRIOTE EN HAUT
PRÉSENTE
"J'AIME ENCORE RACHMANINOV"
DU 1er AU 18 DÉCEMBRE 1977
DE ALBERT MALKA
AVEC: YVES ARNAU, JEAN-PIERRE CARTIER, MICHEL MONDIE, CLAUDE GASSE, LUC GINGRAS ET BRIGITTE CHAR.
HORAIRE: DU MERCREDI AU DIMANCHE: 20H.
RÉSERVATIONS: 523-1131 - 521-6666

LA PRESSE MONDIALE ACCLAME L'OEUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS!
■ Il faut voir PROVIDENCE deux fois: une fois pour le plaisir, une deuxième fois pour le plaisir. — Yvon Samuel, FRANCE-SOIR
■ Le grand triomphe de 1977. Un défi pour l'esprit et un festin pour l'oeil. Une oeuvre d'art rare et merveilleuse. — Rex Reed, DAILY NEWS
■ Le chef-d'oeuvre d'Alain Resnais, don inespéré qui rompt le train-train poussif du cinéma. — LE POINT
■ Film d'une extrême richesse, bâti à coups d'admirables images, sur un texte éblouissant. — NOUVEL OBSERVATEUR
■ Resnais fait reculer les limites du cinéma avec ce tour de force raffiné et remarquablement intelligent. — CUE MAGAZINE (New York)
■ Un miraculeux accord entre l'intelligence et la sensibilité. Le sommet de l'oeuvre de Resnais. — LE MONDE
■ Un véritable tour de force. Gielgud fascinant, Bogarde extraordinaire. — Judith Crist, SATURDAY REVIEW
■ Riche ample, sensible, beau comme une symphonie où se répondent l'image, les couleurs, les sons et les comédiens . . . Intelligence et perfectionnisme ont donné ce chef-d'oeuvre. — TÉLÉ 7 JOURS
■ L'art de Resnais associé aux superbes performances de Gielgud et Bogarde font de Providence un film auquel on ne peut résister. — WALL STREET JOURNAL
■ Une telle perfection dans l'inspiration, la réalisation et l'interprétation ne peut être qu'unique. - FRANCE-SOIR
■ Étourdissant, élégant, régal visuel et source de surprises, de quoi captiver l'intérêt de tout spectateur intelligent. — THE VILLAGE VOICE (New York)
■ Un tour de force visuel et un film sublime. — AFTER DARK
■ Un chef-d'oeuvre d'intelligence et de perfectionnisme. — LE MÉRIDIONAL
■ Un TRÈS grand film. Profond, brillant, émouvant, mystérieux, fulgurant. — VOGUE
■ Une prodigieuse machine à rêver et un grand chef-d'oeuvre. — LE JOURNAL DU DIMANCHE
■ Une oeuvre maîtresse et admirable. — LE FIGARO
■ Si "Providence" est lumineux d'intelligence, il existe d'abord par la qualité bouleversante de sa sensibilité. — RÉSONANCE
■ Un film plein d'esprit, stimulant, superbe et émouvant. — WOMEN'S WEAR DAILY
■ Le Resnais de la grande époque, l'éblouissement d'une mise en scène à nulle autre pareille, le jeu avec le temps, l'amour, la mort . . . — TÉLÉRAMA
■ Film superbe à savourer, revoir, disséquer, analyser, apprécier . . . — Liz Smith COSMOPOLITAN
■ Même si l'habitude a érodé certains mots, il faut le dire: un chef-d'oeuvre fascinant, où la mort, l'aventure et l'humour s'entrecroisent. — L'EXPRESS
GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE
POUR TOUS
DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER

PROVIDENCE
un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer
le DAUPHIN Dès Vendredi !
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Samedi, 3 décembre 1977, 14h30
Université Concordia
1455 de Maisonneuve ouest
Salle H-110
DUO CLASSIQUE DE MONTRÉAL
Eric Wilner, flûte — Davis Joachim, guitare
Oeuvres de Dowland, Vinci, Diabelli, Carulli, Molino, Margola, Ibert.
Entrée libre

LES FAUX BRILLANTS de Félix-Gabriel Marchand
une paraphrase de JEAN-CLAUDE GERMAIN


avec JEAN-PIERRE CHARTRAND, CLAUDE GAI, ROGER GARAND, MARC GRÉGOIRE, LOUISE LAPARE, JEAN PERRAUD, EVELYNE REGIMBALD, LOUISE RINFRET
1297, rue PAPINEAU Rés. 523-1211 THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

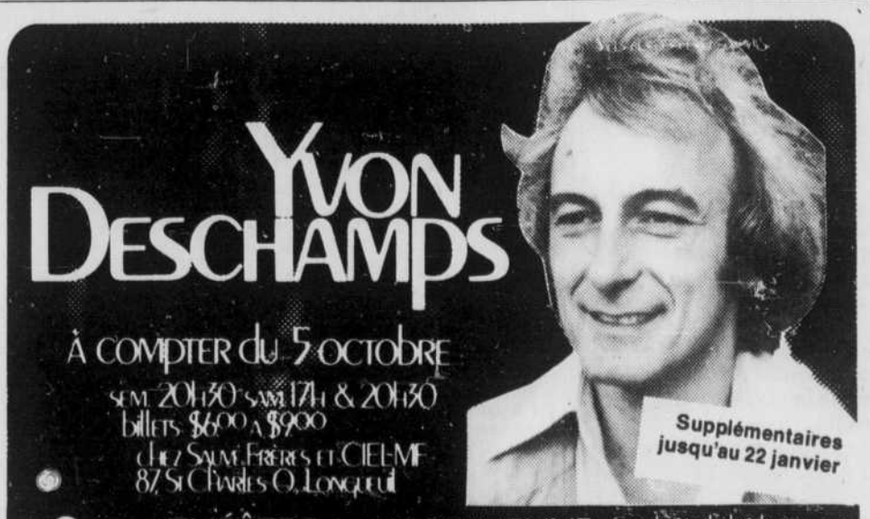
FESTIVAL de CANNES GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE


Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.40, 2.45, 4.50 6.55 & 9.00

UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA
POUR TOUS
On ne naît pas femme... On le devient. -Simone de Beauvoir
un film de agnès varda
l'une chante l'autre pas
Couleur

THERESE LIOTARD • VALERIE MAIRESSE
SCENARIO ET DIALOGUES AGNES VARDA
IMAGES C VANDAMME MUSIQUE F WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F DIAGO
12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20
Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

GUY LATRAVERSE & CKAC 73 PRESENTENT
rire aux larmes avec Jean La pointe
A COMPTER DU 12 JANVIER
(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEM. à 20h30, SAM. à 18h30 & 22h
BILLETS: $6.00 à $10.00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
En vente demain
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112


YVON DESCHAMPS
À COMPTER du 5 OCTOBRE
SEM. 20h30 SAM. 17h & 20h30
billets $6.00 à $9.00
chez Sauvé Frères et CIEL-MF
87 St-Charles O. Longueuil
Supplémentaires jusqu'au 22 janvier
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

tnm BILLETS EN VENTE À CIEL MF
DÈS LE 16 DÉCEMBRE 84 OUEST, RUE STE-CATHERINE 861 0563
Jean-Guy Moreau
Connaissez-Vous La Voie Lactée ?
de karl wittlinger
adaptation denis chouinard
une mise en scène de olivier reichenbach
Jacques Thisdale


cip La compagnie internationale de papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du TNM

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 23

AVIS

Avis est donné par les présentes que SATYENDRANADHA RAMAKRISHNA PANDA demeurant au 3333, rue Jean Talon, appartement numéro 233, dans les Ville et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom SATYENDRANADHA RAMAKRISHNA PANDA pour celui de RAM PANDA.
MONTRÉAL, le 15 novembre 1977
LAZARE & ALTUSCHULER,
Procureurs du requérant,
666 ouest, rue Sherbrooke,
Suite 2001, Montréal, P.Q.

Le requérant HARVEY NOVINSKY demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant, en vertu de l'article 2.72.7 transport saisonnier, catégorie spécialisée, transport des malades entre les hôpitaux et les hôpitaux et aussi entre les hôpitaux et maisons de convalescence, à Montréal, pour traitements et diagnostics. Ce service sera donné durant toute l'année sauf les jours fériés.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 28 novembre 1977
2e publication: 29 novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

VILLE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires inscrits le 16 novembre 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone CB-3.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Greffier de cette Ville,

QUE lors d'une Assemblée spéciale tenue le 16 novembre 1977, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-41 intitulé "Règlement pour abroger le règlement no 1044", lequel règlement avait pour but de permettre la construction d'un immeuble de dix (10) étages moyennant certaines conditions, sur les lots 36-241, 242, 243-1 remplacés par le lot 36-365 du Cadastre officiel de la Paroisse de Montréal; ledit règlement numéro 1044-41 est à l'égard d'un immeuble situé dans la zone CB-3 comprenant:-

av Bernard 1001 à 1335, lot 36-365, 100 à 1360
rue Hutchison 5782 à 5820
av Durocher 5793 à 5815, 5790 à 5816
av Querbes 585à 611, 590 à 610
av Bloomfield 595 à 617, 590 à 610
av Champagneur 615, 596 à 614
av Outremont 585 à 615, 590 à 624

et étant délimitée tel qu'il apparait au plan annexé au règlement de zonage numéro 1044-1;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1044-41 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 399-o de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 8 et 9 décembre 1977, à l'Hôtel de Ville, situé au 530 avenue Davaar à Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1044-41 fasse l'objet d'un scrutin est de seize (16) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncée le 9 décembre 1977, dans la salle réservée aux assemblées du Conseil de cette Ville, située à l'Hôtel de Ville au 530 avenue Davaar, Outremont, à 19 h 15.

DONNÉ à Outremont ce 30e jour de novembre 1977.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

Aux propriétaires inscrits le 16 novembre 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone R-D/2

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Greffier de cette Ville,

QUE lors d'une Assemblée spéciale tenue le 16 novembre 1977, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-43 intitulé "Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1044-1, tel que déjà modifié, pour fixer une longueur maximum en façade des bâtiments et prévenir la création de résidus inutilisables dans le secteur de zone R-D/2"; ledit règlement numéro 1044-43 est à l'égard d'un immeuble situé dans la zone R-D/2 comprenant:-

av Willowdale 50 à 454
av Woodbury 5540, 5539

et étant délimitée tel qu'il apparait au plan annexé au règlement de zonage numéro 1044-1;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et ville, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1044-43 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 399-o de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 8 et 9 décembre 1977, à l'Hôtel de Ville, situé au 530 avenue Davaar à Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1044-43 fasse l'objet d'un scrutin est de quatorze (14) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 décembre 1977, dans la salle réservée aux assemblées du Conseil de cette Ville, située à l'Hôtel de Ville au 530 avenue Davaar, Outremont, à 19 h 15.

DONNÉ à Outremont, ce 30e jour de novembre 1977.

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Aux propriétaires inscrits le 16 novembre 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans les zones R-C

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Greffier de cette Ville,

QUE lors d'une Assemblée spéciale tenue le 16 novembre 1977, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-42 intitulé "Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1044-1 afin de permettre la fusion de logements dans les zones RC"; ledit règlement numéro 1044-42 est à l'égard d'un immeuble situé dana les zones R-C comprenant:

RC-1 av North lot 39-230
av Rockland 900
RC-2 av Ducharme 1277 à 1399, 1501 à 1627 1466, 1550 à 1646
av Rockland 911 à 999
av Davaar 827 à 979, 826 à 992
av McEachran 821 à 897, 820 à 904
av Dollard 809 à 897, 810 à 878
av Stuart 819 à 899, 820 à 878
av Wiseman 808 à 898 lot 36, 25-3 à 25-12, 26-2 à 26-1
av Outremont 823 à 899, 820 à 836
av St-Cyril 2 à 74
av North 1634, 1640
RC-3 rue Hutchison 5840 à 6168
av Dorocher 5821 à 6181, 5828 à 5982, 6030 à 6180
av Querbes 615 à 687, 715 à 787 A, 630 à 788
av De l'Épée lot 33-201 à 33-250, 620 à 784,
av Bloomfield 619 à 787, lot 34-A, 127 à 794
av Champagneur 709 à 795, 625 à 673, 700 à 794, 622 à lot 35-P. 289-1, 290-1, 292
av Outremont 625, 713 à 791, 626 à 734, 770 à 782
av Wiseman 625 à 725, 775 à 785
av Joyce 19 à 49, 16 à 48
av Lajoie 1115 à 1145, 1271 à 1377, 1020 à 1024, 1120 à 1248, 1310 à 1350
av Marsolais 2 à 48
av Duverger 15 à 65
RC-4 rue Hutchison 5560 à 5780
av Durocher 5515 et 5521
av St-Viateur 1005 à 1045, 1030 à 1044
RC-5 rue Hutchison 5212 à 5514
av Durocher 5203 à 5209
RC-6 rue Hutchison 5112 à 5186
av Durocher lot 32-1-84, 5123 à 5197, 5126 à 5196
av Querbes 125 à 191, lot 33-p. 44, 142 à 198,
av De l'Épée 125 à 193
av Fairmont 1026 à 1130

et étant délimitée tel qu'il apparait au plan annexé au règlement de zonage numéro 1044-1;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1044-42 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 399-o de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 8 et 9 décembre 1977, à l'Hôtel de Ville, située au 530 avenue Davaar à Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1044-42 fasse l'objet d'un scrutin est de 110 personnes et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toutes personnes habiles à voter sur ce règlement peuvent le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 décembre 1977, dans la salle réservée aux assemblées du Conseil de cette Ville, située à l'Hôtel de Ville au 530 avenue Davaar, Outremont à 19 h 15.

DONNÉ à Outremont ce 30e jour de novembre 1977.

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Aux propriétaires inscrits le 16 novembre 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone RA-A4

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Greffier de cette Ville,

QUE lors d'une Assemblée spéciale tenue le 16 novembre 1977, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-44 intitulé "Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1044-1, tel que déjà modifié, afin d'amender l'article 2.1.3.1. relatif aux usages autorisés dans les marges et les cours, dans la zone RA-A4"; ledit règlement numéro 1044-44 est à l'égard d'un immeuble situé dans la zone RA-A4 comprenant:-

boul. Mont-Royal 1139 à lot 23-20
av. Maplewood 15 à 105, 12 à 128, lot 27-14
Côte Ste-Catherine 150 - 168
Place Springvale 5 et 7
av. McCulloch 4 à 60, 51 et lot 22-120
av. Roskilde 15 à 21, 12 à 36

et étant délimitée tel qu'il apparait au plan annexé au règlement de zonage numéro 1044-1;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1044-44 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 399-o de la Loi des Cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 8 et 9 décembre, à l'Hôtel de Ville, situé au 530 avenue Davaar à Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1044-44 fasse l'objet d'un scrutin est de dix-neuf (19) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce régime peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 décembre 1977, dans la salle réservée aux assemblées du Conseil de cette Ville, située à l'Hôtel de Ville au 530 avenue Davaar, Outremont, à 19 h 15.

DONNÉ à Outremont ce 30e jour de novembre 1977.

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
PRENEZ AVIS que monsieur DENIS HUARD, C.P. 207 Pabos, comté de Gaspé Sud, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis saisonnier suivant, en vertu de l'article 2.72.7:

Catégorie: Economique

Transport des étudiants du Cegep de Gaspé qui se rendent à leur domicile le vendredi et reviennent le dimanche, de Gaspé à Cap d'Espoir, Ste-Thérèse, Grande Rivière, Chandler, Pabos Mills. Newport, Anse au Gascon. Port Daniel, et Pasbepiac.

Pour la période scolaire 1977-1978.

Toute personne intéressée peut s'adresser à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec, dans les cinq jours de la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 28 novembre 1977
2ème publication: 29 novembre 1977
3ème publication: 30 novembre 1977

BHERER BERNIER COTE OUELLET HOULE CANTIN &POLIQUIN
Procureurs du requérant
BHERER BERNIER &ASSOCIES
580 est, Grande-Allée
Suite 140
Québec, P. Qué.
Tél: 522-5644

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal, rendu le 21 septembre 1977 (dossier No. 500-14-002338-770) il sera procédé, le 19 décembre 1977, à 19.30 heures, au bureau du notaire soussigné, au No. 280, boulevard Fort St-Louis, en la Ville de Boucherville (tél. 655-6005), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à NORMAND, HÉLÈNE et MICHEL L'ANGLAIS, mineurs, et désigné comme suit, savoir:-

DÉSIGNATION

UN IMMEUBLE ayant front sur la rue Pierre Bourgery, en la Ville de Boucherville, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT VINGT-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-HUIT (28-222) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse Ste-Famille de Boucherville.
Avec une maison dessus érigée portant le numéro 147 de ladite rue Pierre Bourgery, circonstances et dépendances.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

SIGNÉ à Boucherville, le vingt-cinq novembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

PAUL HARDY, NOTAIRE.
280, boulevard Fort St-Louis,
Boucherville, Qué.
J4B 1S1.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL-ADDITIF
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR JEAN-MARC MILLETTE du 562, Chenal du Moine, Ste-Anne de Sorel, PQ, détenteur du permis no. M-502487 D-002, pour la région 6, demande à la Commission des Transports du Québec un permis additif pour la région 10, pour le transport de la neige et de la glace. Durée: Saison hivernale.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1 décembre 1977

200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl.
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

TERRASSEMENT DEUX ÉTOILES LTÉE, 312 Boul. Industriel, Châteauguay, Québec, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre deux permis additifs M-507523-D001 et M-507523-D002, dans la région 10, pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78, pour une période de 192 jours. Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication de cet avis.
1re publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1er décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2(1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR LÉON 3ONFOND, du 1192, 4e avenue, Val d'Or, PQ, détenteur du permis M-500288 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possédera lors de l'audience, si audience il y a, sur le permis de camionage en vrac, M-500288 D-001, région 8, catégorie ARTISAN, à MONSIEUR SERGE FOURNIER, du 999, 7e rue, Val d'Or, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: Le 29 novembre 1977
2e publication: Le 30 novembre 1977
3e publication: Le 1er décembre 1977
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU.
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE
PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2 (1976) - ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR ROSARIO CHARRON, du 9, St-Michel, Chomedey, Ville de Laval, PQ, détenteur du permis no. M-504575 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient sur le permis de camionnage en vrac M-504575 D-001, catégorie Artisan, région 10, lors de l'audience si audience il y a, à MONSIEUR JACQUES DUMONT, du 159, rue Fraser, Ville Lorraine, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 30 novembre 1977
2ème publication: 1 décembre 1977
3ème publication: 2 décembre 1977
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques
suite 900, Montréal, P.Q
LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-031029-775

GLEN PRIMEAU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
BONNIE TAPP, autrefois résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse BONNIE TAPP est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation amendé et de la déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 24 novembre 1977
A. BEAULIEU G.A.C.P.M.
Me HERVÉ GAGNON avocat
a/s Daoust Duceppe & Ass.,
1595 rue Saint-Hubert
Montréal, Qué.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

AVIS JURIDIQUE

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964 c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Lennox Paper Limited, ci-après appelée la "compagnie", et la Compagnie Montréal Trust, ès qualités de fidéicommissaire, passé le 18 décembre 1974 devant Me John Howard Watson, notaire, et enregistré le 20 décembre 1974 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2571062, et enregistré le 23 décembre 1974 dans la division d'enregistrement de Sherbrooke sous le numéro 207056, et que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre la compagnie et la Compagnie Montréal Trust, ès qualités de fidéicommissaire, passé le 22 décembre 1975 devant Me Pierre Venne, notaire, et enregistré le 6 janvier 1976 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2659410, et enregistré le 8 janvier 1976 dans la division d'enregistrement de Sherbrooke sous le numéro 217339, et que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre la compagnie et la Compagnie Montréal Trust, ès qualités de fidéicommissaire, passé le 2 novembre 1976 devant Me Pierre Venne, notaire, et enregistré le 4 novembre 1976 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2736485, et enregistré le 4 novembre 1976 dans la division d'enregistrement de Sherbrooke sous le numéro 226990, sont devenues exécutoires.

Montréal le 25 novembre 1977.
COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST
Fidéicommissaire

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS

(Recueil des lois du Québec - 1969 - Chapitre 84 - Article 296)

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée de la COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE de MONTRÉAL, tenue à son siège social, 159, rue Saint-Antoine ouest, Montréal, le 14 septembre 1977.

Il est résolu de fixer à $35.00 l'heure, le tarif de location d'autobus de type Prévost Prestige, pour le transport à charte partie et pour visites touristiques, entre tout point à l'intérieur du territoire de la commission et Mirabel.

"CERTIFIE CONFORME"
Le secrétaire et conseiller juridique,
Yvon Clermont, c.r.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 12-073763-777

RENÉ VALIQUETTE,
Requérant
C.
DAME THÉRÈSE LACOMBE,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée THÉRÈSE LACOMBE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
St-Hubert, le 24 novembre 1977
RENALD CHASSE
REGISTRAIRE
LAMARRE JUTRAS LAVIOLETTE & TREMBLAY
3258 Grande-Allée,
St-Hubert, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-073432-779

DAME LOUISE SIGOUIN, résidant et domiciliée au 2660 rue Masson, app. 2 dans les cité et district de Montréal,
Requérante
—vs—
ANDRÉ LORRAIN, présentement de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDRÉ LORRAIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 24 novembre 1977
(S) RENALD CHASSE
Registraire-Adjoint
LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY & LAPORTE
4935 est, rue Beaubien
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-018467-777

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, Province d'Ontario, et une place d'affaires au 1155 ouest boul. Dorchester en les cité et district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
MILTIADIS STAMATAKOS, présentement de lieux inconnus.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MILTIADIS STAMATAKOS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 24 novembre 1977
A. BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes POULIOT MERCURE LeBEL & ASS.,
1155 ouest boul. Dorchester
Suite 3112
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-045915-779

S. LEMAIRE INC.
Demanderesse,
-vs-
ALFREDO MISISCHIA,
Défendeur

IL EST ENJOINT à ALFREDO MISISCHIA, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 18 novembre 1977
A. BEAULIEU
GREFFIER
DENIS & BANVILLE,
892 Ouest, rue Sherbrooke,
Suite 201,
Montréal, Qué.
H3A 1G3
Tél. 288-9191
Avocats de S. Lemaire Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038540-774

M. WILLIAM HUTCHINGAME,
Partie demanderesse,
—vs—
M. BRIAN COHEN,
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse n'ayant ni domicile, ni résidence, ni place d'affaires connus dans la province de Québec, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de TRENTE jours après la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A.C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est rue Notre-Dame à Montréal.
FAUTE par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
LAVAL, ce 24 novembre 1977.
(S) A. BEAULIEU
Greffier-Adjoint
Me RÉAL R. FOURNIER,
1600 est boul. St-Martin, Suite 830,
Duvernay, Laval, P.Q.

Avis est donné que Anita Bourgault, "barmaid", résidant au 1065, Potvin, à Beloeil, P.Q. s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret permettant de changer son prénom en celui de Annie.
Mes Sylvestre & Matte,
Procureurs de Anita Bourgault.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-045915-779

S. LEMAIRE INC.
Demanderesse,
-vs-
ALFREDO MISISCHIA,
Défendeur

IL EST ENJOINT à ALFREDO MISISCHIA, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 18 novembre 1977
A. BEAULIEU
GREFFIER
DENIS & BANVILLE,
892 Ouest, rue Sherbrooke,
Suite 201,
Montréal, Qué.
H3A 1G3
Tél. 288-9191
Avocats de S. Lemaire Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
(Article 2.59.1 R.P.C.T.Q.)
LES VENTES BOUTIQUE FORD LIMITÉE
Requérante

AVIS est donné que Les Ventes Boutique Ford Limitée a demandé l'autorisation de la Commission des Transports du Québec de transférer de All Road Leasing Inc. à Les Ventes Boutique Ford Limitée tous les droits, titres et intérêts se rattachant au permis 672DY concernant la location à court et long terme de véhicules de promenade ainsi qu'au permis 207DYV concernant la location à long terme de véhicules de commerce.

Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande de transfert doit le faire dans les cinq jours suivant la troisième publication du présent avis.

John A. Penhale
Procureur de la Requérante.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-070823-772

DAME CARMEN ROUSSEAU,
Requérante,
—vs—
ANDRÉ LOISELLE,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ANDRÉ LOISELLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 15 novembre 1977.
RÉNALD CHASSÉ,
Régistraire adj. des divorces
LORD TOULET & FOURNIER
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante
JK/15399

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à **l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs (Québec), ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, **18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** sur versement du dépôt exigible.

2 ENTREPRISES

Appel d'offres no 77-1101P
Fournir et installer les systèmes de communication
Lot no C-1670A
Les Grands Établissements Postaux
Établissement de traitement des lettres
1470, rue Ottawa
MONTRÉAL, Centre-Ville (Québec)
Date limite: Le mardi 20 décembre 1977
Dépôt: $50.00

Appel d'offres no 77-1102P
Fournir et installer les systèmes d'alarme.
Lot no C-1670B
Les Grands Établissements Postaux
Établissement de traitement des lettres
1470, rue Ottawa

MONTRÉAL, Centre-Ville (Québec)
Date limite: Le mardi 20 décembre 1977
Dépôt : $50.00

Pour ces deux (2) appels d'offres, on peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction à Montréal et Québec (Québec) ainsi qu'aux bureaux du Ministère des Travaux publics à Montréal et Québec (Québec).

ENTREPRISE

Appel d'offres no 77-1103P
Fournir et appliquer la peinture et les revêtements spéciaux.
Lot numéro C-0990
Les Grands Établissements Postaux
Établissement de l'Administration et E.T.L.
Établissement de traitement des lettres
1470, rue Ottawa
Montréal, Centre-Ville (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la construction de Montréal (Québec).
Date limite: Le jeudi 5 janvier 1978
Dépôt: $50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
Services financiers et administratifs
Région du Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

. Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCP-77-19246 **pour 10h30** **heure de Montréal** **le mardi 20 décembre 1977** **AUTOMATISATION DU RÉSEAU DE POSTES ET CENTRALES DANS LA RÉGION ABITIBI (INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE MATÉRIEL DE COMMANDE)** **Garantie de soumission: $4,000** Principale place d'affaires au Québec	**CCP-77-19262** **pour 10h30** **heure de Montréal** **le mardi 20 décembre 1977** Poste Nicolet Comté de Nicolet **INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1978)/** **Garantie de soumission: $20,000** Principale place d'affaires au Québec
HIR-77-19254 **pour 10h30** **heure de Montréal** **le mardi 10 janvier 1978** **Institut de Recherche de l'Hydro-Québec** **Comté de Verchères** **NETTOYAGE RÉGULIER À L'INTÉRIEUR DES DIFFÉRENTS LABORATOIRES** **Garantie de soumission: $40,000** Principale place d'affaires au Québec	**GPE-77-19251** **pour 10h30** **heure de Montréal** **le mardi 10 janvier 1978** **Postes Pontbriand, Beauceville et Thetford** **FOURNITURE ET INSTALLATION DE TOURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS** **Garantie de soumission: $10,000** Principale place

Les touristes américains boudent le Canada

OTTAWA (PC) — L'hospitalité canadienne qui attirait les touristes américaines semble être en passe de devenir une légende du passé, a déclaré hier M. Roland Boire, directeur général des services de marketing de l'Office fédéral du tourisme, à la Commission parlementaire du tourisme réunie pour examiner une demande de crédit supplémentaire de $1 million présentée par l'Office du tourisme pour les besoins de la promotion.

Selon M. Boire, les dernières études faites aux États-Unis révèlent que les Américains sont de moins en moins attirés par le Canada, où ils croient déceler une certaine hostilité à leur égard. "Il fut un temps où notre population constituait le plus important pôle d'attraction, a dit M. Boire. Ce qui n'est plus le cas selon les études les plus récentes."

Pour M. Boire, une des causes du problème réside dans le fait que la presse américaine s'intéresse peu au Canada. Quand des journalistes américains viennent au Canada, ils portent leur attention sur les éléments négatifs.

Il n'en demeure pas moins, s'empresse d'ajouter M. Boire, que tout espoir n'est pas perdu. En effet, dit-il, "les Américains sont surpris de découvrir qu'ils peuvent quitter leur hôtel le soir et circuler dans les rues en toute sécurité. Ce qui est impossible dans presque toutes les grandes villes des États-Unis."

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 22

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de St-Bernard de Beauchastel.

AVIS DE FUSION

PRENEZ AVIS QUE la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Paroisse de St-Bernard de Beauchastel, corporation dûment constituée et ayant son siège social à Evain, comté municipal de Témiscamingue, a, le 4ème jour de mai 1977, fait approuver, par l'assemblée générale des membres, une convention de fusion décrétant la fusion de leur compagnie avec la Société d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie de Témiscamingue, en vertu des dispositions de la loi sur les assurances, (1974, Chapitre 70) et qu'elle a l'intention de demander, par requête commune, au Ministres des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, de confirmer ladite convention.

Certifiée le 18ème jour d'août 1977.

Adrien Nadeau, secrétaire.

Prenez avis que Réjean Champoux, 16,025 Delorme, Pointe-aux-Trembles, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que M. Clovis Aubin, Route rurale 1, St-Hermas, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis:
1ère publication: 29 novembre 1977
2e publication: 30 novembre 1977
3e publication: 1er décembre 1977

Prenez avis que SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander l'émission de permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19, pour un groupe Club de Ski Exski Enrg. de Montréal à destination des centres de ski de la Province de Québec, situés à moins de 125 milles de Montréal.
Toute personne peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Service d'Autobus Scolaire Unik Inc.

1ère publication: 29 novembre 1977
2e publication: 30 novembre 1977
3e publication: 1er décembre 1977

Avis est donné que, Gilles Myre, 702 St.-Régis, St.-Isidore, Cté. Laprairie, P.Q. détenteur du permis M501743 D001, et Jean Guy Myre, 30 rue Boyer, St.-Isidole, Cté. Laprairie, P.Q. détenteur du permis M501771 D001, demandent à la Commission des Transports du Québec, de leur émettre des permis additifs pour le transport de neige dans la région 10, pour la saison d'hiver.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE
5205 Est Boul. Métropolitain,
St.-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275.

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné selon l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964, chapitre 275), que les garanties crées par actes de fiducie passés devant Me G. Ducharme entre O. Fortier Ltée (présentement Service d'Alimentation O. Fortier Ltée) et Montréal Trust Company à titre de fiduciaire, portant les dates officielles du 1er février 1974 et 8 septembre 1976 respectivement et enregistrés les 6 février 1974 et 13 septembre 1976 au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous les numéros 249 1703 et 272 3074 respectivement, sont devenues exécutoires à la suite du défaut de ladite compagnie en vertu desdits actes de fiducie.

JACQUES FRANCO
Agent du détenteur des obligations de O. Fortier Ltée

PRENEZ AVIS QUE M. Onil Giguère, domicilié et résidant au 101, 9ième Avenue à Sherbrooke dans le comté de Sherbrooke demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raymond Lafontaine, domicilié et résidant au 2900 Laval Nord au Lac Mégantic dans le comté de Frontenac, l'attestation ou le permis M501675 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 28 novembre 1977
2e publication: 29 novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

Avis est donné que BEAULIEU TRANSPORTS ENRG 53 Rang St.-Joseph, Ste.-Béatrix, Cté. Joliette, P.Q. dossier no: M507360 D002 demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif dans la région 10 pour le transport de neige, pour la saison d'hiver.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande, devra le faire dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE.
5205, Est, Boul. Métropolitaln,
St.-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275.

Prenez avis que Germain Benoit, 425, 1ère avenue, Iberville, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-23923-772

KUN SOO PAEK, technicien de la Cité de Lachine, District de Montréal, résidant et domicilié au 1515 Duff Court, app 210, demandeur, versus, DANIEL TRÉPANIER, présentement de lieux inconnus, défendeur. Par ordre de la Cour, le défendeur Daniel Trépanier est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref de la déclaration et de l'assignation a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, le 24e jour de novembre 1977. A. Beaulieu, protonotaire C.S.M. Mes Gameroff, Fenster, Kandestin, Kugler & Kay, avocats, suite 2204, 800 Place Victoria, Montréal, Québec.

Avis est donné que, Gaétan Poulin, 8483 rue Ontario, Montréal, P.Q. détenteur du permis no: M504571 D001, catégorie Artisan, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à: Gabriel Pigeon, 8780 rue Alexandre, Ville d'Anjou, Mtl. P.Q. catégorie Artisan, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Est Boul. Métropolitain,
St.-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275

Demande de permis à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC:
La partie requérante: CAMPBELL HANSON, 2625 rue DeMiniac, Montréal, Québec, H4S 1E5, demande le permis suivant:
Service de courtier en transport limité à un service local aller-retour dans un rayon de cinq (5) milles de la ville de Montréal — Transport de marchandises, courrier et colis.
Service de courtier en transport limité à un service aller-retour de tous points dans un rayon de cent (100) milles de la ville de Montréal — transport de colis n'excédant pas 200 livres.
Toute personne désirant s'opposer à cette demande peut le faire à la Commission des Transports dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cette demande.
1re parution: 29 novembre 1977
2e parution: 30 novembre 1977
3e parution: 1er décembre 1977

Campbell Hanson

André Lussier 1175 Grand Rang St-François, St-Hyacinthe M-500745 demande à la Commission de Transports du Québec l'autorisation de transférer son permis de Catégorie Entrepreneur pour la région 6 à Daniel Burque 1495 Marchesseault, St-Hyacinthe, même région, même catégorie.
Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère parution: 29 novembre 1977
2ème parution: 30 novembre 1977
3ème parution: 1er décembre 1977

GILBERT CARDINAL, permis M-501781-D001, demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif, région 10, pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78, pour une période de 192 jours. Tout intéressé peut faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
1ère publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1er décembre 1977

Prenez avis que Jean Chamberland, 8720 Boul. St-Jean, Trois-Rivières, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que All-Purpose Float Services Inc. 5003 Irwin, Ville LaSalle, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que La Compagnie de Transport Léo St-Pierre Inc, Lac-des-Îles, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

AVIS

PRENEZ AVIS que ANDRÉ & GUY BOURASSA, détenteurs du permis 22172-V, s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les droits, titres et intérêts qu'ils détiennent dans le permis 22172-V à EXPRESS GUY BOURASSA INC.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

CORBEIL & DUFRESNE,
465 rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.
H2Y 2R6.

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TÉMISCAMINGUE

AVIS DE FUSION

PRENEZ AVIS QUE La Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Témiscamingue, corporation dûment constituée et ayant son siège social à Lorrainville, comté municipal de Témiscamingue, a, le 26ème jour de mars 1977, fait approuver, par l'assemblée générale des membres, une convention de fusion, décrétant la fusion de leur société avec la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de St-Bernard de Beauchastel, en vertu des dispositions de la Loi sur les Assurances, (1974, chapitre 70) et qu'elle a l'intention de demander, par requête commune, au Ministre des Institutions Financières, Compagnies & Coopératives de confirmer ladite convention.

Certifié le 16ème jour d'août 1977.

Gabriel Bastien, secrétaire.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17 novembre 1977 par lequel Allied Diamond Products Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Monréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 21 novembre 1977 sous le numéro 2831371. Banque de Montréal, le 24/11/77."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 septembre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à R.A.G.S. Apparel Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le dix-neuvième jour d'octobre 1977, sous le numéro 2823455. Ce vingtième jour d'octobre, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ST. AMOUR & SANTERRE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour de novembre 1977, sous le numéro 2831233.

Ce 25ième jour de novembre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Jean-Guy Douville, 472 Pigeon, Beloeil s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd. détentrice du permis no 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

AVIS

PRENEZ AVIS que l'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS INDUSTRIELS DU QUÉBEC (A.C.I.Q.) et sa version anglaise ASSOCIATION OF CONSTRUCTORS FOR INDUSTRY OF QUEBEC (A.C.I.Q.), demandera au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charte.

MONTRÉAL, ce 24 novembre 1977
BLAIN PICHÉ EMERY & ASSOCIÉS
Procureurs de l'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

Nous désirons amender la conditon liée aux clauses D, K, I, N, O, P, Q, S, T, & U, en enlevant de ladite condition; les mots "leased from" et ou "louées de", de façon à ce qu'à l'avenir ladite condition liée aux dites clauses se lise comme suit:
Condition: Pour donner le service autorisé par les clauses D, K, I, N, O, P, Q, S, T & U, la détentrice devra utiliser les remorques au semi-remorques appartenant à, ou en la possession légale des expéditeur mentionés aux dites clauses, lesdites remorques devant être enregistrées à la Province de Québec par ladite expéditritrice et la Commission par la détentrice du permis qui les tirera avec ses tracteurs dûment immatricules à la Province et avec la Commission dee Transports.

MANUFACTURE D'HABITS CHATEAUGUAY INC.

AVIS est donné que la compagnie MANUFACTURE D'HABITS CHATEAUGUAY INC., une corporation constituée en vertu de la première partie de Loi Des Compagnies, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi Des Compagnies.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 1er jour de novembre, 1977.

YANOFSKY KAHN DURAND MARCOVITCH
BRULL & STRAUBER.
A. KAHN
Les Procureurs de la Compagnie.

AVIS

PRENEZ AVIS que JEAN-BAPTISTE POIRIER, domicilié à St-Yvon, Comté de Gaspé, détenteur du permis No. 2522-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer à LUC LEMIEUX de Grande-Vallée, la clause de son permis l'autorisant à donner le service suivant:
"De Grande-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-Frégate, Petite-Anse, Cloridorme, St-Yvon, Grand-Étang, l'Anse à Valleau, Pointe-Jaune, St-Maurice, Petit Cap, Petite Rivière au Renard, Rivière au Renard, Rivière Morris, St-Majorique, Pointe Navarre et Gaspé et retour."
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, 858 Boulevard Charest est, Québec.

GUY BERTRAND & ASS.
42, rue Ste-Anne,
Québec, P.Q.
(692-3951)

1ère publication: 30 nov. 1977
2ème publication: 1er déc. 1977
3ème publication: 2 déc. 1977

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 février 1977 à RAYMOND GAUTHIER, IN TRUST, de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES BÂTIMENTS P.G.R. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'en-registrement de Laval, le 28ième jour de février 1977, sous le numéro 394267 et au bureau d'enregistrement de Lotbinière, le 1er jour de mars 1977, sous le numéro 126250.

RAYMOND GAUTHIER, IN TRUST.

Normand Hébert, M507289
Gilles Côté, M505893
Jacques Tisseur, M502279
Marvyn Nussey, M506229
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78.
Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère parution 29 novembre 1977
2e parution 30 novembre 1977
3e parution 1er décembre 1977

PRENEZ AVIS QUE M. Rosaire Cournoyer, domicilié et résidant au 38 Rang Nord à St-Pierre de Sorel dans le comté de Richelieu demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Ronald Dufault, domicilié et résidant au 346, Rang Sud à St-Victoire dans le comté de Richelieu l'attestation ou le permis M502857 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no. 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 28 novembre 1977
2ème publication: 29 novembre 1977
3ème publication: 30 novembre 1977

AVIS

PRENEZ AVIS que ANDRÉ BOURASSA, opérant sous la raison sociale de A. BOURASSA TRANSPORT ENR'G, détenteur du permis 12614-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les droits, titres et intérêts qu'il détient dans le permis 12614-V à TRANSPORT ANDRÉ BOURASSA INC.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

CORBEIL & DUFRESNE
465 rue St-Jean,
Suite 605
Montréal, Qué.
H2Y 2R6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-043747-778

H.C. VIDAL LTÉE,
Demanderesse,
-vs-
JACQUES PAIEMENT,
Défendeur

IL EST ENJOINT à JACQUES PAIEMENT, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 18 novembre 1977

A. BEAULIEU
GREFFIER

DENIS & BANVILLE,
892 Ouest, rue Sherbrooke,
Suite 201
Montréal, Qué.
H3A 1G3
Tél.: 288-9191
Avocats de H.C. Vidal Ltée

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500 05-022969-776

FEDERAL INSURANCE COMPANY,
corps politique, dûment autorisé à transiger des affaires d'assurances dans la Province de Québec, et ayant une principale place d'affaires au 800 ouest, boulevard Dorchester à Montréal, District de Montréal,
Demanderesse
-vs-
LES HERITIERS DE FEU ANN FRAWLEY,
Défendeurs

AVIS

Les défendeurs, LES HÉRITIERS DE FEU ANN FRAWLEY, pour lesquels une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au Bureau de cette Cour, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet Avis.
MONTRÉAL, le 21 novembre 1977.

LAVERY, JOHNSTON, O'DONNELL,
CLARK, CARRIERE, MASON & ASSOCIES
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE Marcel Goyette faisant affaire sous: "Chaput Transport Enrg." détenteur du permis no. 22652 V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour céder son système de transport à Messier Transport (Marieville) Inc.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 29 nov. 77
2e publication: 30 nov. 77
3e publication: 1er déc. 77

ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT,
RIVET & GROLEAU.
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.

PRENEZ AVIS QUE MESSIEURS:

Jean-Paul Tessier M503299 Gérald Patry M502011 Leslie Barber M501083 Marcel Legault M507693 Alain Lareau M507245 Réal Sénécal Jr. M503018 Jean Léger M507171 Claude Beauine M507039 Yvan Brodeur M505577 Antonio Lussier M503704 Léo Charette M503427 Daniel St-Pierre M506236 Elzéar Beauchemin M503000 Gilles Roy M500574 Ephrem Bisaillon M502036 Julien Benoît M503096 Maurice Lanthier M505741 Michel Laframboise M506359 Romuald Renaud M506451 Marcel Bélanger M502813 Mario Couvrette M507198 Jean-Guy Alarie M502773 Rosaire Cournoyer M502857 Alain Vaillancourt M507092 Jean-Guy Rochon M503665 Yvan Patry M506196 Laurent Masson M506197 Jules Buswell M507516 Roger Charlebois M503601

Demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif pour la région 10 pour le transport de la neige durant une période de 192 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Luc Boulanger, procureur des requérants. 1000 De Serigny,
Suite 530, Longueuil, Québec.

1ère publication: 28 novembre 1977
2e publication: 29 novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

---

appel d'offres

PROJET:
PAPIER TABULATRICE «STOCK TAB»
DOSSIER: **SP-149**

Des soumissions pour la fourniture de papier tabulatrice «stock tab» seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 15 décembre 1977 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

Division de Montréal
905, rue Delorimier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

Division de Québec
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et ayant des usines de fabrication de papier «stock tab» et papier carbone au Québec, et utilisant des matériaux du Québec, sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Blouin Blouin & associés International inc.
Complexe Desjardins
Boîte postale 249
Montréal H5B 1B4
Québec, Canada
Tél. (514) 288-3531

APPEL D'OFFRES

Fournitures Canadiennes / livrées FAS Port de Montréal
CONTRAT: CHUF 008 / Transport

PROJET:
Centre Hospitalier Universitaire de Fann, Dakar, Sénégal

PROPRIÉTAIRE:
Agence Canadienne de Développement International et le Gouvernement de la République du Sénégal.

GÉRANT:
Blouin Blouin & Associés International inc.
Complexe Desjardins
Boîte Postale 249
Montréal, Québec. H5B 1B4
Tél.: (514) 288-3531

OBTENTION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION:
Toutes personnes, sociétés ou corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada peuvent obtenir les plans et devis à compter de 10 heures A.M., le 5 décembre 1977 au Service de l'Approvisionnement/Blouin Blouin & Associés International Inc. ou les consulter au Bureau des Soumissions Déposées à Montréal.

Un dépôt de $50.00 pour l'appel d'offres No CHUF 008 est exigé pour chaque série de plans et devis ou autres documents, s'il y a lieu. Ce dépôt sera retourné aux soumissionnaires contre remise des documents précités, en bon état, après la date de fermeture de cette soumission.

ENTRÉE DES SOUMISSIONS:
L'entrée des soumissions aura lieu au:
— Service de l'Approvisionnement
Blouin Blouin & Associés International Inc.
Complexe Desjardins
Basilaire 1, St-Urbain, Suite 5-121
Montréal, Québec.

Le lundi, 19 décembre 1977, à 12:00 heures (midi).

LE GÉRANT DU PROJET
Urbanisme
Architecture
Gérance de projet
& de construction

---

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 Topino
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les grand-mères
12.00 Mini-fée
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Le grenier
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.00 Jamais deux sans toi
8.30 Rétro-spec
10.00 Consommateurs avertis
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Reflets d'un pays:
"Étude sur le Moyen-Nord
12.05 Cinéma:
"le gai savoir" (documentaire — Français 1968)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 À la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Mini-nouvelles
12.30 Diner-chaud
1.30 Ciné-quiz:
"Train pour Venise" (comédie — Français 1938)...■
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 La petite maison dans la prairie
8.00 Faut le faire
8.30 Nouvelle express
8.31 Qui dit vrai?
9:00 Hawaii 5-0
10.00 Auto-Patrouille
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.15 Les incorruptibles
12.15 Cinéma:
"le bluffeur" (drame policier — Français 1963)...■
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 D'une école à l'autre
15.15 Les touche à tout
15.30 Documents
"William Randolph Hearst"
16.30 Les marmitons
17.00 Du coeur à l'ouvrage
17.30 La maisonnée
18.00 La science en question
18.30 Autonomie
"Le système d'alimentation"
18.45 Sans point ni couture
19.00 Bonjour la vie
19.30 Visage
20.30 Chacun son tour:
"Écoles à vendre"
21.00 Moi mes chansons
"Clémence Desrochers"
21.30 La tournée

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour, bon jour
9.15 David and Goliath
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 Homenade TV
4.30 Electric Co.
5.00 Where the Sky Begins
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Lapierre
8.00 Fortunes
8.30 Musicamera
10.00 Potters at work
10.30 The Watson Report
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The art of Cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Fointstones
12.30 It's Your Move
1.00 Definitions
1.30 McGowan & Co
2.00 Alan Hamel
3.00 Another World
4.00 The Pink Panther
4.30 Match game 77
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Good times
7.30 Search and rescue
8.00 Billy Graham tri-state crusade
9.00 Charlie's Angels
10.00 Switch
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movies:
"Sudden terror" (Drame 1971)
2.00 Sign-off

cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine Est, 288-2943. "Le coureur de Marathon" 7.00 "Chinatown" (v.f.) 9.30.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "The heroes" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747. "First love" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952. "Double exposure of Holly" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40. "Devil made me do it" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Alice, douce Alice" 1.00, 3.00, 5.15, 7.30, 9.35.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725 (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Varsity play things" et "Pleasure agency" dès 10.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "Les montagnes russes" 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. "On est au coton" 7.00, 9.00.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I) "Lancer frappé" 12.00, 2.10, 4.20, 7.00, 9.10 (Salle II) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45.
CINEMA V: 5560 Sherbrooke O. 489-5559. "Bambina" 7.00 "Nasty Habits" 7.15 "New York New York" 9.15 et "Cousin cousine" 9.45.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933. "Le casse-cou" 7.30 et "L'exorciste" 9.20.
CLAREMONT: 538 Sherbrooke E. 246-7395. "Looking for Mr. Goodbar" 7.00, 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Rocky" 9.20 et "Si c'était à refaire" 7.30.
CÔTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "You Light Up My Life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 288-4210 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25, 26, 27 et 28

Responsable
Service de la formation

$20,000 à $24,000

Ce défi intéressera le cadre désirant élargir ses horizons et oeuvrer au sein d'une grande entreprise manufacturière qui reconnait l'importance du développement de ses ressources humaines comme moyen d'accroitre l'efficacité administrative.

Membre d'une importante équipe responsable de l'ensemble des activités de formation et de développement, vous dirigerez un groupe de subordonnés expérimentés et serez responsables de divers programmes vitaux, notamment: les programmes d'orientation et d'intégration, d'études avancées et de coopération avec les universités ainsi que des cours linguistiques. Ce poste offre des possibilités intéressantes d'avancement.

Vous détenez un diplôme universitaire et avez acquis plusieurs années d'expérience en formation du personnel, préférablement en milieu manufacturier. Vous avez démontré une solide compétence administrative ainsi qu'une habileté particulière à élaborer et implanter des programmes de formation. Vous êtes en mesure d'assumer des responsabilités accrues et de contribuer de façon dynamique à l'essor de notre client. Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Robert Fullerton.

Rourke, Bourbonnais & Associés Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Gestion de rentes collectives

Nous recherchons une personne ayant de l'initiative, sachant prendre des décisions et qui aimerait occuper un poste de supervision. Les candidats doivent avoir au moins deux ans d'expérience en gestion de rentes collectives et être bilingues.

Le salaire, les avantages sociaux et les possibilités d'avancement sont intéressants.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Maurice Robichaud
Directeur du personnel

Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal
630 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H3A 1E4
842-9151, poste 232

Directeur général

Votre carrière...

- *Assumer la responsabilité de la commercialisation pour un important fabricant de produits industriels et institutionnels.*
- *Diriger une équipe professionnelle de vendeurs et formuler les politiques et les plans de marketing de la compagnie.*
- *Vour pourrez accéder à un poste d'administration supérieur dans un avenir rapproché.*
- *Joignez-vous à une firme en pleine évolution avec une administration jeune et dynamique.*
- *Bénéficiez d'un salaire au-dessus de la moyenne accompagné d'avantages sociaux généreux.*

Au sein d'une entreprise d'envergure nationale dont le chiffre d'affaires atteint presqu'un milliard de dollars et reconnue pour ses programmes innovateurs de marketing, vous aurez pleine liberté d'exercer vos aptitudes...

Évrivez ou téléphonez pour discuter en toute confiance de vos projets de carrière avec des conseillers en marketing.

RE: Dossier # 2662

Montréal: Tél.: (514) 288-1011 — 1130 ouest, rue Sherbrooke, suite 1111, H3A 2R5
Au soin de M. Paul Breton

LAMB GUAY INC. planification et gestion

ASSISTANT DE RECHERCHE

Fonctions: **Programmation et développement de modèles de simulation appliqués à l'hydrologie. Analyse de données.**

Exigences: **Premier cycle en sciences: mathématiques appliquées ou l'équivalent. Expérience souhaitable, particulièrement en statistiques.**

Lieu de travail: **INRS-Eau, Complexe scientifique, 2700 Einstein, Sainte-Foy, P.Q.**

Traitement: **Selon la convention collective des assistants de recherche.**

Seules les demandes écrites reçues avant le 2 décembre 1977 (17:00 heures) seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours: SP 77-28 au:

Directeur du personnel, Institut national de la recherche scientifique, 2700 rue Einstein, Case postale 7500, Sainte-Foy, Qué. G1V 4C7.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Notre client, une entreprise canadienne d'envergure à l'échelle internationale recherche deux analystes programmeurs avec expérience en langage COBOL.

Les personnes recherchées doivent avoir un DEC en informatique ou l'équivalent et un minimum de 3 années d'expérience démontrée dans les domaines ci-dessous mentionnés. Une bonne connaissance de BASIC, des techniques de télétraitement et une familiarité avec les mini-ordinateurs seront des avantages certains.

SYSTÈMES DE GESTION FINANCIÈRE

Responsabilités:

— Assurer la bonne marche des systèmes informatiques dans les domaines de la comptabilité générale, du prix de revient et de la gestion du matériel.
— Développer et implanter les modifications et additions requises aux systèmes existants.

SYSTÈME DE GESTION DES COMMANDES

Responsabilités:

— Assurer la bonne marche des systèmes informatiques dans les domaines du fichier maître des clients; du traitement des commandes et des paiements par accès direct; de la production des rapports de gestion.
— Développer et implanter les modifications et additions requises pour l'amélioration continue du système.

Le système est exploité sur un réseau de terminaux relié à un ordinateur IBM de grande taille via un mini-ordinateur.

Les candidats à ces postes auront des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit et à maintenir des relations efficaces avec les utilisateurs des services.

Lieu de travail: Ottawa

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé sous pli confidentiel, référant au numéro 99-57, indiquant le salaire désiré, avant le 15 décembre 1977, à:

ASL Limitée
1155 Ouest, Boul. Dorchester – Suite 911
Montréal, Qué. H3B 2J8

SERVICES DE RECRUTEMENT CONFIDENTIEL

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

DIRECTEUR du CONTENTIEUX

Sous l'autorité du Secrétaire de la Régie, planifier, coordonner et contrôler les activités du contentieux et superviser le travail confié à des procureurs extérieurs. A cette fin, donner des opinions juridiques et vérifier les opinions émises par les avocats du contentieux, conseiller et assister adéquatement la direction et les chefs de service dans les négociations ou toute affaire à caractère juridique, rédiger des contrats, protocole d'entente et autres documents légaux; représenter la Régie devant les tribunaux et instances administratives. Participer aux travaux de différents comités interdisciplinaires.

EXIGENCES:

Etre membre en règle du Barreau du Québec et posséder une expérience d'au moins (7) années dans la pratique du Droit. Une expérience dans le domaine de la négociation et du droit commercial et avoir déjà supervisé le travail d'avocats serait un avantage appréciable. Sens de l'organisation et facilité à pouvoir communiquer à tous les niveaux.

SALAIRE:

De $24,000.00 à $32,300.00 par année.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 décembre 1977 à l'adresse suivante:

Mademoiselle Odile Mongeon
Directeur du Personnel
Régie des Installations Olympiques
4545, Pierre de Coubertin
Stade Olympique
Montréal, Québec.

COORDONNATEUR pour les services psycho-sociaux

FONCTIONS:

La personne appelée à remplir ces fonctions devra élaborer des projets visant à assurer la réinsertion sociale graduelle des patients hospitalisés dans un centre psychiatrique. Ceci implique l'établissement des besoins, le bilan des services disponibles et la restructuration des ressources actuelles. Ceci dans le cadre d'une réorganisation majeure d'une partie importante de l'institution.

EXIGENCES:

- Maitrise en Sciences Humaines;
- Bilingue.

EXPÉRIENCE:

- Dans un milieu psychiatrique avec des responsabilités reliées à la resocialisation et à la réinsertion sociale.

QUALITÉS PERSONNELLES:

- Sens de l'initiative et du leadership;
- Bonnes rélations de travail - connaissance du travail d'équipe.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:

- Immédiatement.

TRAITEMENT:

- Selon l'expérience et les normes établies par le Ministère des affaires sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au:

Dr. E. Naltchayan
Directeur de programme

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

PROGRAMMATEUR
(SCHEDULER)

Le Poste:
Travaillant sous l'autorité du planificateur, le programmateur sera responsable de la préparation et de la mise à jour des plans de travail et des calendriers de travaux pour les bureaux de Montréal du Groupe Électronucléaire de l'AECL.

Les responsabilités:
Préparer les diagrammes logiques "CPM" d'approvisionnement et d'installation de la conception, convertir les diagrammes logiques en calendriers des travaux, surveiller et réviser les calendriers, examiner les calendriers détaillés de conception, fabrication et construction et les coordonner avec les calendriers du projet, et contribuer à la mise à jour mensuelle de la liste ECL.

Les qualifications professionnelles:
Excellente connaissance pratique des principes et méthodes d'ingénierie d'étude et de projet et au moins six ans d'expérience dans la conception, la construction ou la coordination de projet. La familiarisation avec le dessin industriel et des connaissances en informatique constitueront un atout. Pour ce poste, la connaissance des langues anglaise et française est essentielle. Les personnes unilingues pourront toutefois poser leur candidature à condition qu'elles soient disposées à suivre des cours de langue intensifs dès leur entrée en fonction et ce, pendant une période allant jusqu'à douze mois.

Numéro de référence PS75

CHEF DE SECTION
APPROVISIONNEMENT DE MATÉRIEL DE TUYAUTERIE

Sous la supervision du chef du service Équipement et Implantation, le chef de section sera responsable d'un groupe d'ingénieurs professionnels et d'adjoints techniques qui travaillent à l'approvisionnement de matériel de tuyauterie et de raccords pour les systèmes fonctionnels se rapportant à des centrales nucléaires de 600 MW(e). Il/elle s'occupera de la formulation des exigences et des spécifications conformes aux clauses du contrat pour le projet et aux bonnes méthodes techniques.

La personne choisie devra pouvoir:

— Préparer des calendriers et des estimations du travail pour la section.
— Préparer des demandes de prix pour l'ingénierie, des évaluations de soumissions et des recommandations.
— Résoudre des problèmes relatifs aux contrats.
— Remplir des tâches administratives.

Les candidats doivent détenir un diplôme en génie d'une université reconnue et avoir un minimum de six ans d'expérience dans l'approvisionnement d'équipement ou dans un travail connexe et, deux ans d'expérience dans l'approvisionnement de matériel de tuyauterie. Une connaissance du matériel de tuyauterie et des raccords et, des normes de L'ASME et de l'ASTM est essentielle. Tous les candidats doivent être membres d'une association d'ingénieurs professionnels ou du moins être éligibles.

La connaissance du français et de l'anglais est souhaitable. Cependant, les personnes unilingues peuvent faire une demande si elles déclarent qu'elles consentent à prendre un cours de langue dès leur entrée en fonction et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Numéro de dossier 77-110M

RÉDACTEUR DE CONTRATS

L'essor soutenu que connait le Bureau de Montréal du Groupe Électronucléaire de l'AECL a créé un poste de rédacteur de contrats dans la Direction de l'Administration et des Services à l'ingénierie.

Il y a un poste vacant au sein du service de l'Approvisionnement qui est chargé d'émettre tous les documents contractuels pour de l'équipement, des matériaux et des services nécessaires à la réalisation de projets de centrales nucléaires de 600 MWe, au pays et à l'étranger. Les fonctions du rédacteur de contrats comprendront: la rédaction des appels d'offres, l'évaluation des soumissions, la rédaction des contrats et l'accomplissement des tâches administratives connexes.

Ce poste s'adresse à des personnes employées actuellement dans le domaine des achats, de l'administration des contrats, de la planification et de la coordination des projets ou bien à celles possédant de l'expérience dans la fabrication d'équipement.

Les exigences sont les suivantes: un diplôme d'une école secondaire ou d'une école technique, ou l'équivalent, ainsi qu'un minimum de dix ans d'expérience pertinente, et un minimum de cinq ans dans l'administration de contrats.

Ce concours est également ouvert aux hommes et aux femmes. La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. Les demandes des postulants unilingues seront prises en considération, si ces derniers déclarent qu'ils consentiraient à suivre un cours de langue, dès leur entrée en fonction, durant une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Les postulants doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae décrivant au complet et en détail leur instruction, leur expérience ainsi que le traitement désiré, en citant le numéro de dossier 77-129 M à l'adresse suivante:

L'Agent du personnel
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée
2001, rue Université, 9ème étage,
Montréal, Québec
H3A 2N2

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée **Atomic Energy of Canada Limited**

L'HÔPITAL DE SCHEFFERVILLE

REQUIERT LES SERVICES DE:

1 - CHEF-TECHNOLOGISTE MÉDICAL AVEC 10 ANS D'EXPÉRIENCE
1 - OMNIPRATICIEN AVEC CONNAISSANCE D'ANESTHÉSIE DE PRÉFÉRENCE
1 - INFIRMIER AUTORISÉ

Prime d'éloignement,
Prime de disponibilité,
Possibilité de logement.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro: **418-585-2645.**

Donald Cyr Directeur général

SECRÉTAIRE

Personne bilingue possédant sténo et dactylo, demandée par compagnie située dans le secteur Jean Talon-Décarie. Bonnes conditions de travail. Salaire $12,000.00. S;V.P. Appeler **M. Brooks à 341-7611 ou 382-7110**. Nos employés sont au courant de cette annonce.

CITÉ DE RIMOUSKI
SERVICE DES LOISIRS

CONCOURS 77-3

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU SECTEUR SOCIO-CULTUREL

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: Directeur des Loisirs

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:
— Est responsable de la planification et de la coordination de l'ensemble du secteur socio-culturel du Service des Loisirs.
— Participe à la réalisation de différentes activités de ce secteur en collaboration avec différentes associations ou clubs ainsi que le scolaire.
— Assumer la responsabilité de l'efficacité, du rendement et des agissements des employés placés sous sa juridiction.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en animation culturelle ou en récréologie avec option culturelle et posséder quelques notions en administration.
— Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en animation culturelle.
— Être apte à diriger du personnel.
— Posséder une voiture.

TRAITEMENT:
— Selon l'échelle qui sera en vigueur au 1er janvier 1978 à la Cité de Rimouski, pour ce poste.
— Bénéfices marginaux et avantages sociaux très intéressants.

Toute demande d'emploi pourra être obtenue en s'adressant à:

Monsieur Pierre-Paul D'Anjou, dir.
Service des Loisirs
C.P. 710
RIMOUSKI, G5L 7C7
Tél.: 724-3157, 724-3156

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 décembre 1977, en mentionnant le concours 77-3.

Service aux Étudiants

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

C-77-11-468

Attributions Caractéristiques:
L'attaché d'administration pour les services aux étudiants coordonne les activités reliées à la diffusion culturelle, à la mise sur pied ainsi qu'à l'administration des activités socio-culturelles et des projects à caractère communautaire.

À l'occasion, il se voit confier la mise sur pied et la coordination d'opérations et de projets spéciaux à caractère administratif.

Dans l'exécution de ses fonctions, il est appelé à diriger le personnel attaché aux opérations.

Il établit et maintient des liens avec les divers organismes oeuvrant dans le même secteur d'activités.

Son travail porte également sur l'évaluation des besoins du milieu dans les domaines relevant de sa responsabilité.

Qualifications Requises:
- diplôme universitaire terminal de premier cycle;
- connaissance approfondie du milieu;
- expérience de travail dans ces domaines particuliers ou connexes.

Salaire:
- De $13,005 à $23,373.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 14 décembre 1977 au:

cégep du vieux montréal

directeur du personnel
c.p. 1444, station n.
montréal H2X 3M8

REPRÉSENTANT(E)

Notre filiale CIP VICTORIA LIMITÉE est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour la vente de produits de papier façonné dans un secteur du Montréal métropolitain.

Les candidats(es) intéressés(es) devraient avoir terminé leur cours secondaire. Ils(elles) devront également posséder l'expérience relative à ce domaine. Le bilinguisme serait un atout.

Nous offrons un salaire attrayant, voiture fournie et dépenses défrayées par la compagnie plus un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae relatant leurs qualifications et expérience ainsi que leurs exigences salariales au:

cip

Service de placement et recrutement
Édifice Sun Life, 14e étage
1155 Metcalfe
Montréal, Québec H3B 2X1

LE PAVILLON DE BEAUHARNOIS INC.

Centre d'accueil de 82 lits pour personnes âgées

demande

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

Nature de la fonction: Infirmière responsable de la surveillance administrative et technique d'un service ainsi que de l'initiation au travail et de l'évaluation du rendement de son personnel. Elle est chargée de l'organisation, de l'administration et de la surveillance des soins infirmiers.

Exigences de l'emploi:
— Doit être certifiée par l'O.I.I.Q.
— Au moins trois (3) années d'expérience à titre d'infirmière et au moins un (1) an d'expérience dans un poste de responsabilité.
— Salaire selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Envoyer votre curriculum vitae complet au plus tard le 7 décembre 1977 à:

Monsieur Denis Michaud
Directeur général
Pavillon de Beauharnois
55, rue St-André
Beauharnois, Québec
J6N 3G7
Tél: 514-429-6403

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

	Charge	Spécialisation
ÉDUCATION PHYSIQUE	— pleine charge — temps partiel (6h/sem)	conditionnement physique - natation - danse
MATHÉMATIQUES	— pleine charge	
CHIMIE	— pleine charge — temps partiel (9h/sem)	
FABRICATION MÉCANIQUE	— temps partiel (3h/sem)	expérience industrielle souhaitable
ÉLECTROTECHNIQUE	— pleine charge — temps partiel (8h/sem)	
SCIENCES RELIGIEUSES	— chargé de cours (3h/sem)	
SOCIOLOGIE	— temps partiel (5h/sem)	
PHILOSOPHIE	— pleine charge	
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	— pleine charge	comptabilité - droit des affaires
INFORMATIQUE	— pleine charge	
FRANÇAIS	— pleine charge — temps partiel (9h/sem)	roman

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée
— Expérience d'enseignement souhaitable

Faites parvenir votre curriculum vitae pour le 9 décembre 1977, à:

Les Services au Personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield
J6T 1X6

ANALYSTE TECHNIQUE À L'INFORMATIQUE

L'acquisition d'un système de traitement en direct avec l'ordinateur, à l'échelle nationale, a créé un poste pour un spécialiste d'élite en informatique qui collaborera à sa mise en exploitation et à son fonctionnement.

Le titulaire devra faire un stage de formation à New York avant d'occuper son poste en permanence à Montréal.

Il sera également le principal artisan d'autres réseaux importants de perfectionnement au sein de la Compagnie. L'expérience pourra varier d'un candidat à l'autre mais tous devront avoir de l'expérience dans les domaines suivants:
— utilisation maximale du CICS
— vaste programmation avec Assembleur
— système d'application du traitement en direct avec l'ordinateur.

Si vous êtes intéressé(e) à relever le défi, nous offrons un excellent traitement et des avantages sociaux exceptionnels; faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante. Discrétion assurée.

Compagnie Montréal Trust
Service du personnel, siège social
1 place Ville-Marie
Montréal
H3B 3L6

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DÉFINITION:
cet emploi comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière, à la gestion de l'équipement et à l'organisation et au fonctionnement de l'informatique.
Le Directeur des Services administratifs assume la responsabilité des ressources matérielles et financières reliées aux activités de soutien à l'enseignement et à la formation, et assure le maintien des relations professionnelles avec les organismes extérieurs pertinents aux Services administratifs. Il assure la liaison avec les organismes extérieurs au plan de sa compétence.

QUALIFICATIONS REQUISES:
diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, de préférence en administration;
huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
selon la politique administrative et salariale des cadres et gérants des collèges.

Un curriculum détaillé doit parvenir ***avant 16h30,*** *vendredi* ***9 décembre 1977.***

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent
a/s Directeur général
Concours numéro 77C-004
625, boulevard Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent

Avez-vous des connaissances en matière de documentation hypothécaire?

STANDARD LIFE

recherche un

COMMIS JURIDIQUE PRINCIPAL

pour prendre les responsabilités suivantes:
- vérifier les hypothèques, les baux fonciers et les documents connexes, s'assurer qu'ils correspondent aux exigences de la compagnie et prendre les mesures rectificatives nécessaires, s'il y a lieu;
- communiquer avec les avocats, notaires, correspondants et emprunteurs relativement à la documentation hypothécaire, aux polices d'assurance contre l'incendie et à toute autre question analogue

SI VOUS AVEZ:
- de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des hypothèques;
- une connaissance des procédures juridiques entourant les transactions hypothécaires et l'exécution des documents juridiques;
- une grande facilité de communication orale et écrite en français et en anglais.

VEUILLEZ NOUS CONTACTER.

NOUS OFFRONS:
- Jusqu'à $12,000. de salaire et des avantages au-dessus de la moyenne.

Les postulants intéressés à ce poste sont priés d'envoyer leur curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Jeannette Lalonde-Bard
Attachée de personnel
LA STANDARD,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec H3G 1G3

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DIRECTEUR DES ANIMALERIES

EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Description du poste
Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire du poste est responsable des activités des animaleries de l'Université de Sherbrooke.
1. Voir au bon état de santé des animaux.
2. Voir à l'application des normes régissant l'utilisation et l'entretien des animaux dans les laboratoires et les animaleries.
3. Planifier et organiser les activités des animaliers.
4. Conformément aux règlements de l'Université:
   — diriger le personnel des animaleries,
   — préparer et administrer le budget,
   — voir aux achats.
5. Conseiller et assister les chercheurs.
6. Collaborer à l'enseignement de techniques au niveau du premier cycle.
7. Accomplir toute autre tâche de sa compétence à la demande de son supérieur immédiat.

Qualifications
Le titulaire du poste doit:
1. Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle;
2. Posséder quelques années d'expérience pertinente.

Traitement
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée avant le 9 décembre 1977 au:

Directeur
Service des personnels
2500 Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

Centre de Santé de l'Archipel

EX- CENTRE HOSPITALIER N.D. DE LA GARDE (CH-CLSC-CA)

La Centre de Santé de l'Archipel (Ex-Centre Hospitalier N.D. de la garde CH-CLSC-CA) est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste suivant:

Coordonnateur des programmes de santé

Le poste:
Sous l'autorité du directeur des services communautaires et hospitaliers, le titulaire du poste s'assure de la programmation, de la coordination, de la réalisation et de l'évaluation des différents programmes de santé préventive et curative sur le territoire des Iles de la Madeleine principalement dans le cadre du C.L.S.C.

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle, ou diplôme d'études collégiales en techniques infirmières avec une année de spécialisation, ou équivalent. Expérience de deux ans en gestion et en santé préventive.

La rémunération est celle établie selon la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales (échelle de $16,781.00 à $23,656.00).
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 10 décembre 1977.

Direction du Personnel
Centre de Santé de l'Archipel
Cap aux Meules
Iles de la Madeleine
G0B 1B0

LA MAISON SEAGRAM LIMITÉE

a besoin de

PROGRAMMEURS

Nous sommes en train de renouveler nos systèmes d'informatique. Nous essayons de nous mettre à jour avec les nouvelles méthodes de programmation et de dessin. Pour nous aider dans cette tâche, nous avons besoin d'augmenter notre équipe.

Si vous avez une bonne expérience d'au moins deux ans dans la langue de programmation COBOL - ANS dans un environnement qui s'orientait aux disques magnétiques, et si vous voulez travailler avec une équipe dynamique et bien motivée, veuillez me contacter.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

R.H. Gagnon
LA MAISON SEAGRAM LIMITÉE
C.P. 140
Ville LaSalle P.Q.
Tél: 481-0391

Analyste Confirmé ou Analyste Commercial

La société Matériaux de construction Domtar Ltée, l'un des principaux groupes d'exploitation de Domtar Limitée, offre ce poste des plus intéressants.

Travaillant au siège social, à Montréal, et relevant du directeur des travaux spéciaux, le titulaire aura la responsabilité de fournir l'appui technique à une grande diversité de travaux, plus spécialement dans les secteurs de l'analyse et de la révision opérationnelles ainsi que du contrôle de gestion.

Les antécédants du candidat devraient inclure:
- baccalauréat ès sciences dans une discipline quantitative;
- bonne connaissance de la comptabilité de gestion;
- analyse statistique et méthodes quantitatives telles que l'analyse par méthode de régression, la programmation mathématique et les techniques d'optimisation;
- connaissance de la programmation Fortran souhaitable;
- 3 à 5 années d'expérience pertinente.

Puisque les travaux dont le titulaire sera responsable peuvent... même toucher pratiquement tous les aspects des activités de la Société et comportent la communication avec divers niveaux de personnel et de direction, l'esprit d'initiative, la maturité et le bon jugement constituent des exigences essentielles.

Nous offrons un salaire de départ concurrentiel, un programme complet d'avantages sociaux de même que d'excellentes possibilités de faire carrière. Veuillez adresser votre demande accompagnée d'un curriculum vitae, à:

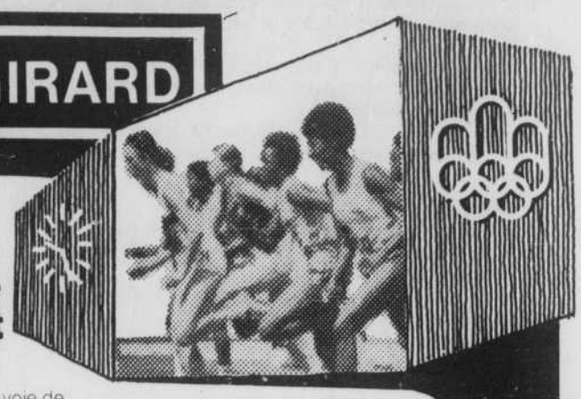
Directeur - Services d'emploi
MAISON DOMTAR
B.P. 7210
Montréal (Québec)
H3C 3M1

DOMTAR

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25, 27 et 28

BÉDARD BG GIRARD
Industries
Division de BG CHECO



Une équipe qui va de l'avant

Bédard Girard Industries, fiers de leur participation au grand projet de 1976, sont en voie de développer pour réalisation future, d'autres projets d'envergure impliquant une technologie toujours plus poussée. — Vous voulez participer? Voici les défis intéressants à relever:

Directeur des ventes

En tant que directeur, vous devrez être en mesure de par votre formation, votre expérience et vos connaissances du marché, de participer à la définition de l'orientation future de nos activités et coordonner les efforts de ventes dans la poursuite des objectifs visés.

Ingénieurs des ventes

Par des actions planifiées auprès des industries et des ingénieurs-conseils, vous serez responsables de la promotion de nos services dans un marché. Exigences: ingénieur, bilingue.

Coordonnateurs de projets

Les titulaires assurent la bonne marche d'un projet donné. Ils coordonnent toutes les activités reliées à la conception, la fabrication, l'installation et la mise en service. Il doivent être ingénieurs diplômés et avoir le sens de l'organisation et de la direction de travaux.

Concepteurs

Les titulaires élaborent le plan d'un appareillage qui tient compte des spécifications techniques des clients. Ils doivent posséder une expérience approfondie dans un domaine connexe au niveau manufacturier.

Estimateurs

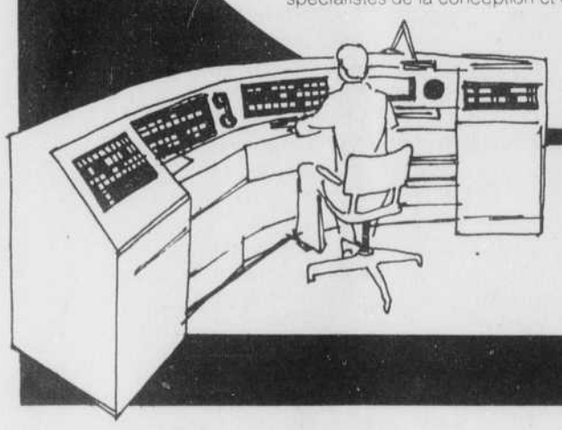
Les estimateurs sont responsables de l'établissement des coûts détaillés de fabrication. Il doivent posséder une expérience de quelques années dans le domaine de l'appareillage électrique.

Dessinateurs

– Dessinateurs en mécanique et électricité. Les personnes choisies auront une bonne connaissance des techniques utilisées dans les tableaux d'appareillage électrique.

Pour la majorité de ces postes, le bilinguisme est essentiel.

Ces postes sont présentement ouverts au sein de Bédard Girard Industries, spécialistes de la conception et de la fabrication d'appareillage électrique varié, division du groupe BG Checo Inc.



Confidentialité assurée, s'adresser à

Pierre D'Aoust,
Directeur, Gestion du personnel
BG Checo Inc.,
110, Crémazie O.,
Montréal, Qué. H2P 1B9

L'avenir se planifie chez nous:

La section Industrie et Marine de Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée trouve des applications industrielles et maritimes de la technologie aérospatiale. La turbine à gaz a des applications pour la propulsion de vaisseaux, des groupes électrogènes, les stations de pompage de pétrole et de gaz, etc.

La section Industrie et Marine permet diverses utilisations de la turbine à gaz. Elle met à profit les connaissances technologiques de plusieurs industries connexes. Elle offre des débouchés aux ingénieurs qui ont de l'initiative, qui sont innovateurs et qui sont désireux de faire leur marque dans ce domaine.

SECTION INDUSTRIE ET MARINE

Ingénieur maritime: Avoir une expérience relative aux spécifications, à l'évaluation des équipements, aux mécanismes d'entraînement et aux systèmes auxiliaires de propulsion.

Ingénieur mécanicien: Le candidat doit posséder une expérience relative aux spécifications d'équipements, à la conception de groupes électrogènes, aux structures et aux systèmes hydrauliques.

Dessinateur en électricité: Avec expérience dans la préparation de diagrammes de contrôles électriques ou d'installation de systèmes électriques et de dessins de montage. Postes ouverts également aux hommes et femmes.

Ingénieur de projet: Avoir de l'expérience dans l'évaluation, la planification et la coordination de projets industriels et maritimes. Le candidat coordonnera la conception, l'analyse, les approvisionnements, la production, l'installation et la mise en service.

Ingénieur électricien: Le candidat doit posséder une expérience relative aux spécifications des composantes électriques et à la conception des systèmes de contrôle ou de systèmes auxiliaires de propulsion.

Toute demande de renseignements recevra une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle. Envoyez votre curriculum vitae à: Carrières d'avenir, Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée, 1000, boul. Marie Victorin, Longueuil, Québec J4K 4X9

PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE.

Une filiale de UNITED TECHNOLOGIES

Vous avez un avenir chez nous.

DIRECTION ET CADRE

Compagnie canadienne augmente ses investissements au Québec

LES CANDIDATS RECHERCHÉS:
Sont d'expression française;
Sont âgés de 25 à 35 ans;

Possèdent un minimum de 15 années de scolarité (B.A. ou équivalent):

Possèdent une expérience valable du domaine des affaires.

Si vous possédez ces caractéristiques de base et une personnalité de dirigeant, nous sommes intéressés à vous rencontrer.

Les trois meilleurs candidats recevront un salaire nettement au-dessus de toute compétition uniquement pour apprendre les bases du "management". Après avoir réussi notre programme de formation, ils seront intégrés immédiatement aux cadres supérieurs de notre compagnie.

Nous organisons des entrevues sur réception du "curriculum vitae".

LE DEVOIR
DOSSIER # 2813
C.P. 6033
MONTRÉAL, H3C 3C9

Psycho-sociologue

Avec niveau maîtrise ou expérience équivalente.

Connaissance du milieu rural.
Recherches et analyses sur les modes de vie dans la région rurale du District de la Péninsule Acadienne dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Salaire:

$15,000.00 à $20,000.00, sera discuté en fonction de l'expérience.

Cette offre est ouverte aux hommes et aux femmes.

Date limite: **20 décembre 1977.**

Faire parvenir curriculum vitae à:

Commission d'Aménagement et de Planification de la Péninsule Acadienne,
C.P. 120
Bas-Caraquet, N.-B.
E0B 1E0

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DES LOISIRS

Fonction:
— Sous l'autorité du Gérant Municipal le Directeur des loisirs aura à planifier, organiser et administrer le nouveau service des loisirs et parcs de la Ville.
— Il devra mettre sur pied, des programmes de loisirs, de sports, d'activités socio-culturelles et de plein air, sur le territoire de la Municipalité.
— De plus, il aura aussi à voir à l'aménagement des facilités des loisirs et à leur entretien.

Qualifications:
— Le candidat devra posséder une bonne formation dans les disciplines suivantes:
— éducation physique, récréalogie et technique des loisirs.
— De plus, il devra être disponible et posséder des qualités d'animation, d'organisation et d'administration.

Traitement:
— Salaire initial entre $12,000 et $18,000 déterminé selon l'expérience et la formation du postulant, ainsi que les bénéfices marginaux en vigueur à la Ville.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 décembre 1977 à:

Gilles Champagne, Gérant,
Ville de Saint-Basile-le-Grand,
204, rue Principale, B.P. 400,
Saint-Basile-le-Grand, Québec.
J0L 1S0.

METRO-RICHELIEU INC.

La compagnie Métro-Richelieu Inc., firme en pleine expansion est à la recherche d'un(e)

GÉRANTE DES SERVICES COMPTABLES

FONCTIONS:
Sous la direction du contrôleur de la division, participe au développement des systèmes de gestion comptable nécessaires à la préparation des budgets, à la préparation, au contrôle et à l'analyse des états financiers; supervise et coordonne les activités des secteurs "comptabilite" et "contrôle des revenus".

ÉTUDES:
Niveau universitaire, détention d'un titre d'une corporation professionnelle, C.A., C.G.A., R.I.A.;

Minimum 5 ans d'expérience en comptabilité, et 3 ans en supervision de personnel;

Posséder une expérience en gestion comptable sur informatique;

Posséder une facilité d'adaptation aux changements de systèmes.

SALAIRE: Selon expérience et compétence.

Veuillez adresser votre curriculum vitae comme suit:

Gérant du personnel
Métro-Richelieu Inc.
9205 Notre-Dame est
Montréal, Québec H1L 3N4

COLLÈGE DE THETFORD MINES

PROFESSEUR

SESSION HIVER 78 — DEMI CHARGE

MATHÉMATIQUES

Qualifications requises: diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives à:

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Collège de Thetford Mines
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1

Centre d'Accueil pour personnes âgées d'une capacité de 100 lits
Recherche:
UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
Planifier, coordonner et évaluer l'ensemble des activités du centre sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou dans une discipline connexe.
— 4 à 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité.
— Une expérience en relation de travail serait souhaitable.

Traitement:
Selon les politiques du M.A.S.
Bénéfices marginaux complets.

Les candidats (tes) intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 décembre 1977.

Le Comité de sélection
C.P. 130, Succ. "M"
Montréal, H1V 3L8

RESPONSABLE DES VÉRIFICATIONS, SYSTÈMES ET ANALYSES

Relevant directement du Directeur des Finances, la personne choisie, devra effectuer la vérification interne et la coordination de la vérification externe auprès de certains entrepreneurs, analyser les systèmes financiers ou de contrôle, participer à l'implantation de systèmes informatiques, étudier les dossiers complexes ou litigeux en donnant les recommandations appropriées.

Le candidat(e) possède une formation universitaire en sciences comptables ou commerciales, est membre d'une corporation professionnelle de comptables C.A., C.G.A., R.I.A., et a acquis un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en vérification et contrôle.

Le salaire, pouvant se situer entre $13,265. et $29,400. par année sera établi en fonction de l'expérience. Nous offrons un régime d'avantages sociaux très complets.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 décembre 1977 à:

Mademoiselle Odile Mongeon
Directeur du Personnel par interim
Régie des Installations Olympiques
4545, Pierre de Coubertin
Stade Olympique
Montréal, Québec

LE CENTRE DE RÉADAPTATION DU QUÉBEC
EST À LA RECHERCHE D'UN(E):

COORDONNATEUR(TRICE)
DES PROGRAMMES DE RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le(la) candidat(e) recherché(e) aura comme mandat de regrouper, développer et coordonner des programmes de réinsertion socio-économique déjà existants et se rapportant à notre clientèle (ex.: logement, transport, loisirs, formation, etc...) et devra mettre en marche, en collaboration avec des ressources internes et externes, de nouveaux programmes selon les objectifs visés par notre établissement envers les handicapés physiques de l'Est du Québec.

COORDONNATEUR(TRICE)
DES PROGRAMMES DE RÉINSERTION AU TRAVAIL

A partir de l'évaluation des capacités résiduelles, des goûts, des aptitudes et de la motivation de l'Handicapé physique à retourner au travail, le(la) candidat(e) recherché(e) aura comme mandat de regrouper, développer et coordonner des programmes ayant pour but la réinsertion de l'handicapé physique au marché du travail.

Le(la) titulaire de chacun de ces postes devra détenir un diplôme de premier cycle dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: administration, sciences sociales, éducation, sciences de la santé, psycho-orientation, et posséder une expérience d'au moins deux (2) années à titre de gestionnaire ou de coordonnateur(trice) de projets ou de programmes.

De plus, il(elle) devra démontrer des capacités à faire la synthèse et l'analyse de réalités socio-économiques. Il(elle) devra posséder le leadership nécessaire à la coordination d'équipes multidisciplinaires, de la diplomatie, le tact inhérent aux négociations avec des organismes extérieurs.

Les personnes intéressées à l'une ou l'autre de ces fonctions devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 décembre 1977 au:

Directeur du Personnel
Le Centre de Réadaptation du Québec
525 boulevard Hamel
Québec, Qué.
G1M 2S8

N.B.: Toute demande sera traitée confidentiellement.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
est à la recherche d'un

DIRECTEUR D'ÉCOLE

École Sainte-Cécile

Pour toutes informations supplémentaires concernant les exigences de ce poste, s'adresser au:

SERVICE DU PERSONNEL
Centre Administratif
115 rue Saint-Charles
Valleyfield, (Québec)
au téléphone: (514) 371-2000 - Poste 230

INFORMATIQUE

POSTES IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES POUR:

- LOGICIEL, OS/MVS, supervision $30K
- LOGICIEL, MVT ou MVS, ASSEMBLEUR $22K
- PROGRAMMEUR, IBM, ASSEMBLEUR, CICS $21K
- PROGRAMMEUR, S/3, RPGII $20K
- PROGRAMMEUR, NOVA, BASIC ou FORTRAN, MICOS $20K
- PROGRAMMEUR, DOS/VS, COBOL, centre ville $18K
- PROGRAMMEUR, DOS/VS, PL/1 ou ASSEMBLEUR ou RPG $16K
- PROGRAMMEUR, H2000, COBOL $14K
- REPRÉSENTANT, bureau de service ..... OUVERT
- REPRÉSENTANT, vente de périphérique ..... OUVERT

Appelez Michèle Dufour à 844-3454 ou faire parvenir votre résumé à:

SYSTEMATIX PERSONNEL INC.
388 ST-JACQUES O.
MONTREAL, P.Q. H2Y 1S1

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
est à la recherche d'une personne dynamique pour son service de Sécurité-Enquêtes

ENQUÊTEUR

(Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.)

FONCTIONS:
— Procède à des enquêtes dans les cas de fraude et de vol;
— apporte les mesures correctives dans le domaine de la sécurité industrielle;
— organise et prépare des réunions d'information sur la prévention des accidents de travail.

CANDIDAT(E)
— Un minimum de douze (12) années de scolarité;
— Environ 5 ans d'expérience dans la conduite des enquêtes;
— Bonne connaissance des méthodes, normes et lois régissant la prévention des accidents industriels.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Salaire intéressant, avantages sociaux complets, possibilités de carrière.

LIEU DE TRAVAIL: Québec.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 14 décembre 1977, à la:

DIRECTION DU PERSONNEL
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
C.P. 2027, Terminus Postal,
QUÉBEC, G1K 7N3.

N.B. (Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.)

---

la commission scolaire régionale harricana

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT:

1- NATURE DU TRAVAIL:
Assurer la direction d'un service de l'Équipement comportant actuellement un budget de ($5,000,000.00) 5 millions de dollars (planification, organisation, contrôle) des programmes et ressources ayant trait à:
— la gestion de l'équipement,
— l'utilisation et l'inspection des secteurs suivants:
— construction et réparation de bâtisses,
— aménagement de terrains,
— approvisionnement.

2- ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'employé sera appelé à:
— administrer le service de l'Équipement,
— élaborer, préparer, expérimenter, mettre en oeuvre et contrôler divers travaux;
— faire des recherches dans le domaine de sa compétence,
— apporter sa contribution à des travaux d'équipe multidisciplinaires portant sur des objets administratifs, pédagogiques et techniques.

3- Cet employé sera sous l'autorité du Directeur Général de la Commission.

4- QUALIFICATIONS REQUISES:
— Un premier cycle en génie et/ou en administration et de l'expérience pertinente.
N.B. Une expérience directement pertinente pourra compenser une scolarité moindre.

5- ENTRÉE EN FONCTION: Janvier 1978.
6- CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.
7- LIEU DE TRAVAIL:
Siège social de la Commission Scolaire.
8- *Les candidatures devront parvenir,* ***sous pli confidentiel, avant le 9 décembre 1977, à:***

Monsieur Rodolphe Corriveau,
Directeur Général,
C.S.R. Harricana,
800, 1ère rue est,
AMOS, P. Québec.
J9T 2H8.

PROFESSEURS DEMANDÉS COLLÈGE SECONDAIRE PRIVÉ

Temps partiel en: Français, anglais, mathématiques, physique, chimie.

Écrivez à:

Dossier # 2811
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Économiste

Spécialisé en milieu rural, avec niveau maîtrise ou expérience équivalente.

Analyses socio-économiques et définition de programmes dans la région rurale du District de la Péninsule Acadienne dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Salaire:
$15,000.00 à $20,000.00, sera discuté en fonction de l'expérience.

Cette offre est ouverte aux hommes et aux femmes.

Date limite: **20 décembre 1977.**

Faire parvenir curriculum vitae à:

Commission d'Aménagement et de Planification de la Péninsule Acadienne,
C.P. 120,
Bas-Caraquet, N.-B.
E0B 1E0

Coordonnateur—Services de presse

Lieu de travail: Direction générale, Montréal

Compétence: Les candidats à ce poste doivent être bilingues et pouvoir rédiger seuls des textes français de haute qualité. L'aspirant choisi devra posséder le talent de travailler à l'aise avec les cadres supérieurs à l'élaboration et à la mise en place des programmes de relations publiques et on attend de lui qu'il possède ou puisse établir des contacts très étroits avec les organes d'information de l'extérieur.

Salaire: Tiendra compte de la compétence. Excellent programme d'avantages sociaux et autres.

Faire parvenir sa candidature et les documents appropriés à:
David Todd,
directeur, services de presse
Service des relations publiques
Canadien National
C.P. 8100
Montréal (Québec) H3C 3N4

MANAGEMENT
VENTES — MARKETING

Importante Compagnie Internationale recherche candidat(e) sérieux(se) ayant bonne formation, beaucoup d'ambition, de personnalité, d'entregent et de dynamisme. Possibilités illimitées.

Appelez M. Pierre Bergeron à **845-0621** les jeudi et vendredi 1 et 2 décembre 1977 entre 10 heures et 18 heures pour rendez-vous ou envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à:

Boîte postale 6, Succursale Delorimier, Montréal, Qué. H2H 2N6.

DONOHUE ST-FÉLICIEN INC.

La Compagnie Donohue St-Félicien est maintenant à un stage plus avancé dans la construction de son usine de pâte kraft et nous sommes à la recherche de personnel additionnel pour compléter notre équipe de gérance.

St-Félicien est une municipalité d'environ 8,000 âmes, à proximité du lac St-Jean. Elle offre des services remarquables aux points de vue religieux, scolaire, municipal, récréatif et domestique.

Les postes à combler dans un avenir prochain sont les suivants:

Ingénieur de projet (Mécanique - Membre de la C.I.Q.)
Ingénieur de procédé (Chimique - membre de la C.I.Q.)
Surintendant adjoint aux achats
Chef magasinier

Si vous répondez aux exigences requises par les postes énumérés et avez l'expérience nécessaire pour vous acquitter avec grand succès des responsabilités qui s'y rattachent, nous vous prions donc de faire parvenir votre curriculum vitae au :

Service du personnel, - Donohue St-Félicien inc.,
Rang St-Eusèbe, St-Félicien, G0W 2N0

---

fonction publique municipale

CONSEILLER EN ORGANISATION

(agent de personnel)
Service du Personnel

La Ville de Montréal veut poursuivre ses objectifs de renouveau afin d'adapter ses services pour mieux rencontrer les besoins des contribuables.

Pour ce faire, la section Organisation et Productivité est à la recherche d'une personne dynamique ayant pour mandat de fournir au personnel cadre des différents services municipaux, les conseils et les supports appropriés dans l'identification des sphères de changement et les moyens appropriés pour parvenir à une1organisation plus efficace dans la réalisation de ses objectifs et de son personnel.

Exigences: Posséder un diplôme universitaire en sciences humaines et quelques années d'expérience dans le processus de consultation, dans l'intervention au niveau des groupes et des individus et, une sensibilisation au processus du changement. Une expérience et des habiletés exceptionnelles pourront compenser pour l'absence de diplôme universitaire.

Traitement: Selon les qualifications jusqu'à $28,505.00.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae au service du Personnel, 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal.

N.B.: Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

VILLE DE MONTRÉAL

Conseillers en administration Carrère professionnelle

Si le défi de la consultation en administration vous motive et si la possibilité de solutionner des problèmes complexes de gestion vous intrigue, notre société, qui est en pleine croissance, peut vous permettre de satisfaire vos ambitions.

Nous cherchons à retenir les services professionnels de la gestion afin de répondre aux besoins de notre clientèle dans les domaines suivants:

Conseiller en génie indu[illegible]el — Dossier 1050

Ce conseiller sera appelé à [illegible]r les méthodes de travail, à établir des normes et à réaliser des études visant à augmenter la productivité. Il participera à des travaux de planification et d'ordonnancement de la production, du contrôle de l'entretien ainsi que du contrôle des inventaires.

Les candidats détiendront une formation en génie et auraont acquis de trois à cinq ans d'expérience en génie industriel dans l'industrie manufacturière. Ils aurant obtenu, de préférence, une connaissance approrondie des techniques MTM et ils seront bilingues.

Conseiller en ressources humaines - Dossier 1051

Ce conseiller participera à des études de gestion des ressources humaines et à la recherche de cadres supérieurs. De plus, il travaillera à l'élaboration de programmes de rémunération et d'évaluation des tâches et à des études d'organisation.

Les candidats détiendront une formation universitaire appropriée et auront acquis de trois à cinq ans d'expérience variée en gestion des ressources humaines, préférablement dans le domaine des affaires. Ils seront bilingues et démontreront des qualités d'entregent, de diplomatie et de jugement.

Des conditions d'emploi intéressantes, qui tiennent compte de l'expérience et des qualifications, sont offertes. Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Prière de nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de dossier approprié.

Gagnon, Simpson & Associés Inc.
Conseillers en administration
Suite 1000, 1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec, H3G 1R8 (514) 866-7486

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

Si vous envisagez un changement, ou de nouveaux objectifs dans votre carrière en informatique, les professionnels de CBA peuvent vous aider. Ci-dessous vous trouverez quelques alternatives disponibles pour vous.

ANALYSTE SENIOR **$18 - 27K**

Compagnie manufacturière recherche professionnel ayant 6-7 ans d'expérience en Cobol, analyse, contacts avec les usagers, dans un environnement 370/OS. Une connaissance du IMS' PL/1 serait un atout.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (COBOL) **$18K**

Candidat possédant solide expérience dans les applications commerciales dans un environnement 370/OS/MVS ou MVT. Bilingue, et ayant une bonne habileté à communiquer avec les usagers. 3-5 ans expérience.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (COBOL) **$17 - 18K**

Compagnie du West-Island possédant 370/DOS/VS est à la recherche d'un candidat ayant 2-4 ans. Une connaissance du RPG et assembler serait un atout.

PROGRAMMEUR SENIOR (RPG II) **$16 - 5K**

Compagnie située dans le nord de la ville recherche candidat bilingue familier avec le S/3 12 ou 15 depuis 2-3 ans. Applications commerciales.

Ensemble, nous ferons le point sur votre carrière tant au niveau salarial que technique. Mais appelez-nous, maintenant. Nous avons une vaste sélection d'excellentes opportunités dans la région de Montréal. Ce sera sans doute le plus important appel de votre vie. Pierre Chartrand à 931-8801.

cba chacra, belliveau & ass. inc.
Les Gens de l'Informatique
1550 O. de Maisonneuve, Suite 805, Montréal, Québec H3G 1N2

Projet Baie James

Diététiste

Poste au Chantier

NATURE DU TRAVAIL

Conçoit et organise certains programmes de recherche au chapitre de l'alimentation, en vue de répondre aux besoins de la clientèle du chantier et soumet l'implantation de tels programmes.

EXIGENCES DU POSTE

Formation universitaire en diététique.
Expérience pertinente dans le milieu industriel.

SALAIRE

Selon l'expérience et la compétence.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et leurs attestations d'études à M. Jacques Marin à l'adresse suivante:

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

ÉVALUATEUR EN IMMEUBLES

L'une des plus importantes sociétés de prêts hypothécaires du Canada est à la recherche d'un évaluateur bilingue de calibre intermédiaire, pour son bureau de Montréal. Les possibilités d'avancement sont excellentes.

Les intéressés peuvent en toute confiance soumettre leur "curriculum vitae" en y mentionnant le salaire désiré, à:

Le Directeur
La Société d'Hypothèques Kinross
Province de Québec
1411, rue Stanley,
MONTRÉAL, P.Q. H3A 1P5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25, 26 et 27

BUSINESS OPPORTUNITIES

SUPERVISEUR

en main-d'oeuvre et recrutement

$22,000

Entreprise de développement internationale recherche un recruteur d'expérience pour occuper un poste récemment créé en recrutement de personnel technique et planification de main-d'oeuvre. Le candidat bilingue qualifié devra posséder 2 à 3 ans d'expérience en recrutement et détenir un baccalauréat en Commerce ou en sciences de l'administration du personnel. Une allocation de dépenses sera payée pour la banlieue de Montréal. Excellente promotion.

S.V.P. téléphonez à Mary Ann Marlowe à:

(514) 878-9141

quantum MANAGEMENT SERVICES LTD Suite 750 Place du Canada Montreal

DUPUIS
OPÉRATEUR SÉNIOR D'ORDINATEUR

I.B.M. 360-20 À CARTES
avec 3 ans d'EXPÉRIENCE MINIMUM

Travail du soir 17h à 00h30. Connaissance du R.P.G. serait avantageux. Salaire selon la compétence.

s'adresser à **DUPUIS**

865 est, rue Ste-Catherine
Bureau du personnel,
4e étage

CONTRÔLEUR

Très expérimenté pour grossiste situé à St-Lambert. Connaissance complète de l'E.D.P., doit être bilingue. Envoyer curriculum vitae et un aperçu du salaire demandé à Le Devoir.

Dossier # 2812
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Acheteur
matériaux d'emballage

Une entreprise d'envergure de produits de consommation, située à Montréal, recherche un acheteur chevronné pour effectuer l'achat des matériaux d'emballage.

La personne recherchée devra être bilingue, avoir un minimum de trois ans d'expérience dans l'approvisionnement de matériaux d'emballage et être reconnue pour ses talents d'habile négociateur. De plus, elle sera en mesure d'implanter de nouveaux concepts et d'identifier les bonnes occasions d'affaires.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

LE DEVOIR
DOSSIER #2796
C.P. 6033
MONTRÉAL, H3C 3C9

TRADUCTEURS

HOMMES OU FEMMES

La Mutuelle du Canada recherche des traducteurs qualifiés pour son service des traductions.

Les candidats doivent avoir le B.A. et un diplôme universitaire en traduction ou l'équivalent en connaissances ou en expérience. Leurs fonctions consisteront à traduire, principalement de l'anglais au français, des textes traitant de sujets variés, surtout dans le domaine de l'assurance-vie et des affaires. Ils travailleront au siège social de la Compagnie à Waterloo, Ont., au sein d'une équipe établie de traducteurs.

Traitement concurrentiel. Programme d'avantages sociaux. Indemnités de frais de déplacement.

Adressez offre de services et curriculum vitae au

Service du personnel
Att. M. George Graham
La Mutuelle du Canada
Waterloo, Ont.
N2J 4C5

INFIRMIER(ÈRE) EN PSYCHIATRIE

Vous êtes invité à soumettre votre candidature pour le poste:

SURVEILLANT(E) DE NUIT

(Temps partiel)
dans un centre hospitalier universitaire

QUALIFICATIONS:
- Être membre de l'O.I.I.Q.;
- Doit être bilingue;
- Doit posséder de l'expérience en psychiatrie et en administration.

FONCTIONS:
- Coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats.

TRAITEMENT:
- Selon l'expérience et les normes établies par le Ministère des affaires sociales.

S'adresser à:

Mme M. Leblanc
Personnel soins infirmiers
761-6131, poste 112

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DÉFINITION:
le Secrétaire général exerce une fonction conseil auprès du Directeur général. Ses champs d'action sont: secrétariat général; direction de personnel; information; communications.
Ce poste comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel.
Il comporte aussi la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels du Collège, conformément aux dispositions de la loi régissant les collèges d'enseignement général et professionnel, et à la réglementation interne du Collège. Il a la responsabilité de rassembler les informations demandées par le Directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.
Le poste de Secrétaire général comporte également la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le Directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requise pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à cet emploi.

QUALIFICATIONS REQUISES:
diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, de préférence en administration ou en droit;
huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
selon la politique administrative et salariale des cadres et gérants des collèges.

Un curriculum détaillé doit parvenir avant **16 h 30**, le vendredi **9 décembre 1977.**

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent
a/s Directeur général
Concours numéro 77C-005
625, boulevard Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent

CONSEILLER EN HYGIÈNE DU MILIEU

CONCOURS: 77-0898-11

Fonctions:
— Participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration, la mise en vigueur et la coordination des politiques concernant l'hygiène industrielle et sanitaire en particulier et l'hygiène du milieu en général.
— Analyser les sources de contamination ou de pollution du milieu, participer au choix des produits chimiques utilisés.
— Recommander les méthodes appropriées et efficaces en vue d'améliorer l'hygiène du milieu et d'analyser l'efficacité des mesures de contrôle.
— Participer aux études épidémiologiques chez les travailleurs et à l'interprétation des résultats d'études se rapportant aux dangers possibles pour la santé.

N.B. N'implique pas de responsabilité dans le domaine de la radioprotection.

Exigences:
— Détenir un diplôme d'ingénieur avec une spécialisation ou une expérience en hygiène sanitaire ou en génie de l'environnement.
— Connaître les procédés fondamentaux de la construction impliqués dans les industries de la production électrique.
— Comprendre et pouvoir utiliser les aspects fondamentaux chimiques et techniques des réactions, mouvements et dispersion des liquides, des solides et des gaz.
— Connaître les espèces biologiques les plus importantes de l'environnement spécifique.
— Être familier avec les exigences légales dans le domaine de la toxicologie humaine et la protection de l'environnement.

Lieu de travail: Montréal.

CONTRÔLEUR FORMATION CHANTIER HYDROÉLECTRIQUE DE LA GRANDE 3 COMPLEXE LA GRANDE, BAIE JAMES.

CONCOURS: 77-0890-11

L'Hydro-Québec (direction Construction de centrales) recherche un responsable de la formation dans l'opération de l'outillage lourd pour son chantier de construction d'un barrage - poids en enrochement (30,000,000 de verges cubes de matériaux), situé à la Grande 3, Baie James.

Objectif:
Le rôle du titulaire consistera à conseiller et assister les responsables au chantier dans la formation des opérateurs afin de valider leurs aptitudes à:
— actionner et vérifier l'outillage lourd
— utiliser de façon optimale et sécuritaire cet outillage.

Fonctions:
Le titulaire aura des responsabilités de:
— Déterminer et élaborer les besoins et les moyens pédagogiques nécessaires à la formation des opérateurs.
— Diffuser les cours de formation.
— Evaluer la compétence des opérateurs à assumer leur fonction.
— Entraîner et diriger, au besoin, des instructeurs en formation.

Exigences:
— Posséder une expérience en enseignement.
— Avoir une certaine expérience de grands chantiers de construction.
— Être très familier avec l'outillage lourd utilisé sur les grands chantiers de construction.

NOTE: Nous considérons également la possibilité d'engager des candidats qui ne seraient disponibles que durant la période de mai à septembre

Lieu de travail: La Grande 3.

CONSEILLER

CONCOURS: 77-0864-10-J-1

Fonctions:
— Conseiller le personnel du service Planification et Coordination ainsi que les responsables opérationnels du siège social et des régions à optimiser l'utilisation de leurs ressources.
— Analyser et interpréter les résultats des activités provinciales en matière de matériel de transport, de bâtiments administratifs et de services auxiliaires.

Exigences:
— Détenir un Baccalauréat en Administration.
— Posséder 2 à 3 ans d'expérience pertinente.

Lieu de travail: Montréal.

CONSEILLER EN CONTRÔLE DE PROJETS

CONCOURS: 77-0888-11-J-1

Le groupe Contrôle de projets informatiques recherche un conseiller pour aider les gestionnaires à s'assurer que les projets informatiques sont contrôlables et contrôlés en matière de contenu, de coût et de temps de réalisation pour des conditions propres à chaque projet.

Fonctions:
— Élaborer les normes, méthodes et outils reliés au contrôle des projets, les implanter et en assurer l'application.
— Conseiller les gestionnaires de la direction Informatique sur l'utilisation des normes, méthodes et outils de contrôle des projets.

Exigences:
— Posséder une formation universitaire en administration ou posséder une grande expérience pertinente.
— Posséder une expérience pratique de la gérance de projets.
— Posséder une expérience dans le développement de projets informatiques serait un avantage.

Lieu de travail: Montréal.

TECHNICIEN

CONCOURS: 77-0893-11-J-1

Fonctions:
— Participer au contrôle de la pollution de l'environnement.
— Participer à des recherches en vue de réduire le différents tests sur l'eau, l'air et le gaz de combustion.
— Participer à des recherches en vue de1réduire le coût du,traitement des eaux.
— Faire des inspections internes et externes des chaudières et réservoirs sous pression.

Exigences:
— Être diplômé d'un CEGEP en technique de chimie analytique ou génie chimique.
— Posséder une bonne expérience dans le contrôle de la pollution de l'air et de l'eau.
— Accepter de se déplacer occasionnellement au niveau de la province.

Lieu de travail: Tracy.

N.B. Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 14 décembre 1977.

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

INGÉNIEUR DE SYSTÈMES **$29,000**
Expérience pertinente sur OS/MVS, externe et interne, JCL, Utilités, Assembleur, COBOL et/ou PL/1 dans un environnement de support technique.

ANALYSTE DE SYSTÈMES **$28,000**
Un minimum de 5 ans d'expérience directe avec les systèmes administratifs, connaissance complète des systèmes du personnel est impérative. Degré universitaire en commerce ou domaine connexe, connaissance du COBOL, DOS, et capacité de diriger des analystes de systèmes du personnel sont requis.

CHEF DE GROUPE DES SYSTÈMES **$25,000**
Supervise et coordonne le développement des systèmes manufacturiers et commerciaux dans un environnement de 370/165 OS. Un D.E.C., plus 5 années d'expérience en informatique avec au moins 2 ans d'analyse de systèmes sont requis.

PROGRAMMEUR DE SYSTÈMES **$24,000**
Position sénior exigeant au moins 3 à 5 ans d'expérience incluant deux ans de travail avec le logiciel MVT/MVS et/ou TCAM/IMS/TSO/JES/Utilités.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE **$20,000**
Trois à cinq ans d'expérience avec OS PL/1 de préférence dans un environnement manufacturier. Capacité de communiquer avec des usagers efficacement. Un Bac. en commerce ou sujets connexes est requis.

PROGRAMMEUR COBOL **$18,000**
Deux à trois ans d'expérience dans un environnement de OS/ et/ou DOS sont essentiels. Connaissance de PL/1 ou Assembleur est souhaitable.

PROGRAMMEUR FORTRAN **$14,000**
Au moins 1 à 2 ans d'expérience commerciale en FORTRAN sous OS, plus connaissance de JCL, Utilités sont requis. Familiarité avec l'équipement CDC est souhaitée.

PROGRAMMEUR RPG II **Jusqu'à $14,000**
Un à deux ans d'expérience sur Système/3 dans des applications commerciales sont requis. Expérience sur des systèmes On-Line est un atout.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR CES POSTES AINSI QUE D'AUTRES SITUATIONS, VEUILLEZ APPELER BILL GRANT AU 871-3920.

JC HOVEY 1440 o., rue Ste.-Catherine Suite 306 Montréal, Québec HG3 1R8

Le Centre Hospitalier Saint-Charles: Borromée
recherche une

ergothérapeute

responsable de son Service d'ergothérapie

FONCTIONS:
Coordonner et contrôler les activités de travail ou autres activités humaines courantes dans le but d'assurer à des bénéficiaires le traitement maximum de réadaptation.

EXIGENCES:
Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en ergothérapie ou l'équivalent.
Doit être membre en règle de la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec.
Minimum de deux (2) années d'expérience sur le marché du travail.

SALAIRE: Selon les normes du M.A.S.(classe 12)

Prière de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 16 décembre prochain au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier Saint-Charles-Borromée,
66 est boul. Dorchester,
Montréal H2X 1N3

Technicien judiciaire

Le service du Contentieux de l'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'un technicien judiciaire.

Tâches:
Effectue les démarches à la cour;
Est responsable de la tenue de la bibliothèque;
Effectue de la recherche doctrinale et jurisprudentielle;
Effectue tout autre travail connexe.

Qualifications:
Posséder une licence en Droit ou en DEC en techniques judiciaires;
Les candidats possédant une expérience pertinente seront favorisés par rapport à ceux qui n'en possèdent pas.

Rémunération:
Minimum: $217.80
Maximum: $278 (après un an d'emploi)

Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum vitae au:
Service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

OCQ Office de la construction du Québec

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

AGENT DE FORMATION

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

LIEU DE TRAVAIL: POSTE À MONTRÉAL.
Le titulaire de ce poste relève directement du directeur du Service de l'éducation.

FONCTIONS:
Conçoit et réalise auprès de populations jeunes et adultes des programmes d'éducation de la Commission des droits de la personne surtout dans le dossier de l'acceptation mutuelle des Québécois de différentes origines ethniques.
Le poste convient aux personnes qui désirent mettre au point et mettre en oeuvre divers types d'instruments de formation, de revision d'attitudes sociales, d'éducation au civisme, ainsi que des programmes d'animation, des sessions d'études, des mesures de conciliation communautaire.

EXIGENCES:
Une formation universitaire de deuxième cycle (ou l'équivalent) dans une discipline des sciences de l'homme. Cinq années d'expérience précise reliée aux exigences de la formation décrite, connaissance des groupes ethniques au Québec, capacité d'insertion dans leur milieu et partage de leur vécu comme groupe minoritaire au Québec.

TRAITEMENT:
Échelle de salaires allant de $13,563 à $29,802.
Le salaire sera évalué à partir de la formation et de l'expérience et selon les principes de rémunération de la Commission.
Le personnel de la Commission des droits et libertés de la personne ne fait pas partie de la fonction publique du Québec.

CONCOURS: 161277

Faire parvenir son curriculum vitae avec sa demande et indiquer le numéro du concours. Toute candidature devra être soumise avant le vendredi, 16 décembre 1977 et sera traitée confidentiellement.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
360 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.
H2Y 1P5

Montréal écrase Pittsburgh 9-1

Larouche donne du mordant à l'attaque du Canadien

par François Lemenu

Le jury est unanime: la venue de Pierre Larouche ajoute à l'offensive du Canadien une dimension nouvelle. Certes, un match signifie peu de chose. Mais le jeu de Larouche n'est pas étranger à l'écrasante victoire que le Canadien a remportée au compte de 9-1 sur les Penguins de Pittsburgh, hier soir au Forum.

Échangé au Canadien contre Pete Mahovlich et Peter Lee, Larouche a récolté trois passes et a été tout au long du match l'artisan de plusieurs pièces de jeu.

Réjean Houle, qui connaît un début de saison extrêmement difficile, a compté à deux reprises, cependant que Pierre Mondou, la première étoile du match, a marqué un but et a récolté une passe. Le trio Houle-Larouche-Mondou a été d'emblée le meilleur du Canadien, qui compte désormais deux unités offensives de premier plan.

Larouche était visiblement heureux après la rencontre, encore tout étonné de se retrouver dans le vestiaire du Canadien, assis aux côtés de Steve Shutt et de Ken Dryden. La performance de Larouche est d'autant plus étonnante que le jeune joueur âgé de 22 ans n'a pas fermé l'oeil depuis dimanche.

"J'ai été incapable de dormir cette nuit (lundi) à la suite des rumeurs voulant que je passe au Canadien. Et lorsque j'ai appris mon passage à Montréal, je n'ai pu dormir l'après-midi tant j'étais nerveux et surtout heureux. C'est un rêve qui se réalise et j'ai peine à y croire."

Larouche a confié que le style de jeu différait considérablement de celui des Penguins. On le croit facilement. Il s'est toutefois montré prudent dans ses déclarations (ce qu'il n'a pas toujours fait), refusant de jeter la pierre aux Penguins. Larouche a préféré vanter l'organisation du Canadien et l'esprit de discipline et de camaraderie qui y règne, même s'il n'a pas eu encore l'occasion de faire plus ample connaissance avec ses coéquipiers. Il a en outre fait remarquer que chaque joueur à Montréal avait un rôle bien précis à jouer et que tous s'y conformaient.

Réjean Houle a connu son meilleur match de la saison et ce n'est pas l'effet du hasard. Larouche a su exploiter sa très grande rapidité comme tout centre devrait le faire.

"Notre trio a bien joué même si nous avons joué pour la première fois ensemble, a expliqué Houle. Le fait que Larouche et Mondou soient droitiers m'aide considérablement car les passes sont faites plus rapidement, ce qui me permet de contourner les défenseurs plus facilement. Serge Bernier était au centre lorsque j'ai compté 50 buts avec les Nordiques et comme Larouche, il est droitier."

L'entraîneur Scotty Bowman s'est dit pour sa part très satisfait du travail de Larouche. Mais il n'a pas ménagé les éloges envers Mondou, qui jouait à l'aile droite, poste avec lequel il n'est pas familier. Or à le voir jouer, on a l'impression qu'il a toujours évolué à cette position. Mondou a excellé en échec-avant et son jeu en zone des Penguins en aura étonné plusieurs.

Mondou a été le coéquipier de Larouche à l'époque où les deux joueurs portaient les couleurs des Éperviers de Sorel. Hier, ils ont réalisé des jeux très subtils, qui ont complètement déroute l'adversaire.

Outre Houle, avec deux buts, et Mondou, Steve Shutt, Yvan Cournoyer, Yvon Lambert, Doug Risebrough, Guy Lafleur, et Bob Gainey ont également compté. Blair Chapman a évité le blanchissage aux Penguins.

Bowman avait dit en début de semaine que l'offensive accusait un certain retard par rapport à l'an dernier. La victoire contre Pittsburgh semble avoir rétabli l'équilibre entre l'attaque et la défensive, laquelle demeure presque sans faille.

Le Canadien a limité l'adversaire à 42 buts en 22 parties et présente la meilleure fiche défensive du circuit.

Pete Mahovlich a connu un début moins heureux dans l'uniforme des Penguins. Lui-même a fort bien joué mais ses coéquipiers ne l'ont guère secondé. Il devra s'y faire pourtant car les Penguins présentent un jeu très désordonné. Pierre Larouche en sait quelque chose. Mais tout cela, c'est déjà du passé.



Pierre Larouche a fait une entrée remarquée dans l'uniforme du Canadien, récoltant trois passes dans la victoire de 9-1 du tricolore sur les Penguins de Pittsburgh. Ci-haut, Larouche applique une mise en échec à son ancien coéquipier Greg Malone.

Un coup de maître de Pollock

François Lemenu



Le directeur général Sam Pollock a de nouveau réalisé un tour de force en faisant l'acquisition du joueur de centre Pierre Larouche des Penguins de Pittsburgh contre le vétéran Pete Mahovlich et le jeune Peter Lee, hier encore avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, de la Ligue américaine. Cet échange aura provoqué des grincements de dents chez certains directeurs généraux, qui assistent, impuissants, à la consolidation de l'empire du Canadien. Punch Imlach des Sabres de Buffalo, Fred Shero des Flyers de Philadelphie, Harry Sinden des Bruins de Boston et Bill Torrey des Islanders de New York sont en effet une nouvelle fois victimes du génie de Pollock, qui a la faculté de renforcer le présent tout en assurant l'avenir.

Pour sa part, Pierre Larouche réalise finalement son rêve: endosser l'uniforme du Tricolore. Mais pour y parvenir, Larouche aura emprunté des sentiers difficiles remplis d'embuches qu'il aura du reste lui-même dressés tout au long de son parcours. Joueur d'exception repêché en 1974 à l'âge de 18 ans seulement, Larouche a confirmé son immense talent à ses trois premières saisons à Pittsburgh en marquant 113 buts dont 53 en 1975-76. Mais malgré ces succès, il a toujours été au centre de controverses et de malentendus.

Larouche, originaire de Tachereau, n'a jamais été sur la même longueur d'ondes que la direction de l'équipe, et notamment sur celle de son entraîneur Ken Schinkel, qui, au demeurant, n'est pas francophile dans l'âme. Ainsi l'an dernier Larouche a même commis une fugue et a abandonné l'équipe durant quelques jours. Il est bien sûr revenu au bercail, jurant alors de se taire. Mais le mal était fait et ce n'était plus un secret qu'il désirait passer à une autre équipe, de préférence le Canadien.

Johnny Wilson a succédé à Schinkel cet été. Sa venue à Pittsburgh a réjoui les joueurs des Penguins, et particulièrement Larouche qui l'a connu à Vienne en avril dernier à l'occasion des championnats du monde. Les Penguins ont toutefois connu un début de saison difficile, et l'équipe semble répéter inlassablement les mêmes erreurs au fil des matchs. Larouche lui-même n'a guère brillé cette saison, ayant été limité à six buts seulement. Il souhaitait donc quitter Pittsburgh et poursuivre sa carrière sous des cieux moins troubles.

Larouche a été accusé à plusieurs reprises de manquer de maturité. Sa dernière fugue en est un exemple. Comme l'est également son attitude grotesque lors d'un match en 1976 opposant les Penguins aux Ailes du Soviet au cours duquel il avait brandi son bâton et fait des pitreries dignes du plus sot des adolescents.

La direction du Canadien a toutefois passé l'éponge sur ces écarts. Ronald Caron, l'adjoint de Pollock, a rappelé que Larouche n'avait que 18 ans à son entrée dans la LNH et qu'il est injuste de lui lancer la pierre et de l'accuser de tous les péchés du monde.

"Larouche est un joueur ayant le coeur à la bonne place et nous sommes persuadés qu'aucun problème ne surgira entre lui et la direction, a dit Caron. Le Canadien s'en est tenu à sa valeur de joueur de hockey et ce n'est pas tous les jours qu'on peut mettre la main sur un joueur du niveau de Pierre Larouche. Le reste n'est qu'accessoire et nous importe peu.

"En raison de son jeune âge, de poursuivre Caron, Larouche avait besoin d'être dirigé de près. Il semble qu'il ne l'ait pas toujours été, comme il nous l'a confié ce midi (hier). Les choses seront toutefois différentes à Montréal et il le sait. C'est d'ailleurs pour cette raison que Larouche n'est pas encore redescendu sur terre depuis l'annonce de la transaction".

Les pourparlers entre les deux équipes ont été entamés tout récemment et ce n'est depuis quelques semaines seulement que le Canadien s'est intéressé à Pierre Larouche. Certes, le Tricolore a toujours eu les yeux sur Larouche mais rien ne laissait supposer ces derniers mois que les Penguins songeaient à l'échanger. Mais une indiscrétion ici, une confidence là, et une transaction entre les Penguins et les Kings il y a peu de temps, ont fait bouger les choses.

Les Penguins occupent présentement le quatrième rang de la section James Norris et un redressement de la situation est devenu très urgent. D'abord pour éviter l'élimination, mais aussi pour attirer la clientèle. Les Penguins en sont donc venus à la conclusion qu'il était préférable d'échanger un brillant jeune joueur malheureux contre un vétéran aguerri tout aussi insatisfait, et un jeune joueur rempli de promesses.

Les Penguins n'avaient plus le choix et ils ont pris la décision qui s'imposait. L'avenir leur donnera peut-être raison. Pete Mahovlich n'avait plus sa place à Montréal dans la mesure où il ne pilotait plus le trio numéro un de l'équipe, ayant été remplacé en cela par Jacques Lemaire l'an dernier.

Habitué à jouer durant 30 minutes par match, Mahovlich a été relégué à un rôle de second plan et sa production a radicalement baissé. Auteurs de 35, 35, 21, 36, 35 et 34 buts depuis la saison 1969-70, Mahovlich a chuté à 15 filets l'an dernier. Et cette saison, malgré quelques bons matches à l'étranger, il a toujours joué en-dessous de ses moyens.

Son rôle sera nettement plus actif à Pittsburgh, où il a déjà joué en 1966 alors que la ville était représentée dans la Ligue américaine. A la suite du départ de Syl Apps à Los Angeles et bien sûr de celui de Larouche, Mahovlich s'impose tout naturellement comme le centre numéro un de l'équipe. Il pourrait ainsi retrouver son enthousiasme pour le hockey et assumer le leadership dont les Penguins ont un urgent besoin.

Les Penguins ont également fait l'acquisition de Peter Lee, qui n'est pas le dernier venu. Il a été désigné le joueur junior par excellence au Canada il y a deux ans, et, l'an dernier, Lee a été choisi la recrue de l'année de la Ligue américaine.

Il s'agit somme toute d'un échange dont profiteront les deux équipes. Le Canadien peut-être un peu plus car Larouche reste un joueur d'exception. Et, sans jouer la corde nationaliste, le Canadien accueille un joueur francophone, qui n'a jamais oublié le Québec. D'où ses difficultés à Pittsburgh.

Slalom spécial des "World Series"

Victoire de Fabienne Serrat

CRANS MONTANA (AFP) — La Française Fabienne Serrat a renoué avec la victoire, en remportant hier le slalom spécial des World Series, à Crans-Montana (Alpes suisses du Valais).

Fabienne Serrat, dont le dernier succès remonte à l'hiver 1975-76 — un slalom de la Coupe du monde à Cortina d'Ampezzo — a dominé la première grande épreuve féminine de la saison. Elle a battu de 36/100ème la grande favorite, la Suissesse Lise-Marie Morerod, la reine de la spécialité l'hiver dernier.

Ce slalom a été marqué par une élimination en masse: 67 concurrentes ont pris le départ, douze seulement ont terminé les deux manches.

Les directeurs techniques avaient demandé aux organisateurs de prévoir un tracé sélectif. Ils ont été servis. Un peu trop bien, même.

Pour le premier slalom de la saison, c'était trop difficile, se plaignaient en effet les concurrentes. "À l'entraînement, nous n'avons pas de slaloms aussi longs", déclarait Fabienne Serrat et Lise-Marie Morerod ajoutait: "Aujourd'hui, aucune concurrente n'a commis aucune faute".

La piste était longue de 550 mètres et le premier tracé comptait 60 portes, soit sept de plus que le parcours utilisé en janvier dernier pour un slalom de Coupe du monde.

hockey

Ligue Nationale

Hier
Montréal 9, Pittsburgh 1
Philadelphie à Vancouver
Minnesota 4, Atlanta 3
Washington à Los Angeles
Toronto 3, Cleveland 2
Ce soir
Rangers NY à St. Louis
Islanders NY à Denver, Col.
Détroit à Pittsburgh
Buffalo à Chicago
Toronto à Cleveland
Jeudi
Philadelphie à Los Angeles
Montréal à Buffalo
Minnesota à Boston

Association Mondiale

Hier
Cincinnati 3, Québec 2
Ce soir
Indianapolis à Cincinnati
Birmingham à Edmonton
N.-Angleterre à Houston
Jeudi
Québec à Indianapolis

Ligue Majeure du Québec

Hier
Trois-Rivières 12 Hull 1
Sherbrooke 5 Cornwall 4
Ce soir
Montréal à Laval
Jeudi
Québec à Cornwall

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	22	15	3	3	85	42	33
LOS ANGELES	21	9	7	5	61	55	23
DETROIT	20	9	8	3	59	51	21
PITTSBURGH	21	6	11	4	66	92	16
WASHINGTON	21	2	14	5	44	87	9

Section Charles Adams

BOSTON	22	13	5	4	71	52	30
BUFFALO	21	13	6	2	74	57	28
TORONTO	19	12	4	3	68	49	27
CLEVELAND	21	6	13	2	49	74	14

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	20	13	4	3	86	41	29
ISLANDERS NY	23	11	6	6	86	54	28
ATLANTA	25	7	8	7	61	76	21
RANGERS NY	22	8	12	2	73	78	18

Section Connie Smythe

CHICAGO	21	6	7	8	53	55	20
VANCOUVER	20	6	9	5	60	79	17
COLORADO	19	6	9	4	71	65	16
MINNESOTA	21	6	12	3	62	88	15
ST.LOUIS	22	5	14	3	53	87	13

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	21	15	4	2	90	62	32
WINNIPEG	21	12	8	1	94	66	25
QUÉBEC	22	12	9	1	99	89	25
EDMONTON	20	9	10	1	72	89	19
HOUSTON	17	8	9	0	66	73	16
INDIANAPOLIS	19	6	10	3	66	82	15
BIRMINGHAM	20	6	12	2	64	78	14
CINCINNATI	20	7	13	0	65	87	14

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	31	20	10	1	179	116	41
MONTRÉAL	28	16	8	4	150	130	36
HUL	32	16	14	2	164	168	34
LAVAL	30	15	12	3	191	153	33
VERDUN	31	14	14	3	180	149	31

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	31	23	7	1	193	114	47
SHERBROOKE	31	15	16	0	193	215	30
QUÉBEC	30	12	17	1	136	148	25
CHICAGO	31	11	13	2	150	185	24
SHAWINIGAN	31	2	28	1	120	283	5

Soccer

La Coupe du monde à Montréal en 1990 ?

par Gilles St-Jean

Montréal aurait posé sa candidature et serait sur le point de se voir confier l'organisation de la coupe du monde de soccer de 1990. La Régie des installations olympiques serait à l'avant-garde de ce projet, dont elle demanderait la coordination. Le tournoi se déroulerait dans plusieurs villes canadiennes. Voilà ce qu'a appris LE DEVOIR, hier, de source digne de foi.

M. Robert Nelson, président de la RIO, n'a pu être rejoint hier pour commenter la nouvelle. Mais, selon des membres haut placés de la Régie, l'annonce de la tenue de la coupe du monde au Canada devrait se faire d'ici quelques mois, sinon dans quelques semaines.

Toujours selon nos sources, les pourparlers entre la RIO et la Fédération internationale de football-soccer amateur, qui adjuge les tournois, seraient assez avancés.

À titre de ville olympique en 1976, Montréal se serait déjà vu offrir la tenu de la coupe du monde, mais rien n'avait filtré de l'affaire à l'époque, soit vers 1972. On discute d'autre part, dans les milieux montréalais du soccer amateur, de la possibilité que les États-Unis — qui pourraient présenter les Jeux olympiques de 1984 — aient aussi posé leur candidature pour la coupe du monde de 1990.

Soulignons que la FIFA exige du pays organisateur que le tournoi se déroule dans plusieurs villes, et que ce pays dispose de plusieurs stades qui correspondent à ses exigences, en matières de capacité d'accueil et de terrain. Ce n'est pas, à l'heure actuelle, le cas du Canada où seule la ville de Montréal dispose des facilités voulues.

Cependant, si les démarches imputées à la RIO devaient aboutir dans le sens recherché, les villes canadiennes, d'ici 1990, auraient amplement le temps de se préparer.

Il est fréquent, dans les milieux du soccer, de comparer la coupe du monde à de "gros Jeux olympiques", étant donné l'importance du soccer dans le monde entier, et la véritable passion qu'ont pour ce sport des millions d'amateurs.

On dévoilait récemment, plusieurs mois avant le début du tournoi de coupe du monde en Argentine, que la plupart des matchs auront lieu à guichets fermés. Par ailleurs, les droits de télévision rapportent au pays organisateur et à la FIFA des royalties qui sont loin d'être négligeables.

Après l'Argentine l'an prochain, l'Espagne accueillera le tournoi en 1982 et la Colombie en 1986. Dans un autre ordre d'idées, on a su hier que la Régie des installations olympiques n'avait pas encore conclu d'entente avec M. Harry Jakobs, président d'un groupe d'actionnaires qui apprendra aujourd'hui si sa demande de concession dans la Ligue nord-américaine de soccer a été acceptée.

Il semble, étant donné l'impasse entre la RIO et le groupe Jakobs et la condition imposée par la LNAS de n'accorder la concession aux Montréalais que si on pouvait jouer au Stade olympique, que le projet d'une équipe professionnelle de soccer à Montréal l'an prochain soit définitivement voué à l'échec.

sommaires

Ligue Nationale

Canadien 9, Penguins 1

Première période

1—MONTREAL, Shutt 11
Cournoyer, Lafleur 6:23
2—MONTREAL, Cournoyer 8
Lafleur, Shutt 11:15
3—MONTREAL, Lambert 3
Robinson, Larouche 16:17
4—MONTREAL, Risebrough 4
Nyrop 16:37
Pénalité: Kehoe Pit. 15:03.

Deuxième période

5—MONTREAL, Lafleur 19
Shutt, Cournoyer 2:46
6—MONTREAL, Gainey 4
Chartraw, Jarvis 4:19
7—PITTSBURGH, Chapman 8
Schultz, Burrows 19:13
Pénalités-Anderson Pit 12:03, Tremblay Mon mineure double 15:05

Troisième période

8—MONTREAL, Houle 5
Mondou, Laroche 0:57
9—MONTREAL, Houle 6
Mondou, Larouche 17:47
10—MONTREAL, Mondou 4
Houle, Robinson 18:10
Pénalités-Savard Mon 1:45, Lupien Mon 12:45, Risebrough Mon 14:53.

Tirs aux buts:

PITTSBURGH	8	16	5	—29
MONTREAL	16	12	11	—39

Gardiens-Herron, Pittsburgh; Dryden, Montréal.
A—16,274.

Leafs 3, Barons 2

Première période

1—CLEVELAND: Fidler (6)
Manery, Stewart 2:32
2—TORONTO: Williams (6)
McDonald, Sittler 3:16
3—TORONTO: Ellis (6)
Thompson, Salming 4:20
Pénalités: Hampton Cle 4:04, Williams Tor 14:14.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités: Holt Cle 4:24, McDonald Tor 10:26, Neilson Cle 17:24, Williams Tor mineure double.

Troisième période

4—CLEVELAND: Fidler (7)
Stewart, Ahern 2:57
5—TORONTO: McDonald (8) 6:54
Aucune pénalité.

Tirs aux buts

Cleveland	11	10	8	—29
Toronto	12	10	11	—33

Gardiens: Edwards, Cleveland; Palmateer, Toronto.
A—16,485.

Pensez-y tôt!
Achetez votre carte de saison à prix d'aubaine
Montez donc au
Mont Tremblant Lodge
Prix des cartes de saison en vigueur jusqu'au 4 déc. 1977
Adultes (pour toute la saison) ... $250
Enfants (âgés de 14 ans et moins le 30 sept. 1977) ... $150
Étudiants à plein temps au CEGEP ou à l'université (sauf ceux qui font des études postscolaires) ... $150
Famille (comprenant les enfants jusqu'à 14 ans) ... $500
Citoyens de l'âge d'or (65 ans et plus) ... $125
En vente les fins de semaine **seulement**, dans le hall de l'hôtel Mont Tremblant Lodge, à compter du 29 octobre 1977. Après le 4 décembre, les cartes individuelles coûteront $25 de plus et la carte familiale $100 de plus. Envoyer chèque ou mandat postal à: Mont Tremblant Lodge, Mont-Tremblant (Québec) J0T 1Z0. Tél.: (819) 425-2711. A Montréal: (514) 861-6165.

Pour des aubaines, montez au
Mont Tremblant Lodge
Soldes au Magasin de la Place du 29 octobre au 4 décembre
(les samedis et dimanches seulement).
Aubaines spéciales:
nouveaux modèles 1977 d'ensembles Mont Tremblant pour hommes, dames et enfants. Des prix défiant toute concurrence! Toutes tailles, mais pour un temps limité.
Autre bonne affaire!
20 p. 100 de remise sur équipements de ski de fond et de ski alpin de l'an dernier.
Nos prix sont au plus bas. Profitez-en, venez tôt faire votre choix.
Bas prix, qualité et inégalable service après-vente. Voilà ce que vous aurez au Mont Tremblant Lodge.

POURQUOI CHAUFFER L'EXTÉRIEUR ?
Pour votre maison, cottage ou salle de jeux, les foyers norvégiens *Jøtul* sans aucune installation spéciale.
VOICI UN APERÇU DU CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL PAR ANNÉE 100,000,000 B.T.U.

Si vous chauffez totalement à:	Votre coût du chauffage par année sera	JOTUL	ÉPARGNEZ AVEC JOTUL
électricité	$586.	$180.	$406.00 par année
huile	$440.	$180	$260.00 par année
au bois standard	$270.	$180.	$90.00

CECI RÉSOUT BIEN DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE AUX PROPRIÉTAIRES — RENDEMENT — SÉCURITÉ — ÉCONOMIE — INDÉPENDANCE
(basé sur les tarifs courants du chauffage)
Jøtul
JOTUL - 1
Performance maximale de la capacité du chauffage 8300 pieds cu. BTU 41,825 M. Un foyer attrayant tout en étant efficace avec portes fermées, un poêle à bois des plus sécuritaires.
ÉQUIPEMENT DE LUXE INC.
(importateurs exclusifs au Canada)
8026 Jarry est, Montréal, 354-1155
330, St-Roch, Québec 529-2911

COMPTABLES AGRÉÉS
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194
BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226
VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Ghali, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691
PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559
samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

l'actualité économique

toronto

Un revirement de dernière minute a fait baisser modérément les cours à la Bourse de Toronto hier à l'issue d'un marché animé où 4.03 millions d'actions ont été brassées.

L'indice général a cédé 2.98 et s'est arrêté à 1,010.22 après avoir réalisé un gain de plus de 1 point auparavant. Parmi les quatre compartiments les plus importants de l'indice, celui des hydrocarbures a dégringolé de 15.44 à 1,343.06, les métaux ont perdu 6.29 à 810.18 et les produits industriels 1.92 à 865.54. Mais les services financiers ont avancé de 0.17 à 933.32.

Sur 642 titres traités, 202 ont enregistré des gains, 228 ont subi des pertes et 212 sont demeurés inchangés.

Sur le marché des options, 998 contrats ont été négociés.

Indal a été le titre vedette de la journée.

Parmi les titres industriels, Dome Petroleum a reculé de 1 1-2 à $49, General Motors de 1 3-8 à 71 1-8, Bow Valley Industries de 3-4 à 20 1-2, Alcan de1-4 à 25 1-8 et Norcen Energy Resources de 1-8 à 15 1-2.

Imperial General Properties a monté de 1 à $10, Monarch Investments de 1 à 9, Asbestos Corp. de 1 à 39, Bell de 1-4 à 55 1-4 et Cominco de 5-8 à 30 1-8.

Dans le secteur minier, Denison Mines a baissé de 1 5-8 à $45 3-8, Roman Corp. de 3-4 à 17 et Placer Development de 1-4 à 19 1-2. Pine Point Mines a avancé de 1 à $24 et Camflo de 1-4 à 13 5-8.

Enfin aux pétroles, Amalgamated Bonanza Petroleum a dégringolé de 2 5-8 à $44 5-8, Siebens Oil and Gas de 2 1-8 à 25 3-4 et Ranger Oil a perdu 5-8 à 28 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	2000	170	170	170	— 5
Abitibi	15880	$10⅛	9¾	10	+ ¼
Abitbi 7½p	125	$47	47	47	+ ¼
Abitbi 10	1175	$53⅛	53	53	— ¾
Acklands	1100	11	11	11	
Adanac M	1500	37	37	37	
Afton Min	z25	5⅞	5⅞	5⅞	
Agnico E	16600	$5½	5½	5⅜	+ ¼
Agra Ind A	600	$5¼	5	5¼	
Albany	185600	76	68	70	
Alt Energy	2053	$17⅞	17¾	17¾	
Alta Gas A	11697	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Alta G F	1900	$28	27⅞	28	+ ⅛
Alta G 9.76	795	$27⅝	27⅜	27⅜	— ⅛
Alta Nat	200	$43	42⅞	42⅞	+ ⅜
Alcan	38390	$25½	25	25⅛	— ¼
Algo Cent	334	$14⅛	14.	14	
Algoma St	8306	$14	14	14	
All-Can B	500	375	370	370	—10
Allarco Dv	1270	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Alminex	10790	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
Almin 4½ p	275	$38⅛	38⅛	38⅛	
Alum 3rd p	100	$27⅜	27⅜	27⅜	
Am Bonza	45100	$47⅞	43¾	44⅝	—2⅜
Am Larder	11000	20	16	16	— 4
Am Eagle	23260	330	320	325	+ 5
Am Leduc	20000	14	13	13	— 2
Andres W	1000	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Aquitaine	5028	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Asamera	18250	$11	10½	10¾	+ ½
Asbestos	10420	$39¼	38	39	+ 1
Ashland C	14812	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Ashland pr	5625	$30½	30⅛	30¼	+ ¼
Atco A	2800	$13¾	13⅜	13½	+ ⅛
Atl C Cop	500	29	29	29	
Auric Res	5000	33	31	33	
BC Sugar A	305	$28	27¾	27¾	— ¼
BP Can	27600	$17⅛	16⅜	16⅞	— ¼
Banister C	4050	$12⅛	11¾	11¾	— ⅜
Bank BC	300	$28¾	28½	28½	— ¼
Bank Mtl	15826	$17½	17¼	17⅜	+ ¼
Bank N S	6302	$19¼	18¾	18¾	— ⅜
Bankeno	7700	210	200	206	— 5
B Cdn Nat	2792	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Bathrst p	400	$12	11⅞	12	+ ⅜
Baton B	190	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Bell Canad	14269	$55¼	54⅞	55¼	+ ¼
Bell A pr	z7	$55	55	55	
Bell C pr	150	$30¼	30¼	30¼	
Bell D pr	2150	$56⅛	55⅞	55⅞	+ ¼
Bell 2.28	2500	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Bell 1.80	3095	$23⅜	23	23¼	— ½
Beth Cop A	z60	$13⅛	13⅛	13⅛	
Black P A	1600	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Block Bros	1300	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Bomac A	100	$6	6	6	
Border C	200	240	240	240	
Bovis Cor	12700	61	60	60	— 1
Bow Valy	7875	$21⅜	20½	20½	— ¾
Bowater	100	325	325	325	+10
Bralor Res	3800	$5¾	5½	5⅝	— ⅛
Bramalea	1221	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Brameda	1500	110	106	110	+ 6
Brascan A	15629	$15⅜	15	15	— ⅛
Brascan B	500	$15⅜	15⅜	15⅜	
Brscn 8½	1000	$27½	27½	27½	+ ⅛
Brenda M	6950	$11½	11½	11½	+ ⅛
Bridger	3450	$11⅛	11	11	— ⅛
Bright A	100	$8⅝	8⅜	8⅜	
Brinco	100	425	425	425	—10
BCFP	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
BCFP pr	100	$39½	39½	39½	— ½
BC Phone	1840	$14⅞	14¾	14⅞	
BCPh 1956	100	$57½	57½	57½	— ½
BCPh 5.15	100	$63½	63½	63½	+ 1
BCPh 5¾ p	100	$71	71	71	+ 2
BCPh 6.80	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
BCP 7.04 p	500	$23	23	23	
BCP 10.16 p	895	$28¾	28¾	28¾	
BCP 2.32 p	300	$31	31	31	— ½
Broul Reef	z200	21	21	21	
Brunswk	1100	330	325	325	—10
Budd Auto	196	$7¼	7¼	7¼	— ⅜
Budd A w	500	165	160	160	— 3
CAE A	4550	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Cad Frv	10020	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cal Pow A	6563	$36	35⅜	36	+ ⅜
Cal P 7½ p	2585	$101⅛	100	100	— 1
Cal P 9.80	70	$109½	109½	109½	— ½
Cal P 9.75	10	$110	110	110	
Cal P 2.36	545	$30¼	29½	29½	— ⅞
Calvert	38500	38½	37½	37½	+ ½
Cam Mine	17000	42	40	42	+ 3
Camflo	10900	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
C Chib A	2800	330	330	330	
Camp RL	300	$36½	36½	36½	+ ½
Campau A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Campau B	600	$7½	7½	7½	
Can Cem A	640	$8⅜	8½	8½	
CCe Cp	700	$16¾	16¾	16¾	+ ½
CDC pr B	2635	$104¼	103½	104¼	— ¾
Can Malt A	750	$30	29¾	29¾	— ¼
C Nor West	9050	$12	11⅞	12	— ⅛
C Pakrs C	125	$18½	18½	18½	+ ⅛
Can Perm	400	$18⅜	18¼	18⅜	— ⅛
CS Pete	47800	485	475	480	+10
Can Trust A	500	$28¼	28	28¼	+ ¼
C Trust 7¼	360	$22½	22½	22½	— ½
C Tung	1400	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Cdn Cel	1500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Curtis	1500	48	48	48	
C Hidrogas	4300	300	296	300	+ 5
C Homestd	14687	$8⅞	8¾	8⅞	
C Hydro	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Cl Bk Com	1830	$23⅞	23⅜	23¾	— ⅛
CIL	500	$18⅛	18	18⅛	
Cl Powr A	5850	119	115	115	— 5
CLI Pete	1400	80	80	80	— 5
C Manoir A	900	485	480	485	+ 5
C Marconi	1300	480	470	475	
C Merrill	600	$15	15	15	
CNat R	3500	460	440	445	—10
C Occental	1800	$18⅛	17¾	17¾	— ⅛
CP Inve	3760	$18¾	18½	18⅜	
CP Ltd	19078	$17⅞	17¾	17¾	
CPL A p	9700	$10¼	10¼	10¼	
CPL 4 p	1240	$8⅛	8	8⅛	
C Reserve	2400	$7¾	7½	7½	— ⅛
Cdn Sup O	624	$58¼	58	58	— ½
Cdn Tire	z95	$26½	26	26	
Cdn Tire A	15050	$27¾	27	27¼	— ¼
C Utilties	5625	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅛
C Util 9.24	28000	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
C Util w	4120	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
C Vickers	480	$20¼	20	20¼	+ ¾
Canbra	500	375	375	375	
Canray	8100	182	180	182	+ 2
Canron	1500	$23⅛	22⅞	23	— ⅛
Capit Div	3000	109	107	108	
Cara	1400	$11⅜	11	11¼	— ⅛
Carl OK	9710	274	270	270	— 4
Carma A	3840	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Carrier JD	200	160	160	160	+ 5
Cassiar	1833	$7¾	7½	7½	— ⅛
Celanese	650	265	263	265	+ 1
Celan 175 p	300	$17½	17¼	17¼	— ¼
Cent Pat	2050	91	91	91	— 1
Chieftan D	1674	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
Chieftain p	350	$71½	71½	71½	
Chimo	200	102	102	102	+ 2
Chrysler	6323	$15⅛	15	15	— ¼
Coch Will	z500	47	45	47	
Coles Book	600	$14	14	14	
Comb Met	19000	18½	17	18	+ ½
Cominco	22727	$30⅜	29½	30⅛	+ ⅜
Cominco A	400	$28⅛	28	28⅛	— ⅛
Com Cap	10250	$5⅛	5	5	— ⅛
C Holiday I	1550	465	460	465	+ 5
CHIns A p	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅜
Comtech	1200	320	300	320	+20
Coniagas	1000	60	60	60	—10
Con Bath A	828	$20	19¾	19¾	
Con Bath p	100	$17¼	17¼	17¼	— ¼
C Bath 68 w	900	300	295	295	— 5
Con Bldg	6350	360	350	350	—10
Con Fardy	1233	270	265	265	
C Durham	4500	92	91	92	
C Marben	800	60	60	60	
C Morisn	300	118	118	118	+ 4
Cons Prof	4000	18	17	17	— 1
C Rambler	500	109	109	109	+ 9
C Rexspar	6200	75	75	75	
Con Textle	2000	180	180	180	— 1
Con Distrb	8300	$5¾	5¼	5⅜	— ⅜
Cons Gas	4448	$17	16¾	16¾	— ⅛
Con Gas D	500	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅛
Con Glass	200	$13¾	13¾	13¾	
Conwest	520	420	410	410	+ 5
Cop Fields	400	225	225	225	
Cornat Ind	1150	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Coseka R	28200	$7¾	7⅜	7½	
Costain R	500	$7¾	7¾	7¾	
Costin R w	800	425	415	415	—10
Craigmt	750	345	340	345	+ 5
Crain R L	2800	$8½	8⅛	8⅜	+ ¼
C Zelrba A	z12	$18¾	18¾	18¾	
Crush Intl	700	$9	8⅞	8⅞	
Cuvier M	18100	35	34	35	+ 2
Cyprus	1700	$7¾	7¾	7¾	
DRG Ltd A	2800	395	380	395	— 5
Dalmy A	100	490	490	490	+10
Dalmy C	100	365	365	365	—20
Daon Dev	1600	$13⅞	13½	13⅞	
Daon A	200	$7½	7½	7½	
D Aragon	76500	29	26	26	— ½
Debhld B p	z50	$68¼	68¼	68¼	
Decca R	7100	$8¾	8¼	8¾	+ ⅜
D Eldona	9500	86	83	84	— 1
Delhi Pac	1000	10	10	10	
Denison	3210	$46½	45⅜	45⅜	—1⅜
Dicknsn	5940	490	475	490	+ 5
Digtech	450	185	160	160	—15
Discovry	1000	54	54	54	— 1
Dist Tr A	1050	$6⅛	6⅛	6⅛	
Doman I	1200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Dome	839	$65¼	65	65¼	+ ¼
Dome Pete	41965	$51½	49	49	—1½
D Bridge	400	$23⅛	23	23	— ⅛
D Cifrs A	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
DExplor	5000	20	18½	18½	—1½
Dofasco A	6285	$24½	23⅞	24½	+ ⅜
Dofasco p	100	$64⅛	64½	64⅛	— ⅜
D Scotishp	z50	$27½	27½	27½	
Dom Store	450	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
D Textie A	560	$8⅞	8⅞	8⅞	
Domtar	15290	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Dr Mc C A	500	$14	14	14	— ½
Du Pont	850	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
Dylex L A	2700	$8	7¾	8	+ ¼
Dynamar	89111	175	155	164	+12
Dynrr	188588	20	15½	17	+ 2
E-L Fin	1600	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
E-L Fin w	5850	120	110	120	+ 5
East Mal	7450	290	280	290	+ 5
East Sul A	1110	95	95	95	
Ego Mines	25250	152	142	145	— 3
Electro A	200	232	232	232	+ 7
Emco	300	$6½	6½	6½	
Extndcar	500	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Falcon C	2114	395	390	390	—15
Flbrg Nik A	15370	$18½	17½	18	+ ¾
Fed Diver	400	210	210	210	+ 9
Fed Ind A	750	$7	7	7	
Fed Pion	1000	$23½	23½	23½	+ ¼
Fed Pion P	325	$94	94	94	+ 1
Fidelity Tr	z70	295	295	295	
F Mar	z40	30	30	30	
Foodex S	300	$5½	5½	5½	+ ⅛
Ford Cnda	120	$87	87	87	+ 1
F Seasons	405	440	435	435	—15
F Sea A pr	200	$7½	7½	7½	
Francana	400	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
G&H Steel	200	260	260	260	+ 5
G M Res	7682	365	335	350	+20
Gaz Metr	400	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Baker	700	$5⅞	5⅞	5⅞	
G Distrb w	850	110	110	110	+ 5
GMC	575	$72	71⅛	71⅛	—1⅜
Genstar L	1700	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Gibraltar	6400	400	380	390	—10
Glendale	500	90	90	90	
Goldund M	z101	26	26	26	
Goodyear p	z75	$33½	33½	33½	
Graff G	1175	$20	20	20	— ¼
Granduc	2700	81	79	79	
Gt Oil Sds	200	$6½	6½	6½	— ¼
GL Paper	300	$23¾	23¾	23¾	— ¼
GL Pap w	500	365	365	365	+ 5
GN Fin	1200	121	119	119	+ 3
Gt W Life	z30	$62	61¾	61¾	
Gt West S	2700	249	241	249	+ 8
Greyhnd	500	$17⅜	17⅜	17⅜	
Guar Trst	z25	$8	8	8	
Gulf Can	1875	$27	26¾	26¾	— ¼
Gulfstr	210100	51	45	46	+ 2
HCl Hldg	300	335	335	335	—10
HCl Hld w	500	75	75	75	+ 3
Hambro C	200	$5⅜	5¾	5¾	
H Group A	200	305	295	305	+ 5
Hardee	6250	77	73	73	
Hard Crp A	300	320	320	320	—10
Hard Crp C	700	300	300	300	
Harlequin	4908	$26¼	25¾	26	
Harris J A	2800	360	350	360	+10
Hawker A	9450	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Hayes D A	439	$6	6	6	
Highmont	200	120	115	115	—10
Hollinger A	450	$29½	29½	29½	+ ½
Home A	5654	$38⅝	38⅛	38⅛	— ⅜
H Bramor	300	125	125	125	
Howdn DH	125	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Hud Bay A	1190	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
H Bay Co	1860	$16⅞	16⅝	16⅞	
HB Oil Gas	6550	$46	45½	46	+ ¼
Husky Oil	4000	$27⅛	26⅜	26⅜	— ⅜
Husky E w	5300	$10½	10¼	10¼	
Hydra Ex	6305	33½	28	33½	+1½
IAC	7870	$18⅛	17⅜	18	+ ¼
ITL Ind	300	330	330	330	— 5
IU Intl	7090	$12¾	12⅜	12⅜	
IWC Com	1600	195	195	195	
Imasco A	600	$29½	29½	29½	+ ⅛
Imp Gen	1700	$10	9½	10	+ 1
Imp Oil A	18109	$20⅝	20¼	20¼	— ¼
INCO A	16641	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
INCO B	696	$17¾	17½	17½	— ¼
Indal	38300	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Inland Gas	6300	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
Inland G p	z20	$12½	12½	12½	
Inter-City	1400	$7¼	7¼	7¼	
Inter C B w	500	440	440	440	
Int Div	1000	135	135	135	
Intrmetco	1000	$7⅛	7	7	— ⅛
IBM	133	$295	293	293	— 3
Int Mogul	511	370	370	370	— 5
I Mogul A	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Interpool	100	$24¼	24¼	24¼	
Int Pipe A	10025	$15⅜	15½	15⅜	
Ipsco	7622	$17	16⅝	17	+ ¼
Inv Grp A	2400	$8⅜	8⅛	8⅛	— ¼
Inv Grp 5 p	225	$16	16	16	— ¼
Iron Bay T	400	$6	6	6	
Irwin T A	z55	335	325	335	
ISO	500	96	96	96	+ 1
Ivaco A	200	$6	6	6	
Ivaco 8.85	300	$48	48	48	
Jannock A	2725	$12	12	12	+ ¼
Jannock B	2445	$12	11⅞	12	+ ¼
Jannock 8	825	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Jannock w	2886	325	305	325	+25
Jorex Ltd	9000	30	28½	28½	
K-Tel Intl	z5	400	400	400	
Kaiser Re	4015	$14¼	14⅛	14¼	
Kam Kotia	4300	76	76	76	— 2
Kaps Tran	41200	79	75	77	+ 2
Kapsr	56705	26	22	24	+ 2
Keeprite B	z50	$9	9	9	
Kelly D A	500	$6¼	6	6	— ¼
Kerr A A	1100	$12⅛	12	12	
K Anacon	z22	8	8	8	
Koffler A	3560	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
La Luz	237	$6½	6	6½	
Labatt A	2804	$18⅜	18¼	18⅜	
Labatt A p	300	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Lab Min	550	$32	31⅜	32	
Lacana	7700	345	340	340	
Laidlaw A	1601	$9⅜	9½	9⅜	
Laidlaw B p	300	$6¼	6¼	6¼	
L Ont Cem	500	310	310	310	
L Shore	633	250	245	250	— 4
Laurasia	1500	33	33	33	+1½
Lau Fin	766	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Lau F 2.00	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Leigh Inst	18900	420	410	410	— 5
Liberian	100	$11	11	11	+ ¼
L L Lac	24253	190	175	185	+ 6
Lob Co A	100	365	365	365	+ 5
Lob Co B	500	350	350	350	
Lob Co pr	100	$27⅛	27⅛	27⅛	
Lob Ltd Ap	100	$17½	17½	17½	— ¼
Lochiel	5650	275	270	270	— 2
Loeb M	100	475	475	475	—10
Lost River	1000	75	75	75	+ 5
Lytton M	11100	22	18	22	+ 4
Maclarn A	100	$34½	34½	34½	+ ⅜
Maclarn B	100	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
Mclan H A	13294	$12	11¾	12	
MB Ltd	8855	$16⅞	16¾	16¾	— ⅜
Madeline	2700	58	58	58	
Madsen	4834	80	80	80	
Magna Int	300	$19	19	19	
Magna A	300	$20¼	20¼	20¼	+ ½
Magnason	250	160	160	160	—10
Majstc Wil	3800	320	320	320	+ 5
Malartic	z200	82	82	82	
Man Bar	24500	157	150	150	— 5
Maritime	1853	$22¾	22¼	22¼	— ¼
Mar T B60	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Mass Fer	8410	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Mas F A	2200	$27⅞	27⅝	27⅜	— ¼
Mas F B	1975	$27¾	27¾	27¾	
Matchan	1000	15	15	15	
Matgmi A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Mc Intyre	1400	$25⅛	24¾	25	+ ⅛
McLaghln	200	$6½	6½	6½	— ¼
Melcor	300	$7	6⅞	7	
Mentor	5500	300	285	285	
Mercantil	11035	$12¼	11¾	12	+ ⅛
Merland E	21900	$6⅞	6½	6½	— ⅜
Met Trust	319	$26	26	26	
Met Trs tr	2411	125	125	125	— 5
Midcon	200	140	140	140	—10
Mindamr	1500	12	12	12	+1½
Minri Res	1000	123	123	123	
Moffat A	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Molson A	450	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Molson B	5403	$14	13¾	14	+ ⅛
Mon Inv	700	$9	8½	9	+ 1
Mon Inv w	z500	8	6	6	
Monenco A	2428	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Mtl Trust	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Moore	7359	$30⅜	30	30	— ⅛
Multi Acc	100	350	350	350	
Murphy	10875	$10½	10	10½	+ ⅜
N B Cook	500	89	89	89	— 4
NBU Mine	1900	92	91	92	+ 1
Na Chrs I	4500	$7⅛	7	7	
Nat Drug	1100	$7½	7½	7½	+ ¼
Nat Pete	21200	98	93	93	— 4
Nat Trust	z10	$15¾	15¾	15¾	
Nemco	51600	259	250	250	— 5
NB Tel	600	$20½	20⅜	20⅜	+ ⅛
N Dimens	5700	113	110	113	
N Goldvue	13000	8	7	8	— 1
N Kelore	5500	11½	11	11	
N Que Ragl	200	105	105	105	— 3
N York Oil	12144	250	236	245	— 3
Newco Fin	z6	$25	25	25	
Newconx	5975	$7	6¾	7	+ ¼
Nfld LP A	600	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Nfld Tel	450	$8¼	8¼	8¼	
Nfld Te 885	1100	$22	21½	21¾	+ ¼
Nick Rim	z100	9	9	9	
Noble M	23900	101	94	100	+10
Noranda A	18429	$20⅜	20⅛	20¼	— ⅛
Noranda B	700	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
Norcen	57668	$15⅜	15¼	15½	— ⅛
Norcen B	100	$20¼	20¼	20¼	
Norcn 150	200	$24½	24½	24½	
Nordair A	6700	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
NC Oils	1900	$9¼	9	9¼	+ ¼
N Canada	500	28	28	28	— 2
Nor Tel	2256	$29½	29¼	29¼	— ¼
N Tecm B w	200	$10	10	10	
Northgat	5458	450	430	440	+ 5
Northld	50000	23	21½	23	
NW Util p	200	$50	50	50	
NS Savngs	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Nowsco W	150	$30⅛	30⅛	30⅛	
Nu-Wst A	8830	$18¼	17¾	17¾	+ ¼
Numac	29950	$13¾	13	13	— ⅛
OPI A	900	$8	8	8	— ⅜
Oakwood P	64671	475	445	460	+10
Obrien	18300	186	182	182	— 4
Oceanus I	z50	75	75	75	
Ocelot A	3290	$15¾	15⅜	15½	
Ocelot B	15600	$15¼	14¾	14⅞	— ⅜
Orchan A	800	174	166	170	+ 2
Orlando	150	$16½	16½	16½	
Oshawa A	6100	480	465	465	—15
Oshawa w	1300	4½	4½	4½	— ½
Osisko	2000	14	14	14	
Oxford A	700	$13¾	13⅜	13¾	
Pac Coper	6400	225	220	220	
Pac Pete	17939	$38	37⅜	37⅜	— ⅛
Page Pet	5271	450	445	445	—15
Paloma P	1500	$6	6	6	— ⅛
Pamour A	13900	490	480	490	+ 5
Pan Centr	9582	47	42	45	
Pancana I	500	92	92	92	— 3
PanCan P	6725	$36	35	36	+ ¾
Patino N V	200	$14	14	14	
Pe Ben O	500	375	375	375	— 5
Pembina	82800	$6⅛	6	6⅛	
P Jewl A	1100	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Petrofina	1603	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Petrol	3500	355	355	355	— 5
Peyto Oils	13100	$9¼	8¾	9	— ¼
Phillips Cb	100	$9¼	9¼	9¼	
Pine Point	1600	$24	22½	24	+ 1
Pitts C	900	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Place G	6800	78	76	78	
Placer	4700	$19⅞	19½	19½	— ¼
Pominex	45100	90	87	89	+ 3
Pop Shops	11400	$7	6¾	7	
Pow

Le groupe SNC et la firme Lazard & Frères feront l'évaluation des actifs d'Asbestos

par Marie-Agnès Thellier

La SNC participera avec deux autres consultants à l'évaluation de la compagnie Asbestos demandée par le principal actionnaire, General Dynamics, à la firme Lazard et Frères and Co.

Dans une entrevue accordée à l'agence de presse Dow Jones, le vice-président exécutif de General Dynamics, M. Guy Fiske, a déclaré que la compagnie n'hésiterait pas à défendre vigoureusement les intérêts qu'elle détient dans Asbestos Corporation, soit 54.6% des actions.

La firme Lazard Frères, chargée d'un évaluation globale par General Dynamics, a réparti entre trois bureaux d'ingénieurs-conseils des études nécessaires à cette évaluation, qui doit être effectuée d'ici trois ou quatre mois. La firme canadienne SNC, dont le siège social est à Montréal, est chargée de l'évaluation des propriétés physiques d'Asbestos tandis que la firme David S. Robertson and Associates, de Toronto, devra évaluer les réserves et le coût que représenterait leur exploitation. La troisième firme, Arthur D. Little Company, de Cambridge au Massachussets, examinera le marché mondial de l'amiante et la position d'Asbestos pour déterminer la valeur marchande de la société.

Il n'est pas surprenant de voir la SNC associée à une estimation de la valeur d'Asbestos Corporation. La SNC aurait même pu, si la firme Lazard Frères l'avait souhaité, se charger de toutes les études, par SNC ainsi que par ses filiales Sorès et Exploratec. La Sorès termine actuellement une étude pour l'association des mines d'amiante du Québec. L'étude porte à la fois sur l'évalutation des possibilités, la viabilité économique et les aspects généraux de la production d'amiante au Québec. La firme AD Little de Cambridge au Massachussetts est, elle aussi, associée à cette étude sur le développement de l'industrie de la transformation de l'amiante, qui doit coûter environ $225.000.

Le prix de l'étude commandée par General Dynamics n'a pas été révélé. La SNC devra en particulier juger la valeur des batiments et de l'équipement que possède la société Asbestos, dans la région de Thetford Mines, dans l'Ungava près du Pôle Nord ainsi que de l'usine de finition de Nordenham en Allemagne. La tâche sera assez facile pour SNC qui a participé à la construction de l'usine allemande et à des travaux dans les Cantons de l'Est.

Asbestos, qui produit 35% de l'amiante québécois est le second producteur de la province mais le plus important producteur indépendant du monde. Depuis 1969, date à laquelle General Dynamics a pris le contrôle d'Asbestos, les ventes sont passées de $50.4 millions à $151.4 millions tandis que les profits triplaient atteignant $20.4 millions. Pour M. Fiske, la compagnie vaut bien plus que la valeur aux livres, à cause des réserves importantes qu'elle détient. Le vice-président d'Asbestos a ajouté n'avoir aucun pourparler en cours avec le gouvernement du Québec ou avec son représentant la firme américaine Kidder, Peabody and Co.

Toute la stratégie de la compagnie est de prouver la sous-évaluation d'Asbestos Corporation dont les actions n'étaient cotées qu'autour de $23 à la mi-octobre, contre plus de $38 actuellement. La compagnie compte surtout sur une réévaluation de ses réserves d'amiante pour faire monter le prix que devra payer le gouvernement du Québec. Les consultants pourraient trouver plus des 144 millions de tonnes de réserve qu'avouait publiquement la compagnie jusqu'ici.

Par ailleurs, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et l'université de Sherbrooke viennent d'obtenir huit contrats du ministère des Richesses naturelles, d'une valeur totale de $383,784. Le plus gros contrat concerne les isolants thermiques et acoustiques à base d'amiante ($80,000-Université de Sherbrooke). D'autres recherches veulent mieux utiliser les rebuts d'amiante, en particulier pour fabriquer des éléments isolants et extraire des composés du magnésium.

Au CRIQ, il est demandé d'étudier l'utilisation de l'amiante pour les ciments, l'engrais "Phosphate de Magnésium Fondu" ainsi que la réduction des pollutions créées pas les aciéries d'amiante. Ces contrats ont été approuvés par le groupe de recherches et de développement de l'amiante.

La première Sodeq voit le jour dans la Beauce

La première "Société de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) sera beauceronne puisque le gouvernement du Québec vient de donner le feu vert à la SODEQ "Beauce-Appalaches".

La Société de développement de l'entreprise québécoise, dont la formule a été soumise lors de la présentation du budget québécois de 1976, est en fait une société d'investissement chargée de recruter du capital-actions dans une région, pour le placer ensuite dans les entreprises naissantes ou en difficulté de cette même région. Vingt-cinq pour cent de chaque dollar investi dans une SODEQ sera déductible de l'impôt provincial.

On prévoit que 60% du capital-actions de la SODEQ de la Beauce sera détenu par les institutions de type coopératif de la région, et que le reste sera partagé entre des entreprises conventionnelles et des particuliers.

L'initiative a été parrainée par le Conseil économique de la Beauce, qui en avait fait un objectif de développement. La région ne compte pas pour son développement sur les grandes multinationales mais sur ses entreprises, toutes des PME, dont on veut favoriser la croissance et la consolidation.

La SODEQ Beauce-Appalaches devra réunir son capital-actions de base d'ici le 25 février prochain.

C'est une loi votée sous le gouvernement libéral le 30 juin 1976 qui institué les SODEQ. Le réglement fut adopté au début de mai 1977 et il limite à dix le nombre de SODEQ québécoises, dont quatre dans la région de Montréal.

La société doit réunir dès sa création $350,000 et progresser à $1 million dans les cinq premières années de fonctionnement. Elle doit consacrer 65% de ses actifs au moins pour des actions de développement. Il peut s'agir de souscription au capital ou du financement d'une dette à long terme d'une PME. La loi québécoise considère comme "petite et moyenne entreprise" toute entreprise qui emploie moins de 200 personnes et dont la valeur nette totale des actifs ne dépasse pas $7.5 millions.

Comme le placement des épargnes dans les SODEQ permet une réduction fiscale égale à 25% de l'investissement, on s'attend à voir rapidement naître d'autres SODEQ!

Il a notamment été question de deux SODEQ en projet à Montréal dont la SODEQ-Consolding, qui émaneraient d'un Cabinet conseil regroupant comptables, avocats et publicistes.

Presque six mois se sont écoulés depuis que, également, des SODEQ peuvent être fondées. Il est probable que, même si le ministère québécois de l'industrie et du commerce tient à vérifier le sérieux des investisseurs avant de "bénir" une SODEQ les naissances seront multiples cet hiver, afin d'attirer les épargnes avant les déclarations d'impôts... Ces sociétés devraient aider les PME à résoudre leurs problèmes de croissance, et en particulier à se prévaloir d'un fonds suffisant de roulement pour obtenir des appuis bancaires.

Légère hausse des gains de la Mercantile

L'actif de la Banque de Montréal franchit le cap des $25 milliards

La Banque de Montréal a enregistré des profits de l'ordre de $122 millions, soit $3.18 l'action, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 octobre, contre $95.9 millions, ou $2.71 l'action, durant l'année financière précédente.

Les actifs de la Banque de Montréal, au 31 octobre, s'élevaient à $25.2 milliards, contre $20.49 milliards l'année précédente, ce qui constitue une hausse de 22.9%.

L'établissement attribue ses succès à l'importante croissance de ses actifs et à un meilleur contrôle de ses dépenses opérationnelles. Les profits sont établis après prélèvements fiscaux.

Les dépôts en devises canadiennes atteignaient par ailleurs $15.7 milliards le 31 octobre, contre $13.69 milliards l'année précédente, tandis que les prêts grimpaient de $14.1 milliards à $17.1 milliards durant la même période.

Troisième banque à charte du Canada quant à l'importance de son actif, après la banque Royale et la banque de Commerce Impériale de Commerce, la banque de Montréal avait un actif de $24 milliards 140 millions au 30 septembre 1977 soit une progression de 19.2% par rapport à la même date de l'an dernier. Il s'agissait d'une progression identique à la moyenne canadienne, quasi identique à celle de sa rivale la banque de la Nouvelle Écosse, mais moindre de la progression d'actif à la banque Provinciale, qui était de 21.1%. On remarque que le mois d'octobre a été excellent à la banque de Montréal.

Analysant récemment les actions de la banque de Montréal, la firme Nesbitt Thomson Securities Ltd, prévoyait une belle performance de la banque dans les cinq prochaines années, à cause d'un changement de philosophie à la tête de l'entreprise, d'une meilleure gestion et d'un meilleur contrôle des dépenses improductives. L'analyste signale en particulier la décentralisation opérée dans les décisions bancaires. Comme les autorisations de crédit sont aussi devenues responsabilité des groupes régionaux et des directeurs de secteurs, la firme estime que "la banque de Montréal est maintenant la plus décentralisée de toutes les banques canadiennes". La firme prévoit donc une agressivité plus grande de la banque de Montréal sur le marché et en particulier dans le secteur international.

Par ailleurs, la Banque Mercantile du Canada annonce des profits, après prélèvements fiscaux, de $14.04 millions, ou $1.76 l'action, pour l'année financière qui s'est terminée le 31 octobre dernier, contre des profits de $13.9 millions, ou $1.74 l'action, durant l'exercice financier précédent.

Les actifs de cette banque ont atteint $2.06 milliards, contre $1.7 milliard l'année précédente, soit une hausse de l'ordre de 20.8 pour cent. Les dépôts ont grimpé de $1.56 milliard à $1.89 milliard, tandis que les prêts passaient de $1.24 milliard à $1.55 milliard du 31 octobre 76 au 31 octobre 77.

La banque Mercantile est la huitième banque à charte du Canada quant à l'importance de l'actif.

...et la BNE, $22 milliards

Les profits de la banque de la Nouvelle Ecosse se montent cette année à $131.5 millions, soit une augmentation de $14.7 millions par rapport à 1976. Le bénéfice par action se monte à $3.19, contre $2.91 l'an dernier, alors qu'il y a 1.1 million d'actions de plus en circulation.

L'actif de la banque se monte à $22.3 milliards au terme de l'exercice financier le 31 octobre 1977, soit une augmentation de 23% par rapport aux $18.2 milliards de l'an dernier. La banque de la Nouvelle Ecosse a cependant transféré $54 millions à son compte de pertes, ce qui ramène le profit réalisé à $77.5 millions soit $1.88 l'action.

Le président de la BNE, M. CE Ritchie a expliqué l'augmentation de 18.4% des coûts d'opérations par l'augmentation des salaires, la croissance de nombreuses branches et le développement du système informatique.

Il a par ailleurs remarqué que, si les bénéfices titrés des revenus étaient sensiblement plus élevés qu'en 1976, la différence des taux d'intérets entre les monnaies étrangères et canadienne était beaucoup plus basse cette année.

BVD rouvrira ses portes

SAINT-ROMUALD (PC) — L'usine de fabrication de chemise BVD de Saint-Romuald, non loin de Lévis, doit rouvrir ses portes d'ici quelques jours et la plupart des 350 personnes mises à pied lors de la vente de l'entreprise, il y a près d'un mois, seront rappelées au travail dans les prochaines semaines.

Propriété de la société anglo-canadienne MacDonald-Stewart, l'usine vient de passer aux mains de la compagnie montréalaise Modern Neckwear, qui appartient à l'homme d'affaires Sam Rody. La compagnie entend relancer l'entreprise de Saint-Romuald grâce aux nouvelles liquidités qu'elle apporte ainsi qu'à une réorganisation de la production.

Cent cinquante ouvrières sont restées au travail malgré la vente pour préparer la reprise de la production, et le syndicat des employés de l'usine espère que les 350 travailleurs mis à pied seront réembauchés.

AGENCE DE PUBLICITÉ DEMANDÉE

Nous sommes une agence de publicité avec plusieurs bureaux à travers le Canada qui désire acquérir le contrôle effectif d'une agence avec une à trois personnes (personnel inclus) voulant augmenter immédiatement son chiffre d'affaires.

Nous avons présentement plusieurs comptes qui nécessitent une représentation de personnel à Montréal.

Répondre en toute confiance en incluant les détails sur votre agence, portefeuille de travail, ventes et revenu à:
C. P. 01180, Succursale "H"
Montréal, P.Q. H3G 2N2

FINANCEMENT - ADMINISTRATION

GÉRANCE

Nous possédons des ressources financières et humaines, et nous serions intéressés à acquérir des petites ou moyennes entreprises québécoises rentables et déjà établies (de préférence des entreprises de distribution), ou à nous y associer.

DISCRÉTION ASSURÉE

S.V.P., veuillez faire parvenir les détails à:

M. Jean, c.g.a.
Administration P.H.G. Inc.
500 Place d'Armes, suite 1924,
Montréal, P.Q.
H2Y 2W2
(514-845-5268)

DÉPÔT 5 ANS

9¼%

Intérêts semestriels

9½%

Intérêts annuels

TAUX SUJETS À CHANGEMENTS
CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS NE SONT PAS AFFECTÉS

Société Nationale de Fiducie

385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050, poste 150

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

Expansion de Campeau

Campeau Corporation a annoncé une importante expansion de son centre commercial à Oshawa (Ontario).

Au centre de l'expansion se trouvera un magasin de La Baie d'Hudson, comprenant deux étages et une superficie de 120,000 pieds carrés. Un magasin Loblaws qui existait déjà sera situé à un nouvel emplacement de 45,000 pieds carrés. En outre, une superficie de 80,000 pieds carrés sur deux niveaux sera fournie à l'intention d'environ 50 magasins de détail et services complémentaires. Enfin, on ajoutera deux nouveaux théâtres aux deux cinémas existants.



CHARGEMENT RECORD - 105, 996.192 tonnes métriques de blé

PORT CARTIER - le 23 novembre 1977 - Le céréalier russe M/V Geroi Sevastopolya a établi un nouveau record pour le port de Port Cartier, propriété de la Compagnie Minière Québec Cartier avec un chargement de 105, 996.192 tonnes métriques (3,894,666.3 boisseaux) de blé canadien. Ceci représente le plus gros chargement (aucune sorte de grain) pour l'est du Canada.

Ce transport d'une capacité de 112,000 tonnes métriques, commandé par le capitaine Mikhail Sinivov, mesure 858.8 pieds de longueur et 133.5 pieds de largeur avec un tirant d'eau de 48.6 pieds. Il a accosté au quai de Port Cartier Elévateur Cie à 17h10 le 6 novembre 1977 pour repartir le 12 novembre à destination de Anvers, Belgique où il devait mouiller le 26 novembre 1977 pour ensuite rejoindre son port d'attache Hovorossiysk en U.R.S.S.

Port Cartier Elévateur Cie expédie plus de céréales annuellement que tout autre élévateur au Canada. Ses projections d'exportation pour 1977 sont d'environ 146,000,000 de boisseaux.

La Banque Mercantile du Canada

RELEVÉ CONDENSÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF
au 31 octobre 1977
(avec chiffres comparatifs de 1976)

Actif

	1977	1976
Ressources en espèces	$ 114,016,414	$ 93,819,781
Valeurs de gouvernements et autres	336,745,062	309,233,551
Prêts, y compris les prêts hypothécaires	1,554,384,320	1,243,839,064
Immeubles sociaux	4,245,636	3,256,169
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties ou de lettres de crédit	48,903,794	55,537,317
Autres éléments d'actif	4,884,357	2,407,337
Total de l'actif	$2,063,179,583	$1,708,093,219

Passif

Dépôts	$1,894,613,454	$1,568,154,940
Acceptations, garanties et lettres de crédit	48,903,794	55,537,317
Autres éléments de passif	5,073,290	8,706,711
Réserves pour pertes	16,596,986	13,327,099
Débentures et avoir des actionnaires	97,992,059	62,367,152
Total du passif	$2,063,179,583	$1,708,093,219

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1977
(avec chiffres comparatifs de 1976)

	1977	1976
Revenus:		
Revenus des prêts	$135,050,055	$126,669,498
Revenus des valeurs	23,462,922	16,023,032
Autres revenus d'exploitation	9,155,574	7,148,675
Total des revenus	167,668,551	149,841,205
Dépenses:		
Intérêts sur dépôts	130,174,404	113,520,904
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	8,501,063	7,301,254
Frais des établissements, incluant les amortissements	2,724,568	2,262,596
Autres frais d'exploitation incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	9,314,609	6,174,348
Total des dépenses	150,714,644	129,259,102
Solde des revenus	16,953,907	20,582,103
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	2,909,000	6,674,000
Solde des revenus après la provision pour impôts sur le revenu	14,044,907	13,908,103
Viré aux réserves pour pertes, net des impôts sur le revenu s'y rapportant	2,420,000	3,700,000
Solde des bénéfices de l'exercice	11,624,907	10,208,103
Dividendes	6,000,000	6,001,911
Montant reporté	5,624,907	4,206,192
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1,367,152	3,887,660
	6,992,059	8,093,852
Viré au fonds de réserve	6,000,000	6,726,700
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 992,059	$ 1,367,152
Solde des revenus par action après la provision pour impôts sur le revenu basé sur la moyenne des actions en cours	$1.76	$1.74
Solde des bénéfices par action basé sur la moyenne des actions en cours	$1.45	$1.28

Président et chef de la direction
Robert L. Davidson

Vice-président exécutif et directeur général en chef
Walter A. Prisco

Siège social: 625 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 1R3

Succursales: Montréal, Ottawa, Québec, Halifax, Saint-Jean, N.-B., Toronto, Kitchener, Hamilton, London, Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg et un bureau de représentation à Los Angeles, Californie.

Eaton La boîte à cadeaux







Pourquoi pas leur dire qu'ils sont beaux? Ça ne coûte pas cher!

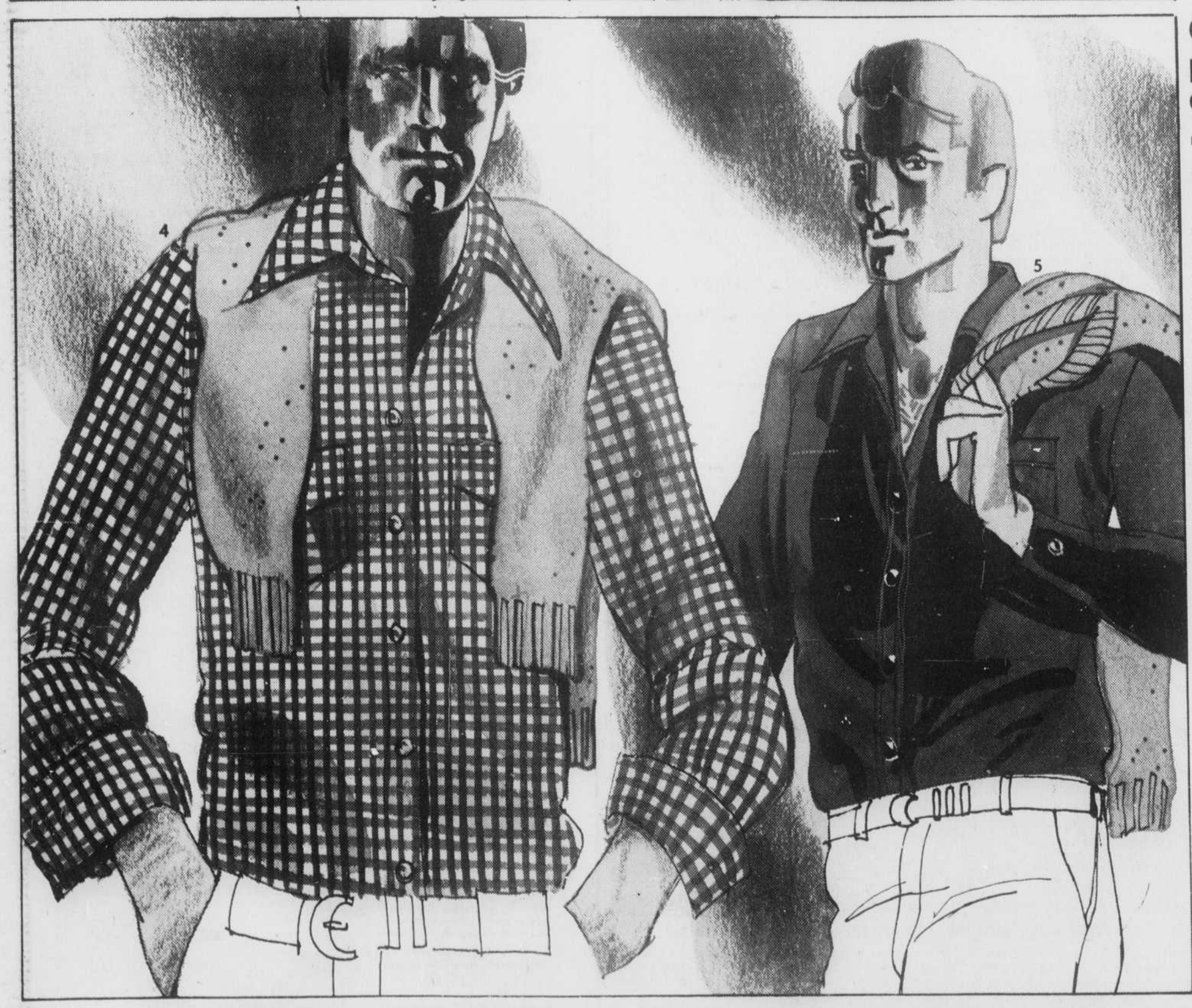
Beaux, nos hommes! Beaux, ces tricots tout laine qui feront des étrennes de classe à prix raisonnables. Tons faciles à marier: beige, bleu givré, gris, vert. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Lavage à la main recommandé.
Eaton Centre-ville (niveau du métro) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (728)

1. Le V . . . victoire de l'élégance superposée aux chemises-sport ou chemises habillées.
Prix Eaton **12.99** ch.

2. Ras-du-cou à porter seul ou avec d'autres. Manches longues. Encolure et poignets côtelés.
Prix Eaton **12.99** ch.

3. Cardigan à 5 boutons. Manches montées, 2 poches plaquées. Achat en personne seulement.
Prix Eaton **14.99** ch.

PURE LAINE VIERGE



Chemises à prix réduit pour mieux accompagner ces tricots pratiques

Prix courant Eaton **14.00**

10.99 ch.

Vous ne vous tromperez pas en offrant des chemises de qualité. Spécialement celles-ci proposées à des prix de rabais. Les deux portent l'étiquette de confiance Eaton et sont coupées dans un mélange sans souci (polyester et coton). Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy. (428)

4. Quadrillé vichy en marine, brun, chameau, bleu roi, beige. Deux poches plaquées à rabats boutonnés.

5. Tons unis de marine, brun chocolat, bleu pâle, chameau, rouge.

Venez ou téléphonez **842-9211,** Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON